

Plan de gestion 2015-2019

Réserve Naturelle Nationale

Tourbière des Dauges

Saint-Léger-la-Montagne, 87



Sommaire

SECTION A : DIAGNOSTIC DE LA RESERVE NATURELLE	3
A1 : Informations générale sur la réserve naturelle	4
A1.1 : La création de la réserve naturelle	5
A1.2 : Localisation	5
A1.3 : Limites	5
A1.4 : La gestion de la réserve	7
A1.5 : Cadre socio-économique général	7
A1.6 : Inventaires et classement en faveur du patrimoine naturel	7
A2 : L'environnement et le patrimoine naturel de la réserve	9
A2.1 : Le climat	9
A2.2 : L'eau	9
A2.3 : La géologie	10
A2.4 : Les habitats naturels et les espèces	11
A3 : Le cadre socio-économique et culturel	63
A3.1 : Représentations culturelles	63
A3.2 : Le patrimoine culturel, paysager, archéologique et historique	63
A3.3 : Régime foncier et infrastructure	64
A3.4 : Activités socio-économiques	64
A4 : La vocation à accueillir et l'intérêt pédagogique	67
A4.1 : Les activités pédagogiques et équipements en vigueur	67
A4.2 : La capacité à accueillir le public	67
A4.3 : L'intérêt pédagogique	68
A4.4 : La place de la réserve dans le réseau local d'éducation à l'environnement	68
A5 : La valeur et les enjeux de la réserve naturelle	70
A5.1 : La valeur et les enjeux de la réserve	70
A5.2 : les enjeux de gestion	70
Bibliographie :	73
SECTION B : GESTION DE LA RESERVE NATURELLE	76
SECTION C : EVALUATION DE LA GESTION ET NOUVELLE VERSION 2015 – 2019	77
C2 : Evaluation de fin de plan de gestion	78
C2.1 : Bilan de réalisation du plan	78
C2.2 : Amélioration des connaissances	92
C2.3 : Analyse des résultats de suivis	93
C2.4 : Evaluation des moyens financiers, matériels et humains	121
C2.5 : Conclusion et perspectives	122
C3 : Nouvelle version du plan de gestion et plan de travail	124
Annexe 1 : Carte des travaux majeurs 2015 – 2019	137
Annexe 2 : Carte des zones sensibles	138
Annexe 3 : Nouvelles codifications des opérations du plan de travail	139
Annexe 4 : Liste rouge des oiseaux du Limousin (SEPOL, 2015)	140
Annexe 5 : Liste rouge des Coléoptères saproxyliques (SEL, 2015)	155
Annexe 6 : Liste des mammifères	156
Annexe 7 : Liste des oiseaux	157
Annexe 8 : Liste des poissons	160
Annexe 9 : Liste des amphibiens et reptiles	161
Annexe 10 : Liste des mollusques	162
Annexe 11 : Liste des arachnides	163
Annexe 12 : Liste des orthoptères	168
Annexe 13 : Liste des odonates	169

Annexe 14 : Liste des trichoptères et neuroptères	170
Annexe 15 : Liste des diptères	171
Annexe 16 : Liste des hyménoptères	174
Annexe 17 : Liste des lépidoptères	175
Annexe 18 : Liste des mécoptères et hétéroptères	183
Annexe 19 : Liste des coléoptères	184
Annexe 20 : Liste des champignons	192
Annexe 21 : Liste des bryophytes	197
Annexe 22 : Liste des lichens	201
Annexe 23 : Liste de la flore vasculaire	203

Section A

Diagnostic de la Réserve Naturelle

Partie A1

Informations générales

A.I INFORMATIONS GENERALES SUR LA RESERVE NATURELLE

A.I.1 La création de la réserve naturelle

Date de création : le 15 septembre 1998, Décret n°98-842, Journal Officiel du 22 septembre 1998.

Statut : Réserve Naturelle Nationale.

Patrimoine visé : flore des milieux tourbeux, landes, prairies et boisements naturels.

Principaux aspects réglementaires : Interdiction de circulation des véhicules à moteur, cueillette réglementée ; exploitation minière interdite ; chasse et pêche autorisées ; plantations forestières interdites dans la zone centrale ; campement et bivouac interdits.

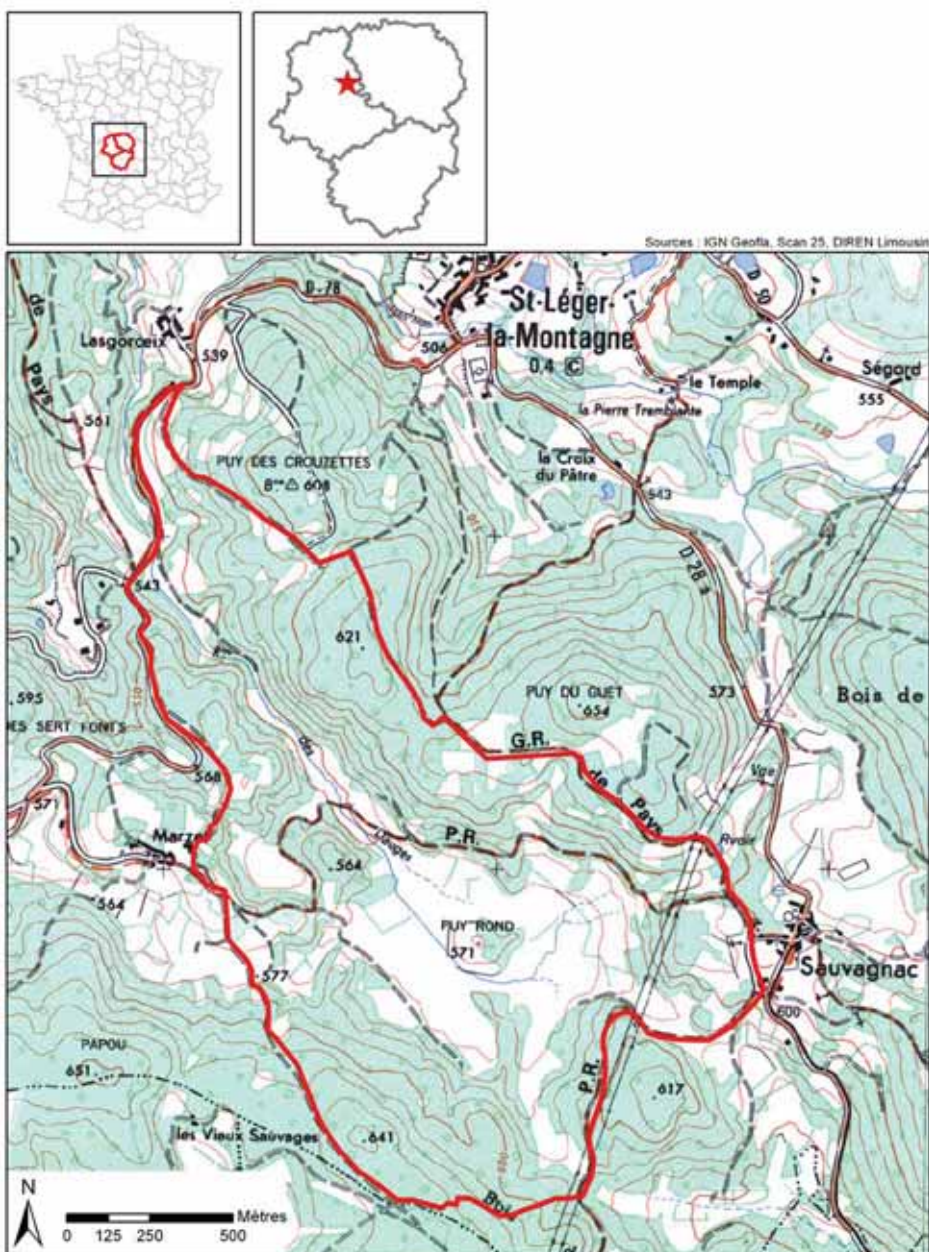
A.I.2 Localisation

La réserve se situe sur la commune de Saint-Léger-La-Montagne, dans le département de la Haute-Vienne, à une trentaine de kilomètres de Limoges, capitale régionale du Limousin.

A.I.3 Limites

La superficie précisée dans le décret de classement est de 199 hectares 51 ares 96 centiares. 551 parcelles sont concernées.

Localisation de la Réserve Naturelle Nationale de la Tourbière des Dauges



Historique de création :

1949	Le CEA met en évidence les premières anomalies radioactives sur ce secteur.
1959	Creusements de tranchées pour l'exploration des ressources uranifères.
1963	Premiers forages de reconnaissance.
1970	Découverte du site par M VERGER.
1973	Premiers relevés botaniques montrant l'intérêt du site.
1975	Première demande de classement en réserve naturelle .
1976	Réunion de concertation en préfecture avec la COGEMA afin d'éviter l'exploitation de l'uranium par mine à ciel ouvert. Décision d'exploiter en souterrain afin de minimiser l'impact sur le site.
1977	Début de l'exploitation des gisements d'Uranium situés sous la tourbière. Création d'une ligne moyenne tension traversant la tourbière (SW-NE)
1978	Réunion du CNPN : Examen du projet de RN et de l'exploitation des gisements d'Uranium. Arrêt de la procédure de classement : la commune de Saint-Léger-La -Montagne est opposée au projet de classement.
1980	Le Ministère de l'Environnement demande au Préfet de Haute-Vienne de prendre un arrêté de protection de biotope assurant une protection minimale de la flore et de la faune su site
1982	APPB créé sur 199 ha 17 a 45 ca (4 janvier 1982)
1986	Inscription du site à l'inventaire ZNIEFF
1991	Arrêt de l'exploitation des gisements uranifères
1992	Inscription du site aux ENS du Département de Haute-Vienne Création du CREN-Limousin La DIREN relance le projet de classement en RN
1995	Premières actions de gestion menées par le CREN-Limousin
1996	Convention de gestion entre le CG 87 et le CREN-Limousin pour la gestion des parcelles du site propriété de cette collectivité.
1996-1998	Programme Life Tourbières de France : travaux de gestion et études menées par le CREN sur le site.
1998	Création de la Réserve Naturelle Nationale de la Tourbière des Dauges
1999	Le CREN-Limousin est désigné gestionnaire de la Réserve Naturelle (15 avril) Recrutement du Conservateur (Philippe DUREPAIRE, 15 septembre). Installation des bureaux dans le premier local à Sauvagnac (automne). Tempête créant beaucoup de chablis sur le site (décembre)
2000	La Commune achète la grange et les terrains attenants dans l'objectif de créer une maison de la tourbière.
2003	Approbation du plan de gestion au CNPN (19 novembre). Enlèvement de la ligne moyenne tension. Début des travaux d'aménagement de la maison de la rn.
2001	Installation de la Signalétique Réglementaire et des panneaux d'entrée Restauration du Puy rond
2002	Restauration du chemin menant de Sauvagnac à Marzet Recrutement du chargé d'études et suivis écologiques (Karim GUERBAA).
2004	Edition du Cdrom pédagogique réalisé par l'IUFM Inauguration de la maison de la rn.
2005	Philippe BONNETAUD signe un CAD comprenant l'entretien et la gestion de parcelles du site. Etude hydrologique de la tourbière.
2006	Travaux de réouverture du fond tourbeux
2007	Révision du plan de gestion.

A.I.4 La gestion de la réserve

Le gestionnaire de la réserve est le Conservatoire Régional des Espaces Naturels du Limousin. Il en a été désigné en 1999 (15 avril 1999).

Le CREN est une association loi 1901 créée en 1992 qui a pour objectif la préservation des milieux naturels remarquables de la Région Limousin.

Sur le site et à l'heure actuelle, le CREN emploie quatre personnes :

- un conservateur à plein temps
- un chargé d'étude à plein temps
- une animatrice à plein temps
- une animatrice à quart temps.

Le personnel est logé à la maison de la réserve naturelle se trouvant à Sauvagnac, village mitoyen de la réserve.

Le premier comité consultatif a été constitué par arrêté préfectoral du 21 décembre 1998. Il a été renouvelé le 18 décembre 2001, le 16 décembre 2004 et le 18 décembre 2007. Il est actuellement composé de 34 membres.

A.I.5 Cadre socio-économique général

La commune de Saint-Léger compte environ 360 habitants. Elle fait partie de la communauté de communes « Porte d'Occitanie » (6 communes) et du Pays de « L'Occitane et des Monts d'Ambazac » (16 communes). Ce dernier compte environ 20 000 habitants, dont 5200 se trouvent sur la commune la plus importante : Ambazac.

La densité de population du pays (COLLECTIF, 2004) se trouve dans la moyenne régionale (40 habitants au km²). Le solde naturel est négatif, mais il est compensé par un solde migratoire positif pour le territoire concerné.

L'agriculture dans ce secteur du pays se caractérise par de petites structures morcelées, la baisse du nombre des exploitations, une forêt dominante, des sols peu épais et une déprise agricole notamment accélérée par l'activité de COGEMA. Cette entreprise a en effet employé jusqu'à 1800 personnes et a été une source de développement économique et social du territoire de 1946 jusqu'à son arrêt en 1995.

Le taux de boisement de Saint-Léger se trouve entre 35 % et 45 %, ce qui est supérieur à la moyenne régionale. La déprise agricole a favorisé ce phénomène.

A.I.6 Inventaires et classements en faveur du patrimoine naturel

La tourbière des Dagues est concernée par :

- un site Natura 2000 (FR7401135), correspondant au même périmètre que celui de la réserve, dont une proposition d'extension est en cours ;
- une ZNIEFF type I « Tourbière des Dagues » (SPN 740000090) du même périmètre, incluse dans une ZNIEFF type II « Monts d'Ambazac et Vallée de la Couze » (SPN 740006188) de 11 262 hectares
- Une réserve communale de chasse sur la partie centrale du site (77 hectares).

Partie A2

L'environnement et le patrimoine naturel

Nous présentons ici la nouvelle évaluation patrimoniale réalisée dans le cadre de la révision du plan de gestion de la réserve naturelle

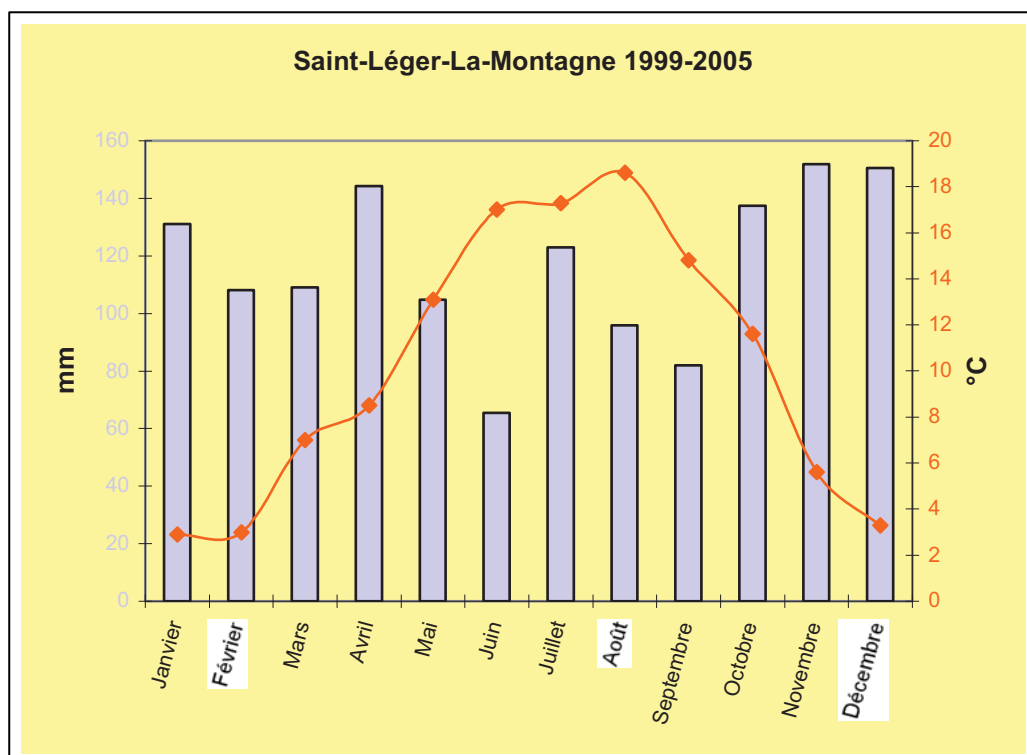
A.II L'ENVIRONNEMENT ET LE PATRIMOINE NATUREL DE LA RESERVE NATURELLE DE LA TOURBIERE DES DAUGES

Les informations présentées ici sont des nouveautés issues du travail effectué par l'équipe entre 2002 et 2006. Les informations contenues dans le précédent plan de gestion ne sont pas reprises pour le moment, mais seront ajoutées lors de la finalisation de sa mise à jour.

A.II.1 Le Climat

Une station météo a été installée en 1999 à Saint-Léger-La-Montagne au village des Combes. Le diagramme ombrothermique ci-dessous présente les précipitations mensuelles et les températures mensuelles moyennes qui y ont été enregistrées entre 1999 et 2005 (LAPLACE-DOLONDE & BORY, 2007).

Le total annuel des précipitations sur cette période est de **1400 mm** : c'est la quantité de précipitations qui est mesurée au cœur du plateau de Millevaches (VALADAS & ALLEE, 2000).



Graphique 1 : diagramme ombrothermique 1999-2005 de Saint-Léger-La-Montagne

Les faits marquants sur cette période : -11,5°C le 11 janvier 2003, -11°C noté le 10 janvier 2003 à Sauvagnac. Le 7 août 2003 : Température minimum de 27,3°C et maxi enregistrée de 36,9°C. Enfin notons qu'un orage a frappé le 1^{er} janvier 2007 le Puy rond, foudroyant clôture, genévriers et pins sylvestres (Gazette n°28).

A.II.2 L'eau

L'étude menée en 2006 et 2007 (DOLONDE & BORY, 2007) a permis de mieux connaître le fonctionnement hydrologique de la tourbière.

- Une carte du plancher de la tourbe a été dressée suite aux sondages et relevés topographiques. Elle montre d'une part qu'un seuil existerait entre le Puy rond et le Puy long

et qu'il créerait une cuvette à l'amont de ces deux puys. Elle nous montre d'autre part que des masses importantes de tourbe se trouvent aussi au sommet des micro-vallées débouchant sur le fond de l'alvéole. Enfin, les auteurs mettent en exergue l'existence d'une paléovallée s'étendant du Puy long jusqu'à l'exutoire, indépendante du tracé actuel du ruisseau des Dauges ; celle-ci suivrait plutôt l'orientation de la grande faille traversant le site des Dauges. Les sondages effectués dans ce secteur montrent une sédimentation fine typique des eaux calmes, qui fait avancer l'hypothèse de l'existence d'un étang médiéval (Moines de Grandmont). Cette idée est à étayer par la suite.

- La circulation de l'eau est très hétérogène dans les couches de tourbe, même au sein du fond de l'alvéole : ceci est notamment dû aux différences du plancher granitique et de son état d'érosion (arène en place, présence d'éléments fins ou grossiers...). Les auteurs sont donc amenés à différencier 17 secteurs dans le bassin versant général de la tourbière. Ces entités correspondent à deux grands ensembles : les sources (12 secteurs) et la vallée (5 secteurs).

- Le fonctionnement hydrologique de la tourbière est étroitement dépendant des sources situées sur le bassin versant. Il semble aussi que les galeries souterraines pour l'extraction d'uranium pompent une partie de l'eau de la tourbière.

Cette étude débouche sur une proposition de mesures de gestion hydraulique du site :

- Intervenir sur les fossés profonds qui ont un effet drainant trop important,
- Réhabiliter un réseau de « levades » afin de limiter la stagnation de l'eau en surface,
- Mettre en place des suivis afin de connaître le fonctionnement de la tourbière.

Les auteurs concluent sur le fait que la tourbière des Dauges est une tourbière soligène et même topo-soligène.

Nous pouvons rajouter qu'il existe entre 4000 et 5000 mètres de rigoles dans le périmètre de la réserve, sans compter le linéaire du ruisseau des Dauges (environ 2000 m). Parmi ce linéaire nous différencions :

- des rigoles bouchées car non entretenues
- des rigoles entretenues ayant un effet drainant superficiel
- des rigoles trop profondes, ayant du coup un effet érosif trop important
- des « levades », servant à l'irrigation des parcelles.

A.II.3 La géologie

Il est entendu que la géologie recouvre toutes les disciplines afférentes : géomorphologie, pédologie, minéralogie ... (CHIFFAULT, 2006).

A.II.3.1 L'état des connaissances et les données disponibles

Les documents de référence concernant le site des Dauges ont été publiés dans le numéro spécial des Annales scientifiques du Limousin consacré à la réserve en 1998. Ces travaux concernent la géomorphologie (VALADAS, 1998) et la pédologie (VERGER, 1998).

Une étude palynologique a été réalisée par Yannick MIRAS (MIRAS, 2004) dans le cadre de sa thèse sur l'Analyse pollinique du plateau de Millevaches et de sites périphériques.

Des aspects géologiques et pédologiques sont abordés dans l'étude de LAPLACE-DOLONDE et BORY (2007) dont les conclusions sont présentées plus haut (A.2.2).

Soulignons une information nous étant parvenue en 2007 : la découverte vers 1960 d'un silex taillé sur le site, sur le sentier à proximité du ruisseau des Dauges (p 58).

Notons aussi la présence de nombreux et imposants chaos rocheux dans le bassin versant de la tourbière, résultant de l'érosion de l'ancien plancher granitique. Les plus connus sont celui de la roche aux fées ainsi que la « pierre à sacrifices » du Puy rond.

A.II.3.2 Le patrimoine géologique de la réserve naturelle et les enjeux de conservation

VALEUR PATRIMONIALE

La tourbière des Dauges est un exemple typique de l'érosion en pays granitique : un alvéole circulaire fortement creusé présentant un bouton central ainsi qu'une concentration de chaos rocheux imposants.

Elle constitue aussi un gisement de tourbe et donc un stock de carbone considérable qu'il convient de préserver voire de développer.

Enjeux :

- Mise en valeur des chaos rocheux les plus remarquables, par le biais d'actions de restauration de milieux ouverts
- Préservation des milieux tourbeux et maintien des faciès de tourbière active
- Surveillance du site et fouilles ponctuelles.

A.II.4 Les habitats naturels et les espèces

A.II.4.1 L'état des connaissances et des données disponibles

HABITATS

La première carte des habitats date de 1994 (BRUGEL, 1994). Elle concernait le fond tourbeux et ses abords immédiats.

BOTINEAU & al. (1998) ont dressé une analyse de la végétation du site par la réalisation de relevés phytosociologiques et d'une étude chorologique de la flore vasculaire.

De 2001 à 2003 ont été réalisées les cartes de végétation du fond tourbeux (GUERBAA, 2002) et du bassin versant (DUREPAIRE & GUERBAA, 2003).

En 2005 une carte des habitats limitrophes du périmètre de la réserve a été effectuée dans le cadre d'une proposition d'extension du site Natura 2000 (GUERBAA, 2007 ; annexe 1).

Une actualisation de la carte du fond tourbeux a été entreprise en 2007 (carte présentée en A.II.4.2).

LES ESPECES ANIMALES ET VEGETALES

Le précédent plan de gestion (DUREPAIRE, 2004) mentionnait près de 1580 espèces recensées sur le site. Les principaux inventaires étaient issus des travaux suivants :

- GUESTHEM et VILKS : premiers inventaires en 1973
- Association Universitaire Limousine pour l'Etude et la Protection de l'Environnement (AULEPE) : premiers travaux scientifiques en 1983
- BRUGEL : rapport de stage DESS, premier plan de gestion du site en 1994
- FARGES : thèse sur les peuplements de mollusques et de Coléoptères carabidae en 1995
- Annales scientifiques du Limousin, publication d'un numéro hors-série dressant un bilan des travaux entrepris sur la tourbière en 1998
- Groupe d'Observation des Arachnides du Limousin (GOAL) : premiers inventaires en 2002
- DUREPAIRE, 2004 (premier plan de gestion de la réserve)

Les inventaires compris dans le précédent plan de gestion comportent des compléments effectués entre 2002 et 2004 : le document a été validé tardivement par le Conseil National de la Protection de la Nature et distribué aux membres du Comité Consultatif en 2004. Sa distribution a été précédée d'une mise à jour où ces compléments ont été intégrés.

Le tableau suivant montre le cumul des espèces recensées sur la période 1998-2007

	Brugel, 1994	Annales Sc. Limousin, 1998 (*)	Durepaire, 2004 (**)	Plan de gestion 2008-2012
Lichens	68	103	102	102
Champignons	77	78	150	245
Bryophytes	74	74	80	169
Plantes vasculaires	162	153	237	296
Mollusques	3	10	10	10
Arachnides	0	0	174	176
Trichoptères	0	0	1	1
Coléoptères	212	298	297	328
Orthoptères	0	23	23	25
Lépidoptères	303	308	326	326
Odonates	17	18	34	40
Hyménoptères	0	0	0	32
Neuroptères	0	0	0	2
Diptères	0	0	0	6
Mécoptères	0	0	0	1
Poissons	0	0	2	2
Amphibiens	6	9	8	9
Reptiles	7	6	7	9
Oiseaux	74	78	92	109
Mammifères	16	24	33	38
Total	1019	1182	1576	1926

Tableau n° 1 : cumul des espèces recensées sur la période 1994-2007

() données compilées à partir des éléments contenus dans la publication du numéro spécial des Annales scientifiques du Limousin en 1998*

*(**) données compilées à partir du plan de gestion de la réserve en 2004*

Les principales contributions ayant permis de faire progresser les inventaires depuis 2002 sont listées ci-après :

Etude des arachnides en 2001 et 2002 (GOAL)

Etude des odonates en 2003 (Murielle OLIVE) et mise en place des STOC,

Etude des micro-mammifères en 2004 (Christina SAMIEZ), compléments d'inventaire de la SEL, de la SML, du CREN et du GMHL

Mise à jour de l'inventaire de la flore en 2006 (CREN)

Etude des bryophytes du fond tourbeux et de ses abords en 2007 (CBN Massif Central)

Observations et récoltes issues des suivis effectués chaque année sur le site.

Pour plus de précisions, on se référera aux rapports annuels de suivis écologiques (GUERBAA, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007) ainsi qu'à la bibliographie de ce document.

Les listes d'espèces sont présentées en annexe du plan de gestion.

A.II.4.2 LES HABITATS NATURELS

A.II.4.2.1 DESCRIPTION

Les habitats présents sur la réserve naturelle ne sont pas « naturels » car la plupart sont empreints de l'action humaine. C'est notamment le cas pour les milieux ouverts tels que les faciès tourbeux et les landes sèches.

On peut scinder la réserve en deux entités principales : le fond tourbeux dominé par les habitats tourbeux et milieux associés (landes sèches, prairies et boisements humides) et le bassin versant majoritairement forestier mais accueillant aussi landes sèches, prairies et cultures.

Les habitats sont classés selon l'ordre de Corine Biotores. Entre parenthèses figurent les éventuelles précisions de classement. Les codes *Eunis* (European Nature Information System) sont précisés pour chacun des habitats.

22.43 Végétations enracinées flottantes (433)

Eunis C1.24

Ces formations se rencontrent ponctuellement sur le site, dans les mares du bassin versant ainsi que dans certains trous d'eau du fond tourbeux. Les espèces caractéristiques sont les potamots (*Potamogeton polygonifolius*) et les renoncules aquatiques (*Ranunculus omiophyllus*, *R. hederaceus*).

24.41 Végétations des rivières oligotrophes acidiphiles

Eunis C3.41

Elles se trouvent ponctuellement sur quelques rigoles et sur certaines parties du ruisseau des Dauges. L'espèce la plus abondante est *Potamogeton polygonifolius*. Nous observons en outre le développement depuis 2003 de *Glyceria fluitans* sur le ruisseau après le défilé (aval des parcelles 448 et 614).

31.1 Landes humides

Eunis F4.1

Cet habitat est restreint sur le site, où la plupart des formations hygrophiles dominées par les chaméphytes sont à rattacher aux milieux tourbeux (51.11). Nous les rencontrons principalement sur certaines pentes (parcelles 705, 782 et 789). Elles sont caractérisées par la présence d'*Ulex minor*, *Erica tetralix* et *Molinia caerulea*.

31.2 Landes sèches (31.21 et 31.23)

Eunis F4.2 (F4.21 et F4.23)

Ce sont des milieux emblématiques du site, notamment sur le Puy rond (parcelle 703). Nous les rencontrons sur les buttes dominant le fond tourbeux et sur les versants de l'exutoire (les landes en très mauvais état de conservation ont été cartographiées en fruticées et landes à fougères). Deux principaux types de landes sont présents : le faciès atlantique à *Erica* et *Ulex* (ordre des *Ulicetalia minoris*) et le faciès subcontinental (ordre des *Vaccinio myrtilli* – *Genistetalia pilosae*) qui est caractérisé sur le site par *Genista pilosa* et *Erica cinerea*. Ce groupement a d'ailleurs récemment été isolé (association du *Genista pilosae* – *Ericetum cinereae* Botineau & Géhu 2003), étant considéré comme une évolution de l'*Ulici minoris* – *Ericetum cinereae* atlantique vers une continentalisation, pouvant être due à l'exposition, l'altitude et/ou la longitude (BONHOMME & BOTINEAU, 2004). Enfin, certains secteurs de lande dans les zones exposées au Nord et au cœur de l'alvéole présentent d'abondantes plages de *Vaccinium myrtillus*, qui avec *Calluna vulgaris* et *Genista pilosa* peuvent se rattacher à l'association du *Calluno vulgaris* – *Genistetum pilosae* Oberdorfer 1938.

31.83 Fruticées des sols pauvres atlantiques

Eunis F3.13

Ces zones sont présentes ponctuellement sur le site, correspondant généralement à un gradient entre les milieux ouverts et les espaces forestiers.

Cet habitat regroupe les ronciers (*Rubus*) s'étant développés sur les lisières de prairies et autres milieux ouverts du site et les manteaux pré-forestiers où *Frangula dodonei* est dominante.

31.86 Landes à Fougères

Eunis E5.31

Ce sont les zones de landes complètement colonisées par *Pteridium aquilinum*. C'est le cas de la zone dénommée « Côtes de la Ribière » (parcelles 351 à 370) où une grande surface est couverte par cette formation.

31.87 Clairières forestières

Eunis G5.8b

Très ponctuelles sur le site, elles correspondent à des zones de coupe ou de chablis. Les zones plus vastes relèvent du 31.8D

31.88 Fruticées à Genévrier commun

Eunis F3.16

Nous rencontrons cette formation sur les zones de lande du site, là où la densité de *Juniperus communis* est forte (landes de l'exutoire, parcelle 690).

31.8C Fourrés de Noisetiers

Eunis F3.17

Ce sont des formations composées par du taillis de Noisetier, sans véritable strate arborescente. Elles sont très ponctuelles sur le site (parcelles, 321 et 780). Le vieillissement de cet habitat peut le faire se rattacher au 41.H de Corine Biotopes (autres bois caducifoliés).

31.8D Broussailles forestières décidues

Eunis F3.13

Ces formations correspondent à la régénération spontanée d'anciennes coupes feuillues. Elles se rencontrent sur quelques parcelles du bassin versant (parcelles 599, 300) et sur l'emprise de la ligne haute-tension traversant la partie orientale du site (parcelles 732, 739, 741...).

35.11 Gazons à Nard raide

Eunis E1.71

Ils correspondent aux parties les plus caractéristiques des prairies de pente du bassin versant de la tourbière. Ce sont les pelouses et prairies méso-xérophiles non ou peu amendées se développant sur substrat granitique (classe des *Nardetea strictae*). Les espèces caractérisant ces prairies maigres sont *Nardus stricta*, *Festuca rubra* sl, *Veronica officinalis* et *Viola canina*. Nous les retrouvons à proximité des villages des Sauvagnac et de Marzet, ainsi que vers Lagorceix sur la pointe ouest de la réserve. Certains secteurs sont colonisés par les espèces pré-forestières telles que *Rubus* et *Pteridium aquilinum*.

35.13 Pelouses à Canche flexueuse

Eunis E1.73

Nous pouvons rencontrer des formations apparentées sur le Puy rond (parcelle 703) et sur la zone des Replats (parcelles 619 et 620).

37.241 Pâtures à grand jonc

Eunis E3.417

Certains secteurs de prairies humides sont dominés par *Juncus effusus* et seront rangés dans cet habitat.

37.31 Prairies à Molinie et communautés associées

Eunis E3.51

Ces formations se situent généralement en bas de versant ainsi qu'en fond de vallon. Les espèces des prairies humides atlantiques sont bien présentes, comme *Wahlenbergia hederacea* et *Carum verticillatum*. Certains secteurs plus évolués sont caractérisés par l'abondance de *Cirsium palustre* et de jeunes *Salix* et *Betula*.

37.32 Prairies à Jonc rude et pelouses humides à Nard

Eunis E3.52

Nous pouvons rencontrer ce genre de formation à proximité des faciès tourbeux, notamment dans les parcelles 689, 691 et 692. Ce sont des zones de transition entre lande sèche et végétation de tourbière, dont les espèces caractéristiques sont *Nardus stricta*, *Juncus squarrosus* et *Trichophorum cespitosum*.

38.11 Pâturages continus

Eunis E2.11

Ce sont les prairies et pâturages amendés dont la végétation est dominée par des espèces à valeur agronomique : *Lolium*, *Trifolium*, *Plantago*, *Festuca*... Nous les rencontrons sur certaines parcelles du bassin versant (parcelles 655, 289, 776, 1089...)

41.12 Hêtraies atlantiques

Eunis G1.62

Ces formations forestières sont bien représentées sur le périmètre de la réserve (une trentaine d'hectares). Ce sont des boisements âgés dominés par *Fagus sylvatica*, avec un sous-bois généralement riche en *Ilex aquifolium*.

41.52 Chênaies acidiphiles atlantiques à Hêtres

Eunis G1.82

Ce sont les formations forestières généralement plus jeunes que les hêtraies, caractérisées par *Quercus petraea* et *Fagus sylvatica*, avec en sous-bois *Frangula dodonei*, *Ilex aquifolium*, *Deschampsia flexuosa*. Localement se rencontre *Maianthemum bifolium* et plus régulièrement *Vaccinium myrtillus*.

41.9 Bois de Châtaigniers

Eunis G1.7D

Nous pouvons rencontrer sur le site des boisements de châtaigniers souvent traités en taillis, ainsi que d'anciens vergers de châtaigniers pour la production de fruits, qui ont évolué le plus souvent vers des formations forestières du type 41.52 ; certaines ayant été enrésinées (parcelles 297 et 298).

41.B1 Bois de Bouleaux de plaine et colline

Eunis G1.91

Ce sont des formations pionnières succédant à des landes ou prairies qui tendent elles-mêmes à évoluer vers des chênaies ou hêtraies. Nous les rencontrons de manière ponctuelle sur le site (parcelles 734, 721 et 663).

42.5 Forêts de Pins sylvestres

Eunis G3.4

Ce sont des formations pré-forestières dominées, sur le site, par *Pinus sylvestris*, mais où l'on peut rencontrer aussi *P. pinaster* et *P. nigra subsp. laricio* (>83.31). Elles correspondent à des phases de colonisation de landes sèches dont on retrouve les espèces caractéristiques : *Erica cinerea* et *Calluna vulgaris*, *Juniperus communis* et *Pteridium aquilinum*.

43 Forêts mixtes

Eunis G4

Elles correspondent sur le site à des formations forestières feuillues où un boisement résineux sous-couvert a été opéré. Elles sont ponctuelles sur la réserve, principalement sur le secteur des Côtes de la Ribière (parcelles 385 à 407).

44.92 Saussaies marécageuses

Eunis F9.22

Ces formations à *Salix* se trouvent très ponctuellement sur le site.

44.A1 Bois de Bouleaux à Sphaignes

Eunis G1.51

Très restreintes, ces formations se rencontrent sur les parcelles 727 et 650. La strate arborescente est dominée par *Betula spp.* et la végétation herbacée est riche en mousses du genre *Sphagnum* et *Polytrichum*.

51.1 Tourbières hautes à peu près naturelles

Eunis D1.11

Ce sont les zones de tourbières hautes actives et terminales que l'on rencontre dans le fond tourbeux. Elles sont étroitement imbriquées avec les autres formations tourbeuses (notamment 51.2 et 51.14) et sont caractérisées par la présence de buttes de sphaignes, d'*Erica tetralix*, *Eriophorum vaginatum* et de *Trichophorum cespitosum*. La Callune (*Calluna vulgaris*) est souvent bien représentée dans les zones de tourbière haute terminale.

51.14 Suintements et rigoles de tourbières

Eunis D1.113

Nous rangeons dans cet habitat des végétations qui font la particularité de la tourbière des Dauges : ce sont les zones d'écoulement des eaux qui cheminent entre les buttes de tourbière haute et qui sont caractérisées par la présence de *Narthecium ossifragum* et des espèces de bas-marais et tourbières actives.

51.2 Tourbières à Molinie bleue

Eunis D1.12

Cette formation se rencontre ponctuellement dans le fond tourbeux, sur des secteurs de lande tourbeuse où la Molinie est dominante.

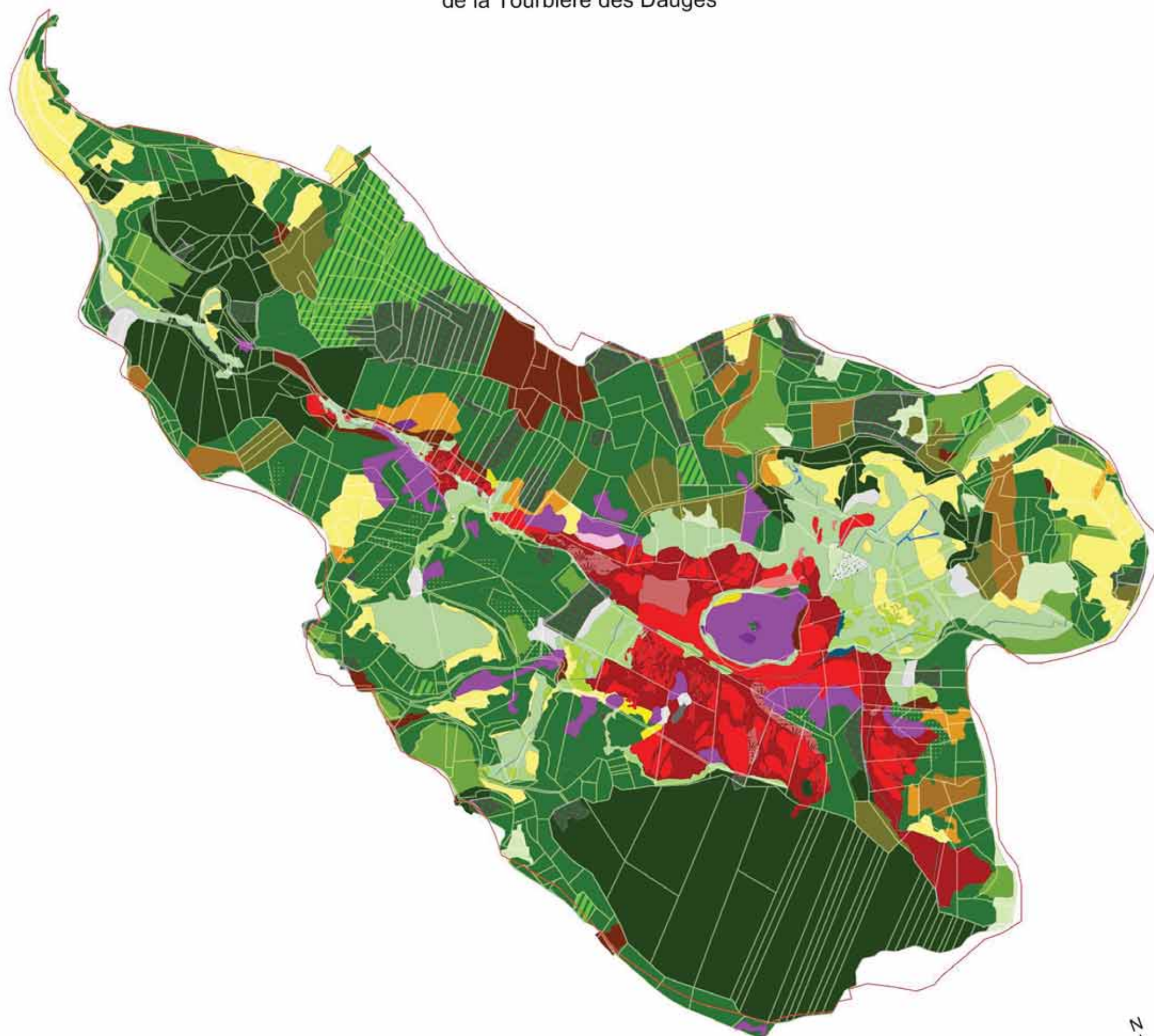
54.53 Tourbières tremblantes à *Carex rostrata*

Eunis D2.33

Ce sont des zones dominées par *Carex rostrata*, souvent accompagné de *Sphagnum* et *Polytrichum*. On les rencontre ponctuellement sur le site, mais une zone assez étendue se trouve au pied du Puy long (parcelles 695 et 697).

54.1	Sources	<i>Eunis D2.2C</i>
Il existe quelques zones de sources sur le site. Elles sont caractérisées par la présence de <i>Montia fontana</i> .		
54.42	Tourbières basses à <i>Carex nigra</i> , <i>C. canescens</i> et <i>C. echinata</i>	<i>Eunis D2.22</i>
Cet habitat est étroitement lié aux 51.14, 37.31 et 51.11. Ce sont des zones de bas-marais que l'on rencontre dans les prairies humides (37.31) correspondant souvent aux écoulements d'eau.		
54.46	Bas-marais à <i>Eriophorum angustifolium</i> (<i>E. polystachion</i>)	<i>Eunis D2.26</i>
Ponctuel sur le site, cet habitat est imbriqué dans les autres formations tourbeuses (51.11, 51.14).		
53.5	Jonchaies hautes	<i>Eunis D5.3</i>
On retrouve ce genre de formation ponctuellement à proximité du ruisseau des Dauges, dans la parcelle 795. L'espèce dominante est <i>Juncus effusus</i> dans une zone de bas marais acide à sphaignes et carex.		
54.6	Communautés à <i>Rhynchospora alba</i>	<i>Eunis D2.3H</i>
L'existence des formations à Rhynchospora du site n'est pas due à des perturbations naturelles mais plutôt anthropiques : elles se développent souvent suite à des travaux de fauche ou de gyrobroyage des landes tourbeuses. Nous mentionnerons cependant la présence de la station à <i>Lycopodiella</i> qui est connue depuis le début des années 80 et où l'on rencontre un Rhynchosporion caractérisé par la présence simultanée de <i>R. alba</i> et <i>fusca</i> , de <i>Lycopodiella inundata</i> et de <i>Drosera intermedia</i> .		
62.42	Falaises continentales siliceuses nues	<i>Eunis H3.1 et H3.5</i>
Cet habitat correspond à certains rochers et dalles de granite, présentes surtout dans l'exutoire de la tourbière, sur lesquels se développent lichens et mousses.		
83.31	Plantation de conifères	<i>Eunis F3.Fcc</i>
Ce sont des boisements artificiels réalisés sur plusieurs parcelles du bassin versant. L'essence principalement utilisée est <i>Pseudotsuga menziesii</i> mais l'on retrouve aussi régulièrement <i>Picea spp.</i> , <i>Abies</i> et <i>Larix</i> . Pour l'anecdote, nous rencontrons <i>Chamaecyparis lawsoniana</i> et <i>Tsuga heterophylla</i> .		
84.5	Serres et constructions agricoles	<i>Eunis J2.4</i>
Il existe sur la réserve une bergerie, à proximité du village de Sauvagnac.		
85.3	Jardins	<i>Eunis I2.2</i>
Très limités, ce sont des jardins potagers pour la consommation familiale.		

Carte de végétation de la Réserve Naturelle de la Tourbière des Dauges



- 24.41 : Végétations des rivières oligotrophes acidiphiles
- 31.1 : Landes humides
- 31.2 : Landes sèches
- 31.86 : Landes à Fougères
- 31.88 : Fruticées à Genévrier commun
- 31.8D : Broussailles forestières décidues
- 31.83 : Fruticées des sols pauvres atlantiques
- 31.87 : Clairières forestières
- 31.8C : Fourrés de Noisetiers
- 35.11 : Gazons à Nard raide
- 35.13 : Pelouses à Canche flexueuse
- 37.31 : Prairies à Molinie et communautés associées
- 37.32 : Prairies à Jonc rude et pelouses humides à Nard
- 37.241 : Pâtures à grand jonc
- 38.11 : Pâturages continus
- 41.52 : Chênaies acidiphiles atlantiques à hêtres
- 41.12 : Hêtraies atlantiques
- 41.9 : Bois de Châtaigniers
- 41.B1 : Bois de Bouleaux de plaine et colline
- 42.5 : Forêts de Pins sylvestres
- 43 : Forêts mixtes
- 44.92 : Saussaies marécageuses
- 44.A1 : Bois de Bouleaux à Sphaignes
- 51.1 : Tourbières hautes à peu près naturelles
- 51.14 : Suintements et rigoles de tourbières
- 51.2 : Tourbières à Molinie
- 53.5 : Jonchaies hautes
- 54.46 : Bas-marais à Eriophorum polystachion
- 54.42 : Tourbières basses à Carex
- 54.53 : Tourbières tremblantes à Carex rostrata
- 62.42 : Falaises continentales siliceuses nues
- 83.31 : Plantations de conifères
- 84.5 : Serres et constructions agricoles
- Périmètre de la réserve

0 125 250 500 Mètres



A.II.4.2.2 VALEUR PATRIMONIALE

Habitats d'intérêt communautaire

La principale valeur patrimoniale des habitats présents sur le site est fondée sur leur statut européen (directive Habitats).

Y sont ajoutés :

- leur superficie sur le site,
- leur état de conservation dans la réserve et leur tendance hors de celle-ci (à l'échelle régionale). L'état de conservation est exprimé en pourcentage : il indique la part de surface de l'habitat jugé en bon état de conservation sur le total de la surface couverte par celui-ci.

Dénomination CORINE	Code Corine	Code N2000	Code Eunis	Surface (Ha)	Etat de conservation	Tendance hors rn
Landes humides septentrionales à <i>Erica tetralix</i>	31.11	4010	F4.1	0,2	50%	Baisse
Landes sèches européennes	31.2	4030	F4.2	9	75%	Baisse
Formations herbues à <i>Nardus</i>	35.1	6230	E1.71	15	25%	Baisse
Prairies à Molinie sur sol calcaire, tourbeux ou argilo-limoneux	37.31	6410	E3.51	15	50%	Baisse
Hêtraies atlantiques acidophiles à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois <i>Taxus</i>	41.12	9120	G1.82	42	100%	Baisse
Bois de bouleaux à sphaignes	44.A1	91D0	G1.51	0,3	100%	Hausse
Tourbières de transition et tremblants	54.5	7140	D2.33	1	50%	Baisse
Tourbières hautes actives	51.1	7110	D1.11	6,3	75%	Baisse
Suintements et rigoles de tourbières	51.14	7110	D1.113	12	25%	Baisse
Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle	51.2	7120	D1.12	1,5	-	Hausse
Dépressions sur substrat tourbeux du <i>Rhynchosporion</i>	54.6	7150	D2.3H	0-1	75%	Baisse
Rivières oligotrophes acides	24.41x24.12	3260	C3.41	0,5	75%	Stable

Tableau n°2 : Habitats d'intérêt communautaire

En gras figurent les habitats jugés prioritaires dans le cadre de la directive Habitats.

Commentaires :

- Nous pouvons considérer que les landes à fougères (31.86) qui n'apparaissent pas sur ce tableau correspondent à des landes sèches en mauvais état de conservation. Dans ce cas, L'état de conservation de cet habitat d'intérêt communautaire a été revu à la baisse.

- Des formations forestières n'étant pas forcément d'intérêt communautaire abritent d'anciens vergers de châtaigniers, comportant de vieux arbres creux fortement intéressants pour la faune (chauves-souris, insectes). Il convient de les mettre en avant pour l'évaluation patrimoniale en tant qu'habitats d'espèces patrimoniales (> ci dessous)

Habitats d'espèces patrimoniales

La seconde valeur des habitats est fondée sur le fait que certains milieux n'étant pas d'intérêt communautaire peuvent abriter des espèces de la faune et de la flore à forte valeur patrimoniale. Le tableau suivant en fait la synthèse.

Dénomination CORINE	Code Corine	Code Eunis	Surface (Ha)	Etat de conservation	Espèces patrimoniales
Végétations enracinées flottantes	22.43	C1.24	0-1	15%	Triton marbré
Prairies à Jonc rude et pelouses humides à Nard	37.32	E3.52	0,2	75%	Bryophytes
Chênaies acidiphiles atlantiques à Hêtres	41.52	G1.82	53	100%	Bryophytes, <i>P. connectilis</i>
Bois de Châtaigniers	41.9	G1.7D	6	25%	Chiroptères, Insectes
Saussaies marécageuses	44.92	F9.22	3,4	100%	Mésange boréale
Tourbières basses à <i>Carex nigra</i> , <i>C. canescens</i> et <i>C. echinata</i>	54.42	D2.22	0,2	50%	Crossope aquatique, insectes, bryophytes
Bas-marais à <i>Eriophorum polystachion</i>	54.46	D2.26	0,7	50%	Crossope aquatique, insectes, bryophytes
Falaises continentales siliceuses nues	62.42	H3.1 H3.5	0,06	50%	Bryophytes

Tableau n°3 : Habitats d'espèces patrimoniales

Sur les états de conservation et de référence des habitats

L'état de conservation est jugé en fonction d'un état de référence théorique : celui pour lequel l'habitat voit ses besoins satisfaits.

- L'état de référence des milieux ouverts : comme expliqué précédemment, les milieux ouverts du site nous ont été transmis comme tels par nos ancêtres et leurs pratiques pastorales. Le principal facteur pris en compte pour l'état de référence est l'entretien ou non du milieu (pâturage, fauche...)
- L'état de référence des milieux forestiers : dans notre cas l'état de référence est le degré d'évolution vers la forêt à caractère naturel.
- L'état de référence des végétations enracinées flottantes : les mares doivent être en eau afin d'offrir tout le potentiel d'accueil pour la faune et la flore aquatiques.
- L'état de référence des châtaigneraies : elles doivent accueillir des vieux arbres creux et avoir un sous bois dégagé.
- Les blocs : Les blocs rocheux ont un fort intérêt écologique lorsqu'ils sont dégagés et en milieu ouvert ou en lisière.

Les principaux facteurs pris en compte pour évaluer l'état de conservation des habitats sont :

- Pour les milieux ouverts : le principal aspect est le taux d'embroussaillage (arbustes, espèces à fort développement) du milieu et la hauteur de végétation. La richesse spécifique est aussi prise en compte, car elle est souvent dépendante des deux premiers facteurs cités.
- Pour les milieux forestiers : l'état de conservation est généralement bon car l'évolution naturelle est bénéfique à ces habitats, provoquant notamment l'augmentation de la part de bois mort et à cavité.
- Pour les mares : la plupart des mares du site se sont naturellement comblées du fait de l'absence d'entretien régulier. Leur état de conservation est donc défavorable.
- Pour les châtaigneraies : le principal facteur pris en compte est la fermeture du sous-bois, rendant moins attractifs les vieux arbres creux pour la faune cavicole.
- Pour les blocs : le principal facteur est le dégagement du bloc et sa colonisation par la végétation.

A.II.4.2.3 FACTEURS LIMITANT ET FONCTIONNALITE DES HABITATS

Les facteurs écologiques et humains

- L'évolution naturelle : les milieux ouverts tels que les habitats tourbeux et les landes sèches sont, dans la réserve, tributaires d'un entretien régulier par le pâturage et/ou la fauche. Certains habitats tels que les dépressions sur tourbe à nu sont fortement dépendants des actions de gestion entreprises car l'évolution naturelle fait que ces milieux sont rapidement colonisés par la végétation et tendent à disparaître.

- L'hydrométrie : l'intégrité de tous les milieux humides et de la masse de tourbe du site est étroitement dépendante de l'abondance de la ressource en eau. Il faut donc veiller dans la mesure de nos moyens au maintien de ce facteur (cf facteurs humains).

A.II.4.3 Les espèces animales et végétales

OISEAUX

Le plan de gestion 2002-2006 mentionnait 92 espèces d'oiseaux contactées sur le site. 6 d'entre elles avaient été mises en exergue pour leur caractère patrimonial. Il s'agit de l'Engoulevent d'Europe, de la Bécasse des bois, du Pic noir, du Bruant fou, du Pipit farlouse et de la Locustelle tachetée.

La période 2003 à 2007 a permis de récolter une masse importante d'observations sur les oiseaux, notamment grâce aux suivis temporels des oiseaux communs (STOC) mis en place à partir de 2003. Nous pouvons de ce fait ajouter une quinzaine d'espèces nouvelles observées sur le site. Le tableau réactualisé qui se trouve en annexe comporte à présent 109 espèces. Nous y avons précisé pour chaque espèce son statut sur la réserve :

- Accidentel : espèce observée à de très rares occasions, dont les contacts sont très rarement renouvelés ;
- Migrateur : espèce observée régulièrement lors des périodes de migration et/ou d'hivernage ; espèce observée en halte migratoire sur le site.
- Nicheur : espèce dont la reproduction a pu être mise en évidence sur le site ou à sa proximité immédiate.

- A déterminer : espèce observée en période de reproduction mais dont le caractère reproducteur sur le site ou à sa proximité n'a pas été prouvé.

La plupart des espèces recensées bénéficie d'un statut de protection au niveau national (88 sur 109). 14 font partie du gibier, 5 sont classées nuisibles. 2 sont sans statut (Moineau domestique et Chevalier Cul-blanc).

40 de ces espèces sont inscrites sur la liste des oiseaux rares et menacés en Limousin (SEPOL, 2000), 16 font partie de l'annexe I de la Directive Oiseaux.

67 espèces sont considérées nicheuses avérées sur le site.

Espèces nicheuses avérées ou probables menacées en Limousin :

Le tableau suivant présente les 23 espèces considérées « nicheuses » ou « à déterminer », concernées par la liste rouge régionale et la Directive Oiseaux :

Nom vernaculaire	Nom latin	DO	Fr	Ch	LR	Statut sur RN
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	X	X		Su	Nicheur
Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i> (Linnaeus, 1758)		X		Vu	A déterminer
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i> Linnaeus, 1758			X	Ra	Nicheur
Bec-croisé des sapins	<i>Loxia curvirostra</i> Linnaeus, 1758		X		Vu	A déterminer
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i> (Scopoli, 1769)		X		Su	Nicheur
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	X	X		De	Nicheur
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758		X		Su	A déterminer
Gobe-mouche gris	<i>Muscicapa striata</i> (Pallas, 1764)		X		Su	Nicheur
Grand Corbeau	<i>Corvus corax</i> Linnaeus, 1758		X		Vu	A déterminer
Grimpereau des bois	<i>Certhia familiaris</i> (Linnaeus, 1758)		X		Vu	A déterminer
Hirondelle de cheminée	<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758		X		Su	Nicheur
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbica</i> (Linnaeus, 1758)		X		De	Nicheur
Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i> (Boddaert, 1883)		X		Da	A déterminer
Mésange boréale	<i>Parus montanus</i> Baldenst., 1827		X		Vu	A déterminer
Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i> (Linnaeus, 1758)	X	X		De	A déterminer
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i> (Linnaeus, 1758)	X	X		Ra	Nicheur
Pic vert	<i>Picus viridis</i> Linnaeus, 1758		X		Su	Nicheur
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	X	X		Su	Nicheur
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i> (Linnaeus, 1758)		X		De	Nicheur
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i> (Linnaeus, 1758)		X		Su	Nicheur
Tarier pâle	<i>Saxicola torquata</i> (Linnaeus, 1766)		X		Su	Nicheur
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i> Linnaeus, 1758		X		Vu	A déterminer
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)			X	De	A déterminer

DO :Inscription à l'annexe I de la Directive Oiseaux

Fr :Espèce protégée en France

Ch :Espèce chassable (Nu : Nuisible)

LR :Liste Rouge Régionale des espèces nicheuses (SEPOL, 2000)

Ex : Disparue

Da : En danger

Vu : Vulnérable

Ra : Rare

De : En déclin, à surveiller prioritairement

Su : A surveiller

Tableau n°4 : oiseaux à statut nicheurs ou à déterminer

Il nous faut mentionner l'Aigle botté, le Bruant fou et le Pipit farlouse qui avaient été observés en période de nidification dans les précédents rapports mais dont la reproduction sur le site n'a pas été constatée sur la période 2003-2007 (cf espèces disparues).

Alouette lulu

Cet oiseau est observé toute l'année sur le site. Sa reproduction est constatée notamment sur les prairies à l'ouest du village de Sauvagnac, dans le périmètre de la Réserve. Nous estimerons le nombre de couples nicheurs dans une fourchette de 1-10 individus. Elle est contactée tous les ans sur trois points du suivi STOC EPS.

Autour des palombes

Les observations de cette espèce sont rares et sa reproduction sur le site n'a pas été prouvée. Les milieux propices à l'édification d'une aire et à la chasse sont par contre abondants dans le périmètre de la réserve. Au vu des rares observations, nous pouvons considérer les effectifs comme restreints (1-10 individus). Non observé lors des suivis STOC.

Bécasse des bois

Les soirées d'écoute organisées les dernières années ont démontré la présence de l'espèce en période de reproduction ; un à trois individus à la croule sont régulièrement vus traversant le fond tourbeux. La présence de boisements mixtes et de lisières boisées dans le fond tourbeux semble très propice à la nidification de l'espèce. Nous estimons la population du site à 1-10 individus.

Bec-croisé des sapins

Contacté toute l'année (mais pas dans les suivis STOC), il a été observé en période de nidification c'est à dire entre février et mai. Sa reproduction n'a pas été prouvée mais la présence de peuplements résineux favorables à l'espèce ainsi que ses régulières observations nous la font sérieusement soupçonner. Les effectifs observés en période de reproduction ne sont pas élevés mais son caractère grégaire nous le fait placer dans une fourchette de 10-100 individus.

Effraie des clochers

Cette chouette se reproduit à proximité du site, dans les villages de Sauvagnac et Marzet, profitant des prairies de la réserve pour chasser ses proies. Les effectifs sont compris dans une fourchette de 1-10 individus.

Engoulevent d'Europe

Cette espèce emblématique du site est contactée chaque année en période de reproduction. 2 oiseaux furent d'ailleurs bagués sur le Puy rond en juillet 2004. L'étude menée par la SEPOL en 2001 montrait qu'au moins 2 mâles chanteurs étaient présents sur le site. Un échantillonnage réalisé en 2007 autour du Puy rond a démontré la présence de 7 mâles chanteurs simultanés sur la zone centrale de la réserve (Puy rond et landes sèches alentour), ce qui fait placer la population dans une fourchette de 10-100 individus. La restauration des zones de lande sèche opérée depuis 2001 a vraisemblablement eu un effet bénéfique sur la population nicheuse.

Faucon crécerelle

Comme l'Effraie, le Crécerelle utilise les prairies du bassin versant de la réserve pour la chasse. Sa reproduction n'a par contre pas été constatée sur le site ou à proximité.

Gobemouche gris

Cette espèce discrète a été contactée récemment dans le cadre des suivis STOC : une femelle avec plaque incubatrice a été capturée en juin 2006 et un individu chanteur entendu à la même période. Nous estimons la population à moins de 10 individus.

Grand corbeau

Espèce récemment contactée sur le site, elle doit nicher à proximité (carrières à quelques km, gorges du Thaurion) et ne semble que de passage sur la réserve. Un couple a été observé à deux reprises se nourrissant sur la réserve en 2007.

Grimpereau des bois

Récemment mise en évidence sur la réserve (2006), cette espèce fort discrète peut s'y reproduire, notamment sur la zone où il a été découvert : le Bois du Rocher. Les contacts restent rares pour l'instant : 1 observation en 2006 et un chant entendu en 2007. Cet oiseau se trouve en limite de répartition dans les monts d'Ambazac. Son statut sur le site est à préciser.

Hirondelles

Nichant dans les villages mitoyens de la réserve, les hirondelles de cheminée et de fenêtre sont régulièrement observées sur le site, notamment dans le fond tourbeux, chassant les insectes. Les populations de ces espèces sont notamment tributaires de la présence de troupeaux en pâture ainsi que de la présence d'étables ouvertes. Les effectifs constatés sont relativement élevés, mais ne dépassant pas la centaine d'individus pour chacune des espèces.

Locustelle tachetée

Cet oiseau a été contacté à plusieurs reprises en période de nidification sans que soit formellement prouvée sa reproduction. Les contacts ont eu lieu dans les saulaies bordant le ruisseau des Duges ainsi que dans des zones de prairie humide dégradée et colonisée par les bourdaines. Il est certain que la remise en pâturage des parcelles ne lui a pas été favorable. Il reste cependant des milieux propices à proximité du ruisseau. Cette fauvette n'a pas été contactée depuis 2004.

Mésange boréale

Cette espèce fort discrète a été contactée à deux reprises en 2003 dont une en période de reproduction (juin). Il est possible qu'elle niche sur la réserve, mais il est sûr que les travaux de bûcheronnage et de réouverture du fond tourbeux ne lui ont pas été favorables. Il faut cependant souligner que les formations de boulaie humide qui ont été préservées sont propices à sa nidification. Son statut sur le site est à préciser.

Pic mar

La présence de ce pic a récemment été révélée (2005) et sa reproduction reste à prouver.

Pic noir

Emblématique du site, ce pic est régulièrement observé tout au long de l'année et plusieurs loges sont connues sur la réserve. Il trouve dans son périmètre le gîte et le couvert et semble dorénavant bien implanté sur les monts d'Ambazac.

Pic vert

Régulièrement entendu sur le site, il y trouve aussi le gîte et le couvert. Un individu a été capturé en 2003 lors des suivis STOC sur le Puy rond : les souches de pins sylvestre

regorgeaient de fourmis dont il est friand et cette espèce fréquentait du coup assidûment le bouton.

Pie-grièche écorcheur

D'observation récente sur le site, l'oiseau a niché en 2007 sur le Puy rond (un couple et deux jeunes volants). Un individu mâle avait été capturé en juillet 2006 sur ce même bouton. Le mâle observé en 2007 ne portait par contre pas de bague. La restauration des formations de lande sur cette parcelle et de maintien de l'ouverture du fond tourbeux a dû favoriser cette installation.

Pipit des arbres

Cette espèce est la plus facilement observable sur le site du fait des parades effectuées par les mâles ainsi que de l'abondance des couples nichant sur la réserve. La SEPOL estimait en 2001 à 14 le nombre de cantons sur la zone centrale du site (Puy rond, tourbière et landes sèches mitoyennes). Elle est régulièrement capturée et contactée lors des suivis STOC (cumul de 45 captures sur la période 2003-2007 et 112 contacts lors des points EPS). En prenant en compte les prairies et autres zones de cantonnement du site, on peut avancer le chiffre de 30 couples nicheurs sur la totalité de la réserve. Une femelle avec plaque incubatrice baguée en 2005 a été contrôlée en 2006, avec une plaque également, prouvant sa fidélité au site.

Rougequeue à front blanc

La reproduction sur le site de cette espèce a été mise en évidence par les points d'écoute et les séances de capture des suivis STOC. Il existe en effet des couples qui nichent au sein de la réserve naturelle et notamment un soupçonné sur le Puy rond. Il y a bien évidemment plusieurs couples nichant dans les villages mitoyens du site.

Tarier pâtre

Ce petit turridé est nicheur régulier sur la réserve. Nous le contactons chaque année notamment dans le cadre des suivis STOC. La SEPOL dénombrait en 2001 5 cantons sur la zone centrale. Des oiseaux cantonnés sont aussi régulièrement observés sur les prairies à l'ouest de Sauvagnac. La partie accueillant la plus forte concentration est le Puy rond : 40 captures sur la période 2003-2007 qui sont toutes localisées sur le bouton ou à sa proximité immédiate, corroborent avec les observations de la SEPOL (SEPOL, 2001). Les résultats des suivis STOC EPS menés par la SEPOL depuis 2001 sur toute la région montrent la régression de cette espèce (SEPOL, 2007).

Torcol fourmilier

Le Torcol a été découvert sur la réserve en 2007 avec plusieurs mâles chanteurs entendus en pleine période de nidification, ce qui pourrait nous le faire considérer comme nicheur. Un individu a notamment été contacté lors des suivis STOC EPS de 2007.

Tourterelle des bois

Cette espèce est régulièrement contactée lors des suivis STOC EPS depuis 2003. Un à deux individus chanteurs sont entendus sur le site.

Espèce nicheuse de la Directive Oiseaux non menacée en Limousin

Bondrée apivore

C'est un rapace bien représenté en Limousin et qui niche sur le site. Il y est régulièrement observé en chasse.. Cette espèce trouve sur le périmètre de la réserve le gîte et le couvert.

Espèces patrimoniales en halte ou en hivernage

Outre l'intérêt que présente la réserve naturelle pour les oiseaux nicheurs, on peut lui adjoindre un intérêt comme lieu de halte migratoire et d'hivernage de certaines espèces. C'est le cas notamment pour les grives litorne et mauvis, les bécassines des marais et sourde, les bruants fou et des roseaux, le Pipit farlouse et le Merle à plastron.

MAMMIFERES

La liste des mammifères recensés sur le site s'est étoffée : 38 espèces sont actuellement mentionnées sur la réserve naturelle. Il faut préciser en outre que le rat musqué (*Ondatra zibethicus*) n'a plus été contacté depuis 1994. Pour le reste des taxons, les suivis et inventaires réalisés entre 2002 et 2007 montrent qu'ils sont toujours présents. Les nouvelles espèces sont le Muscardin et le Ragondin.

15 espèces sont protégées au niveau national, 13 sont inscrites à l'annexe IV de la directive habitats dont cinq inscrites à l'annexe II. Ce sont pour la grande majorité des chiroptères qui sont concernés par ces statuts.

En outre 20 espèces sont sur la liste rouge nationale (statuts vulnérable et en danger) et 8 sont considérées comme rares en Limousin.

Le tableau suivant regroupe les espèces concernées par ses différents statuts

Nom vernaculaire	Nom latin	Fr	AnII	AnIV	LR	Lim
Barbastelle	<i>Barbastella barbastellus</i> (Schreber, 1774)	X	X	X	V	X
Belette	<i>Mustela nivalis</i> Linnaeus, 1766				S	
Campagnol amphibie	<i>Arvicola sapidus</i> Miller, 1908				I	
Crossope aquatique	<i>Neomys fodiens</i> (Pennant, 1771)	X			I	X
Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i> Linnaeus, 1758	X			S	
Grand Murin	<i>Myotis myotis</i> (Borkhausen, 1797)	X	X	X	V	
Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (Schreber, 1774)	X	X	X	V	X
Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i> (Linnaeus, 1758)	X				
Hermine	<i>Mustela erminea</i> Linnaeus, 1758				S	
Lièvre d'Europe	<i>Lepus europaeus</i> Pallas, 1778				I	
Loutre	<i>Lutra lutra</i> (Linnaeus, 1758)	X	X	X	E	X
Martre	<i>Martes martes</i> (Linnaeus, 1758)				S	
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i> (Kuhl, 1819)	X		X	S	X
Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteini</i> (Kuhl, 1818)	X	X	X	V	X
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i> (Kuhl, 1819)	X		X	S	
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i> (Kuhl, 1818)	X		X	S	
Muscardin	<i>Muscardinus avellanarius</i> (Linnaeus, 1758)			X	Nt	X
Oreillard	<i>Plecotus sp.</i>	X		X	S	
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i> Fischer, 1829	X		X	S	X
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)	X		X	S	
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i> (Kuhl, 1819)	X		X	S	
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i> (Schreber, 1774)	X		X	S	

Fr :Espèce protégée en France

An II :Annexe II de la Directive Habitats

An IV :Annexe IV de la Directive Habitats

LR :Liste Rouge (Livre rouge, Nathan, 1994)

I : statut indéterminé

E : espèce en danger

V : espèce vulnérable

R : espèce rare

S : espèce à surveiller

Nt : quasi-menacé

Lim :Espèce considérée comme rare en Limousin

(COLLECTIF, 2000)

Tableau n°5 : Mammifères à statuts

De cette liste nous pouvons mettre en avant les espèces d'intérêt européen inscrites à l'annexe II de la Directive Habitats :

- La Barbastelle
- Le Grand Murin
- Le Grand Rhinolophe
- La Loutre
- Le Murin de Bechstein

Le Grand Rhinolophe et le Grand Murin ont été observés à proximité immédiate du site dans les caves du parking aménagé par le Conseil Général. On peut juger probable le fait que la réserve fasse partie de leur territoire de chasse printanier et estival.

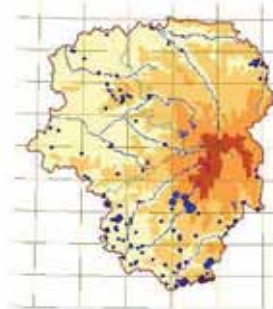
Les quatre chiroptères concernés sont des espèces forestières et une gestion écologique des peuplements ligneux leur sera favorable. Outre le Grand Rhinolophe, les autres espèces semblent apprécier les formations forestières âgées, avec des trouées et des zones de chablis. Les formations de vieilles hêtraies à houx leur sont donc particulièrement propices. Les rares contacts au détecteur et les comptages en hibernation nous laissent penser que les effectifs sont faibles.



Murin de Bechstein



Grand Murin



Grand Rhinolophe



Barbastelle

Loutre d'Europe

La Loutre est le mustélide emblématique des tourbières et rivières limousines. Sa présence sur le site est révélée par les épreintes (crottes laissées par l'animal) au bord du ruisseau des Dagues et sur les ponts qui l'enjambent. Les suivis montrent cependant que le marquage n'est ni dense ni régulier. Les milieux qu'elle fréquente sont le ruisseau principal et ses abords immédiats. La présence de reproduction sur le site n'a pas été prouvée sur la période 2002-2007. Nous estimons les effectifs à 1-10 individus.



Outre ces espèces à fort enjeu, nous mettrons l'accent sur les taxons dont la prise en compte est importante pour la région (COLLECTIF, 2000) et le territoire français (protection réglementaire) : protégées en France, elles sont considérées comme rares en Limousin. Il s'agit :

- du Crossope aquatique
- du Murin à moustaches
- du Muscardin
- de l'Oreillard gris

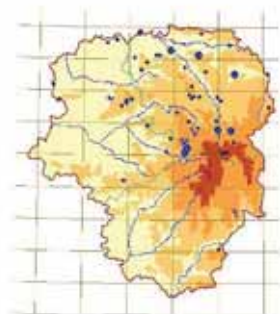
Crossope aquatique



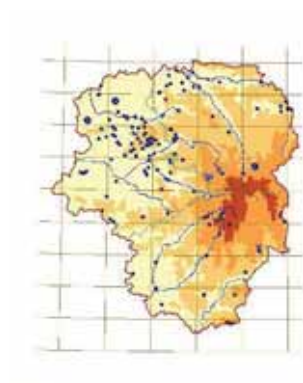
Cette musaraigne a été contactée à trois reprises : 1996, 2004 et 2007. Elle fréquente le ruisseau des Dagues ainsi que certaines rigoles des prairies du bassin versant. Le Crossope aquatique est peu abondant en France et souffre de la destruction des zones humides. On le rencontre encore sur une bonne partie du Limousin, notamment sur les hauteurs de la Montagne limousine où les tourbières sont abondantes. La territorialité de cette espèce (COLLECTIF, 2000) et les rares contacts nous font estimer pour l'instant la population à moins de 10 individus.

Muscardin

Le Muscardin se trouve en limite de répartition en Limousin. Il est bien présent en Creuse et dans la partie orientale de la Haute-Vienne, mais rarement contacté ailleurs (COLLECTIF, 2000). Nous avons découvert en 2006 et 2007 des nids d'hiver occupés lors de travaux de débroussaillage. Les milieux environnant sont des landes enfougérées et des prairies bordées de forêts, du côté de Marzet.



Murin à moustaches et Oreillard gris



Ce sont des chiroptères dont l'abondance en Limousin est faible. Ces deux espèces sont régulièrement contactées en hibernation dans les caves de Sauvagnac. Nous n'avons par contre pas prouvé la reproduction de ces espèces sur le site. Les effectifs observés sont toujours faibles (1-10 individus).



Enfin il faut souligner l'importance de la prise en compte d'une dernière espèce actuellement sans statut mais en forte régression sur le territoire national : le Campagnol amphibie. Il est fort bien représenté sur le site car il y trouve des milieux propices comme les prairies humides avec rigoles, les landes tourbeuses et les abords du ruisseau des Dagues (fourchette de 10-100 individus). Des coulées et crottes sont régulièrement observées sur le fond tourbeux. Le Campagnol amphibie ne semble pas en danger en Limousin (COLLECTIF, 2000), ce qui n'est pas le cas dans beaucoup d'autres régions de France.

REPTILES

9 reptiles sont maintenant connus sur le site. 2 espèces nouvelles ont été observées sur la période 2002-2007 : la Couleuvre verte et jaune et le Lézard des souches. L'observation ancienne de Vipère péliade ne figure plus sur la liste. Elle est mentionnée dans les espèces disparues.

Toutes ces espèces sont protégées en France (l'Aspic ne l'étant que partiellement) et cinq d'entre elles sont inscrites à l'annexe IV de la Directive Habitats. Une est considérée comme rare en Limousin et presque toutes sont notées comme « à surveiller » sur la liste rouge nationale (excepté le Lézard des souches et la Vipère aspic). L'espèce la plus emblématique et abondante de la réserve est le Lézard vivipare. La Couleuvre à collier est aussi un des reptiles les plus abondants de la réserve naturelle.

Le tableau suivant liste les espèces protégées en France et inscrites à l'annexe IV de la Directive Habitats :

Nom vernaculaire	Nom latin	DH	Fr	LR	Lim
Coronelle lisse	<i>Coronella austriaca</i> Laurenti, 1768	IV	X	S	
Couleuvre verte et jaune	<i>Coluber viridiflavus</i> Lacepède, 1789	IV	X	S	
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i> (Laurenti, 1768)	IV	X	S	
Lézard des souches	<i>Lacerta agilis</i> Linnaeus 1758	IV	X	I	X
Lézard vert	<i>Lacerta bilineata</i> (Laurenti, 1768)	IV	X	S	

DH : II : Annexe II de la Directive Habitats

IV : Annexe IV de la Directive Habitats

Fr : Espèce protégée en France

LR : Liste Rouge Nationale

I : espèce au statut indéterminé

V : espèce vulnérable

S : espèce à surveiller

Lim : Espèce jugée rare en Limousin (COLLECTIF, 2000)

Tableau n°6 : Reptiles à statuts

Lézard des souches

C'est l'espèce à fort enjeu sur le site : peu commune en limousin, elle est en limite de répartition et fait partie des espèces protégées de France et d'Europe. Elle est de plus peu abondante sur le site et ses milieux de reproduction sont restreints. L'unique observation (2006) de l'espèce concerne une femelle située dans la pente bordant le chemin, parcelle 705. Son statut sur le site est à préciser.



Coronelle lisse

Cette espèce est régulièrement contactée sur le Puy rond où trois individus peuvent être observés ensemble. Une mue a été trouvée sur la parcelle 705 en bordure du chemin. L'abondance du Lézard vivipare, une de ses proies principales, nous laisse penser qu'une bonne population de coronelles est présente sur le site (fourchette de 10-100 individus).



Les Lézards vert et des murailles ainsi que la Couleuvre verte et jaune sont contactés plutôt sur les limites de la réserve naturelle ; ils fréquentent les zones ensoleillées bordant les chemins à proximité de Sauvagnac et de Marzet.

AMPHIBIENS

9 taxons sont recensés sur la réserve. Le Sonneur (*Bombina variegata*) sera considéré comme disparu ; l'unique observation de l'espèce en 1994 a été confirmée par son observateur (E.

BRUGEL) à notre demande. Il n'y a cependant aucune observation postérieure malgré des recherches poussées.

Les espèces les plus abondantes du site sont la Grenouille rousse, la Salamandre tachetée et le Triton palmé. La première se trouve en masse dans le fond tourbeux où elle vient se reproduire. Elle utilise aussi pour la reproduction les mares encore en eau du bassin versant. La deuxième se trouve dans le bassin versant boisé où elle pond ses larves dans les mares et flaques d'eau ; on rencontre aussi ses larves dans les rigoles des prairies tourbeuses du site. Le troisième fréquente les mares et gouilles de la réserve.

7 espèces sont protégées au niveau national, dont 4 sont inscrites à l'annexe IV de la Directive Habitats. Le Sonneur est inscrit à l'annexe II de cette directive européenne.

2 espèces sont considérées comme vulnérables sur la liste rouge nationale : il s'agit du Sonneur à ventre jaune et du Triton marbré (*Triturus marmoratus*).

Le tableau suivant dresse la liste des espèces à statut. En grisé figurent les espèces dont la reproduction a été prouvée sur le site.

Nom vernaculaire	Nom latin	DH	Fr	LR	Lim
Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)	IV	X	I	
Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i> (Linnaeus, 1758)		X	S	
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i> Bonaparte, 1840	IV	X	S	
Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)		X	S	
Sonneur à ventre jaune	<i>Bombina variegata</i> (Linnaeus, 1758)	II,IV	X	V	X
Triton marbré	<i>Triturus marmoratus</i> (Latreille, 1800)	IV	X	V	
Triton palmé	<i>Triturus helveticus</i> (Razoumowsky, 1789)		X	S	

DH : II : Annexe II de la Directive Habitats

IV : Annexe IV de la Directive Habitats

V : Annexe V de la Directive Habitats

Fr : Espèce protégée en France

LR : Liste Rouge Nationale

I : espèce au statut indéterminé

V : espèce vulnérable

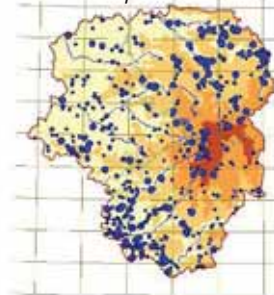
S : espèce à surveiller

Lim : Espèce jugée rare en Limousin (COLLECTIF, 2000)

Tableau n°7 : Amphibiens à statuts

Alyte accoucheur

Ce petit crapaud très discret n'a été contacté que par le chant depuis 2002. Aucune preuve de reproduction n'a été constatée mais les milieux propices sont abondants sur la réserve et la réouverture du fond tourbeux est favorable à sa conservation (DOHOGNE, 2001). Les effectifs semblent faibles (1-10 individus)

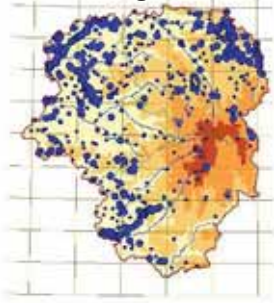


Crapaud commun

La plupart des observations concernent des individus en phase terrestre en période d'hibernation. Il semble que le site soit utilisé par cette espèce pour l'estivation et l'hibernation (DOHOGNE, 2001), mais le chant d'un individu au printemps 2007 dans le lit

majeur du ruisseau des Dagues nous fait soupçonner sa reproduction dans ce secteur de la réserve. Les effectifs sont faibles (1-10 individus).

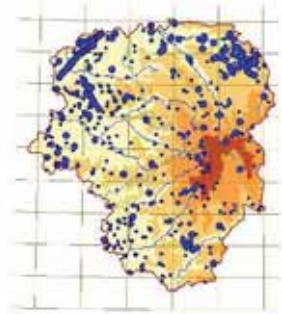
Grenouille agile



La présence de cette espèce a été confirmée sur la période 2002-2007 (DOHOGNE, 2001). Des individus adultes ont été capturés chaque année et des pontes ont été observées en 2007. Cette espèce est beaucoup moins abondante que la grenouille rousse (fourchette de 10-100 individus).

Triton marbré

Il fréquente les mares ainsi que les quelques grands trous d'eau au sein du fond tourbeux. Les populations de cette espèce sont fortement dépendantes de la présence des mares propices à sa reproduction. Une attention particulière doit être apportée à ces micro-milieus qui par ailleurs accueillent la quasi totalité des autres espèces patrimoniales présentes. Nous rangerons les effectifs dans une fourchette de 10-100 individus. La restauration de mares opérée depuis 10 ans a vraisemblablement eu un effet positif sur les populations de l'espèce.



INSECTES

Les insectes sont un groupe faunistique encore mal connu, mais dont certains ordres ont fait l'objet d'études plus approfondies et dont on connaît mieux la répartition et l'écologie. Certaines espèces sont légalement protégées et sont concernées par la Directive Habitats (Annexe II et IV).

Pour le Limousin, certains ordres ont fait l'objet de publications concernant leur répartition sur la région. C'est le cas des Lépidoptères Rhopalocères, des Odonates, des Orthoptères, des Mécoptères, des Neuroptères et certaines familles de Coléoptères (Geotrupidae, Carabidae, Cerambycidae, Cetonidae, Lucanidae...). Enfin, de récentes listes rouges ont été élaborées par la Société Entomologique du Limousin (DELMAS & al., 2000) et la Société Limousine d'Odonatologie (COLLECTIF, 2006). Ces listes ont été validées par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) en 2005 et concernent les libellules, papillons de jour et orthoptères menacés du Limousin.

Le tableau suivant récapitule les espèces d'insectes connues sur le site et concernées par une protection et/ou une liste rouge. Les espèces dont la reproduction a été prouvée sur le site figurent en grisé. En gras figurent les espèces protégées.



Acanthoderes clavipes



Coenagrion mercuriale



Euphydryas aurinia



Somatochlora arctica



Lucanus cervus

	Nom scientifique	Nom commun	LRR	PN	An II	An IV
Orthoptères	<i>Chorthippus binotatus</i> (Charpentier, 1825)	Criquet des ajoncs	Ex			
	<i>Chorthippus montanus</i> (Charpentier, 1825)	Criquet palustre	Su			
	<i>Metrioptera brachyptera</i> (Linné, 1761)	Decticelle des bruyères	Su			
	<i>Phaneroptera falcata</i> (Poda, 1761)	Phanéroptère commun	Su			
	<i>Pteronemobius heydeni</i> (Fischer, 1853)	Grillon des marais	Su			
Odonates	<i>Aeshna affinis</i> Vander Linden, 1820	Aeschne affine	En			
	<i>Aeshna grandis</i> (Linné, 1758)	Grande Aeschne	Nt			
	<i>Calopteryx xanthostoma</i> (Charpentier, 1825)	Caloptéryx ouest-méditerranéen	Nt			
	<i>Coenagrion mercuriale</i> (Charpentier, 1840)	Agrion de Mercure	Vu	X	X	
	<i>Coenagrion scitulum</i> (Rambur, 1842)	Agrion mignon	Vu			
	<i>Epithea bimaculata</i> (Charpentier, 1825)	Cordulie à deux tâches	Cr			
	<i>Gomphus simillimus</i> Sélys, 1840	Gomphe semblable	Cr			
	<i>Lestes barbarus</i> (Fabricius, 1798)	Leste sauvage	En			
	<i>Lestes dryas</i> Kirby, 1890	Leste dryade	Vu			
	<i>Somatochlora arctica</i> (Zetterstedt, 1840)	Cordulie arctique	En			
	<i>Somatochlora flavomaculata</i> (Vander Linden, 1825)	Cordulie à tâches jaunes	En			
	<i>Sympetrum danae</i> (Sulzer, 1776)	Sympetrum noir	Vu			
	<i>Sympetrum meridionale</i> (Sélys, 1841)	Sympetrum méridional	En			
	<i>Sympetrum vulgatum</i> (Linné, 1758)	Sympetrum commun	Vu			
Papillons	<i>Carterocephalus palaemon</i> Pallas, 1771	Hespérie du Brome	Ra			
	<i>Colias hyale</i> (Linnaeus, 1758)	Souffré	Ra			
	<i>Cupido minimus</i> Fuessly, 1775	Argus frêle	Ra			
	<i>Euphydryas aurinia</i> Rottemburg, 1775	Damier de la Succise		X	X	
	<i>Maculinea arion</i> Linnaeus, 1758	Azuré du Serpolet	Vu	X		X
	<i>Plebejus argus</i> Linnaeus, 1758	Azuré de l'Ajonc	Ra			
	<i>Pseudophilotes baton</i> Bergsträsser, 1779	Azuré du Thym	Ra			
	<i>Thersamolycaena alciphron</i> Rottemburg, 1775	Cuivré flamboyant	Ra			
Coléoptères	<i>Lucanus cervus</i> (Linnaeus, 1758)	Lucane cerf-volant		X	X	

LRR : Liste Rouge Régionale (DELMAS & al, 2000)

Ex : Extinction proche

Su : A surveiller

Ra : rare

Vu : Vulnérable

Liste Rouge Régionale (COLLECTIF, 2006)

CR : En danger critique d'extinction

EN : En danger

NT : Quasi menacé

VU : Vulnérable

PN : Espèce protégée en France

AnII : inscrite à l'Annexe II de la Directive Habitats

AnIV : inscrite à l'Annexe IV de la Directive Habitats

Tableau n°8 : Insectes à statuts

Orthoptères

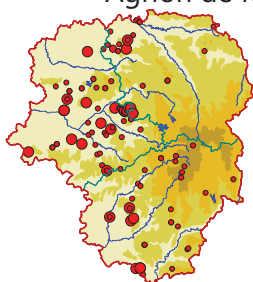
C'est un groupe qui a été peu étudié sur la période 2002-2007 et en conséquence nous ne disposons que de peu d'informations. Nous pouvons cependant avancer l'hypothèse que les travaux de gestion et de restauration menés en faveur des landes sèches et tourbeuses ont eu un effet bénéfique sur les trois espèces patrimoniales mises en avant dans le précédent plan de gestion : Criquet des ajoncs, Criquet palustre et Decticelle des bruyères. Le Grillon des marais est très abondant dans les prairies humides du bassin versant, notamment dans

les zones de bas-marais. Le Phanéroptère commun n'a été observé qu'une fois (BONNET & PETIT, 1998) et sa présence est à préciser par la suite, tout comme le reste des espèces. Il faut donc prévoir la réalisation de suivis et d'inventaires complémentaires. Il sera intéressant de prendre le modèle de l'étude réalisée (BONNET & PETIT, 1998).

Odonates

Les Libellules sont un groupe faunistique bien connu de la réserve. Une étude menée en 2003 (GUERBAA & OLIVE, 2004) et les différents inventaires et observations réalisées ont permis d'avoir un état des lieux corrects. Parmi les espèces à statut mentionnées dans le tableau ci-dessus, nous mettrons en avant les plus caractéristiques et emblématiques du site.

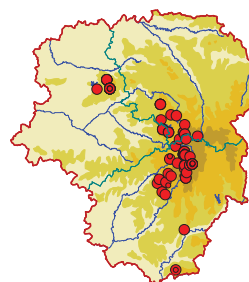
- Agrion de Mercure



Observée furtivement entre 2000 et 2006, une population avec reproduction a été découverte en 2007. Cette espèce fréquente les rigoles de drainage dans les prairies humides et la tourbière. C'est une petite dizaine d'individus qui a été contactée cette année là, avec des pontes constatées dans la végétation baignant dans les rigoles. La restauration de ces « rigaillous » effectuée en 2006 a été bénéfique à l'espèce.

- Cordulie arctique

C'est sans aucun doute l'espèce emblématique du site. Elle fréquente les tourbières limousines et c'est la découverte de la population des Duges en 1982 (DOMMANGET, 1984) qui a révélé la présence de l'espèce dans la région Limousin. Elle a ensuite été régulièrement trouvée sur les tourbières du plateau de Millevaches, la station des Duges restant isolée et en limite ouest de son aire de répartition (COLLECTIF, 2003).

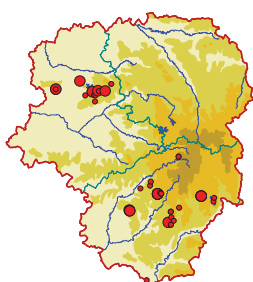


En 2001 était découverte une population à la tourbière de Chante-Rivière (Bersac-sur-Rivalier) et en 2007 ont été mis en évidence d'autres sites tourbeux accueillant l'espèce dans les monts d'Ambazac (HENNEQUIN & OLIVE, 2007).

Il semble selon sa carte de répartition régionale qu'il existe une méta-population des monts d'Ambazac, isolée de celle présente sur le plateau de Millevaches. Une étude précise de cette hypothèse serait souhaitable.

Les milieux propices au développement larvaire sont nombreux sur la réserve et l'espèce ne semble plus en danger concernant la disparition de ses habitats. Les relevés d'exuvies effectués depuis 2003 totalisent entre 50 et 100 dépouilles chaque année.

- Cordulie à taches jaunes



Soupçonnée en 2003, sa présence et sa reproduction ont été prouvées en 2005 par la découverte d'exuvies. Cette espèce se développe dans les rigoles et les zones de cariçaie et jonçaie inondées à sphaignes que l'on trouve ponctuellement sur le site. Cette espèce est moins abondante que la précédente mais elle est régulièrement contactée

chaque année depuis sa découverte. Nous n'avons jusqu'alors pas observé plus de 10 individus en période favorable sur le site.

Papillons

Les rhopalocères font l'objet d'un suivi des populations depuis 1994 (DELMAS & SIBERT, 1996 ; DELMAS & al., 2001).

De la liste dressée dans le tableau précédent, nous pouvons mettre en avant les espèces les plus emblématiques : l'Hespérie du Brome et le Damier de la Succise. L'Azuré du Serpolet n'a pas été revu depuis 1983 malgré des recherches fréquentes, nous le considérerons comme disparu. Les cinq autres espèces citées dans le tableau précédent n'ont pas été revues depuis les premiers inventaires datant 1983-1988. Elles seront aussi considérées comme disparues.

- Hespérie du Brome

Cette espèce localisée en Limousin est considérée comme rare pour la région. Elle est régulièrement observée mais manque certaines années et les effectifs restent faibles : pas plus de 10 individus observés par séance de suivi. La situation de cette espèce est identique en 2001 et 2007. La chenille se développe sur la Molinie, les adultes apprécient les moliniaies notamment en lisière forestière. Une étude des populations serait souhaitable pour mieux cerner le statut de cette Hespérie sur le site.

- Damier de la Succise

La reproduction de cette espèce a été constatée à partir de 2002. Elle pond sur les succises notamment sur les stations des parcelles bordant la tourbière : des nids de chenilles ont été observés sur les parcelles 717 et 727 notamment. Ce sont une douzaine d'individus qui ont pu être contactés au maximum lors du suivi rhopalocères. Nous avons pu observer en 2003-2004 une petite dizaine de nids, 4 en 2005, 1 en 2006 et aucun en 2007. La situation est préoccupante : cette espèce semble souffrir du pâturage bovin sur le site : beaucoup de stations de Succise sont trop pâturées et les pieds sont nains et peu propices à la ponte des femelles. Il existe cependant des zones non pâturées riches en Succise où aucun nid n'a été observé.

Des exclos temporaires seront expérimentés afin d'évaluer leur impact sur la ponte du papillon et le développement des chenilles.

Coléoptères

Une seule espèce de coléoptère à statut est connue sur la réserve.

- Lucane Cerf-volant

Espèce particulièrement commune en Limousin (CHABROL & al., 1998), elle trouve en abondance sur le périmètre de la réserve les souches et arbres creux dont les larves ont besoin pour se développer. Une étude récente (CHABROL & AULLEN, 2006) a montré la remarquable densité d'arbres à cavité présents dans le bassin versant de la réserve.

Dix espèces figurent dans la liste des coléoptères saproxyliques à forte valeur patrimoniale (BRUSTEL, 2001). Parmi celles-ci :

- <i>Cerambycidae</i> (Capricornes) :	<i>Acanthoderes clavipes</i> <i>Anoplodera sexguttata</i> <i>Morimus asper</i> <i>Prionus coriarus</i> . <i>Rhagium mordax</i> <i>Gnorimus variabilis</i>
- <i>Cetoniidae</i> (Cétoines) :	
- <i>Elateridae</i> (Taupins) :	<i>Stenagostus rhombeus</i>
- <i>Lucanidae</i> (Lucanes) :	<i>Lucanus cervus</i> <i>Platycerus caraboides</i> <i>Sinodendron cylindricum</i>

Les populations de la cétoine cavicole *Gnorimus variabilis* L. sont en bon état de conservation comme en témoignent les travaux récents sur le recensement des arbres à cavités de la réserve (CHABROL & AULLEN, 2006).

Enfin nous mettrons l'accent sur certaines espèces de groupes moins connus qui avaient été soulignées par les spécialistes dans le précédent plan de gestion (DUREPAIRE, 2004), de part leur rareté et leur écologie :

Araignées : *Ceratinella wideri*

Coléoptères : *Orobitis cyanea*, *Acalles ptinoides*, *Parabemus fossor*

Hétéroptères : *Cryptostemma pusillum*

Hétérocères : 15 espèces sur les 250 recensées présentent un intérêt mais les informations sur leur écologie et leur répartition demeurent peu nombreuses (SIBERT & al., 1998).

La plupart de ces espèces n'a malheureusement fait l'objet que de rares, voire d'une unique observation (> espèces disparues/non revues).

Flore

La flore étant un des éléments majeurs pris en compte pour le suivi écologique du site, les connaissances sur ce règne ont particulièrement progressé depuis 5 ans.

De nouvelles espèces patrimoniales ont été découvertes et nous en dressons ci après la liste.

La plupart sont des espèces de milieux tourbeux, ainsi qu'en limite d'aire de répartition.

PLANTES VASCULAIRES

Parmi les 296 espèces mentionnées sur la réserve naturelle de la tourbière des Dauges, 9 taxons sont concernés par des statuts réglementaires (protection) ou de menace (livre rouge) et 10 présentent un intérêt régional de part leur répartition. Les espèces inféodées à la tourbière et sa proximité immédiate sont figurées en grisé. Les cartes n°xx localisent les stations connues de ces espèces. Plusieurs de ces taxons ont été découverts récemment dans la réserve (CHABROL & al., 2007), ils font l'objet d'un commentaire dans les paragraphes qui suivent.

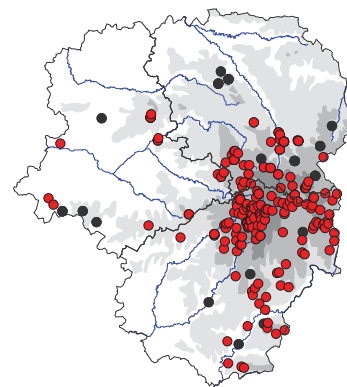
Nom latin	Nom français	Protection	Livre Rouge	Intérêt local
<i>Arnica montana</i> L.	Arnica des montagnes			Limite d'aire
<i>Dianthus sylvaticus</i> Hoppe ex Willd.	Œillet des bois			Limite d'aire
<i>Doronicum austriacum</i> Jacq.	Doronic d'autriche			Limite d'aire
<i>Drosera intermedia</i> Hayne	Rosolis intermédiaire	Nationale	A surveiller	
<i>Drosera rotundifolia</i> L.	Rosolis à feuilles rondes	Nationale	A surveiller	
<i>Dryopteris x deweveri</i> (Jan.) Jan. & W. in Heukels & W.	Dryoptéris de Dewever	Régionale		
<i>Eriophorum vaginatum</i> L.	Linaigrette engainée			Limite d'aire
<i>Juncus squarrosus</i> L.	Jonc squarreux			Limite d'aire
<i>Lycopodiella inundata</i> L. Holub	Lycopode inondé	Nationale	Prioritaire	
<i>Lycopodium clavatum</i> L.	Lycopode en massue	Régionale		
<i>Lysimachia nemorum</i> L.	Lysimaque des bois			Limite d'aire
<i>Maianthemum bifolium</i> (L.) F.W. Schmidt	Maïanthème à deux feuilles			Limite d'aire
<i>Oreopteris limbosperma</i> (Bellardi ex All.)	Fougère des montagnes	Départementale		
<i>Parnassia palustris</i> L.	Parnassie des marais			Localisée
<i>Phegopteris connectilis</i> (Michaux) Watt	Phégoptéris vulgaire	Départementale		
<i>Rhinanthus alectorolophus</i> (Scop.) Pollich	Rhinanthe crête de coq			Limite d'aire
<i>Rhynchospora alba</i> (L.) Vahl	Rhynchospore blanc			Localisé
<i>Rhynchospora fusca</i> (L.) ait. F.	Rhynchospore brun	Régionale	A surveiller	
<i>Spiranthes aestivalis</i> (Poiret) L.C.M. Rich.	Spiranthe d'été	Nationale	A surveiller	

Tableau n°9 : Flore patrimoniale

L'espèce la plus emblématique et sans nul doute la plus menacée est le Lycopode inondé, dont la station de la réserve se retrouve en situation d'isolat géographique et n'a cessé de régresser depuis qu'elle est suivie (1989).

Arnica des montagnes / *Arnica montana*

Cette plante rare en Haute-Vienne se trouve en limite d'aire dans les monts d'Ambazac. Nous la rencontrons abondamment sur les landes sèches et certaines prairies sèches du site. Les stations sur le Puy rond se sont multipliées depuis la restauration de la lande (2001-2002). Il y a à présent plus d'une centaine de pieds sur le périmètre de la réserve, répartis en plusieurs stations.

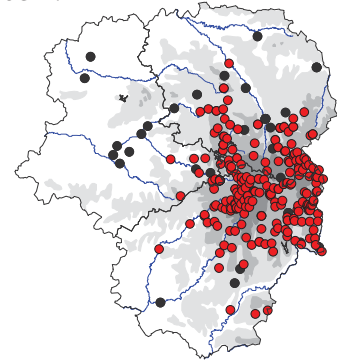


Doradille à feuilles alternes / *Asplenium x alternifolium*

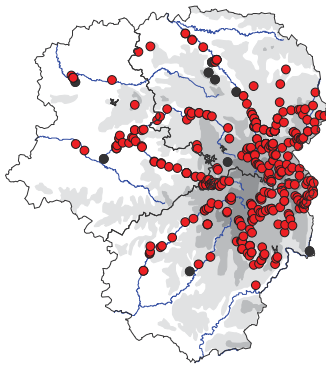
Cet hybride entre *Asplenium septentrionale* et *A. trichomanes* a été découvert en 2002 à proximité de la réserve sur un mur du village de Marzet. Ce sont moins de dix touffes qui sont présentes avec les deux espèces parentes. Elle n'est donc pas dans le périmètre de la réserve mais potentiellement présente du fait que les parents poussent ensemble sur certains murs de soutènement du site. Ce taxon est rare et protégé en Limousin.

Œillet des bois / *Dianthus sylvaticus*

Une station d'un pied fleuri de cette espèce a été découverte en 2006 sur la réserve. Elle était jusqu'alors inconnue des monts d'Ambazac et de Saint-Goussaud. Cette nouvelle localité se trouve en limite absolue de l'aire de répartition de l'espèce. Elle n'a malheureusement pas pu être retrouvée en 2007. Il faudra veiller à son évolution et rechercher d'autres stations, notamment dans les zones de lande sèche et de pelouse à Nard.

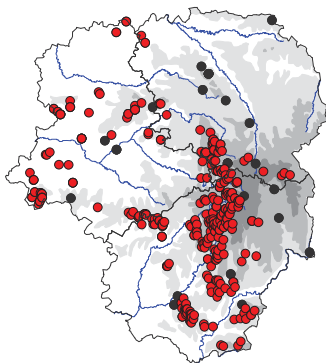


Doronic d'Autriche / *Doronicum austriacum*

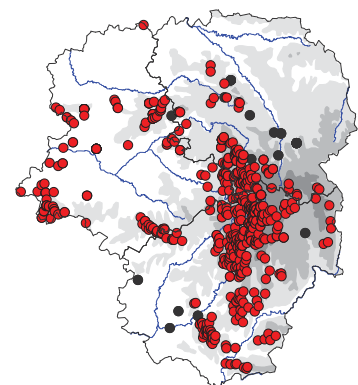


Cette astéracée a été découverte en 2004 et confirmée les années suivantes. C'est une station de moins d'une centaine de pieds, se développant sur un talus bordant une rigole dans une prairie du bassin versant de la réserve. Plutôt montagnarde, l'espèce se trouve ici en limite altitudinale inférieure. Elle descend par les vallées (nous la retrouvons sur la Couze à Saint-Léger ainsi que sur la vallée descendant de Sauvagnac vers Saint-Léger).

Rossolis intermédiaire et Rossolis à feuilles rondes / *Drosera intermedia*, *D. rotundifolia*

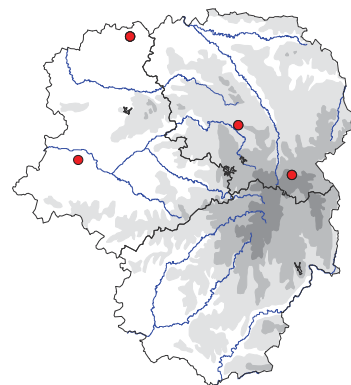


Ces deux espèces emblématiques de la réserve ont vu leur population progresser depuis 2002 : les opérations de restauration de tourbière haute dégradée ont eu un effet bénéfique sur les deux espèces. Nous pouvons d'ailleurs noter que *Drosera intermedia* a fortement progressé du fait de l'apparition de zones de tourbe à nu plus ou moins inondée. Les populations de chaque espèce sont comprises entre 100 et 1000 pieds.



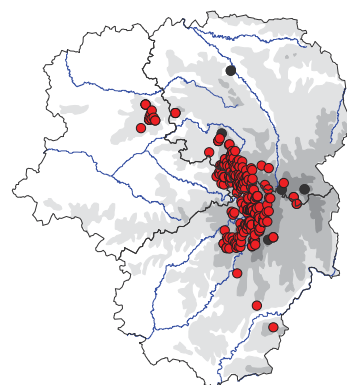
Dryoptéris de Dewever / *Dryopteris x deweveri*

Découvert en 2007, cet hybride se trouve avec ses parents sous des bouleaux et pins laricio. Une seule touffe a été observée. Il faudra donc veiller à la préservation de cette zone forestière du fond tourbeux. Il est ponctuellement observé en Limousin.

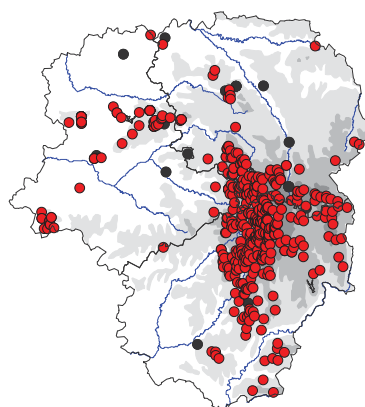


Linaigrette engainée / *Eriophorum vaginatum*

Cette plante emblématique du site s'y trouve en abondance, dans les formations de tourbière bombée active et de lande tourbeuse (100-1000 pieds). Elle est en limite de répartition dans les monts d'Ambazac et inféodée de plus aux milieux tourbeux. On la rencontre dans d'autres tourbières du massif et semble former une population isolée du reste des stations se trouvant sur le plateau de Millevaches.



Jonc squarreux / *Juncus squarrosus*



Cette espèce circumboréale est très abondante sur le site. Elle est caractéristique de l'arc tourbeux limousin, défini dans l'atlas de la flore vasculaire du Limousin (BRUGEL & al., 2001). Cette espèce est très abondante sur les massifs granitiques de la région. On la retrouve dans les formations de landes tourbeuses et de pelouses de transition.



ustris



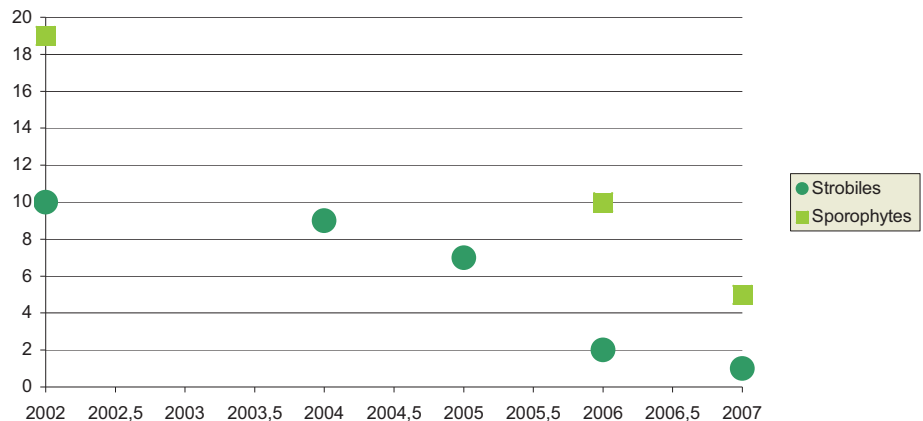
Meionthemum bifolium



Phegopteris connectilis

Lycopode inondé / *Lycopodiella inundata*

Il est toujours présent sur la station découverte dans les années 1970. Il n'a cessé de régresser depuis et sa situation est proche de l'extinction, avec moins de 10 sporophytes encore présents en 2007. Des actions de restauration spécifiques ont été menées en 2000 et 2006 mais n'ont pour l'instant aucun effet sur le renforcement de la population.



Graphique n°2 : nombre de strobiles et de sporophytes de *L. inundata* observés annuellement entre 2002 et 2007

Éléments de biologie de l'espèce (PRELLI, 2001)

Lycopodiella inundata est une ptéridophyte de la famille des Lycopodiaceae. Les lycopodes figurent parmi les plus anciens végétaux vasculaires de l'Histoire : les restes fossiles datant de l'Ere primaire montrent que ce groupe comportait à l'époque beaucoup d'espèces.

Possédant une tige et des feuilles, la plante disperse ses spores par des sporanges disposés à l'aisselle des feuilles fertiles qui, dans le cas de *Lycopodiella*, sont groupées en épis ou strobiles.

La plupart des Lycopodes vivent en symbiose avec un champignon fixé sur leurs racines (mycorhize). La symbiose avec une cyanobactérie a été observée chez *L. inundata* (ATMANE, 1999).

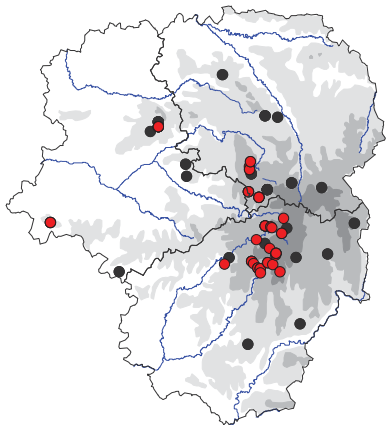
Le genre *Lycopodiella* se distingue des autres lycopodes par la morphologie du prothalle qui est superficiel et qui présente des expansions foliacées chlorophylliennes. La germination des spores et le cycle de vie sont aussi plus rapides que chez les autres genres.

Les épis fructifères apparaissent à la fin du printemps et se dessèchent à l'automne. La tige rampante est par contre plus persistante et comporte un bourgeon terminal qui assurera la croissance de l'année suivante.

Ecologie

L'espèce se développe de préférence dans les surfaces humides et nues des tourbières et landes tourbeuses acides. Son optimum se trouve dans le rhynchosporion et les *schlenken* (dépressions dans le haut-marais des tourbières bombées ombrotrophes). Elle s'installe aussi sur les zones argileuses de carrières, au bord de drains et fossés, d'étangs et dépressions arrière dunaires, pourvu que le substrat soit peu végétalisé et humide au moins une partie de l'année. C'est une espèce de plaine et de moyenne montagne.

Elle est en très forte régression dans toute la France du fait de la destruction des zones humides et de l'évolution naturelle de ses stations (disparition des zones à nu). Son écologie si particulière en fait une espèce fugace, avec des stations récemment disparues et d'autres apparaissant au gré des événements souvent d'origine anthropique. Une station a par exemple été découverte en 2003 dans le Morbihan (CBNB, 2007) et une en 2005 en Franche-Comté (MOMBRIAL, 2006).



Le Limousin abrite actuellement entre 20 et 30 stations de l'espèce, dont deux sont isolées : l'étang de Masselièvre (La-Chapelle-Montbrandeix, 87) et la Tourbière des Duges. Dans les monts de Châlus, la station de l'Etang de Masselièvre (La-Chapelle-Montbrandeix, 87) découverte en 2000, se trouve sur un talus façonné par l'homme. Sa population a aussi régressé avec l'avancée de la végétation. La station des monts d'Ambazac se trouve dans une ancienne ornière provoquée par le passage d'engins agricoles (DUREPAIRE, 2004) dans la lande tourbeuse. Le reste des stations se trouve concentré sur le plateau de Millevaches.

Les étangs du Bournel (Saint-Merd-Les-Oussines, 19) et de Haute-Faye (Royère-de-Vassivière, 23), abritaient des stations importantes de l'espèce qui sont apparues lors de la mise en assec (1999, 2002) de ces plans d'eau. L'espèce est apparue en nombre et la population s'est réduite progressivement avec le développement de la végétation.

La réapparition massive de ce lycopode nous montre les potentialités de germination des spores dans le temps. Une placette récemment étrepée dans les landes de Versigny (Picardie) a vu réapparaître l'espèce d'où elle avait disparu 40 ans auparavant (HAUGUEL, comm. pers.). Il semble que l'humidité et la douceur du climat soient favorables au développement du prothalle : certains étés pluvieux comme celui de 2007 pourraient déclencher la germination de spores (HAUGUEL, comm. pers.).

Les retours d'expériences d'étrépages réalisés pour l'espèce dans la partie nord de la France (HAUGUEL, comm. pers.) montrent que l'installation de l'espèce se fait environ 4 années après la mise à nu du substrat : la station picarde réapparue en 2007 se trouvait sur une placette étrepée en 2002.

Historique de la station sur la réserve

1970 : découverte de la station

1989 : premier relevé phytosociologique de la station.

1994 : deuxième série de relevés montrant la régression du Lycopode

2000 : étrépage superficiel des abords immédiats de la station.

2002 : cartographie des sporophytes de la station et mise en place d'un suivi annuel.

2006 : décapage de deux placettes de 4x2 m à proximité de la station et mise en place d'un suivi de la recolonisation végétale.

La station de la réserve naturelle se trouve dans une parcelle de lande tourbeuse au microrelief accentué. Nous remarquons ainsi une succession de micro-vallons orientés vers le ruisseau des Duges. Cette topographie est le résultat de l'érosion qui a déposé ici des arènes : sur les buttes on trouve de la lande tourbeuse à *Trichophorum* et *Erica tetralix*, dans les vallons se trouvent des zones de bas-marais et tourbière active à *Sphagnum*, *Narthecium* et *Eriophorum*.

La parcelle n'était plus pâturée depuis de nombreuses années, jusqu'en 2004 où les vaches l'ont de nouveau investie. Un exclos de la station avait d'ailleurs été réalisé mais a été détruit par les vaches qui ont du coup piétiné la station sans toutefois endommager les brins

existants. Un autre exclos plus grand et plus solide a été installé à la suite de l'étrépage des deux placettes en 2006.

En conclusion

La station connue sur la réserve est au bord de l'extinction. Les sporophytes sont de moins en moins nombreux et sont en compétition avec la végétation environnante. Nous pouvons prévoir une micro-gestion consistant à l'arrachage des sphaignes et végétaux supérieurs sur la station de sporophytes relictuels.

Il existe vraisemblablement dans le sol une banque de spores encore viables à proximité de la station. La première campagne d'étrépage superficiel en 2000 n'a pas vu apparaître de nouveaux brins. La seconde phase d'étrépage plus conséquente réalisée en 2006 doit être suivie encore quelques années avant d'en tirer des conclusions, au vu du délai de germination constaté dans le nord de la France.

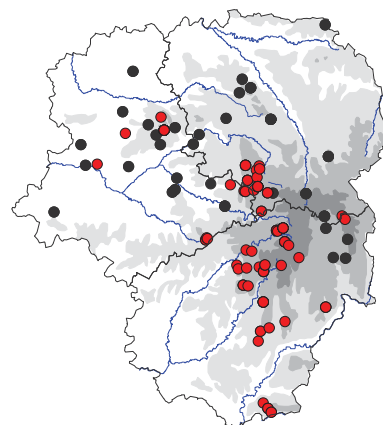
Nous pouvons être inquiets sur la non-réapparition de l'espèce sur le site : nombre de zones à nu ont été créées depuis 2002 (pâturage, gyrobroyage...) sans qu'il ne se réinstalle. Tous les éléments favorables à sa germination sont ils encore réunis sur le site : champignon, cyanobactérie, hygrométrie ?

Des actions d'étrépage doivent être programmées, de petite surface et toujours à proximité de la station, dans des zones favorables à la germination des spores : inondées l'hiver, ressuyées et humides l'été. Il faut veiller à mettre à nu un maximum d'horizons tourbeux (pentes douces) si nous voulons mettre à jour un grand stock de spores et viser des zones riches en arène granitique où la végétation concurrente se développera moins rapidement.

Lycopode en massue / *Lycopodium clavatum*

Cette espèce a subi une forte régression depuis le début du XX^{ème} siècle (PRELLI, 2001). Aussi bien en France qu'en Limousin, la plupart des stations de plaine ont disparu et on ne le retrouve presque que sur les reliefs : Montagne limousine, monts d'Ambazac, Xaintrie.

Dans les monts d'Ambazac, les localités actuelles sont au nombre de deux : Maillofargueix (Bersac-sur-Rivalier) et celle de la réserve.



Trois populations sont connues sur le périmètre de la réserve :

- une disparue sur le Puy rond
- la plus importante sur le Puy long (10-100 pieds)
- une récemment découverte dans l'exutoire (2004), de petite superficie et semblant relictuelle (1-10 pieds).

Une station a été localisée par erreur sur plan à la lisière du Bois du Rocher (VERGER, 1998), elle correspond à celle actuellement présente sur le Puy long.

Les opérations de restauration de lande effectuées depuis 1995 ont créé des milieux propices à son installation. Nous n'avons malheureusement démontré aucune germination jusqu'à présent. Il faut tout de même rester vigilant car cette espèce est connue pour la lenteur du développement du prothalle : en général 5 années sont nécessaires à la création d'un nouveau sporophyte.

C'est surtout sur le Puy rond qu'il faudra surveiller l'éventuelle apparition de nouveaux brins.

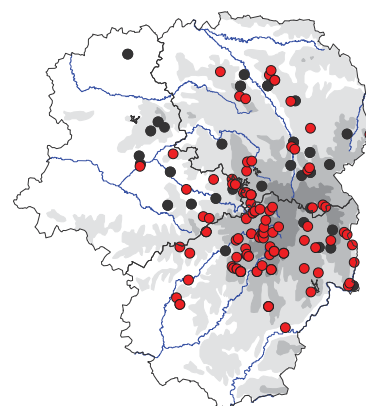
La station du Puy long est suivie depuis 2002 et montre une certaine évolution : les sporophytes se propagent en dehors de la station délimitée en 2002 et la font du coup s'agrandir vers les zones partiellement réouvertes en 2001. Des sporophytes ont par contre disparu d'une des limites de la station située en bord de lande tourbeuse : c'est le développement de la Molinie qui semble avoir eu raison du brin qui se trouvait là. Il faudra porter une attention particulière à la restauration de ces zones de transition entre tourbière et lande sèche afin de favoriser cette espèce. Nous n'avons pas observé de jeune sporophyte.

Lysimaque des bois / *Lysimachia nemorum*

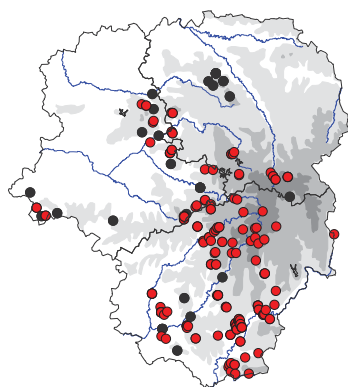
Cette primulacée est assez commune en Corrèze et en Creuse mais se raréfie en Haute-Vienne, où elle est absente de la moitié nord-occidentale du département. Les monts d'Ambazac se trouvent donc sur la limite d'aire régionale de cette espèce. Sur le site, nous l'avons rencontrée en lisière de bois dans la parcelle 453.

Maïanthème à deux feuilles / *Maianthemum bifolium*

Cette espèce a été découverte en 2005 sur la réserve. Une station d'une centaine de pieds est présente sur la parcelle 688, en bord de chemin ainsi que dans les clairières de cette zone de hêtraie chênaie. Ces clairières sont pâturées par les vaches de Marc Morichon. Une autre station a été découverte en 2007 à la lisière du bois du Rocher (Parcelles 696 et 697). C'est une espèce montagnarde qui se trouve en limite de répartition dans les monts d'Ambazac.



Fougère des montagnes / *Oreopteris limbosperma*

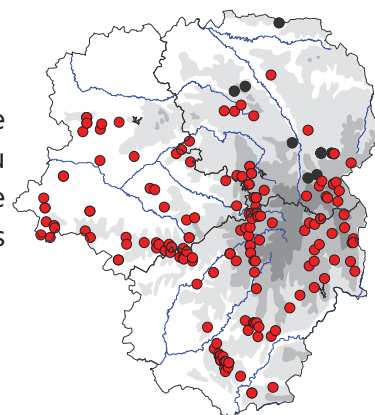


De découverte récente sur le site (2005), Cette fougère se trouve avec *Phegopteris connectilis* sur le talus du chemin descendant du lavoir vers la tourbière (Parcelle 729), ainsi que dans l'appareillage d'une pêcherie (Parcelle 776) où 3 pieds ont été dénombrés.

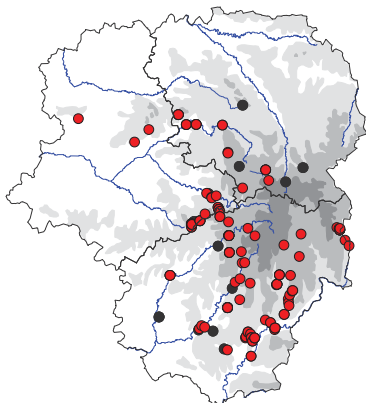
Protégée en Creuse et Haute-Vienne, elle est présente sur les reliefs et dans les vallées du Limousin, se cantonnant en Haute-Vienne sur les hauteurs des monts d'Ambazac, de Châlus et de la partie orientale du département.

Parnassie des marais / *Parnassia palustris*

Cette espèce est localisée dans notre région, où elle se développe préférentiellement dans les prairies tourbeuses. Elle est peu connue dans les monts d'Ambazac et elle se cantonne sur le site des Dagues à une station de 10 à 100 pieds (parcelle 1075). Les activités pastorales semblent favorables à son développement.



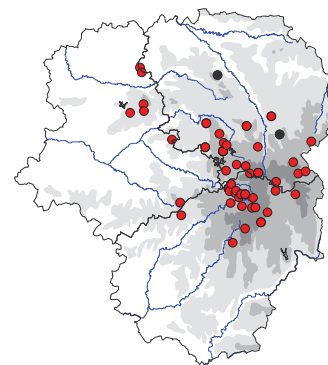
Phéoptéris vulgaire / *Phegopteris connectilis*



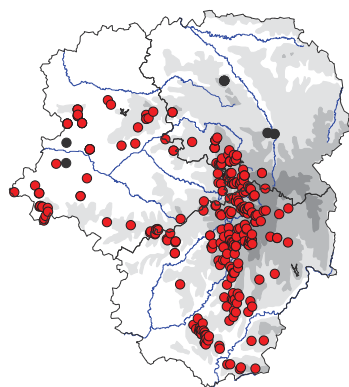
La Fougère à moustaches a été découverte sur le site en 2003. C'est une petite population qui se développe avec d'autres fougères (*Athyrium filix-femina*, *Dryopteris filix-mas*, *Oreopteris limbosperma*, *Blechnum spicant*) sur le talus du chemin descendant du lavoir vers la tourbière (Parcelle 729). Cette station souffre de la fermeture progressive de la lisière par les jeunes hêtres. Une dizaine de frondes a été observée en 2007 alors qu'une vingtaine était présente lors du premier dénombrement en 2003. Il faut prévoir l'entretien de cette lisière. Notons aussi qu'une perturbation supplémentaire a eu lieu en 2007 : le passage d'un tracteur sur la station.

Rhinanthe crête-de-coq / *Rhinanthus alectorolophus*

Cette espèce a été observée en 2002 sur une prairie du bassin versant (Parcelle 473). Elle est localisée aux principaux reliefs de la région et semble peu commune (BRUGEL & Al., 2001). Les rhinanthes sont des plantes hémiparasites des graminées, on les rencontre donc préférentiellement dans les prairies et pelouses.



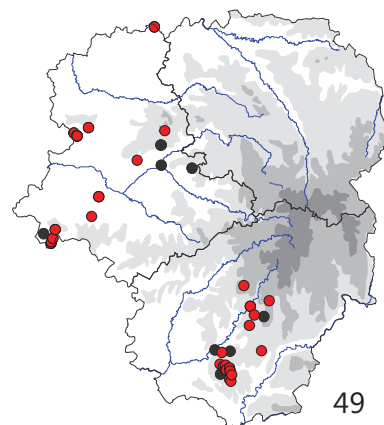
Rhynchospore blanc / *Rhynchospora alba*



Cette espèce est localisée dans notre région aux secteurs riches en milieux tourbeux. Elle est bien représentée sur le site, notamment suite aux travaux de restauration de lande tourbeuse, où elle colonise les zones de tourbe à nu (> 1000 pieds).

Rhynchospore brun / *Rhynchospora fusca*

Connu de longue date sur le site (1972, CHASTAGNOL R.), il était encore vu en 1989 (BOTINEAU & al., 1998) puis n'a plus été revu jusqu'en 2002 où il a été observé de nouveau sur la station à *Lycopodiella inundata*. De nouvelles stations sont apparues (Parcelle 704) à la suite des travaux de restauration de lande

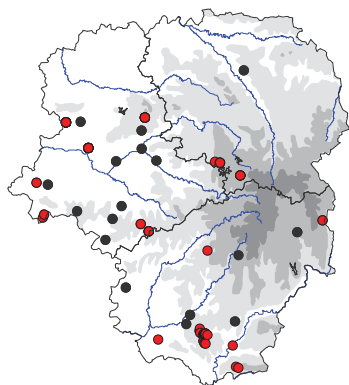


tourbeuse réalisés en 2002 : certaines ornières créées par le passage du tracteur ont été colonisées par l'espèce.

De nouveaux pieds se sont aussi développés sur les zones décapées en 2000 à proximité de la station à *L. inundata*. La population sur le site s'est donc renforcée depuis 2002 et nous pouvons estimer une population de 100 à 1000 individus.

L'espèce est considérée comme rare en Limousin, n'étant connue que dans la Corrèze et la Haute-Vienne. Le site constitue son unique station actuellement connue sur le territoire des monts d'Ambazac et de Saint-Goussaud.

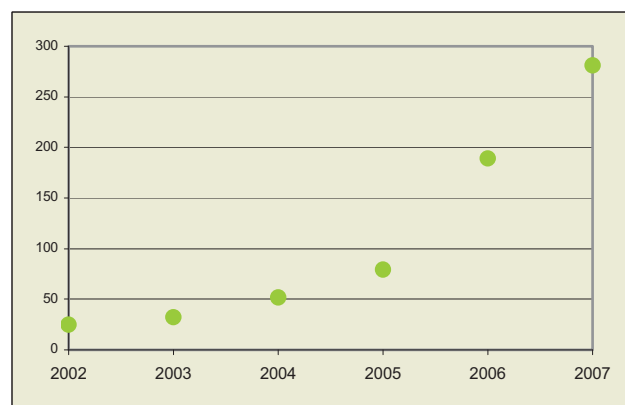
Spiranthe d'été / *Spiranthes aestivalis*



Cette orchidée emblématique du site a été découverte lors des premiers inventaires entrepris dans les années 70 (1973, GHESTHEM A. & VILKS A.). Trois stations étaient présentes sur le site (> carte des espèces patrimoniales) :

- une au pied du Puy long, actuellement disparue ;
- une dans l'exutoire, frisant l'extinction (1 pied non fleuri vu en 2002, non revu de 2003 à 2006, revu en 2007)
- une station importante au nord du Puy rond (Parcelle 724), en extension depuis 2002.

Les travaux de gestion effectués en faveur de cette espèce portent leurs fruits (> graphique du nombre annuel de hampes florales). Ils consistent à la combinaison d'un pâturage bovin léger, après la période de floraison de l'espèce, et d'un débroussaillage des refus en période hivernale sans export (sauf lors de la première action en 2002-2003).



Graphique n°3 : nombre de hampes florales de *S. aestivalis* dénombrées annuellement de 2002 à 2007

BRYOPHYTES

Les bryophytes ont fait l'objet de nombreuses observations sur la réserve naturelle depuis plusieurs décennies. Une étude récente (HUGONNOT, 2007) dresse le bilan de 169 taxons recensés sur le site.

13 espèces de sphaignes sont mentionnées mais seulement 11 ont été observées en 2007. Cette diversité d'espèces de sphaignes est soulignée dans le rapport d'étude comme faisant de la tourbière des Duges un des sites étudiés les plus riches en sphaignes du Massif central.

Une espèce relevant de l'annexe II de la Directive Habitats a été découverte, onze de l'annexe V, trois espèces du Red Data Book of European Bryophytes (TAN & al., 2000), deux du projet de livre rouge de France métropolitaine, quatre espèces protégées régionalement et dix-huit

autres espèces à forte valeur patrimoniale mais sans statut. Le tableau ci dessous en dresse la liste.

Taxon	Directive Habitats	Red Data Book	Livre Rouge de France	Protection régionale	Intérêt local
<i>Bruchia vogesiaca</i>	An II	Endangered	+	+	
<i>Brachydontium trichodes</i>		Rare	+		
<i>Bryum tenuisetum</i>		Insufficiently known			
<i>Calypogeia muelleriana</i>				+	
<i>Cladopodiella fluitans</i>				+	
<i>Gymnocolea inflata</i>				+	
<i>Jamesoniella undulifolia</i>		Critically endangered	+		
<i>Splachnum ampullaceum</i>				+	
<i>Leucobryum glaucum</i>	An V				
<i>Sphagnum auriculatum</i>	An V				
<i>Sphagnum capillifolium</i>	An V				
<i>Sphagnum compactum</i>	An V				
<i>Sphagnum cuspidatum</i>	An V				
<i>Sphagnum fallax</i>	An V				
<i>Sphagnum flexuosum</i>	An V				
<i>Sphagnum inundatum</i>	An V				
<i>Sphagnum palustre</i>	An V				
<i>Sphagnum papillosum</i>	An V				
<i>Sphagnum rubellum</i>	An V				
<i>Sphagnum subnitens</i>	An V				
<i>Sphagnum subsecundum</i>	An V				
<i>Sphagnum tenellum</i>	An V				
<i>Andreaea rothii</i> subsp. <i>rothii</i>					+
<i>Barbilophozia attenuata</i>					+
<i>Bazzania trilobata</i>					+
<i>Blepharostoma trichophyllum</i>					+
<i>Cephalozia lunulifolia</i>					+
<i>Cephalozia macrostachya</i> subsp. <i>macrostachya</i> *					+
<i>Cephaloziella hampeana</i>					+
<i>Dicranum spurium</i>					+
<i>Kurzia pauciflora</i>					+
<i>Lophozia silvicola</i> *					+
<i>Metzgeria violacea</i> *					+
<i>Odontoschisma sphagni</i>					+
<i>Pellia neesiana</i>					+
<i>Philonotis caespitosa</i>					+
<i>Pohlia camptotrachela</i> *					+
<i>Pohlia lutescens</i> *					+
<i>Scapania compacta</i>					+
<i>Scapania gracilis</i>					+

En grisé figurent les espèces non revues en 2007, en gras sont les espèces réglementairement protégées.* : espèce apparemment nouvelle pour la région Limousin

Tableau n°10 : Bryophytes patrimoniales

Nous ne détaillerons ci-après que les espèces à forte valeur patrimoniale. Les informations sont issues du rapport d'étude réalisé en 2007 par le CBN Massif central (HUGONNOT, 2007).

Bruchia vogesiaca – La Bruchie des Vosges

Cette espèce est très rare en France où on la rencontre principalement dans le Massif central. Elle se développe sur les zones dénudées au sein des prairies tourbeuses ou para-tourbeuses dominées par les joncs. Ce sont, sur la réserve, des milieux perturbés soit par le bétail soit par l'homme (rigoles, ornières, zones essouchées). Plusieurs populations ont été découvertes en 2007 sur le site et nombreuses sont les jonçaises potentielles, ce qui laisse penser que l'espèce présente sur le site des effectifs importants.

Brachydontium trichodes

Cette espèce est globalement rare dans le Massif central et dans le Limousin mais elle est sans doute méconnue du fait de la difficulté à la repérer (hauteur maximale de 2 mm). Elle croît sur les rochers à l'ombre, sur une fine couche d'humus s'étant accumulée dans l'aspérité de la roche. 3 stations ont été découvertes en 2007.

Bryum tenuisetum

Cette espèce est turficole et a été trouvée en 2007 sur deux stations dans la réserve. Elle se développe dans des conditions écologiques comparables à celles de *Bruchia vogesiaca*, espèce qui l'accompagne d'ailleurs souvent.

Callypogeia muelleriana

C'est une circumboréale assez rare en France et en Limousin. Elle apprécie les ambiances forestières et se développe sur les humus bruts ou les substrats à forte fraction humifère. Elle a été découverte en 2007 dans le bois du Rocher, sur un talus et un chablis de Hêtre. Elle est protégée en Limousin.

Cladopodiella fluitans

C'est une petite hépatique acidophile, hygro- à hydrophile, typique des tourbières oligotrophes et des bords de lacs tourbeux. La tourbière des Duges est l'unique station connue de l'espèce pour le Limousin. Elle y avait été observée par JELENC (1979) et retrouvée en 2007 dans des zones de bas-marais à la source du ruisseau des Duges (Parcelle 810). Elle est protégée en Limousin.

Gymnocolea inflata

Découverte en 2007, cette hépatique circumboréale est assez rare en France et très rare dans le Limousin. Elle a été observée dans l'exutoire de la tourbière sur un bloc granitique à proximité du ruisseau. Elle est protégée en Limousin.

Jamesoniella undulifolia

Cette espèce a été observée une seule fois sur le site en 2000 mais n'a pas été revue en 2007. Cette hépatique est caractéristique des groupements à sphaignes ombrotrophes et considérée comme exceptionnelle dans le monde (TAN & al., 2000).

Splachnum ampullaceum

C'est une espèce coprophile qui se développe sur les excréments d'herbivores. Elle a été découverte dans les Duges en 1974 par DAUNAS (JELENC, 1979) mais n'a jamais été revue depuis, malgré des recherches ciblées en 2007. Nous la considérerons donc comme disparue. Elle est strictement dépendante du pâturage bovin et la période d'abandon pastoral du site des années 80 et 90 des prairies tourbeuses a du jouer un rôle négatif pour l'espèce. Les mesures de gestion mises en pratique sur le site depuis 2002 devraient permettre la réapparition de l'espèce dans les prochaines années. Cette espèce est protégée en Limousin.

CHAMPIGNONS

L'alvéole des Dauges fait l'objet depuis plusieurs années de campagnes d'inventaires mycologiques menés par la Société Mycologique du Limousin (SML). Près de 250 taxons ont été inventoriés sur le site. Parmi ceux-ci, certains sont inféodés aux milieux tourbeux et se développent notamment sur les sphaignes et la tourbe à nu (BRISSARD, 2006) : *Hypholoma elongatum*, *Tephrocye palustris*, *Omphalina sphagnicola*, *Gymnopilus fulgens*...

Notons que le site des Dauges est régulièrement fréquenté par les chercheurs de champignons car il regorge d'excellents comestibles.

LES ESPECES INTRODUITES

Plusieurs espèces de la faune et de la flore sont des espèces introduites dont certaines pourraient présenter un risque quant à leur prolifération.

Faune

Nous n'avons pas identifié de problèmes concernant la présence du Ragondin sur la réserve : il n'y a vraisemblablement pas de réelle population dépendant du site, où les milieux propices sont rares et où les conditions micro-climatiques doivent limiter sa progression.

Flore

Il faut souligner la présence d'espèces introduites qui peuvent avoir un caractère envahissant : il s'agit d'*Impatiens balfouri*, *Galinsoga quadriradiata* et d'*Aster lanceolatus*. Ces plantes sont pour l'instant cantonnées aux limites de la réserve naturelle mais leur évolution doit être surveillée.

Bryophytes

La présence d'une espèce envahissante a été révélée : il s'agit de *Campylopus introflexus*, qui colonise les zones de landes et tourbe à nu ou décapées, dont l'effet néfaste sur les populations de bryophytes patrimoniales a déjà été mis en évidence (HILL & EDWARDS in HUGONNOT, 2007). Le CBN Massif central attire notre attention sur son évolution notamment vis à vis des hépatiques patrimoniales et de *Dicranum spurium*. Une attention particulière doit être apportée aux opérations de décapage de tourbe ou de lande.

LES ESPECES DISPARUES OU NON REVUES

Nous pouvons considérer certaines espèces comme telles, car il s'agit :

- de taxons facilement identifiables qui furent mentionnés avant 1998 (création de la réserve) et qui n'ont jamais été contactés de nouveau ;
- des espèces difficilement identifiables, ou demandant des recherches particulières (insectes).

Ce sont pour la plupart des espèces patrimoniales mises en avant dans les précédents rapports.

Faune :

- Aigle botté (en période de reproduction) : la reproduction de cet aigle en Limousin n'est connue que du secteur des gorges de la Dordogne et de la Vézère. Son observation en période de reproduction en 1993 (BRUGEL, 1994) n'a pas été réitérée.
- Pipit farlouse (en période de reproduction) : fréquentant régulièrement en hiver le fond tourbeux, il s'en éloigne vers avril et n'a jamais été trouvé nicheur depuis 1998. La fermeture du milieu dans les années 1980 peut être une des causes de sa disparition en tant que nicheur. Ce pipit est connu nicheur sur la tourbière de Friaulouse qui se trouve à une dizaine de km à vol d'oiseau.

- Bruant fou (en période de reproduction) : comme le précédent, ce bruant est contacté uniquement en hiver depuis 1998. Le boisement des landes dans les années 1980 est sûrement la cause de sa disparition en tant que nicheur.
- Rat musqué : mentionné en 1994 (BRUGEL, 1994), il n'a plus été recontacté par la suite
- Vipère péliade : cette espèce a pu être présente sur le site (donnée de 1994) mais ne l'est assurément plus. Sa zone d'occurrence se trouve maintenant sur les hauteurs du plateau de Millevaches.
- Sonneur à ventre jaune : mentionné en 1994 (BRUGEL, 1994), il n'a plus été contacté par la suite. Notons que les milieux propices abondent mais que la situation orographique de la réserve est défavorable à l'espèce : une étude régionale (GMHL, 2006) a démontré que l'espèce ne se reproduisait pas au dessus de 500 m d'altitude.
- Azuré du serpolet : ce papillon n'a jamais été revu depuis son unique observation datant des années 1980.
- Cisticole des joncs : contacté dans les années 90, cet oiseau n'a plus été observé par la suite.
- Coléoptères : *Orobytis cyanea*, *Acalles ptinoides*, *Stenagostus rhombeus*, *Parabemus fossor* n'ont pas été revus depuis 1998, faute de recherches.

Flore :

- *Splachnum ampullaceum* : > bryophytes patrimoniales.
- *Aquilegia vulgaris* et *Carex pulicaris* : observés dans les années 70 par René CHASTAGNOL, ils n'ont plus jamais été revus par la suite.
- *Veronica scutellata* et *Carex hirta* : mentionnés dans les relevés effectués par l'AULEPE, ils n'ont plus été observés depuis.
- *Betula x rhombifolia*, *Fraxinus excelsior* et *Ulex europaeus* : mentionnés par BRUGEL en 1994, ils n'ont pas été contactés depuis. Notons que *B x rhombifolia* est de détermination peu aisée.

A.II.4.4 Synthèse de la valeur patrimoniale des espèces

Le tableau des pages suivantes synthétise les informations sur les espèces patrimoniales recensées (présentées dans les chapitres précédents) sur la réserve en indiquant pour chacune d'elles une classe de valeur ainsi qu'une estimation des effectifs.

Les catégories de critères utilisées sont celles proposées par RNF dans le guide méthodologique des plans de gestion (CHIFFAULT, 2006) :

- A : valeur patrimoniale élevée
- B : valeur patrimoniale moyenne
- C : valeur patrimoniale faible

Ce classement prend en compte :

- Les effectifs et le statut biologique (reproduction ou non) sur le site
- La tendance des populations mesurée sur la période 2002-2007 : baisse, hausse, stabilité, ou non mesurée
- La menace sur les habitats au sein de la réserve et en dehors de la réserve : faible, moyenne, forte

Les classes d'effectifs qui ont été choisies sont les suivantes :

- 1-10 individus
- 10-100 individus
- 100-1000 individus
- Non estimé

Enfin, une indication sur l'enjeu de gestion au sein de la réserve est notée dans le tableau, correspondant au type d'habitat important pour l'espèce.

Tableau n°11 : Espèces patrimoniales de la réserve naturelle

Nom français	Nom latin	Statut biologique	Effectifs (individus, pieds)	Tendance sur RN (2002-2007)	Menace sur l'habitat		Enjeu de gestion dans la réserve	Classe de valeur
					RN	Hors RN		
Faune								
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus Linnaeus, 1758</i>	Nicheur	10-100	Hausse	Moyenne	Forte	Landes sèches	A
Grimpereau des bois	<i>Certhia familiaris (Linnaeus, 1758)</i>	A déterminer	1-10	Non mesurée	Moyenne	Forte	Forêts à caractère naturel	A
Mésange boréale	<i>Parus montanus Baldenst., 1827</i>	A déterminer	1-10	Non mesurée	Moyenne	Moyenne	Boisements et fourrés humides	A
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio Linnaeus, 1758</i>	Nicheur	1-10	Hausse	Moyenne	Moyenne	Landes sèches et prairies naturelles	A
Alouette lulu	<i>Lullula arborea (Linnaeus, 1758)</i>	Nicheur	1-10	Non mesurée	Faible	Faible	Prairies naturelles	B
Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis (Linnaeus, 1758)</i>	A déterminer	1-10	Non mesurée	Faible	Faible	Bouquets résineux	B
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola Linnaeus, 1758</i>	Nicheur	1-10	Non mesurée	Faible	Moyenne	Peuplements mixtes, lisières et milieux humides	B
Bec-croisé des sapins	<i>Loxia curvirostra Linnaeus, 1758</i>	Nicheur	10-100	Non mesurée	Faible	Faible	Bouquets résineux	B
Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia (Boddaert, 1883)</i>	Nicheur	1-10	Baisse	Moyenne	Moyenne	Boisements et fourrés humides	B
Pic mar	<i>Dendrocopos medius (Linnaeus, 1758)</i>	A déterminer	1-10	Non mesurée	Faible	Moyenne	Peuplements mixtes	B
Pic noir	<i>Dryocopus martius (Linnaeus, 1758)</i>	Nicheur	1-10	Non mesurée	Faible	Forte	Forêts à caractère naturel	B
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis (Linnaeus, 1758)</i>	Nicheur	10-100	Stable	Faible	Moyenne	Milieux ouverts et lisières	B
Tarier pâtre	<i>Saxicola torquata (Linnaeus, 1766)</i>	Nicheur	10-100	Stable	Faible	Moyenne	Landes sèches et milieux ouverts	B
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla Linnaeus, 1758</i>	Nicheur	1-10	Hausse	Faible	Moyenne	Peuplements mixtes et lisières	B
Effraie des clochers	<i>Tyto alba (Scopoli, 1769)</i>	Nicheur	1-10	Non mesurée	Faible	Faible	Prairies naturelles	C
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus Linnaeus, 1758</i>	A déterminer	1-10	Non mesurée	Faible	Faible	-	C
Gobe-mouche gris	<i>Muscicapa striata (Pallas, 1764)</i>	Nicheur	1-10	Non mesurée	Faible	Moyenne	Peuplements mixtes et lisières	C
Grand Corbeau	<i>Corvus corax Linnaeus, 1758</i>	A déterminer	1-10	Non mesurée	Faible	Faible	-	C
Hirondelle de cheminée	<i>Hirundo rustica Linnaeus, 1758</i>	Nicheur	10-100	Non mesurée	Faible	Faible	-	C

Nom français	Nom latin	Statut biologique	Effectifs (individus, pieds)	Tendance sur RN (2002-2007)	Menace sur l'habitat		Enjeu de gestion dans la réserve	Classe de valeur
					RN	Hors RN		
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbica</i> (Linnaeus, 1758)	Nicheur	10-100	Non mesurée	Faible	Faible	-	C
Pic vert	<i>Picus viridis</i> Linnaeus, 1758	Nicheur	1-10	Non mesurée	Faible	Faible	Peuplements mixtes	C
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i> (Linnaeus, 1758)	Nicheur	1-10	Non mesurée	Faible	Faible	-	C
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	A déterminer	1-10	Non mesurée	Faible	Moyenne	Peuplements mixtes et lisières	C
Barbastelle	<i>Barbastella barbastellus</i> (Schreber, 1774)	Reproducteur	1-10	Non mesurée	Moyenne	Forte	Forêts à caractère naturel	A
Crossope aquatique	<i>Neomys fodiens</i> (Pennant, 1771)	A déterminer	1-10	Stable	Faible	Forte	Milieux humides ouverts	A
Grand Murin	<i>Myotis myotis</i> (Borkhausen, 1797)	A déterminer	1-10	Non mesurée	Moyenne	Forte	Forêts à caractère naturel	A
Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (Schreber, 1774)	A déterminer	1-10	Non mesurée	Moyenne	Moyenne	Milieux ouverts et lisières	A
Loutre	<i>Lutra lutra</i> (Linnaeus, 1758)	A déterminer	1-10	Non mesurée	Faible	Forte	Milieux humides ouverts	A
Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteini</i> (Kuhl, 1818)	A déterminer	1-10	Non mesurée	Moyenne	Forte	Forêts à caractère naturel	A
Campagnol amphibie	<i>Arvicola sapidus</i> Miller, 1908	Reproducteur	Non évalué	Non mesurée	Faible	Forte	Milieux humides ouverts	B
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i> (Kuhl, 1819)	A déterminer	1-10	Non mesurée	Faible	Moyenne	Peuplements mixtes et lisières	B
Muscardin	<i>Muscardinus avellanarius</i> (Linnaeus, 1758)	Reproducteur	1-10	Non mesurée	Moyenne	Forte	Landes sèches et lisières	B
Belette	<i>Mustela nivalis</i> Linnaeus, 1766	Reproducteur	Non évalué	Non mesurée	Faible	Moyenne	Peuplements mixtes et lisières	C
Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i> Linnaeus, 1758	Reproducteur	Non évalué	Stable	Faible	Faible	Peuplements mixtes	C
Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i> (Linnaeus, 1758)	Reproducteur	Non évalué	Stable	Faible	Faible	Milieux ouverts et lisières	C
Hermine	<i>Mustela erminea</i> Linnaeus, 1758	Reproducteur	Non évalué	Non mesurée	Faible	Moyenne	Milieux ouverts et lisières	C
Lièvre d'Europe	<i>Lepus europaeus</i> Pallas, 1778	Reproducteur	1-10	Non mesurée	Faible	Faible	-	C
Martre	<i>Martes martes</i> (Linnaeus, 1758)	Reproducteur	Non évalué	Non mesurée	Faible	Faible	Peuplements mixtes et bouquets de résineux	C
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i> (Kuhl,	Reproducteur	Non évalué	Non mesurée	Moyenne	Moyenne	-	C

Nom français	Nom latin	Statut biologique	Effectifs (individus, pieds)	Tendance sur RN (2002-2007)	Menace sur l'habitat		Enjeu de gestion dans la réserve	Classe de valeur
					RN	Hors RN		
	1819)							
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i> (Kuhl, 1818)	Reproducteur	Non évalué	Non mesurée	Moyenne	Moyenne	-	C
Oreillard	<i>Plecotus sp.</i>	A déterminer	Non évalué	Non mesurée	Faible	Moyenne	-	C
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i> Fischer, 1829	A déterminer	Non évalué	Non mesurée	Faible	Moyenne	-	C
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)	Reproducteur	Non évalué	Non mesurée	Faible	Faible	-	C
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i> (Kuhl, 1819)	Reproducteur	Non évalué	Non mesurée	Faible	Faible	-	C
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i> (Schreber, 1774)	Reproducteur	Non évalué	Non mesurée	Faible	Moyenne	-	C
Lézard des souches	<i>Lacerta agilis</i> Linnaeus 1758	Reproducteur	1-10	Non évalué	Moyenne	Moyenne	Milieus ouverts et lisières	A
Coronelle lisse	<i>Coronella austriaca</i> Laurenti, 1768	Reproducteur	10-100	Hausse	Faible	Moyenne	Landes sèches et milieux ouverts	B
Couleuvre verte et jaune	<i>Coluber viridiflavus</i> Lacepède, 1789	A déterminer	1-10	Non évalué	Faible	Moyenne	Milieus ouverts et lisières	C
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i> (Laurenti, 1768)	Reproducteur	Non évalué	Stable	Faible	Faible	Milieus ouverts et lisières	C
Lézard vert	<i>Lacerta bilineata</i> (Laurenti, 1768)	Reproducteur	1-10	Non évalué	Faible	Moyenne	Milieus ouverts et lisières	C
Sonneur à ventre jaune	<i>Bombina variegata</i> (Linnaeus, 1758)	A déterminer	Non évalué	Disparu ?	Moyenne	Forte	Milieus humides et ornières	A
Triton marbré	<i>Triturus marmoratus</i> (Latreille, 1800)	Reproducteur	10-100	Hausse	Forte	Forte	Mares et milieux humides	A
Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)	Reproducteur	1-10	Non évalué	Faible	Forte	Milieus ouverts et milieux humides	B
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i> Bonaparte, 1840	Reproducteur	10-100	Non évalué	Faible	Forte	Milieus ouverts et milieux humides	B
Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i> (Linnaeus, 1758)	A déterminer	1-10	Non évalué	Faible	Moyenne	Milieus ouverts et milieux humides	C
Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)	Reproducteur	10-100	Stable	Faible	Moyen	Milieus humides et forêts à caractère naturel	C
Triton palmé	<i>Triturus helveticus</i> (Razoumowsky, 1789)	Reproducteur	100-1000	Hausse	Moyenne	Forte	Mares et milieux humides	C
Acanthodère à fémurs renflés	<i>Acanthoderes clavipes</i> (Schrank)	A déterminer	Non évalué	Non mesurée	Faible	Forte	Forêts à caractère naturel et boisements hygrophiles	A
Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	Reproducteur	1-10	Hausse	Moyenne	Forte	Rigoles et milieux humides	A

Nom français	Nom latin	Statut biologique	Effectifs (individus, pieds)	Tendance sur RN (2002-2007)	Menace sur l'habitat		Enjeu de gestion dans la réserve	Classe de valeur
					RN	Hors RN		
	(Charpentier, 1840)							
Azuré du Serpolet	<i>Maculinea arion</i> Linnaeus, 1758	A déterminer	Non évalué	Disparu ?	Moyenne	Forte	Landes sèches et prairies naturelles	A
Cétoine cavicole	<i>Gnorimus variabilis</i> Linnaeus	Reproducteur	10-100	Non mesurée	Faible	Forte	Forêts à caractère naturel	A
Cordulie à tâches jaunes	<i>Somatochlora flavomaculata</i> (Vander Linden, 1825)	Reproducteur	1-10	Stable	Faible	Forte	Milieus humides et rigoles	A
Cordulie arctique	<i>Somatochlora arctica</i> (Zetterstedt, 1840)	Reproducteur	10-100	Stable	Faible	Forte	Milieus tourbeux actifs	A
Criquet des ajoncs	<i>Chorthippus binotatus</i> (Charpentier, 1825)	Reproducteur	Non évalué	Non mesurée	Moyenne	Forte	Landes sèches à Ajonc nain	A
Damier de la Succise	<i>Euphydryas aurinia</i> Rottemburg, 1775	Reproducteur	1-10	Baisse	Forte	Forte	Prairies humides	A
Hespérie du Brome	<i>Carterocephalus palaemon</i> Pallas, 1771	Reproducteur	1-10	Stable	Moyenne	Forte	Milieus humides et lisières forestières	A
Lepture à six taches	<i>Anoplodera sexguttata</i> (Fabricius)	Reproducteur	Non évalué	Non mesurée	Faible	Forte	Forêts à caractère naturel	A
Sténagoste velu	<i>Stenagostus rhombeus</i> (Olivier)	A déterminer	Non évalué	Non mesurée	Faible	Forte	Forêts à caractère naturel	A
Criquet palustre	<i>Chorthippus montanus</i> (Charpentier, 1825)	Reproducteur	Non évalué	Non mesurée	Faible	Moyenne	Prairies humides	B
Decticelle des bruyères	<i>Metrioptera brachyptera</i> (Linné, 1761)	Reproducteur	Non évalué	Non mesurée	Faible	Moyenne	Milieus humides et landes sèches	B
Grillon des marais	<i>Pteronemobius heydeni</i> (Fischer, 1853)	Reproducteur	Non évalué	Non mesurée	Faible	Moyenne	Prairies humides	B
Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i> (Linnaeus, 1758)	A déterminer	Non évalué	Stable	Moyenne	Moyenne	Peuplements mixtes et forêts à caractère naturel	B
Morime rugueux	<i>Morimus asper</i> (Sulzer)	Reproducteur	10-100	Non mesurée	Faible	Moyenne	Résineux et forêts à caractère naturel	B
Platycère faux-carabe	<i>Platycerus caraboides</i> Linnaeus	A déterminer	Non évalué	Non mesurée	Faible	Moyenne	Forêts à caractère naturel	B
Prione coriace	<i>Prionus coriarius</i> (Linnaeus)	A déterminer	Non évalué	Non mesurée	Faible	Moyenne	Forêts à caractère naturel	B
Rhagie mordante	<i>Rhagium mordax</i> (Degeer)	Reproducteur	Non évalué	Non mesurée	Faible	Moyenne	Résineux et forêts à caractère naturel	B
Sinodendron cylindrique	<i>Sinodendron cylindricum</i> Linnaeus	A déterminer	Non évalué	Non mesurée	Faible	Moyenne	Forêts à caractère naturel	B
Sympetrum noir	<i>Sympetrum danae</i> (Sulzer)	Non	1-10	Non mesurée	Faible	Moyenne	Milieus tourbeux	B

Nom français	Nom latin	Statut biologique	Effectifs (individus, pieds)	Tendance sur RN (2002-2007)	Menace sur l'habitat		Enjeu de gestion dans la réserve	Classe de valeur
					RN	Hors RN		
	1776)	reproducteur						
Aeschne affine	<i>Aeshna affinis</i> Vander Linden, 1820	Non reproducteur	1-10	Non mesurée	-	-	Milieus humides	C
Argus frêle	<i>Cupido minimus</i> Fuessly, 1775	A déterminer	Non évalué	Disparu ?	-	-	-	C
Azuré de l'Ajonc	<i>Plebejus argus</i> Linnaeus, 1758	Reproducteur	Non évalué	Disparu ?	-	-	-	C
Azuré du Thym	<i>Pseudophilotes baton</i> Bergsträsser, 1779	A déterminer	Non évalué	Disparu ?	-	-	-	C
Caloptéryx ouest-méditerranéen	<i>Calopteryx xanthostoma</i> (Charpentier, 1825)	Non reproducteur	1-10	Non mesurée	-	-	Milieus humides	C
Cuivré flamboyant	<i>Thersamolycaena alciphron</i> Rottemburg, 1775	A déterminer	Non évalué	Disparu ?	-	-	-	C
Gomphe semblable	<i>Gomphus simillimus</i> Sélys, 1840	Non reproducteur	1-10	Non mesurée	-	-	Milieus humides	C
Grande Aeschne	<i>Aeshna grandis</i> (Linné, 1758)	Non reproducteur	1-10	Non mesurée	-	-	Milieus humides	C
Phanéroptère commun	<i>Phaneroptera falcata</i> (Poda, 1761)	Reproducteur	Non évalué	Disparue ?	Faible	Moyenne	-	C
Soufre	<i>Colias hyale</i> (Linnaeus, 1758)	A déterminer	Non évalué	Disparu ?	-	-	-	C
Sympetrum commun	<i>Sympetrum vulgatum</i> (Linné, 1758)	Non reproducteur	1-10	Non mesurée	-	-	Milieus humides	C
Sympetrum méridional	<i>Sympetrum meridionale</i> (Sélys, 1841)	Non reproducteur	1-10	Non mesurée	-	-	Milieus humides	C

Flore vasculaire

Lycopode inondé	<i>Lycopodiella inundata</i> L. Holub	1-10	Baisse	Forte	Forte	Milieus tourbeux dénudés	A
Lycopode en massue	<i>Lycopodium clavatum</i> L.	10-100	Stable	Moyenne	Forte	Landes sèches et lisières	A
Phéoptéris vulgaire	<i>Phegopteris connectilis</i> (Michaux) Watt	1-10	Baisse	Moyenne	Moyenne	Lisières	A
Rhynchospora brun	<i>Rhynchospora fusca</i> (L.) ait. F.	100-1000	Hausse	Forte	Forte	Milieus tourbeux dénudés	A
Spiranthe d'été	<i>Spiranthes aestivalis</i> (Poirot) L.C.M. Rich.	100-1000	Hausse	Moyenne	Forte	Prairies tourbeuses	A
Arnica des montagnes	<i>Arnica montana</i> L.	100-1000	Hausse	Faible	Forte	Landes sèches et prairies naturelles	B
Œillet des bois	<i>Dianthus sylvaticus</i> Hoppe ex Willd.	1-10	Non mesurée	Faible	Forte	Landes sèches et lisières	B

Nom français	Nom latin	Statut biologique	Effectifs (individus, pieds)	Tendance sur RN (2002-2007)	Menace sur l'habitat		Enjeu de gestion dans la réserve	Classe de valeur
					RN	Hors RN		
Rossolis à feuilles intermédiaires	<i>Drosera intermedia</i> Hayne		100-1000	Hausse	Moyenne	Forte	Milieus tourbeux	B
Rossolis à feuilles rondes	<i>Drosera rotundifolia</i> L.		100-1000	Hausse	Moyenne	Forte	Milieus tourbeux	B
<i>Dryopteris x deweveri</i> (Jan.) Jan. & W. in Heukels & W.			1-10	Non mesurée	Moyenne	Moyenne	Boisements humides	B
Linaigrette engainée	<i>Eriophorum vaginatum</i> L.		100-1000	Stable	Faible	Forte	Milieus tourbeux	B
Maianthème à deux feuilles	<i>Maianthemum bifolium</i> (L.) F.W. Schmidt		100-1000	Non mesurée	Faible	Moyenne	Lisières et forêts à caractère naturel	B
Fougère des montagnes	<i>Oreopteris limbosperma</i> (Bellardi ex All.)		1-10	Non mesurée	Moyenne	Moyenne	Lisières et boisements humides	B
Doronic d'Autriche	<i>Doronicum austriacum</i> Jacq.		10-100	Non mesurée	Faible	Faible	Talus frais, bords de cours d'eau	C
Jonc squarreux	<i>Juncus squarrosus</i> L.		Non estimé	Non mesurée	Faible	Faible	Prairies naturelles et milieux tourbeux	C
Lysimaque des bois	<i>Lysimachia nemorum</i> L.		1-10	Non mesurée	Faible	Moyenne	Lisières	C
Parnassie des marais	<i>Parnassia palustris</i> L.		10-100	Non mesurée	Moyenne	Forte	Prairies tourbeuses	C
Rhinanthe crête de coq	<i>Rhinanthus alectorolophus</i> (Scop.) Pollich		1-10	Non mesurée	Faible	Moyenne	Prairies naturelles	C
Rhynchospora blanc	<i>Rhynchospora alba</i> (L.) Vahl		> 1000	Hausse	Faible	Forte	Milieus tourbeux dénudés	C

Bryophytes

	<i>Brachydontium trichodes</i>	Non estimé	Non mesurée	-	-	Blocs rocheux en lisière forestière	A
Bruchie des Vosges	<i>Bruchia vogesiaca</i>	Non estimé	Non mesurée	Moyenne	Moyenne	Milieus tourbeux dénudés et prairies tourbeuses	A
	<i>Bryum tenuisetum</i>	Non estimé	Non mesurée	Moyenne	Forte	Milieus tourbeux dénudés et prairies tourbeuses	A
	<i>Calypogeia muelleriana</i>	Non estimé	Non mesurée	Moyenne	Forte	Forêts à caractère naturel	A
	<i>Cladopodiella fluitans</i>	Non estimé	Non mesurée	Moyenne	Forte	Milieus tourbeux	A
	<i>Gymnocolea inflata</i>	Non estimé	Non mesurée	Moyenne	Moyenne	Blocs rocheux	A
	<i>Jamesoniella undulifolia</i>	Non estimé	Non mesurée	Forte	Forte	Buttes de sphaignes ombrotrophes	A
	<i>Scapania gracilis</i>	Non estimé	Non mesurée	Moyenne	Forte	Blocs rocheux et forêts à caractère naturel	A
	<i>Splachnum ampullaceum</i>	Non estimé	Disparu ?	Moyenne	Forte	Prairies tourbeuses pâturées	A
	<i>Cephalozia macrostachya</i> subsp. <i>macrostachya</i>	Non estimé	Non mesurée	Faible	Forte	Milieus tourbeux	B
	<i>Dicranum spurium</i>	Non estimé	Non mesurée	Moyenne	Forte	Landes sèches et milieux tourbeux	B

Nom français	Nom latin	Statut biologique	Effectifs (individus, pieds)	Tendance sur RN (2002-2007)	Menace sur l'habitat		Enjeu de gestion dans la réserve	Classe de valeur
					RN	Hors RN		
	<i>Lophozia silvicola</i>		Non estimé	Non mesurée	-	-	Blocs rocheux	B
	<i>Metzgeria violacea</i>		Non estimé	Non mesurée	Moyenne	Forte	Boisements humides et forêts à caractère naturel	B
	<i>Pohlia camptotrachela</i>		Non estimé	Non mesurée	Forte	Forte	Milieus tourbeux dénudés	B
	<i>Pohlia lutescens</i>		Non estimé	Non mesurée	-	-	-	B
	<i>Sphagnum auriculatum</i>		Non estimé	Non mesurée	Moyenne	Moyenne	Milieus tourbeux	B
	<i>Sphagnum capillifolium</i>		Non estimé	Disparu ?	Forte	Forte	Buttes de sphaignes ombrotrophes	B
	<i>Sphagnum compactum</i>		Non estimé	Stable	Forte	Forte	Milieus tourbeux dénudés	B
	<i>Andreaea rothii</i> subsp. <i>rothii</i>		Non estimé	Non mesurée	-	-	Blocs rocheux	C
	<i>Barbilophozia attenuata</i>		Non estimé	Non mesurée	Moyenne	Forte	Blocs rocheux et forêts à caractère naturel	C
	<i>Bazzania trilobata</i>		Non estimé	Non mesurée	Moyenne	Forte	Blocs rocheux et forêts à caractère naturel	C
	<i>Blepharostoma trichophyllum</i>		Non estimé	Non mesurée	-	-	Blocs rocheux	C
	<i>Cephalozia lunulifolia</i>		Non estimé	Non mesurée	Moyenne	Forte	Blocs rocheux et forêts à caractère naturel	C
	<i>Cephaloziella hampeana</i>		Non estimé	Non mesurée	Faible	Forte	Milieus tourbeux	C
	<i>Kurzia pauciflora</i>		Non estimé	Non mesurée	Moyenne	Forte	Milieus tourbeux	C
	<i>Leucobryum glaucum</i>		Non estimé	Non mesurée	-	-	-	C
	<i>Odontoschisma sphagni</i>		Non estimé	Non mesurée	Moyenne	Forte	Milieus tourbeux	C
	<i>Pellia neesiana</i>		Non estimé	Non mesurée	-	-	-	C
	<i>Philonotis caespitosa</i>		Non estimé	Non mesurée	Moyenne	Forte	Milieus tourbeux	C
	<i>Scapania compacta</i>		Non estimé	Non mesurée	Faible	Moyenne	Blocs rocheux et milieux ouverts	C
	<i>Sphagnum cuspidatum</i>		Non estimé	Non mesurée	Faible	Moyenne	Milieus tourbeux	C
	<i>Sphagnum fallax</i>		Non estimé	Non mesurée	Faible	Moyenne	Milieus tourbeux	C
	<i>Sphagnum flexuosum</i>		Non estimé	Non mesurée	Faible	Moyenne	Milieus tourbeux	C
	<i>Sphagnum inundatum</i>		Non estimé	Non mesurée	Faible	Moyenne	Milieus tourbeux	C
	<i>Sphagnum palustre</i>		Non estimé	Non mesurée	Faible	Moyenne	Milieus tourbeux	C
	<i>Sphagnum papillosum</i>		Non estimé	Non mesurée	Faible	Moyenne	Milieus tourbeux	C
	<i>Sphagnum rubellum</i>		Non estimé	Non mesurée	Faible	Moyenne	Milieus tourbeux	C

Nom français	Nom latin	Statut biologique	Effectifs (individus, pieds)	Tendance sur RN (2002-2007)	Menace sur l'habitat		Enjeu de gestion dans la réserve	Classe de valeur
					RN	Hors RN		
	<i>Sphagnum subnitens</i>		Non estimé	Non mesurée	Faible	Moyenne	Milieus tourbeux	C
	<i>Sphagnum subsecundum</i>		Non estimé	Non mesurée	Faible	Moyenne	Milieus tourbeux	C
	<i>Sphagnum tenellum</i>		Non estimé	Non mesurée	Faible	Moyenne	Milieus tourbeux	C

A.III LE CADRE SOCIO-ECONOMIQUE ET CULTUREL

A.III.1 Représentations culturelles

Après dix années d'existence, la réserve naturelle est relativement bien intégrée dans la population locale. Nous pouvons préciser que les pressions foncières et agricoles sont très faibles dans le périmètre et qu'il n'y a du coup pas de tensions sur cet aspect ; la réglementation n'est pas draconienne et limite aussi les points d'achoppement.

La Tourbière des Dauges est un des sites naturels les plus visités du département de la Haute-Vienne. Cette fréquentation est due à sa proximité avec Limoges, à la qualité du paysage de la réserve et plus généralement des Monts d'Ambazac (décrits comme les « Alpes Limousines » dans les anciennes cartes postales !), à l'abondance de chemins balisés et à la communication faite autour du site. C'est en effet un Espace Naturel Sensible du Département, bénéficiant d'aménagements pour l'accueil du public : GEPETO, parking et chemins balisés.

La beauté du site est saisissante, notamment avec le Puy rond couvert de lande, dominant tout le fond tourbeux.

A.III.2 Le patrimoine culturel, paysager, archéologique et historique

Le site est riche en chaos rocheux, anciennes loges de berger ainsi que d'autres petites constructions anthropiques en granite : mares, aqueducs, murets de pierres sèches, de soutènement, rigoles d'irrigation et anciennes carrières.

Un silex taillé a été découvert dans les années 60 sur le site. L'information nous est parvenue par l'auteur de la découverte durant l'été 2007.

Le site recèle peut-être d'autres silex qu'il faudra préserver du pillage.

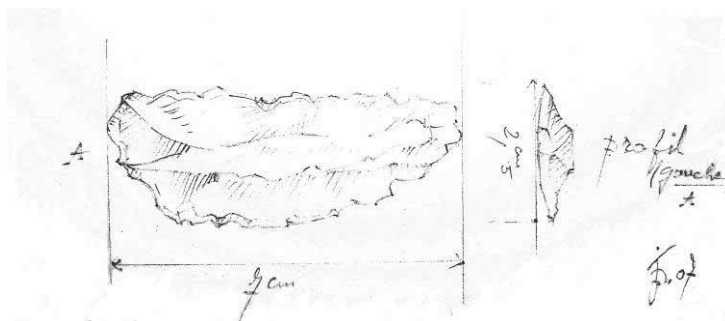


Figure 1 : croquis d'un silex

La mise en évidence d'une très ancienne carrière du côté de Marzet nous permet de penser qu'un gisement d'objets existe sur la parcelle concernée. La structure et le fonctionnement de celle-ci doivent être étudiés plus en détails : cela constituerait un bon thème de recherche et une occasion de collaborer avec les facultés de Limoges.



La peinture ci-contre représente un paysage de Saint-Léger-La-Montagne vers 1950, ayant des points de ressemblance avec la Tourbière des Dauges. C'est un tableau de Pierre PAROT, appartenant au Fond Régional d'Art Contemporain du Limousin, dont une carte postale éditée nous a été transmise par Philippe BARRY.

Figure 2 : peinture de P PAROT (1950)

A.III.3 Régime foncier, infrastructures

La propriété privée domine sur le site. Le constat reste le même que dans le dernier plan de gestion.

Le nombre de conventions entre le conservatoire et les propriétaires privés a cependant progressé depuis 2002 : 90 hectares environ sont contractualisés en 2006. Ce sont jusqu'à présent des conventions de gestion simples signées entre les propriétaires et le CREN. Nous avons aussi signé deux contrats de gestion avec les exploitants agricoles de Marzet pour la gestion du site. Des baux à ferme ont été signés avec Philippe BONNETAUD pour l'élaboration de son Contrat d'Agriculture Durable, sur les parcelles qu'il exploite et qui appartiennent à la Commune, au Conseil Général et au CREN-Limousin.

Certaines parcelles propriétés de la commune de Saint-Léger-La-Montagne relèvent du régime forestier : elles représentent une surface de 8 hectares au sein du périmètre de la Réserve. Une convention tripartite entre la commune, l'ONF et le CREN est en projet pour la gestion de ces terrains.

Ces informations sont synthétisées dans le tableau foncier figurant en annexe du plan de gestion.

A.III.4 Activités socio-économiques

A.III.4.1 L'agriculture

Trois exploitants agricoles et un centre équestre exercent une activité sur le périmètre.

Faire une carte

Philippe BONNETAUD a engagé un Contrat d'Agriculture Durable qui comprend dans le périmètre de la réserve une grande partie des parcelles dont il a la gestion.

Marc MORICHON est un double actif et n'a pas pu engager de Contrat. Son fils Sébastien a un projet d'installation et de reprise de l'exploitation de son père. Il pourrait contractualiser des mesures agri-environnementales sur les parcelles comprises dans le périmètre Natura 2000.

Christophe ROUX a quand à lui engagé un Contrat Territorial d'Exploitation sur des prairies de l'exutoire de la Réserve, mais cet engagement a pris fin récemment.

Claude LAVAUD exploite quelques parcelles de la réserve, du côté de Marzet, dans le cadre de l'activité du centre équestre. Ça concerne certaines parcelles appartenant au Conseil Général.

A.III.4.2 Les activités forestières

Elles sont réglementées par le décret de la réserve (article 6) de manière souple :

- les coupes sont autorisées et doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation lorsqu'elles dépassent 4 hectares d'un seul tenant. Cette condition n'est jamais arrivée pour l'instant
- Toute plantation est soumise à autorisation du préfet
- Toute plantation est interdite dans les parcelles du fond tourbeux
- Le renouvellement des peuplements doit être réalisé de manière à préserver la diversité actuelle et l'équilibre des essences.

D'importants travaux de coupes ont été réalisés en 2006 dans le périmètre de la réserve, concernant majoritairement des parcelles de résineux appartenant à M. BONNETAUD. Des travaux de coupe de bois sous la ligne haute tension ont été aussi réalisés en 2006.

A.III.4.3 La fréquentation et les activités touristiques

La Tourbière des Duges est un site naturel des plus visités du département de la Haute-Vienne. Il fait d'ailleurs partie du réseau départemental des espaces naturels sensibles, articulé autour des « pôles de nature et découvertes ». Celui qui nous concerne est dénommé « tourbières et paysages des monts d'Ambazac », dont la réserve est le site phare. Les sentiers de la réserve font d'ailleurs partie du PDIPR et ont été valorisés par la mise en place d'un GPTO (Guide Portable de Tourisme et d'Orientation), petit ordinateur de poche comprenant un GPS et se déclenchant à des endroits définis sur les sentiers pour mettre en avant les particularités du site.

Le site est aussi un des pôles structurants du Pays de l'Occitane et des Monts d'Ambazac, qui soutient notamment le projet d'aménagement de la maison de la Réserve Naturelle dans le cadre des Contrats de Pays.

La Commune de Saint-Léger-La-Montagne bénéficie de l'aura du site et de sa fréquentation touristique. Elle a soutenu la création de la maison de la réserve en achetant les bâtiments et en prenant en charge la première tranche de travaux de restauration.

Enfin, le site est un atout mis en valeur par la Région dans ses campagnes de promotion touristique, qui a d'ailleurs soutenu financièrement l'édition de calendriers de sortie (2006, 2007).

L'activité principale sur le site est la randonnée pédestre et de découverte. Le sentier principal cheminant dans la réserve accueille de nombreux visiteurs mais les données quantitatives précises *in situ* nous manquent. Nous estimons tout de même entre 5000 et 6000 personnes fréquentant le site par an. La fréquentation dans la maison de la réserve est par contre mesurée et ce sont entre 2000 et 3000 personnes par an qui visitent les locaux depuis son ouverture (2005).

A.III.4.4 Exploitation et maîtrise de l'eau

L'aspect le plus intéressant du site réside dans le réseau dense de rigoles et levades parcourant notamment les prairies humides riveraines de la tourbière.

La plupart ont disparu mais les traces de ces ouvrages sont encore présentes dans le paysage. Il faut ajouter à ce réseau la trentaine de pêcheries présentes dans le bassin versant de la réserve.

Certaines actions effectuées sur la réserve sont inscrites à un Contrat Restauration Entretien soutenu par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et porté par le CREN-Limousin depuis 2004.

A.III.4.5 La chasse, la pêche de loisirs et les prélèvements autorisés

La chasse et la pêche ne sont pas réglementées par le décret. Le centre de la réserve (71 ha) a par contre été classé en réserve communale de chasse et de faune sauvage.

Les principaux prélèvements concernent les champignons.

A.III.4.6 Les actes contrevenants et la police de la nature

La principale infraction commise sur le territoire de la réserve est la circulation des véhicules à moteur à des fins de loisirs, notamment celle des motos. Cette infraction est cependant en baisse depuis 2002, mais des traces sont régulièrement vues sur les chemins, à raison d'une

tous les deux mois en moyenne. Aucun procès verbal n'a été rédigé pour le moment concernant cette infraction.

A.III.4.7 Autres activités

Il existe plusieurs points noirs paysagers sur le site, correspondant à des décharges sauvages. Certains d'entre eux ont été traités depuis 2002 mais les plus importants restent encore à éradiquer du côté de Marzet.

A.IV LA VOCATION A ACCUEILLIR ET L'INTERET PEDAGOGIQUE

Il est admis qu'un des rôles des réserves est de contribuer à la découverte du patrimoine naturel, de sensibiliser et d'éduquer le public à travers des activités d'éducation à l'environnement. La tourbière des Dauges est susceptible de supporter une fréquentation assez importante ; en effet, les zones humides font en général « peur », de sorte que les visiteurs ne quittent que très rarement les sentiers balisés. Ainsi le dérangement et/ou piétinement divers sont très limités dans l'espace.

A.IV.1 Les activités pédagogiques et les équipements en vigueur

Les animations : elles sont à distinguer en 3 catégories :

- pour les scolaires : accueil de près de 900 enfants (29 classes) en 2007.
- pour les groupes constitués : en 2007, 8 groupes accueillis pour 73 personnes.
- pour le grand public : 14 sorties prévues en 2007 concernant 50 personnes.

Les équipements : ils concernent 2 panneaux d'information, renouvelés en 2007. Le Conseil Général de la Haute-Vienne a installé en 2007 un panneau complémentaire près de l'aire de stationnement.

Les infrastructures d'accueil : la maison de la réserve est ouverte depuis le printemps 2005. En 2007, plus de 2300 personnes y ont été accueillies. Elle doit subir dans l'été 2008, une deuxième phase de restauration. Il n'y a pas de muséographie. 2 sentiers de découverte balisés sont proposés aux visiteurs. Toujours en 2007, a été mis en place par le Conseil Général de la Haute-Vienne une aire de stationnement d'une dizaine de places. C'est insuffisant et il se pose de plus en plus le problème de stationnement des cars véhiculant les scolaires.

Le mobilier de signalétique : des panneaux routiers ont été installés en 2006, du sortir de l'autoroute A20 à la réserve. 4 panneaux d'entrée sont disposés aux accès stratégiques des chemins pénétrant dans la réserve. Le Conseil Général de la Haute-Vienne a installé un balisage pédestre au sein du hameau de Sauvagnac menant de l'aire de stationnement à la maison de la réserve et prochainement un balisage PDIPR sur les 2 sentiers de découverte du site.

Les publications : gazettes trimestrielles d'information des actions menées sur la réserve, la plaquette officielle rééditée en 2007, la plaquette de randonnée de la commune au sein de laquelle figure le sentier de découverte de la réserve, 8 cartes postales, le dépliant annuel des sorties grand public.

Le site internet : il est intégré au sein de celui du CREN Limousin et a été remis au goût du jour en 2007, avec la possibilité de téléchargement de nombreux documents. Il est régulièrement réactualisé.

Les outils pédagogiques : en 2006, un système innovant d'interprétation a été proposé aux visiteurs : GPtO, en l'espèce des petits ordinateurs portables (PDA) munis de GPS, distillant tout au long des sentiers de découverte des informations succinctes permettant de découvrir

le milieu naturel de façon plus pédagogique et ludique. Les avantages sont nombreux, rien sur le site et possibilité de varier annuellement le contenu des informations.

Conclusion : Il manque des produits dérivés variés pour la vente. La muséographie de la maison de la réserve fait également cruellement défaut. La capacité d'accueil concernant le stationnement est très limitée, les cars n'ont pas de places sécurisées pour débarquer les enfants et stationner.

A.IV.2 La capacité à accueillir du public

La capacité de charge : les gens ayant généralement une appréhension sur les milieux humides et instables, ils s'écartent peu des sentiers, d'autant que le balisage et GPtO les contraignent. Le dérangement est donc strictement localisé. Cependant en raison du choix de ne pas mettre de platelage sur la partie tourbeuse du sentier, Il faut tous les 2 à 3 ans, dévier le sentier sur une zone adjacente.

La capacité d'accueil : entre 5000 et 6000 visiteurs estimés sur l'année. L'ouverture de la maison est programmée de mai à octobre inclus, tous les jours de 10h à 18h, auquel il faut ajouter l'accueil des scolaires et les sorties de découverte grand public et groupes constitués. Le mi-temps dévolu à cette activité est notamment insuffisant. Si la situation n'évolue pas en terme d'effectifs, il est difficilement envisageable de continuer l'accueil du public sur ce site dans ces conditions !

Les sentiers offerts au public ne sont pas accessibles à tous (configuration du milieu). Dès lors, il convient de réfléchir à la possibilité de réaliser un sentier d'interprétation, accessible aux personnes handicapées, âgées et bien sur aux autres, en dehors de la réserve sur une tourbière bordière. Ceci permettrait de délester également une partie des visiteurs, augmentant d'autant la capacité de charge du milieu.

A.IV.3 L'intérêt pédagogique

Cf la synthèse des potentiels d'interprétation du précédent plan de gestion.

Il conviendrait de mettre en exergue et d'exploiter pédagogiquement le patrimoine géologique et archéologique du site : coupes pédologiques (anciennes micro-carrières d'extraction d'arène granitique) au bord des chemins, carrière d'extraction de métal...

A.IV.4 La place de la réserve naturelle dans le réseau local d'éducation à l'environnement

Localement une seule structure œuvre dans ce domaine : le centre nature « La Loutre » d'aura régionale. Il n'y a pas encore de lien direct, les animations scolaires sur la tourbière ayant débuté en 2006. Cependant, au gré de l'assise départementale de la réserve en termes d'éducation à l'environnement, il conviendra de rassembler les synergies et de mettre en œuvre des collaborations.

AV LA VALEUR ET LES ENJEUX DE LA RESERVE NATURELLE

A.V.1 La valeur du patrimoine naturel

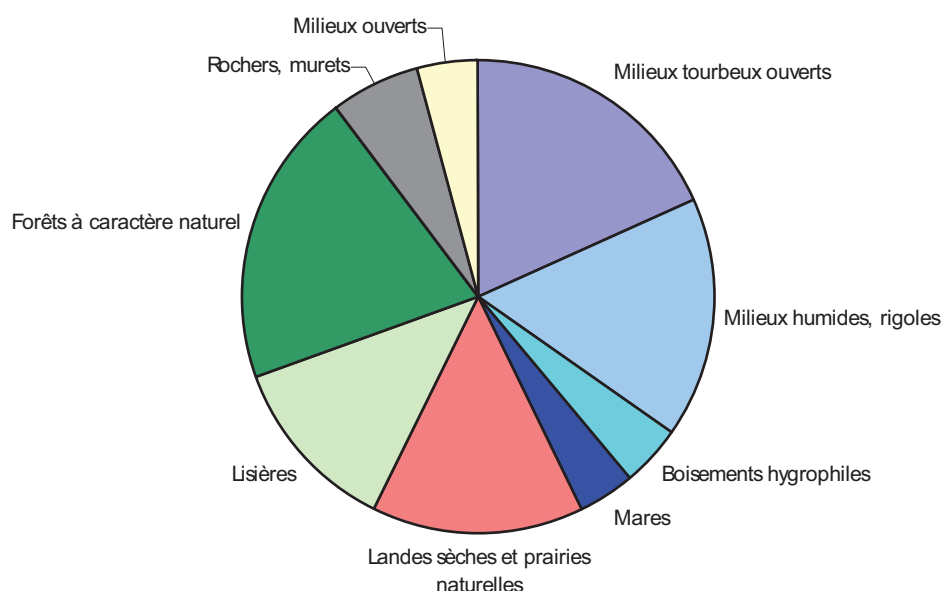
> tableaux des habitats et espèces patrimoniaux en A.II

A.V.2 Les enjeux de gestion

Nous représentons ci-dessous la part des différents milieux qui ont un enjeu de gestion pour la conservation des espèces patrimoniales. Les 4 graphiques représentent ces proportions, pour chacune des classes et pour l'ensemble des classes.

La différence entre « milieux tourbeux ouverts » et « milieux humides, rigoles » s'explique par le fait que certaines espèces liées aux zones humides sont inféodées aux milieux tourbeux. La précision a donc été faite pour illustrer la part des espèces des tourbières et celle des espèces des zones humides en général.

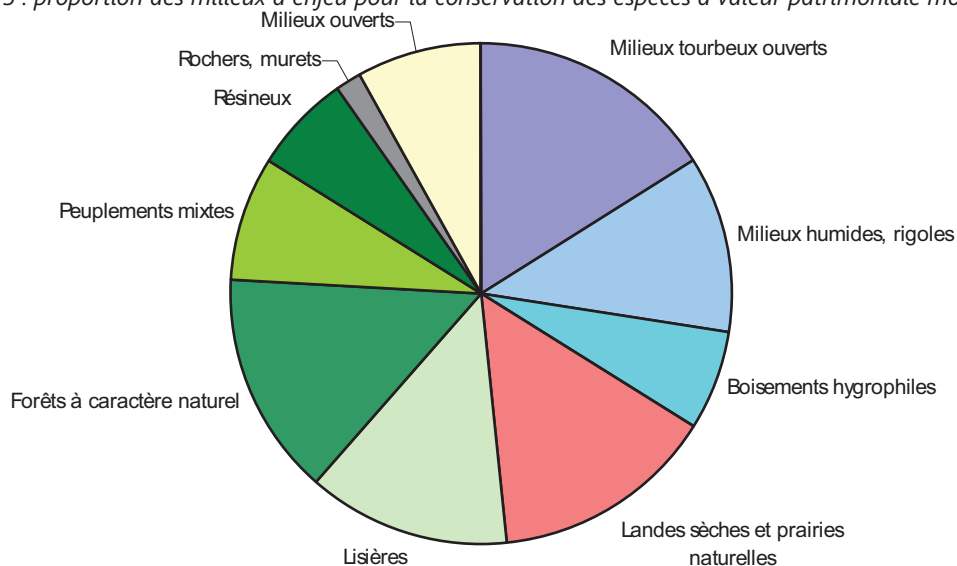
Classe A : espèces à valeur patrimoniale forte



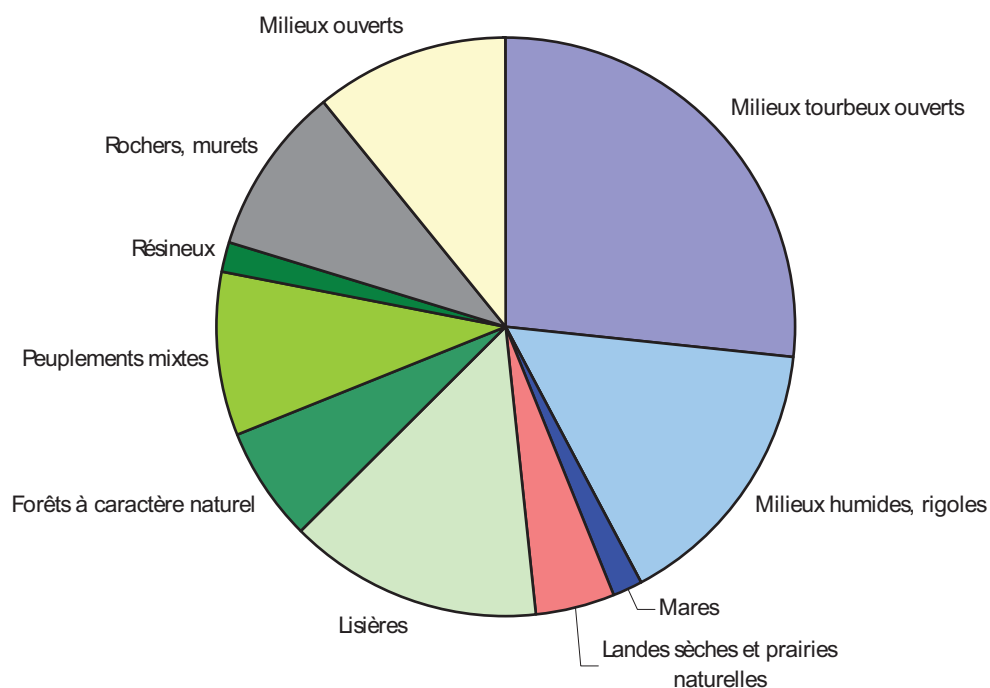
Graphique 4 : proportion des milieux à enjeu pour la conservation des espèces à forte valeur patrimoniale

Classe B : espèces à valeur patrimoniale moyenne

Graphique 5 : proportion des milieux à enjeu pour la conservation des espèces à valeur patrimoniale moyenne



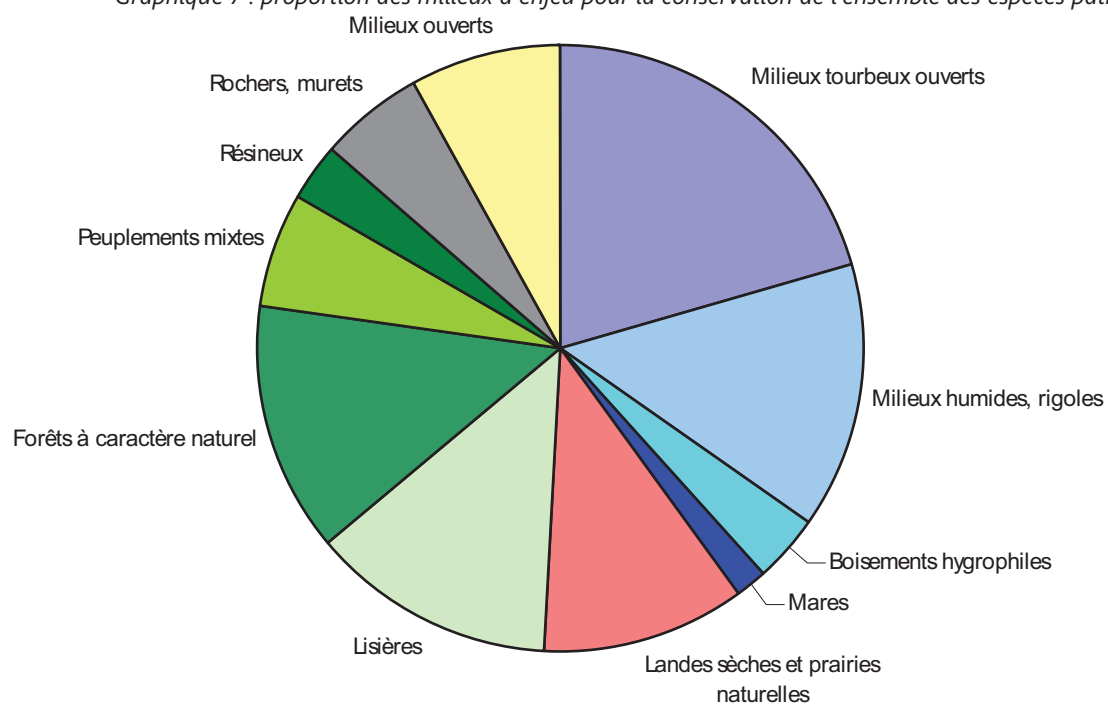
Classe C : espèces à valeur patrimoniale faible



Graphique 6 : proportion des milieux à enjeu pour la conservation des espèces à valeur patrimoniale faible

Toutes classes confondues

Graphique 7 : proportion des milieux à enjeu pour la conservation de l'ensemble des espèces patrimoniales



A.V.2.1 Les enjeux de conservation

Les graphiques précédents montrent que le principal enjeu de la réserve concerne les milieux ouverts, notamment les landes sèches et milieux tourbeux. Ils montrent aussi la diversité des habitats à prendre en considération dans les objectifs de conservation ainsi que la part importante des lisières : celles-ci ne sont pas considérées comme des habitats mais l'effet y régnant permet le développement et la vie de certaines espèces patrimoniales.

Celui concernant les espèces à forte valeur met en avant l'importance de conserver les forêts à caractère naturel, notamment pour les insectes et les chauves-souris. Les enjeux de conservation des peuplements forestiers doivent viser le vieillissement des boisements et la progression des bois morts et à cavité.

Des précisions sur les enjeux sont présentées en partie B (> B.2)

A.V.2.2 Les enjeux de connaissance du patrimoine

Des améliorations doivent être apportées sur différents points qui ont été soulevés précédemment. Ils sont listés ci-après

- Mieux connaître des éléments de l'histoire de la réserve : ancienne carrière, gisement d'objets préhistoriques, présence d'un étang médiéval...
- Micro-climat et géomorphologie : mise en place d'une station météo, d'instruments de suivi hydrologique, sondages...
- Faune et Flore : préciser le statut des espèces à forte valeur patrimoniale ; réaliser des compléments d'inventaires et reconductions d'études sur les insectes (orthoptères, Odonates, Papillons), Lichens et bryophytes, champignons ; faire le suivi de la flore patrimoniale et introduite...

Bibliographie

Cette bibliographie regroupe les documents et articles qui ont été consultés pour la rédaction du présent plan de gestion.

ATMANE N., 1999.- Multiplication d'une Lycopodiale médicinale menacée de disparition (*Lycopodiella inundata* (L.) Holub) par les techniques de culture in vitro et intérêts pour ses alcaloïdes endogènes.- Rapport de Thèse, Université des Sciences et Techniques, Lille I, 105 pp.

BIZOT A., 2003.- *Lycopodiella inundata* (L.) Holub. : un lycopode récemment réapparu dans les Ardennes à la suite d'opérations d'étrépage.- Bull. Soc. Hist. Nat. Ard., 93 : 25-36

BONHOMME M., BOTINEAU M., 2004.- Approche phytosociologique des landes mésophiles à xérophiles du Limousin.- Conservatoire Régional des Espaces Naturels du Limousin, Laboratoire de Botanique et de Cryptogamie-Faculté de Pharmacie-Université de Limoges, 23 pp.

BONNET E. & PETIT D.P., 1998. - Diversité, densité et biomasse des Orthoptères de la ZNIEFF de la source du ruisseau des Duges, *Annales Scientifiques du Limousin*, n° spécial tourbière des Duges, 111-120.

BOUCHARDY C., MOUTOU F., 1989.- Observer les mammifères sauvages. Les indices de présence et l'observation directe.- Bordas, 239 pp.

BRISSARD A., 2006.- A propos de l'inventaire des macromycètes de la tourbière des Duges.- Bulletin de la Société Mycologique du Limousin, 32 : 22-23

BRUGEL E., 1994.- Tourbière du ruisseau des Duges (Haute-Vienne). Bilan des usages, synthèse écologique et proposition de plan de gestion. Rapp. MST Paris VII, CREN-Limousin, 159 pp.

BRUSTEL H., 2001. – Coléoptères saproxyliques et valeur biologique des forêts françaises, perspectives pour la conservation du patrimoine naturel. Thèse Doctorat, Institut National Polytechnique de Toulouse, 327 p.

CHABROL L., DAUPHIN P. & MAZEAU D., 1998. - Contribution à la connaissance des Coléoptères de la tourbière des Duges, *Annales Scientifiques du Limousin*, n° spécial tourbière des Duges, 127-140.

CHABROL L., AULLEN N., 2006.- Arbres à cavités et cétoines cavicoles de la réserve naturelle nationale de la tourbière des Duges (St-Léger-La-Montagne, 87).- *Annales Scientifiques du Limousin*, 17 : 1-9.

CHABROL L., GUERBAA K. & RAYNARD P., 2007 – Espèces nouvelles et remarquables observées en Limousin depuis 2000. Bulletin de la Société Botanique du Centre-Ouest, 38 : 53-72.

CHIFFAUT A., 2006. - Guide méthodologique des plans de gestions des réserves naturelles, Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable/Atelier technique des espaces naturels, Cahiers Techniques n°79 : 72 p.

COLLECTIF, 2000.- Mammifères Reptiles Amphibiens du Limousin.- GMHL, 215 pp.

COLLECTIF, 2004.- Pays de l'Occitane et des Monts d'Ambazac. Charte de développement durable. « Accueillir et développer sans dénaturer ».- PALOMA, 73 pp.

COLLECTIF, 2006.- Elab d'une Liste rouge des odonates menacés du limousin.- EPOPS, 70(4) : 8-10.

COLLECTIF, 2007.- Découvrir les Amphibiens du Limousin.- GMHL, 72 pp.

DELMAS S. & SIBERT J.-M., 1996. — Surveillance des populations de Rhopalocères de la tourbière de Duges, 59-65 - *In* Inventaire et cartographie des Invertébrés comme contribution à la gestion des milieux naturels français. Actes du séminaire tenu à Limoges les 17, 18 et 19 novembre 1995. Collection « Patrimoines Naturels », vol. 25, Service du Patrimoine Naturel édit. M.N.H.N. Paris.

DELMAS S., DESCHAMPS P., SIBERT J.-M., CHABROL L., ROUGERIE R., 2000.- Guide Ecologique des Papillons du Limousin, Lépidoptères Rhopalocères.- SEL, 416 pp.

DELMAS S., SIBERT J.M. & CHABROL L., 2001. – Bilan de 4 années de suivi hebdomadaire des populations de Rhopalocères dans la réserve naturelle des Duges (Haute-Vienne), 41-50 – *in* ROBERT J.C., GUILBOT R., DOMMANGET J.L. & MAURIN H., 2001 – Inventaire et cartographie des invertébrés comme contribution à la gestion des milieux naturels français. Actes du séminaire tenu à Besançon les 8,9 et 10 juillet 1999. Patrimoine naturels, 46, Service du Patrimoine Naturel, M.N.H.N. Paris, 332 p.

DOHOGNE R., 2001.- Etude herpétologique et mammalogique sur la Tourbière des Duges – Dernier rapport.- GMHL, 14 pp.

DUREPAIRE P., GUERBAA K., 2003.- Tourbière des Duges, Cartographie des Habitats du Bassin versant.- CREN-Limousin, 16 pp.

DUREPAIRE P., 2004.- Tourbière des Duges, plan de gestion 2002-2006.- CREN-Limousin, 79 pp.

FARGES L., 1995. - Contribution à l'étude des peuplements en mollusques et en coléoptères Carabiques dans deux tourbières acides, relation avec la végétation, Thèse Faculté de Pharmacie, Université de Limoges, 83 p.

GUERBAA K., 2001.- Habitats tourbeux de la Réserve Naturelle de la Tourbière des Duges.- CREN-Limousin, 12 pp.

GUERBAA K., 2003.- Tourbière des Duges, suivis 2002.- CREN-Limousin, 28 pp.

GUERBAA K., 2004.- Tourbière des Duges, suivis 2003.- CREN-Limousin, 29 pp.

GUERBAA K., 2005.- Tourbière des Duges, suivis 2004.- CREN-Limousin, 23 pp.

GUERBAA K., 2006.- Tourbière des Duges, suivis 2005.- CREN-Limousin, 29 pp.

GUERBAA K., 2007.- Tourbière des Duges, suivis 2006.- CREN-Limousin, 28 pp.

GUERBAA K., OLIVE M., 2004.- Les Odonates de la Réserve Naturelle de la tourbière des Duges, résultats de l'étude menée en 2003 (département de la Haute-Vienne), *Martinia*, 20(3) : 133-139.

HAINARD R., 1987.- Mammifères sauvages d'Europe. Insectivores-Chéiroptères-Carnivores.- Delachaux et Niestlé, 332 pp.

HUGONNOT V., 2007.- Diagnostic de la bryoflore de la Réserve naturelle nationale de la tourbière des Duges (Haute-Vienne).- CBNMC, 38 pp.

LUCAIN V., 2005.- Réserve naturelle de la Tourbière des Duges : suivi des Rhopalocères (1994-2004), période de vol, évolution des populations, fréquentation des secteurs, impact de la gestion.- SEL/CREN, Rapport de Stage, BTSA GPN-GEN, 49 pp.

MIRAS Y., 2004.- L'Analyse pollinique du plateau de Millevaches et de sites périphériques.- Thèse de Doctorat, Université de Besançon, 200-205.

MOMBRIAL F., 2006.-Préservation de *Lycopodiella inundata* (L.) Holub. en Franche-Comté. Proposition d'un plan de conservation.- Conservatoire Botanique de Franche-Comté, DIREN de Franche-Comté, Conseil Régional de Franche-Comté, 47 pp.

SEPOL, 2007.- Oiseaux et biodiversité en Limousin.- SEPOL, 4 pp.

SIBERT J.-M., DELMAS S. & CHABROL L., 1998. - Lépidoptères de la tourbière de la source du ruisseau des Duges, *Annales Scientifiques du Limousin*, n° spécial tourbière des Duges, 141-160]

VALADAS B., ALLEE P., 2000.- Relief et climat.- Le Limousin côté Nature.- CREN-Limousin, 11-13.

Index des graphiques, tableaux et figures

Section A

Graphique 1 : diagramme ombrothermique 1999-2005 de Saint-Léger-La-Montagne.....	9
Tableau n° 1 : cumul des espèces recensées sur la période 1994-2007.....	12
Tableau n°2 : Habitats d'intérêt communautaire.....	20
Tableau n°3 : Habitats d'espèces patrimoniales.....	21
Tableau n°4 : oiseaux à statut nicheurs ou à déterminer.....	24
Tableau n°5 : Mammifères à statuts.....	29
Tableau n°6 : Reptiles à statuts.....	33
Tableau n°7 : Amphibiens à statuts.....	34
Tableau n°8 : Insectes à statuts.....	37
Tableau n°9 : Flore patrimoniale.....	41
Graphique n°2 : nombre de strobiles et de sporophytes de <i>L. inundata</i> observés annuellement entre 2002 et 2007...	45
Graphique n°3 : nombre de hampes florales de <i>S. aestivalis</i> dénombrées annuellement de 2002 à 2007.....	50
Tableau n°10 : Bryophytes patrimoniales.....	51
Tableau n°11 : Espèces patrimoniales de la réserve naturelle.....	56
Figure 1 : croquis d'un silex.....	64
Figure 2 : peinture de P PAROT (1950).....	64
Graphique 4 : proportion des milieux à enjeu pour la conservation des espèces à forte valeur patrimoniale.....	73
Graphique 5 : proportion des milieux à enjeu pour la conservation des espèces à valeur patrimoniale moyenne.....	73
Graphique 6 : proportion des milieux à enjeu pour la conservation des espèces à valeur patrimoniale faible.....	74
Graphique 7 : proportion des milieux à enjeu pour la conservation de l'ensemble des espèces patrimoniales.....	74

Section B

Gestion de la Réserve Naturelle

Les objectifs à long terme ainsi que les objectifs du plan sont présentés en Section C du présent document, dans la partie C.3 « Nouvelle version du plan de gestion »

Section C

EVALUATION DE LA GESTION

ET NOUVELLE VERSION DU PLAN

2015 - 2019

RESERVE NATURELLE NATIONALE

DE LA TOURBIERE DES DAUGES

C2 : Evaluation de fin de plan de gestion

Cette évaluation quinquennale est prévue au sein de la partie réglementaire du code de l'environnement.

C2.1 : Bilan de réalisation du Plan

Administration (AD)

Code	Suivi Administratif (AD)	Objectifs	Taux d'exécution	Observations
AD1	Poste de Conservateur	II.6	100%	Plein temps de Philippe DUREPAIRE
AD2	Poste de chargé de mission	II.6	100%	Mi-temps de Karim GUERBAA puis d'Anaïs LEBRUN
AD3	Formation du personnel	II.6	100%	Botanique, syrphes, Lichens, CACES, concertation groupes...
AD4	Animation foncière pour achat de parcelles par le Conseil Général 87	I.3	10%	Quelques parcelles dans le bois du rocher pour le PDIPR
AD5	Animation foncière pour conventions de gestion ou achat par le CEN	I.3	100%	Plus de 16 hectares
AD6	Mise en place de CAD sur la réserve ou autres aides agricoles	I.1	100%	L'ensemble du fond tourbeux et quelques landes sont en MAeT
AD7	Demande et suivi des subventions	II.6	100%	Avec la Responsable administrative du CEN
AD8	Suivi de la comptabilité		100%	Suivi spécifique Tourbière des Dauges
AD9	Tâches de secrétariat		100%	
AD10	Préparation et tenue du Comité consultatif		100%	
AD11	Edition du plan de gestion 2008 - 2012 et adoption par le CSRPN		100%	Fait
AD12	Rédaction et édition du rapport d'activités annuel		100%	annuel
AD13	Recherche de nouveaux partenaires financiers	II.6	70%	Conseil Régional pour le dépliant des sorties et GDF-SUEZ pour l'accueil du public
AD14	Participation et animation du Conseil scientifique du Conservatoire	II.1	50%	Participations régulières de Karim puis d'Anaïs
AD15	Organisation du travail de l'équipe		100%	Mise en place de LOGEPROG
AD16	Assemblée Générale du Conservatoire		100%	Résumé du rapport d'activités présenté annuellement
AD17	Participation et représentation à "Réserves Naturelles de France"		100%	Présence annuelle à l'assemblée générale de RNF
AD18	Evaluation du plan de gestion 2008 - 2012 et préparation du suivant			en cours
AD19	Réunion d'équipe		100%	Une réunion mensuelle du CEN
AD20	Plan de formation du personnel	II.6	0%	Pas de plan de formation mais des souhaits annuels
AD21	Fonctionnement de la Maison de la réserve	II.2	100%	
AD22	Animatrice, hôtesse d'accueil à la maison de la réserve	II.6	100%	Plein temps de Murielle LENCROZ
AD23	Mise en place de Contrats Natura 2000	I.1, I.2	70%	Tous les travaux prévus ont été réalisés, sauf un dernier contrat récemment déposé et en cours d'instruction
AD24	Contribution à la conservation des milieux patrimoniaux en connexion avec la réserve	I.9	100%	Extension du site natura 2000. Projet de réserve naturelle régionale des Sauvages. Acquisition d'une cinquantaine d'hectares de zones humides par le CEN.

L'activité administrative sur cette réserve naturelle est assez importante ; elle représente sur ce quinquennat entre 46 et 58% du temps de travail du Conservateur. L'activité la plus chronophage est la demande et le suivi des subventions.

Les manques sont :

- L'animation foncière pour l'achat de parcelles par le Conseil Général de la Haute-Vienne, compensée par le Conservatoire, via des crédits « Agence de l'Eau et Région » sur des milieux humides.
- Le plan de formation du personnel ; quelques formations ont malgré tout été effectuées, au gré des aspirations annuelles.
- Participation auprès du Conseil scientifique ; la nouvelle politique du Conservatoire est la désignation d'un référent pour chaque site dont le plan de gestion est à réaliser ou renouveler.

Suivis écologiques (SE)

Code	Suivi Ecologique (SE)	Objectifs	Taux d'exécution	Observations
SE1	Suivi physico-chimique du ruisseau des Dauges	1.8	0%	Refaire une salve de mesures, service hydrobio DREAL
SE2	Etude et suivi des populations piscicoles du ruisseau des dauges	1.8	10%	Quelques observations fortuites
SE3	Suivi et cartographie des stations de Flore patrimoniale et/ou remarquables	1.6	100%	
SE4	Suivi des espèces patrimoniales de faune	1.6	90%	Refaire comptage engoulevent
SE5	Suivi inter-réserves Rhopalocères,	1.6	100%	
SE6	Compléments d'inventaire et suivis ornithologiques (Quadrats, IKA...)	1.6	100%	STOC arrêté en 2012
SE7	Evaluation patrimoniale des habitats et des espèces	1.6	100%	
SE8	Cartographie habitats bassin versant et recensement des arbres creux	1.6	100%	Recensement arbres pour contrats forestiers
SE9	Mise en place du suivi de l'eau : station météo, débit, piézomètres	1.6	100%	Thèse Arnaud DURANEL
SE10	Compléments d'inventaires	1.6	100%	Arachnides, Syrphes, Coléoptères...
SE11	Suivi de la végétation par relevés phytosociologiques (avant et après opérations de gestion)	1.6	100%	
SE12	Suivi simplifié de l'impact du pâturage sur les milieux	1.6	0%	MAeT, pression pâturage respectée
SE13	Base de données SERENA	1.6	100%	
SE14	Etude et complément d'inventaire des Orthoptères	1.6	100%	Etude réalisée par Daniel Petit
SE15	Mise à jour de la base de données Faune/Flore	1.6	100%	Serena
SE16	Compléments d'inventaire des mollusques	1.6	0%	C'est pas bien
SE17	Compléments d'inventaire des Champignons	1.6	50%	Société mycologique du Limousin
SE18	Etude des populations d'Odonates	1.6	100%	Suivi odonates couplé au suivi Rhopalocères
SE19	Etude des populations de Reptiles	1.6	100%	Pop reptiles
SE20	Etude des populations d'Arachnides	1.6	50%	individus capturés tentes malaises
SE21	Suivi des populations des micro et petits mammifères	1.6	10%	Quelques observation fortuites
SE22	Compléments d'inventaire et suivi des Mousses et Lichens	1.6	100%	
SE23	Etude et compléments d'inventaires des insectes terrestres	1.6	50%	individus capturés tentes malaises
SE24	Compléments d'inventaire des Chiroptères	1.6	100%	Suivis GMHL
SE25	Etude des populations des Amphibiens	1.6	100%	Pop amphibiens
SE26	Accueil et encadrement des étudiants en stage	11.1	100%	18 stagiaires en 5 ans
SE27	Rédaction de la partie "Suivi écologique" du rapport d'activité	1.6	100%	
SE28	Cartographie informatique sous SIG de la gestion, espèces et habitats patrimoniaux	1.6	100%	SIG à sauvagnac
SE29	Publication d'articles au sein de revues naturalistes	1.6	20%	Epops,
SE30	Etude du bilan de l'impact des modes de gestion	1.6	50%	
SE31	Etude des populations de plantes invasives	1.6	0%	Pas de menaces importantes pour la RN
SE32	Suivi Azuré du Serpolet et Damier de la Succise	1.6	100%	Plus d'azuré et suivis hivernaux des nids de damier

Ce quinquennat, a été marqué en termes de suivi scientifique, par la mise en place de nombreux matériels in situ, pour le déroulement de la Thèse d'Arnaud DURANEL, sur le fonctionnement hydrique de la tourbière.

Les manques sont :

- suivi physico-chimique du ruisseau des Dauges : pas de menace particulière sur le bassin versant de la réserve ; mais comme le fond tourbeux est désormais totalement pâturé, il faut refaire une salve de mesures.
L'ENSIL de Limoges a procédé à des analyses le 3 mai 1997 sur le ruisseau des Dauges. Les résultats sont les suivants :

03-mai-97		
Nitrates [NO ₃]	0,066 mg/l	
Phosphates [PO ₄ ³⁻]	0,69 mg/l	
Sulfates [SO ₄ ²⁻]	1 mg/l	
Azote ammoniacal [NH ₃]	0,52 mg/l	
[O ₂] dissous	10,80 mg/l	10,81 mg/l
Température	12,8 °C	12,9 °C
pH	4,95	5,03
Conductivité	68 µS	68 µS

- suivi population piscicoles : pas de pêche électrique organisée. Il faudrait en refaire une dans les mêmes conditions qu'en 2001.
- Inventaire des mollusques : compétences ?
- Suivi micromammifères : les suivis par capture de 2003 et 2004 ont engendré de la mortalité. A réitérer en changeant le protocole.

Fréquentation et accueil du public (FA)

Code	Fréquentation, Accueil et pédagogie (FA)	Objectifs	Taux d'exécution	Observations
FA1	Accueil du public à la maison de la réserve	II.2	100%	Chaque année de mai à septembre pour le grand public
FA2	Suivi du chantier de la maison de la réserve			Fini
FA3	Signalétique de la réserve	II.4	100%	Suivi très régulièrement
FA4	Service iconographique	II.5	100%	Photos et désormais vidéos
FA5	Muséographie de la salle d'exposition de la maison de la réserve	II.2	25%	Réactualisation de l'étude muséographique
FA6	Sentier de découverte tout public hors réserve	II.7	0%	Achat de parcelles en cours
FA7	Articles de presse et contacts avec les médias	II.5	70%	chaque année france3, populaire, TF1, terre sauvage
FA8	Réalisation de la gazette trimestrielle	II.5	50%	1 à 2 gazettes par an
FA9	Réalisation de la plaquette "officielle"	II.5	100%	
FA10	Programme de sorties et animations organisées pour les scolaires	II.5	100%	Envoyé aux écoles 87 et sur le site internet du CEN
FA11	Partenariat avec les associations ou structures locales de développement, de tourisme...	II.7	100%	Offices de tourisme locaux, bourse aux dépliant, Paloma
FA12	Tournée de surveillance et maraude	II.4	50%	En même temps que les autres activités
FA13	Edition et vente de cartes postales	II.2	50%	Pas de réédition ; difficulté à écouler les anciennes
FA14	Exposition, stand et boutique de la réserve	II.2	20%	
FA15	Réalisation et édition du livre de la réserve	II.2	0%	C'est pas bien
FA16	Création et édition du CD audio de la réserve	II.5	100%	La Symphonie des Duges
FA17	Site internet de la réserve et réactualisation	II.5	100%	Renouvellement du site internet du CEN
FA18	Réalisation d'un calendrier des sorties grand public sur la réserve	II.5	100%	1 par an, pour plus de trentaine de sorties
FA19	Sorties grand public	II.5	100%	
FA20	Sorties groupes constitués	II.5	100%	
FA21	Intervention et formation des étudiants	II.1	70%	18 stagiaires en 5 ans
FA22	Guide portable GPS de découverte (GP10)	II.2	100%	Nouveaux appareils, nouvelle interprétation plus naturaliste

L'accueil du public et l'éducation à l'environnement sont des activités difficiles à faire financer, en tous cas en termes de fonctionnement. Les manques sont :

- Muséographie de la maison de la réserve : une étude de réactualisation a été réalisée, mais la mise en place de ces nombreux supports d'interprétation est subordonnée à la pérennité des activités liées à l'accueil du public et du personnel afférent.
- Réalisation et édition du livre de la réserve : pas assez de temps à consacrer à cette action. Dommage, car il y a une attente.
- Exposition, stand et boutique : les weekends sont déjà bien occupés par l'ouverture de la maison de la réserve.

Il reste le problème récurrent d'une estimation précise de la fréquentation du site. En effet, nombre de personnes le visitent sans pour autant passer par la maison de la réserve. Une demande de subvention a été faite auprès du Conseil Général de la Haute-Vienne en 2011 pour l'achat d'éco-compteurs, ainsi que d'une joëlette pour le public à mobilité réduite. Cette demande a été classée sans suite.

Bilan 2008-2012

1. Volet accueil et sensibilisation du grand public

2008 : Ouverture de la maison de la RN de fin mai à fin octobre : 5 mois ; outil GPtO 1^{er} version, exposition du travail de l'école élémentaire de la Jonchère sur la Tourbière des Dauges ; 14 animations thématiques estivales. Fêtes des 10 ans de la Réserve Naturelle.

2009 : Ouverture de la maison de la RN de mi-mai à mi-octobre : 5 mois ; Présentation des outils d'autrefois, exposition de l'observatoire photographique mis en place avec les BTS Géonat, planches photographiques des Dauges au travers des saisons d'Yves Lapeyre. 24 animations thématiques estivales dont une animation découverte tous les samedis matins. Arrivée de Véronique Lucain en contrat déterminé à temps partiel pour répondre aux besoins d'accueil du public et d'éducation à l'environnement.

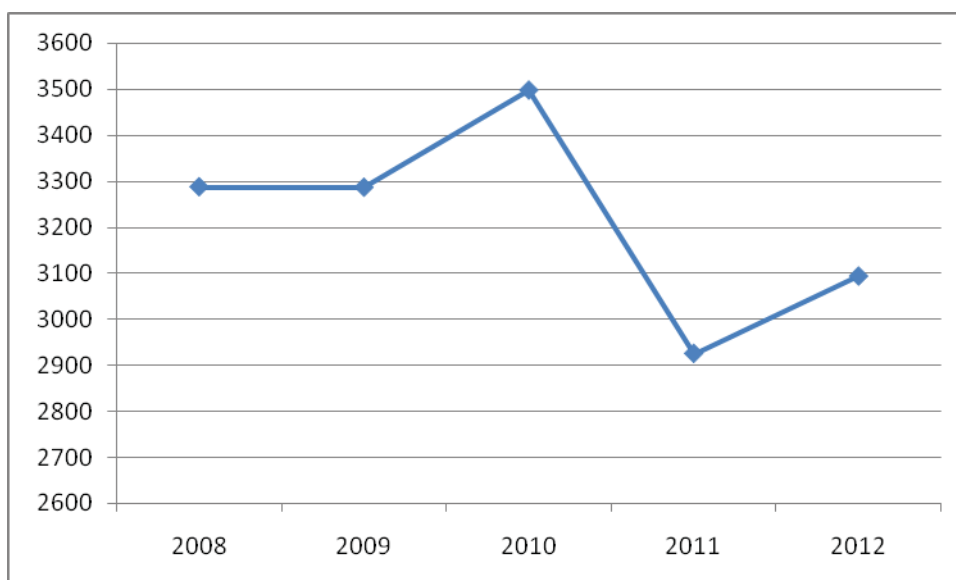
2010 : Ouverture de la maison de la RN du 1^{er} mai – fin septembre : 5 mois ; l'exposition « Biodiversité : l'état d'urgence nationale ! » d'Agir pour l'environnement (pour l'année mondiale de la biodiversité), des objets et outils d'autrefois des habitants de Sauvagnac ainsi que des œuvres d'artistes plasticiens régionaux, dans le cadre de Caban'art. Une trentaine d'animations thématiques gratuites a été proposée aux visiteurs, pour une meilleure compréhension et connaissance de la Réserve Naturelle.

Un nouveau parcours guidé par le GPtO, à vocation plus naturaliste, a été mis à disposition du public.

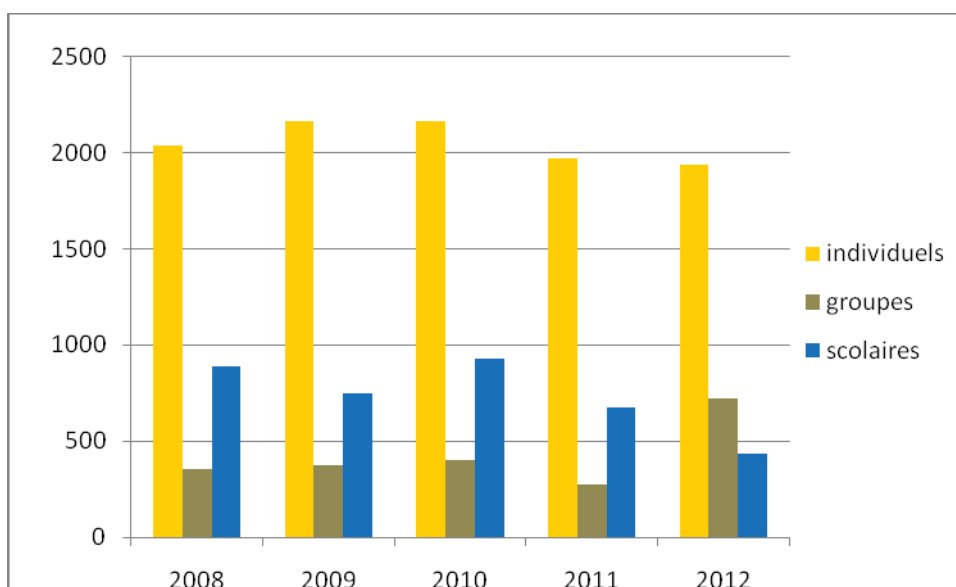
2011 : Ouverture de la maison de la RN du 1^{er} mai – 30 septembre : 5 mois ; Mise à disposition des visiteurs des ambiances sonores et du livret « Symphonie des Dauges » Projet réalisé avec la participation de déficients visuels de l'association « Voir Ensemble ». Présentation de l'exposition prêtée par le Groupe Mammalogiques et Herpétologique du Limousin, sur le thème des Chauve-souris. Plus d'une trentaine d'animations a été organisée pour le grand public. Le Conseil Général de la Haute-Vienne nous a dotés de 10 nouveaux GPS (GPtO) avec la dernière version du logiciel de guidage que nous avons conçu ensemble. Afin de maîtriser les gestes d'assistance indispensables à l'accueil du public, l'ensemble de l'équipe a suivi une formation « premiers secours », auprès de la Croix Blanche.

2012 : Ouverture de la maison de la RN début mai – fin septembre : 5 mois. Présentation du travail réalisé par les élèves du lycée agricoles des Vaseix et du lycée agricole de Savane-Matiti (Guyane) dans le cadre du projet « Nature et Culture de la forêt ». Cette année, le CEN Limousin a fêté ses 20 ans, pour cette occasion, nous avons réalisé plus d'animations dans et en dehors de la réserve naturelle, avec des sorties spéciales adhérents ; Le calendrier était commun avec les autres manifestations du CEN. Il a été publié à 10 000 exemplaires. Le lancement de l'opération nationale « Fréquence Grenouille » co-piloté par la Fédération des Conservatoires d'espace naturels et Réserves Naturelles de France a eu lieu cette année sur la réserve naturelle de la Tourbière des Dauges. L'équipe a travaillé sur la conception du contenu de la nouvelle version Gpto « circuit long » pour 2013. Un fait inhabituel, le passage de la « Randonnez-vous » du Conseil Général (350 personnes), à la maison de la réserve, lieu de ravitaillement. Par ailleurs, la réserve naturelle de la Tourbière des Dauges a été le relais de la science participative « 50 000 Observations pour la forêt » portée par le Muséum national d'Histoire naturelle, Natureparif et l'association Noé Conservation. Cette opération a été présentée à la maison de la réserve du 1^{er} mai au 30 septembre, ainsi qu'auprès des enseignants reçus avec leur classe.

Evolution de la fréquentation totale de 2008 à 2012

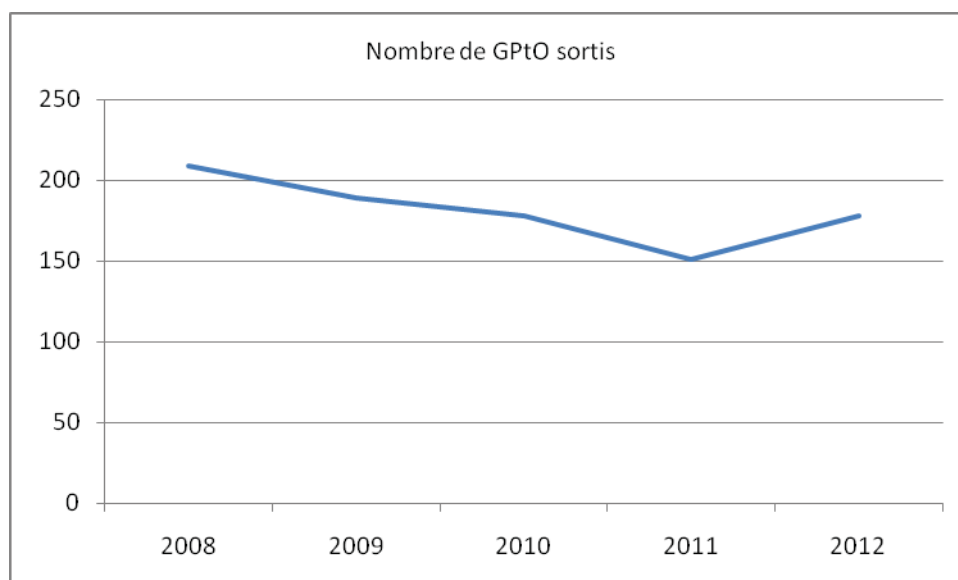


Evolution de la fréquentation par type de public de 2008 à 2012



Jusqu'en 2010, on note une certaine stabilité en termes de fréquentation. A partir de 2011, les choses se gâtent, surtout au niveau des scolaires, qui se poursuivent l'année suivante. Le tarif pratiqué par le Conservatoire est de 5 euros par enfant pour une demi-journée d'animation ; retour en force des groupes constitués en 2012.

Evolution de l'utilisation de l'outil GPtO de 2008 à 2012



2011 est une année sombre en termes de fréquentation, avec un léger mieux l'année suivante.

1. Volet pédagogique

✓ Animations scolaires de la maternelle à l'université

2008 : Animations auprès de 890 scolaires, avec une majorité d'intervention envers les primaires. Mise en place d'animations « Art et Nature » avec des artistes locaux et une aide de la DRAC.

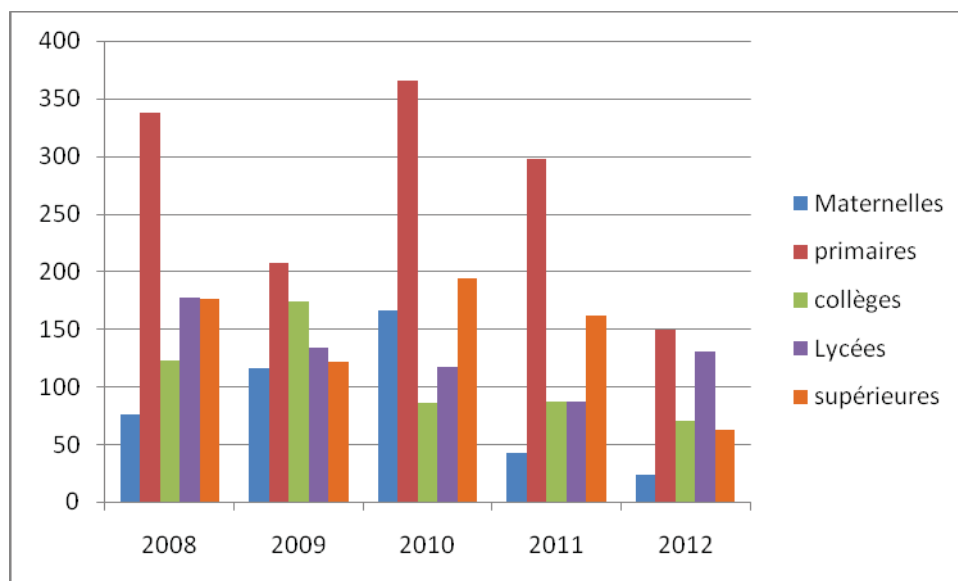
2009 : 752 scolaires reçus. Proposition d'activités ciblées pour les collèges ; nouvelles animations élémentaire (participation à une action de gestion...) et maternelle (découverte sensorielle, le corps en mouvement) ; IME, centre de loisirs.

2010 : 929 scolaires ont bénéficiés d'une animation pédagogique, avec une augmentation considérable des primaires mais aussi de façon moindre des maternelles et des classes post-bac. En spécificité, des animations autour de la biodiversité comme « Rando-biodiversité » à la journée.

2011 : Baisse globale des scolaires. 676 élèves ont été sensibilisés lors d'une animation pédagogique à la journée ou à la demi-journée. Une nouveauté dans le programme pédagogique cette année : « la Nature se donne en spectacle » avec la compagnie locale «les fleurs coupées».

2012 : Baisse continue des scolaires avec 434 élèves reçus, en raison notamment de la non-prise en compte du coût de transport. Le profil des scolaires se modifie, nous accueillons plus de lycées et beaucoup moins d'écoles élémentaires et maternelles.

Evolution du profil des scolaires de 2008 à 2012



✓ Projets pédagogiques

2008 : 3 projets pédagogiques d'éducation à l'environnement :

- Exploration, étude et réalisation d'une exposition sur la réserve par des maternelles de l'école de Condorcet, Limoges.
- Etude de la tourbière des Duges avec analyses et expériences en classe ainsi qu'un recueil de textes et d'images par l'école élémentaire de la Jonchère.
- Création d'un observatoire photographique avec les BTS GPN de Géonat.

2009 : Participation nationale à l'écriture collective de l'ouvrage « Culture Biodiversité – *Pour des pratiques éducatives diversifiées* » fruit d'un partenariat entre le Réseau École et Nature et Réserves Naturelles de France, pour lequel nous avons participé à la co-écriture.

2010 : 2 projets pédagogiques d'éducation à l'environnement :

- Projet « Biodiver'lycées » effectué avec 3 lycées agricoles (Creuse, Corrèze, Haute-Vienne) et la collaboration de l'association Chlorophylle.
- Projet « Symphonie des Duges » : réalisation d'un CD audio sur les ambiances sonores de la réserve naturelles au travers des saisons, accompagné d'un livret faune, flore (un en braille, un en gros caractères et un en noir) avec la participation des déficients visuels de l'association « Voir Ensemble ».

2011 : 2 projets pédagogiques d'éducation à l'environnement, plus une contribution nationale :

- Finalisation du projet « Symphonie des Duges »
- Démarrage du projet « Nature et Culture de la forêt » pour l'année internationale de la forêt et de l'outre-mer, collaboration avec le lycée agricole des Vaseix (pour le Limousin) du lycée agricole Savane Matiti (pour la Guyane)

- Collaboration à la conception du « Guide de l'éducateur à la nature » des réserves naturelles de France.

2012 : 2 projets pédagogiques d'éducation à l'environnement :

- projet de sensibilisation de la population locale sur les amphibiens, notamment auprès des enfants du CLSH de la Jonchère. Ce travail a été mené en s'appuyant sur la démarche régionale de science participative « Un Dragon ! Dans mon jardin » par Adeline Potier, stagiaire en BTS GPN du lycée agricole de Neuvic.
- Finalisation et présentation du travail sur la forêt limousine et la forêt équatoriale réalisé par les élèves du lycée agricole des Vaseix et du lycée agricole de Savane-Matiti (Guyane) dans le cadre du projet « Nature et Culture de la forêt ».

En 2012, le CEN Limousin a confié à « Limousin Nature Environnement » la réactualisation de l'étude de préfiguration de la muséographie de la maison de la réserve, qui datait de 2005. Il en ressort les points suivants :

- Accessibilité de la maison et de la scénographie aux handicaps.
- La maison est un espace à vocations multiples :
 - Espace 1 : entrée du visiteur : espace accueil boutique (15 m²).
 - Espace 2 : espace exposition à deux vocations et deux temps : Il s'agit d'une salle d'exposition d'environ 35 m² automatisée. Selon un cycle bien réglé, toutes les 15 minutes, la salle s'obscurcit et un théâtre sensoriel de quelques minutes (3 minutes) se met en place et met l'accent sur le rêve et l'imaginaire. La salle éclairée présente dans un second temps les informations relatives à la tourbière en général et en particulier (carotte de tourbe, maquette...).
 - Espace 3 : (26 m²). A la rencontre des animaux mal-aimés ! L'ancienne porcherie se découpe en 3 espaces. Ces espaces sont entièrement automatisés (environ 4 minutes), laissant apparaître des projections d'araignées, de chauve-souris et un hologramme de reptiles.
 - Espace 4 : espace audiovisuel d'environ 37 m² automatisé. Sortie du visiteur. L'espace 4 permet de réguler la visite des autres salles. En effet un film sera projeté au reste du groupe, en attente de vivre la muséographie ou suite à leur visite. Cette salle peut également accueillir des expositions temporaires ou aussi être dévolue à l'accueil de classes.
 - Coût total de la réalisation de cette muséographie : 301 K€ TTC !

Gestion des habitats et des espèces (GH)

Gestion des Habitats et des espèces (GH)	Objectifs	Taux d'exécution	Observations
Partenariat avec agriculteurs locaux pour le pâturage et autres actions de gestion	I.1	100%	Un seul agriculteur faisant pâturer la réserve
Pâturage ovin des landes sèches	I.1	0%	Pas d'éleveurs locaux de moutons rustiques
Fauche avec exportation (litière) pour restauration de prairies tourbeuses	I.2		Fini, la plus grande partie de la tourbière est pâturée
Coupe et/ou arrachage de ligneux dans le fond tourbeux et entretien des lisières	I.1	100%	Côtes de la Ribière, bouleaux de la Yvette
Bûcheronnage et autres travaux pour restauration de lande sèche, prairies et pelouses	I.2	100%	Puy long
Fauches bisannuelles de Fougère aigle	I.2	100%	Chaque année en entretien des contrats et en dehors
Opérations de gestion des micro-habitats patrimoniaux	I.4	100%	lycopode inondé, Spiranthe d'été
Gestion du ruisseau des Dagues	I.8	0%	Plus de financement Agence de l'eau, attente résultats Thèse Arnaud
Réfection et entretien des chemins	II.4	100%	annuel
Gyrobroyage de refus	I.1	100%	Réalisé par les agriculteurs
Réfection et entretien du petit patrimoine bâti	I.7	100%	Lavoirs, pêcheries stagiaire ou chantier de bénévoles
Réfection et entretien des rigoles superficielles	I.8	100%	Réalisé par les agriculteurs
Exclos temporaires sur des zones écologiquement sensibles	I.4	100%	Lycopodes, Damier de la Succise
Gestion forestière écologique des peuplements existants	I.5	50%	Travaux parcelles départementales et CEN
Restauration et maintien des châtaigneraies fruités.	I.5	100%	Contrat Natura 2000

La gestion des milieux ouverts de la réserve naturelle entre dans une phase d'actions récurrentes d'entretien ; les travaux de restauration les plus lourds ayant été réalisés au cours des 2 plans de gestion précédents.

Les manques :

- Encore et toujours le pâturage ovin, mais le déficit d'éleveurs locaux de races rustiques est prégnant. Les vaches pallient en partie cette absence.
- La gestion forestière, qui n'était pas forcément l'urgence en comparaison aux milieux ouverts.
- La gestion du ruisseau des Dagues. L'étude hydrogéologique de l'Université de Lyon II n'a pas mis en évidence d'effet drainant de la tourbière par ce petit cours d'eau. La thèse en cours d'Arnaud DURANEL, sur l'hydrologie, nous donnera vraisemblablement des éléments supplémentaires de décision.

Années prévues	Travaux de restauration prévus	Taux d'exécution	Observations	Budgets hors Natura 2000
2008	Restauration prairie 648, 649, 650, 623. Restauration lande sèche 652,653	100%	Lande sèche 652, 653 restaurées en 2012	41 022,00 €
2009	Contrat "Côtes de la Ribiére"	100%	Travaux complémentaires sur parcelles enrésinnées CG87 et CEN.	18 581,00 €
2010	Contrat "Puy long", exploitation parcelles enrésinnées	100%	Compléments administratifs pour le Contrat "Puy long" ; travaux réalisés en 2012. Travaux complémentaires de reprise de clôtures	16 170,00 €
2011	Restauration lande 784, 785, 786. Restauration fond tourbeux 691, 689, 661	0%	Restauration de lande trop coûteuse, restauration fond tourbeux contrat Natura 2000 déposés fin 2013. Travaux de restauration de patrimoine bâti.	16 246,00 €
2012	Restauration de patrimoine bâti	50%	Entamée en 2011, un muret de soutènement, 2 pêcheries et 2 huttes de berger non réalisées faute de financement.	16 166,00 €

Les manques :

Quelques travaux non encore réalisés :

- la restauration de lande des parcelles 784, 785 et 786 : ces travaux dévolus à l'équipe technique du Conservatoire, se sont avérés être trop imposants, nécessitant du matériel lourd. A réitérer pour le prochain plan de gestion.

- la restauration de parcelles tourbeuses (coupe et évacuation de boulaux) 691, 689, 661. Ces parcelles appartiennent à Mme BONNAUD dont le mari a de graves problèmes de santé et il est apparu opportun de prendre du temps pour le conventionnement des parcelles. Le contrat Natura 2000 de restauration de ces parcelles vient d'être récemment déposé.

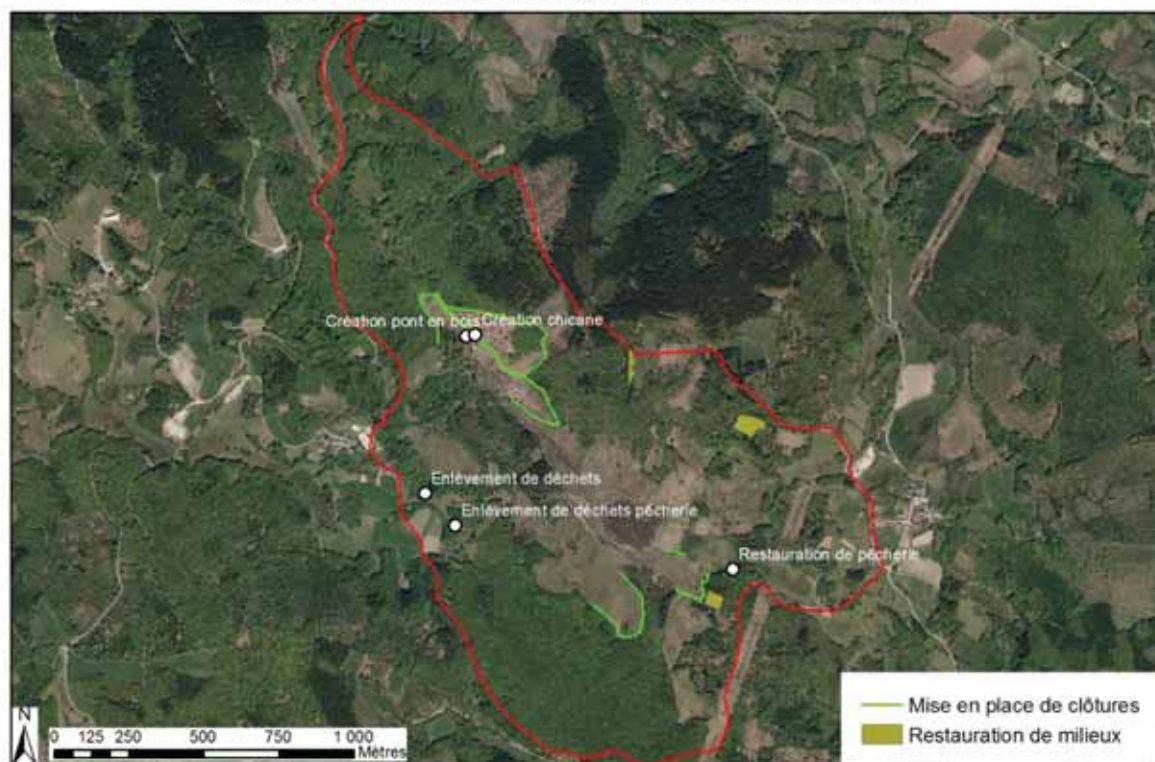
Carte de localisation des travaux de restauration menés en 2008



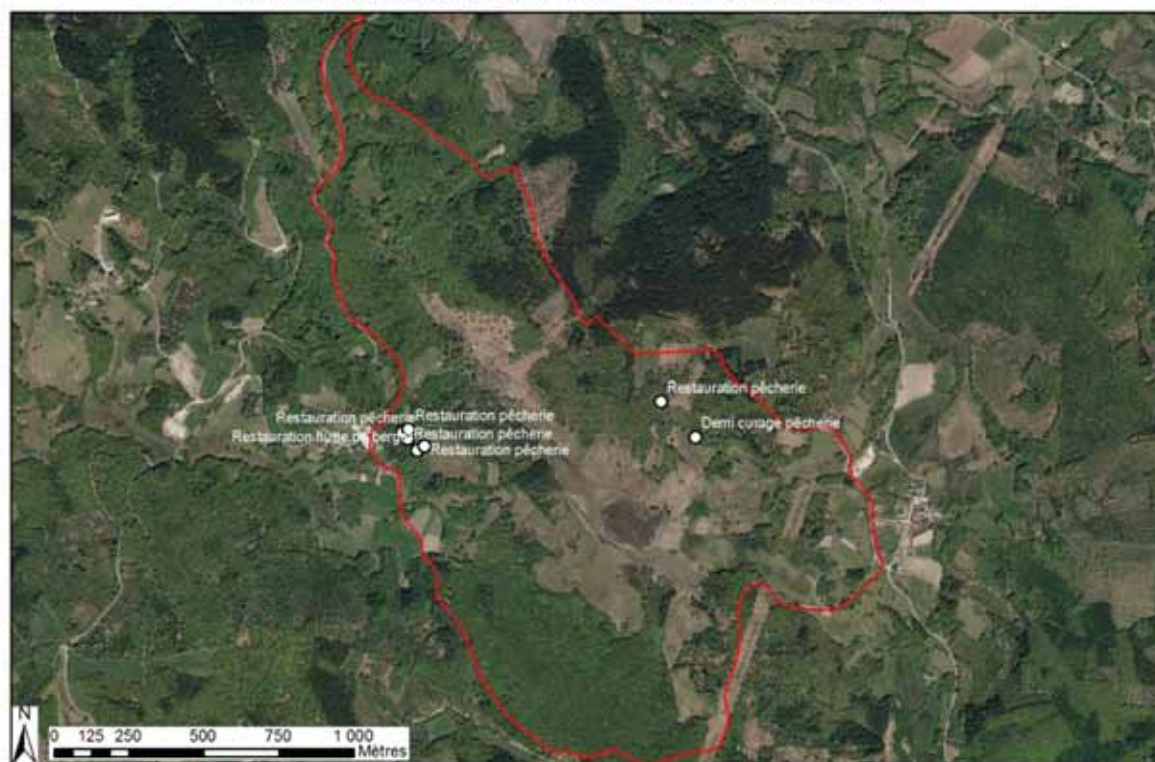
Carte de localisation des travaux de restauration menés en 2009



Carte de localisation des travaux de restauration menés en 2010



Carte de localisation des travaux de restauration menés en 2011



Carte de localisation des travaux de restauration menés en 2012



Travaux de restauration prévus - 2008 - 2012



Travaux réalisés - 2008 - 2012



C.2.2 : Amélioration des connaissances

La réserve naturelle a été classée à l'inventaire du patrimoine géologique de France.

Un inventaire des Syrphes débuté en 2013 a permis la découverte de 132 espèces, dont certaines pouvant être considérées comme patrimoniales.

Arachnides : autres captures des tentes Malaise. 21 espèces nouvelles identifiées (sur 176 individus étudiés) par Marcel CRUVEILLIER dont 2 nouvelles pour le Limousin :

- *Rugathodes instabilis* (O. P.-Cambridge, 1871)
- *Cheiracanthium pennyi* O. P.-Cambridge, 1873

Coléoptères : autres captures des tentes Malaise. 39 espèces nouvelles pour la Tourbière des Duges, déterminées par Vincent NICOLAS. D'autres nombreux individus ont été confiés à Laurent CHABROL pour détermination ; toutefois, des bruits de couloirs avant-coureurs font état de la découverte d'*Ampedus erythrogonus* (1 seule autre donnée en Limousin dans les vallons escarpés de la vallée de la Dordogne), espèce indicatrice des forêts anciennes de bonne qualité.

Hétéroptères : autres captures des tentes Malaise. 7 espèces nouvelles pour la Tourbière des Duges, déterminées par Vincent NICOLAS. Aucune « punaise » n'avait été à ce jour déterminée sur ce site !

Diptères : autres captures des tentes Malaise. 8 espèces nouvelles pour la Tourbière des Duges, déterminées par Vincent NICOLAS, ce qui porte la liste à 14 espèces (hors syrphes) sur le site : peut mieux faire...

Lépidoptères : 21 espèces nouvelles déterminées par Vincent Nicolas, principalement des hétérocères et notamment, *Euplagia quadripunctaria* qui est une espèce de l'annexe 2 de la directive Habitat.

Orthoptères : une étude a été réalisée en 2012 par Emmanuel BOITIER et Daniel PETIT. 8 espèces nouvelles ont été découvertes. L'objet de l'étude : faire le lien entre les peuplements et la gestion pratiquée. Le pâturage a un impact positif sur l'abondance globale des Orthoptères. Ce rapport est un rapport d'étape et non un rapport définitif et doit être mis en contradiction avec le travail réalisé sur les autres sites du Conservatoire. Vincent NICOLAS a également identifié *Meconema thalassinum*, nouvelle pour le site.

Odonates : une espèce nouvelle, ayant certainement passé inaperçu du fait de sa ressemblance avec une espèce très commune : *Ischnura pumilio*

Les résultats de la thèse d'Arnaud DURANEL sur l'hydrologie de la tourbière sont à venir, et ont généré un gros travail de terrain 2010 à 2013.

Le GMHL, chaque année réalise des compléments d'inventaire de chiroptères : 2 espèces nouvelles : *Myotis d'Alcathoe* (2008), *Myotis brandtii* (2011)

La capture des oiseaux via des filets piégeant, qui s'est arrêté en 2012 a permis la découverte de la Rousserolle effarvate (*Acrocephalus scirpaceus*) venue de Hollande. Le gobe-mouche gris (*Muscicapa striata*) et la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) sont également de nouvelles espèces.

Concernant la flore, deux nouvelles et petites stations de Lycopode inondé (*Lycopodiella inundata*) et une espèce protégée en Limousin : la Sibthorpie d'Europe (*Sibthorpia Europaea*)

C.2.3 : Analyse des résultats de suivis

Spiranthe d'été / *Spiranthes aestivalis*

Cette Orchidée emblématique du site a été découverte dans les années 1970, lors des premiers inventaires (1973, GHESTHEM A. & VILKS A.)

Trois stations étaient alors présentes sur le site ; une station au pied du Puy long, actuellement disparue, une station dans l'exutoire, où aucun pied n'a été comptabilisé depuis 2007 et une troisième, assez importante au nord du Puy rond (parcelle 724).

Sur cette troisième station, des travaux de restauration du milieu se sont opérés en 2002/2003, un pâturage bovin léger après période de floraison et un gyrobroyage hivernal permettent l'entretien de ce milieu ouvert.

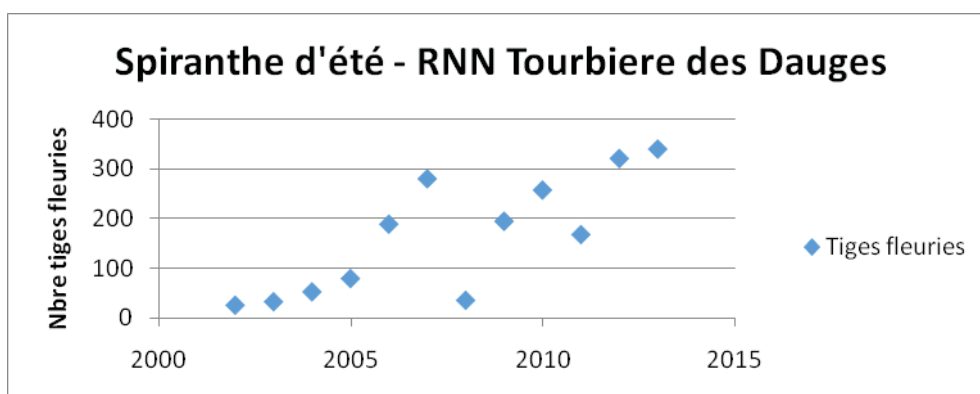
Depuis 2002, après travaux, un suivi quantitatif des tiges fleuries est effectué annuellement. Le plan de gestion précédent présente l'accroissement du nombre de tiges fleuries sur 6 ans, passant ainsi de 25 tiges fleuries en 2002 à 281 en 2007.

Sur la période 2008/2012, on constate globalement une croissance de la population jusqu'à 2013.

En 2008, la population de Spiranthes avait été mise à mal par un pâturage et un piétinement inopiné, suite à l'ouverture d'une barrière de clôture.

Cependant, l'année suivante, la population a de nouveau connue une expansion, et dépasse les 300 pieds fleuris en 2012. En 2013 elle atteint 341 pieds fleuris.

La gestion et l'entretien effectués sur cette parcelle semblent favoriser la population de Spiranthe d'été, qui est en constante croissance (hors incidents ponctuels et extérieurs). Ce suivi constitue un bon indicateur de la gestion menée vis-à-vis de l'espèce, et constitue également une veille quant à de potentielles perturbations sur le milieu.



Lycopode inondé / *Lycopodiella inundata*

La station historique de l'espèce (parcelle 689) qui accueille l'espèce était en régression constante avec moins de 10 sporophytes présents en 2007. Des actions de restaurations ont été initiées en 2000 aux abords immédiats de la station, et en 2006, deux placettes à proximité.

Les placettes étrepées sont protégées par un exclos qui favorise la dynamique de végétation sans pâturage, et inhibe ainsi le développement potentiel de l'espèce. L'exclos sera prochainement retiré, et permettra le pâturage de cette zone.

En 2010, de nouvelles stations ont été découvertes. Plusieurs brins de et strobiles ont été observés dans la parcelle 689, dans un écoulement piétiné par les vaches.

Dans l'exutoire de la Réserve, parcelle 650, plusieurs jeunes brins de Lycopodes inondés ont été découverts. Il s'agit d'une station récente, qui s'est développée dans la zone pâturée (remise en pâturage en 2006). Le pâturage a donc bien favorisé le développement du Lycopode, permettant la mise à nu de petites zones de tourbe.

En 2011, les deux micro-stations découvertes en 2010 comportaient au plot 1 un sporophyte avec strobile, au plot 2 un brin de Lycopode en deux brins et un strobyle.

En 2012, la présence du Lycopode est toujours vérifiée sur ces stations, bien qu'aucun brin n'ait été retrouvé dans l'exutoire.

Les stations de *Lycopodiella inundata* sont donc encore présentes sur le site, mais le nombre de sporophytes diminue fortement, et il se trouve en compétition avec la végétation environnante. La station historique de l'espèce est au bord de l'extinction, et la station de l'exutoire ne développe encore que quelques brins.

Lycopode en massue / *Lycopodium clavatum*

Trois populations ont été recensées sur la réserve naturelle :

- Une station disparue sur le Puy rond
- Une station sur le Puy long
- Une station découverte dans l'exutoire en 2004.

La station du Puy long, estimée entre 10 et 100 pieds en 2007 ne cesse de croître et dépasse actuellement largement la station délimitée en 2002, sur les zones réouvertes en 2001.

La station découverte au lieu-dit « Les Replats » s'accroît aussi. Elle était dite relictuelle et estimée entre 1 et 10 pieds en 2007. Actuellement, cette station s'accroît également et a presque doublé depuis 2008.

Les deux stations existantes de Lycopodes en massue se maintiennent et se développent bien. Les travaux de restauration de lande entrepris sur le Puy long, vont permettre la réouverture du milieu, et peut-être ainsi favoriser l'expansion de l'espèce.

Une attention particulière devra être apportée au Puy rond, où la station a disparue pourraient se développer de nouveau.

Suivi Odonates

Le suivi Odonates a été couplé au suivi Rhopalocères et suit le même tracé. Le suivi mené ces cinq dernières années a permis le recensement de 26 espèces regroupant 2444 individus, dont trois particulièrement intéressantes : *Coenagrion mercuriale*, *Somatochlora flavomaculata* et *Somatochlora arctica*, se trouvant sur le site en limite d'aire de répartition.

Une nouvelle espèce est recensée sur le site en 2012 : *Ichnura pumilio*.

Le tableau ci-après rend compte des abondances par espèce chaque année.

Année	Nombre d'espèces total	Nombre de relevés	Nombre total d'individus	Indice : moyenne d'individus contactés /relevés
2008	23	14	1256	89.7
2009	15	12	614	51.2
2010	14	11	161	14.6
2011	15	10	162	16.2
2012	13	8	251	31.4

Le tableau met en exergue un nombre d'espèces contacté en régression chaque année. Les individus contactés sont en constante baisse jusqu'en 2011, cela se ressent sur la moyenne d'individus contactés par relevé chaque année.

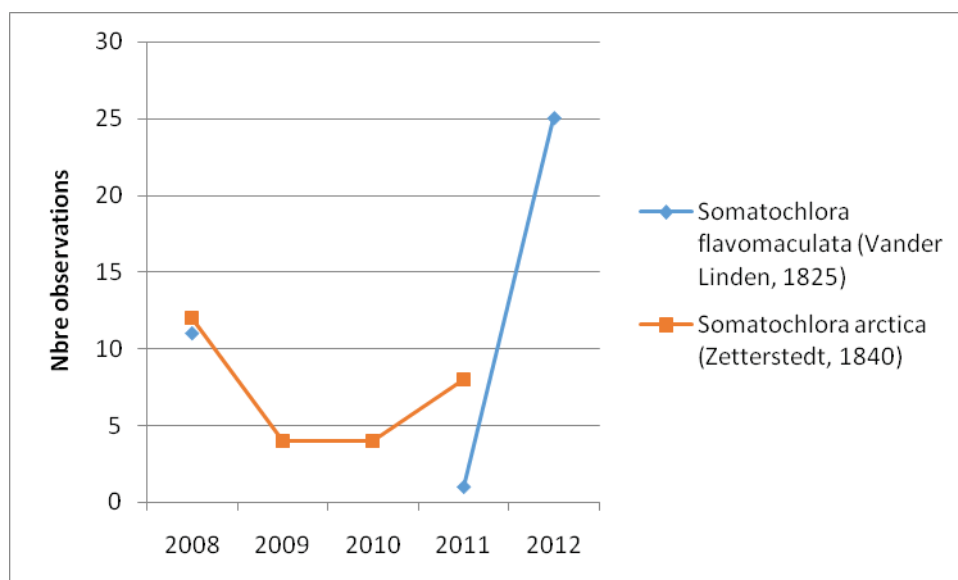
L'année 2012 voit toujours le nombre d'espèces diminuer, cependant, on observe un nombre d'individus contactés plus important, malgré un faible nombre de relevés. La moyenne d'individus contactés double alors presque par rapport à l'année précédente.

Espèce	2008	2009	2010	2011	2012
<i>Aeshna cyanea</i> (Müller, 1764)	1	2			
<i>Aeshna mixta</i> Latreille, 1805	1				
<i>Anax imperator</i> Leach, 1815	1	1	1	1	1
<i>Calopteryx virgo meridionalis</i> Sélys, 1873	117	95	19	19	40
<i>Cercion lindenii</i> (Sélys, 1840)	1				
<i>Ceriagrion tenellum</i> (De Villiers, 1789)	2	2			
<i>Coenagrion mercuriale</i> (Charpentier, 1840)	1				
<i>Coenagrion puella</i> (L., 1758)		1	1	1	1
<i>Cordulegaster boltonii</i> (Donovan, 1807)	7	10	2	2	1
<i>Cordulia aenea</i>			1	1	1
<i>Ischnura elegans</i> (Vander Linden, 1820)	1				
<i>Ischnura pulmilio</i>					1
<i>Lestes sponsa</i> (Hansemann, 1823)	1				
<i>Libellula depressa</i> L., 1758	6	4	3	3	5
<i>Libellula quadrimaculata</i> L., 1758	32	49	3	3	
<i>Onychogomphus forcipatus</i> (L., 1758)	2	2	3	3	
<i>Orthetrum brunneum</i> (Fonscolombe, 1837)	1				
<i>Orthetrum cancellatum</i> (L., 1758)		3	4	4	
<i>Orthetrum coerulescens</i> (Fabricius, 1798)	104	82	23	23	70
<i>Platycnemis pennipes</i> (Pallas, 1771)	1				
<i>Pyrrhosoma nymphula</i> (Sulzer, 1776)	940	345	93	93	96
<i>Somatochlora arctica</i> (Zetterstedt, 1840)	8	12	4	4	8
<i>Somatochlora flavomaculata</i> (Vander Linden, 1825)	11			1	25
<i>Sympecma fusca</i> (Vander Linden, 1820)	2	1	3	3	1

<i>Sympetrum meridionale</i> (Sélys 1841)	1				
<i>Sympetrum striolatum</i> (Charpentier, 1840)	11	5	1	1	1
<i>Sympetrum sp.</i>	4				
TOTAL	1256	614	161	162	251

Coenagrion mercuriale, espèce à enjeu, puisque espèce protégée au niveau nationale, et inscrite dans l'annexe II de la Directive Européenne Habitat-Faune-Flore, est relevé une fois dans lors du suivi Odonates. L'espèce est contactée cependant en observations aléatoires sur le site.

Deux autres espèces ; *Somatochlora flavomaculata* et *Somatochlora arctica*, considérées « En Danger » sur les listes rouges régionales sont présentes sur le site. Comme le souligne le graphique ci-dessous, la présence de *Somatochlora flavomaculata* est plus irrégulière. Elle est absente des relevés en 2009 et 2010, et ses effectifs connaissent une croissance exponentielle en 2012 passant de 1 à 25 individus comptés.



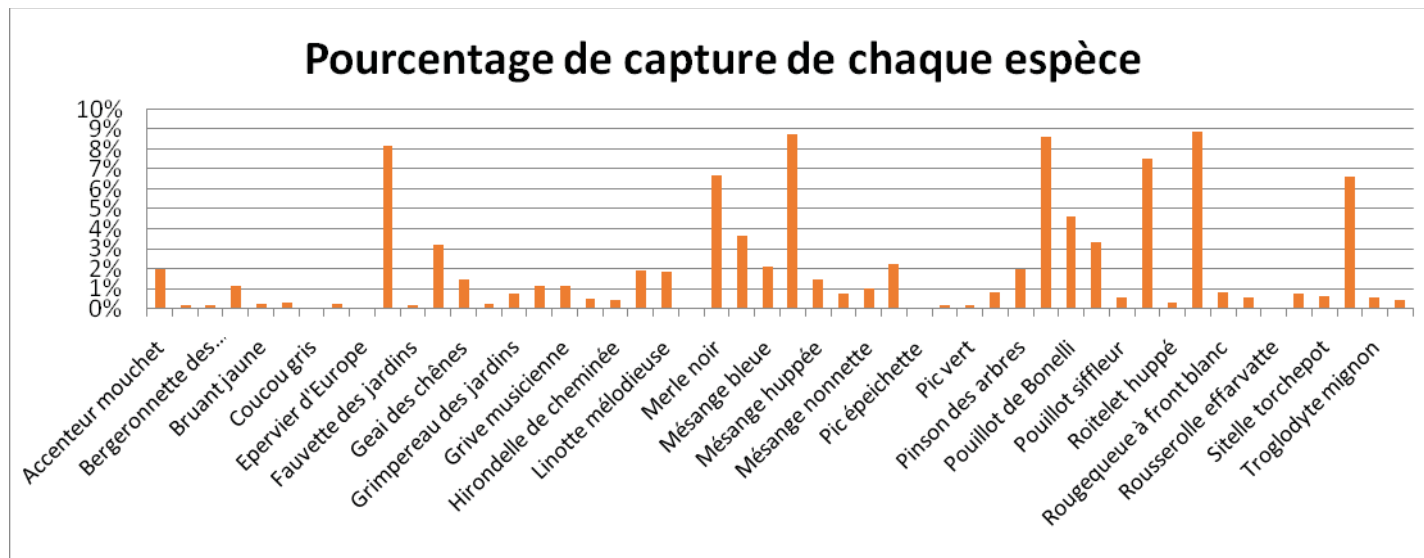
Le suivi Odonates initié sur le site est encore jeune, et le peu de données récoltées et de recul, ne permettent pas l'analyse des populations, comme le suivi Rhopalocères.

Cependant, le premier tableau souligne déjà une régression des espèces contactées et du nombre d'individus toutes espèces confondues.

Bilan de 10 années de STOC Capture aux Dauges

Ces 10 années de STOC Capture comptabilisent 1195 oiseaux capturés (bagages et contrôles).

Au total **987** oiseaux auront été bagués.



Le graphique ci-dessus représente le pourcentage de capture de chaque espèce durant les 10 années de STOC capture.

On note la fréquence plus marquée de certaines espèces ; Fauvette à tête noire, Mésange charbonnière, Pipit des arbres, Merle noir, Pouillot véloce et Rouge gorge familier.

Pour rappel, les 22 filets ont été installés dans différents milieux composant la réserve (landes, tourbières, forêts) afin d'échantillonner l'ensemble des milieux, et ainsi, contacter le plus d'espèces possible. Chaque année, trois sessions de STOC capture étaient organisées (une session a été annulée deux années à cause des intempéries).

C'est pourquoi, une analyse plus détaillée des différentes sessions de baguage, des différentes espèces, selon la session, et les filets permettra de pondérer la fréquence des espèces sur ce graphique global.

On note également la présence d'espèces capturées une à deux fois notamment le Coucou gris, l'Epervier d'Europe, le Pic épeichette.

Certaines captures ont aussi été atypiques telles le Pic noir, l'Engoulevent d'Europe et une Rousserolle effarvatte en provenance de Hollande, capturée lors d'une session de 2011.

Côtes de la Ribière

Les placettes permanentes installées lors des suivis 2010 a permis de réitérer le suivi de la végétation à point fixe. La carte ci-dessous présente la localisation des placettes permanentes.



Référence relevé	KG2011 P1	KG2011 P2	KG2011 P3	KG2011 P4	AL2013 P1	AL2013 P2	AL2013 P3	AL2013 P4	
Surface (m²)	15,7	9,4	9,4	9,4	15,7	9,4	9,4	9,4	Etat de référence
Recouvrement herbacé (%)	30	75	70	80	40	80	80	85	Ceci est un exemple, et ne liste que les espèces d'un relevé de groupements. Les espèces qui déterminent l'état de référence sont issues d'un groupement tiré du Catalogue des végétations du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin
Recouvrement arbustif (%)	20	0	0	0	40	0	0	0	
Recouvrement total (%)		75	70	80		80	80	85	
Nom latin									
Espèces des landes	1	0	0	1	1	0	0	1	7
<i>Calluna vulgaris</i> (L.) Hull	+			+	+			1	+
<i>Ulex minor</i> Roth									
<i>Erica cinerea</i> L.									3
<i>Erica tetralix</i> L.									3
<i>Vaccinium myrtillus</i> L.									1
<i>Genista anglica</i> L.									4
<i>Genista pilosa</i> L.									5
<i>Lycopodium clavatum</i> L.									+
Arbustes	7	5	3	3	7	5	3	3	0
<i>Castanea sativa</i> Mill.	+	+			1	+			
<i>Cytisus scoparius</i> (L.) Link	1	+	1	+	4	2	2	1	
<i>Pyrus pyraeaster</i> L. Burgsd			+				+		
<i>Quercus robur</i> L.		+		1		1		1	
<i>Sambucus racemosa</i> L.	+				+				
<i>Rubus</i> L.	+	+			1	1			
<i>Ilex aquifolium</i> L.	2			+	2			+	
<i>Frangula dodonei</i> Ard.	+	2	1		1	2	1		
<i>Abies alba</i> Mill.	+				+				
Espèces des pelouses acidiphiles	4	2	2	5	4	2	2	5	5
<i>Carex pilulifera</i> L.	+	1	1	1	+	1	1	1	2
<i>Ornithopus perpusillus</i> L.	+			+	+			+	
<i>Festuca filiformis</i>									2
<i>Polygala serpyllifolia</i> J.A.C. Hoss									2
<i>Galium saxatile</i> L.	+			+	+			+	4
<i>Danthonia decumbens</i> (L.) DC.				+					
<i>Simethis mattiazzii</i> (Vand.) G. Lopez & Jarvis									
<i>Deschampsia flexuosa</i> (L.) Trin.	1	3	1	3	2	3	2	3	4
Espèces prairiales acidiphiles	0	1	0	0	0	1	0	0	0
<i>Molinia caerulea</i> (L.) Moench		+				+			
Espèces des ourlets	5	3	3	2	5	3	3	2	3
<i>Digitalis purpurea</i> L.	1				1				
<i>Teucrium scordium</i> L.	+	+	2		1	1	2		
<i>Senecio sylvaticus</i> L.	+			+	+			+	
<i>Pteridium aquilinum</i> (L.) Kuhn	3	5	4	4	3	5	4	4	3
<i>Conopodium majus</i> (Gouan) Loret									+
<i>Holcus mollis</i> L.		+	+			+	+		1
<i>Epilobium montanum</i> L.	+				+				
Espèces compagnes diverses	1	0	1	0	1	0	0	0	0
<i>Hedera helix</i> L.	+				+				
<i>Hypochaeris radicata</i> L.			+						

Evolution de la végétation – Suivis 2010 – 2013

P1 : Comme en 2010, on note la présence assez prononcée de *Pteridium aquilinum*, la Fougère aigle. Celle-ci se développe en effet après perturbation du milieu. Sans action de gestion, la Fougère aigle se développerait sur l'ensemble de la surface, et inhiberait la croissance d'autres espèces. Deux fauches de Fougères **ont** donc lieu chaque année, au printemps et à l'automne.

Cytisus scoparius est également très présent suivant le schéma de la Fougère aigle.

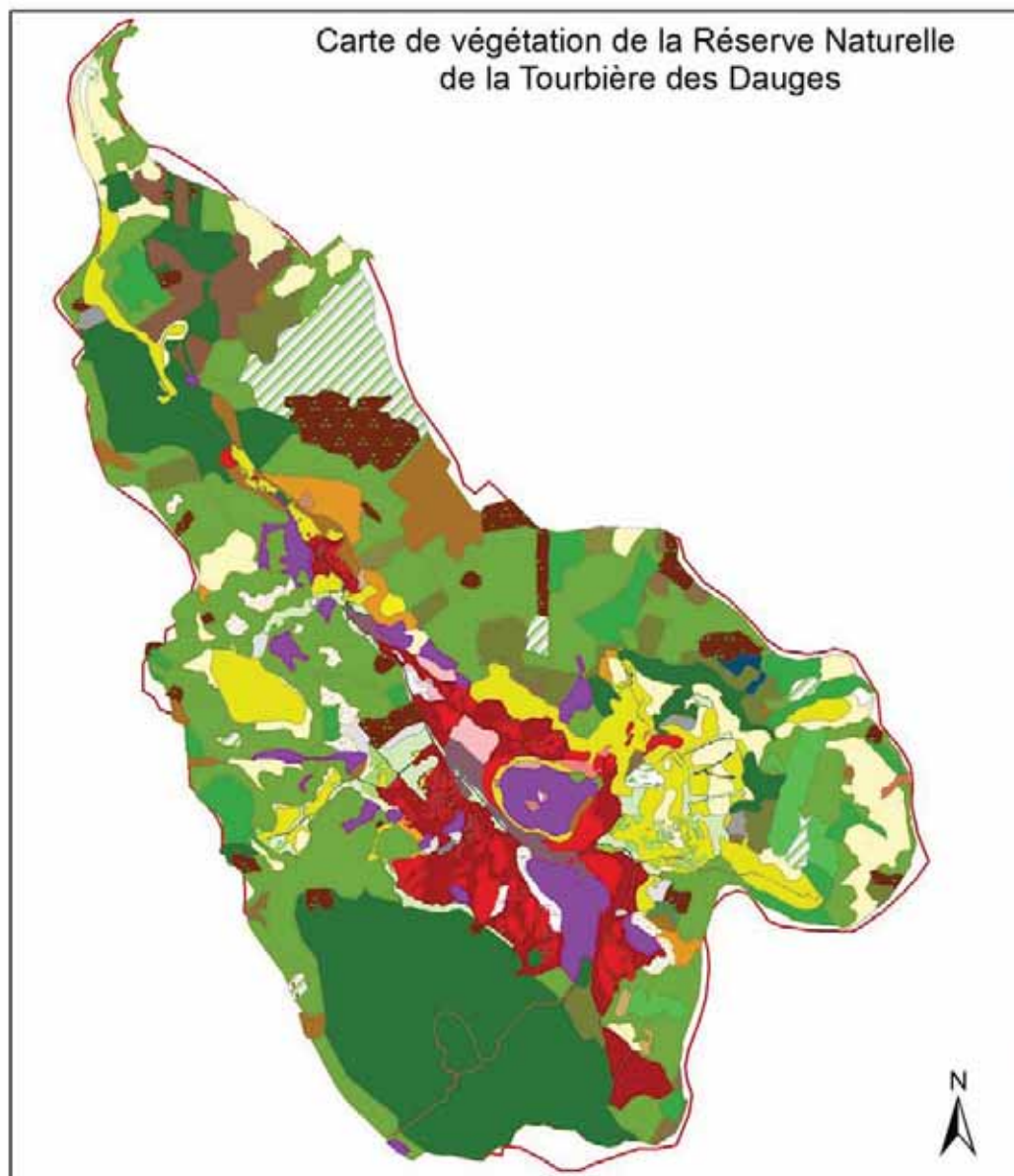
P2 : Le point 2 suit la même évolution que le point 1. *Pteridium aquilinum* et *Cytisus scoparius* sont très présents. Les coefficients d'abondance – dominance restent cependant plus stables que sur le point 1.

P3 : Sur cette placette la Fougère aigle est moins présente que sur les deux premiers points, bien que le nombre de frondes soit assez important. On note en 2013, l'apparition de *Ulex minor* dans les relevés. Cette espèce caractéristique des landes traduit une nouvelle phase de recolonisation des espèces sur le milieu. La présence de l'Ajonc nain est très intéressante et signe le début du retour de la lande ici. Elle confirme également la réussite des travaux de restauration, sur ces pentes anciennement boisées.

P4 : Sur cette placette, les coefficients ont également peu changé. La présence de *Calluna vulgaris* s'est tout de même accrue. Comme le P3, cette espèce, et son abondance plus importante que lors des derniers relevés est signe du retour de la lande.

L'ensemble des 4 points a connu quelques différences d'abondances d'espèces entre 2010 et 2013. On note sur deux points l'apparition d'espèces caractéristiques des landes, qui annonce le retour de cet habitat sur les pentes des côtes de la Ribière.

Carte de végétation de la Réserve Naturelle de la Tourbière des Dauges

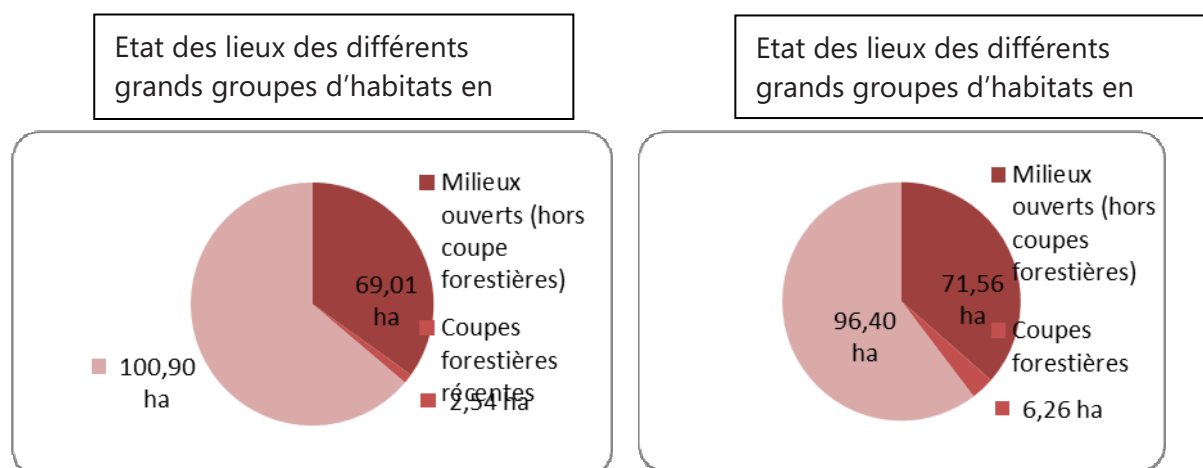


- C2.10 : Végétations oligotrophes acidophiles des ruisseaux de sources
- D1.11 : Tourbières hautes actives, relativement peu dégradées
- D1.113 : Surélévations et rigoles des tourbières hautes
- D1.121 : Tourbières hautes dégradées, inactives, envahies par (*Molinia*)
- D2.22 : Bas-marais à (*Carex nigra*), (*Carex canescens*) et (*Carex echinata*)
- D2.26 : Bas-marais à (*Eriophorum angustifolium*)
- D2.33 : Tourbières tremblantes à (*Carex rostrata*)
- D5.3 : Zones marécageuses dominées par (*Juncus effusus*) ou d'autres grands (*Juncus*)
- E1.71 : Gazons à (*Nardus stricta*)
- E1.72 : Pelouses à (*Agrostis*) et (*Poa*)
- F1.73 : Pelouses à (*Deschampsia flexuosa*)
- E2.11 : Pâturages discontinus
- E3.441 : Pâturés à grands Jones
- E3.51 : Prairies à (*Molinia caerulea*) et communautés apparentées
- E3.52 : Prairies à (*Juncus squarrosus*) et gazons humides à (*Nardus stricta*)
- E5.3 : Formations de (*Pteridium aquilinum*)
- E5.31 : Formations subatlantiques de (*Pteridium aquilinum*)
- F3.12 : Fourrés atlantiques sur sols pauvres
- F3.143 : Saurilhammes du Massif central
- F3.16 : Fourrés à (*Juniperus communis*)
- F3.17 : Fourrés à (*Corylus*)
- F4.1 : Landes humides
- F4.2 : Landes sèches
- F9.22 : Saurilhammes marécageuses à Sphagnum
- FA.4 : Haies d'espèces indigènes pauvres en espèces
- G1.512 : Brousses à Sphagnum et à Lathyrus
- G1.62 : Hêtraies acidophiles atlantiques
- G1.70 : Chêtaignes à (*Castanea sativa*)
- G1.82 : Hêtraies Chamae acidophiles atlantiques
- G1.91 : Brousses des tertres non marécageux
- G1.9112 : Brousses sèches acidophiles médio-européennes
- G3.4 : Pinèdes de (*Pinus sylvestris*) au sud de la tige
- G3.1 : Plantations très arborescentes de conifères
- G4 : Formations maritimes de caducifolies et de conifères
- G5.61 : Peupliers caducifolia
- G5.9 : Coupes forestières récentes
- G5.91 : Coupes forestières récentes, occupées précédemment par des arbres feuillus
- G5.93 : Coupes forestières récentes, occupées précédemment par des boisements mixtes de feuillus et de conifères
- H3.18 : Falaises continentales siliceuses nues
- X06 : Cultures ombragées par des arbres
- L'ensemble de la Réserve

Réalisation CEN Limousin, 2015

Les graphiques ci-dessous présentent la proportion de milieux ouverts et de milieux forestiers. Ils distinguent cependant les habitats ouverts pâturés ou entretenus, des coupes forestières ayant entraîné l'ouverture du milieu.

Ces deux graphiques ont pour objectif de souligner l'évolution des grands types de milieux sur la réserve.



Les deux graphiques présentent quelques petites différences en termes de surfaces sur les grands groupes de milieux représentés.

Ainsi, lors de la cartographie réalisée sur les peuplements en 2008, les habitats forestiers représentaient un peu plus de 100 hectares.

En 2015, les habitats forestiers représentent sur la réserve 96 hectares. On note également une augmentation des coupes forestières récentes.

La représentation cartographique des différents habitats souligne les coupes récemment faites sur les hêtraies à houx et chênaies-hêtraies du versant ouest de la réserve vers l'exutoire.

La somme des habitats forestiers et des coupes récentes en 2015 amène une surface initialement boisée plus importante qu'en 2008. Ceci s'explique naturellement par la dynamique des milieux, certains étaient cartographiés en 2008 en pré-bois notamment.

Concernant les milieux ouverts (ceux-ci ne comptabilisent pas les coupes récentes), une légère hausse surfacique se dessine.

Ceci s'explique notamment par la restauration de milieux remis en pâturage, et par la restauration de landes sèches opérés en 2012 et 2013 (Puy long, Girolles et Loge de Berger).

La comparaison de ces graphiques de 2008 et 2015 apporte une information importante qui vient conforter les orientations du plan de gestion 2015 – 2019.

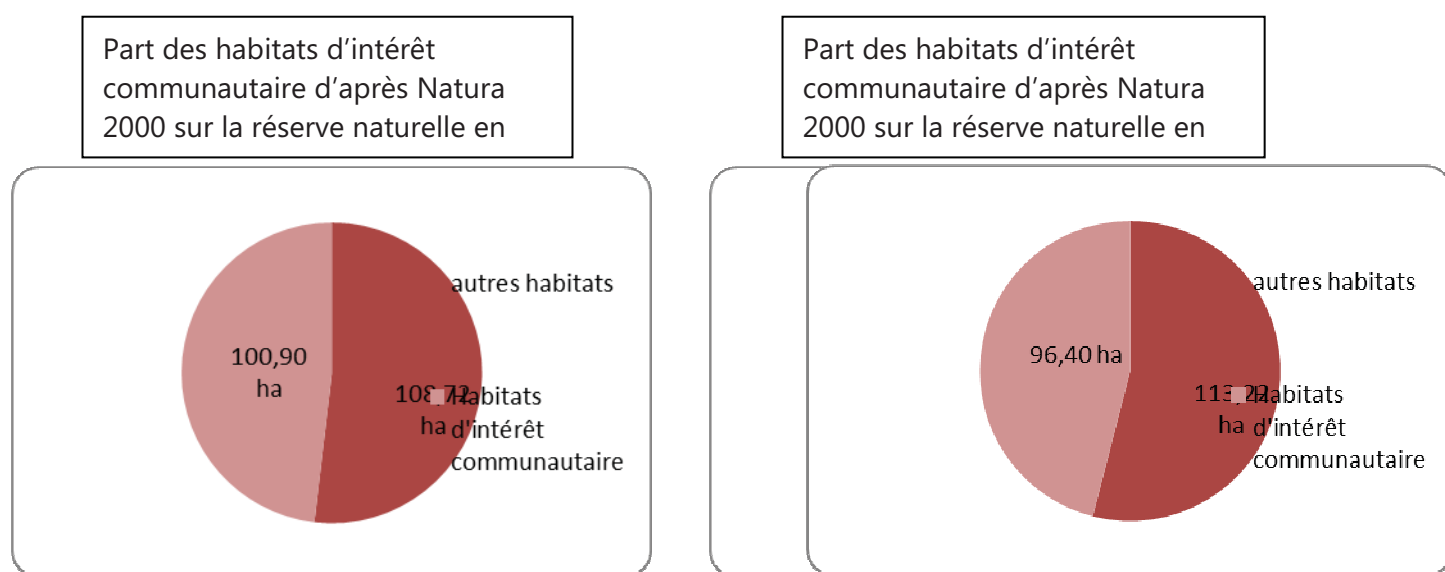
Le travail de restauration d'habitats ouverts comme les landes sèches et tourbières dégradées perdure. Les milieux ouverts bénéficient d'une gestion par pâturage et par fauche.

En revanche, la baisse des habitats forestiers, essentiellement ciblée sur les feuillus, dont la hêtraie à houx, habitat d'intérêt communautaire se fait de plus en plus sentir.

Ces coupes s'effectuent sur des boisements privés. Les coupes et le mode d'exploitation des bois se fait selon le bon vouloir du propriétaire seul.

La perte de ces entités forestières est dommageable pour la réserve, et souligne la prégnance d'orienter des actions de maîtrise foncière et d'étude sur ces milieux constituant le bassin versant de la réserve.

Cette tendance est confirmée par les deux graphiques ci-dessous représentant la part d'habitats d'intérêt communautaire et la part des autres habitats prenant place au sein de la réserve.



Le choix de comparaison des habitats d'intérêt communautaire aux autres est un choix arbitraire. Cependant, il est justifié par les objectifs de restauration des habitats à enjeux sur la réserve naturelle. En effet, les habitats représentant des enjeux forts sur la réserve tant au niveau des habitats que pour la faune et la flore sont les mêmes que les habitats d'intérêt communautaire.

Bilan du suivi des Rhopalocères

L'objectif principal de ce suivi mis en place en 1994 sur la Tourbière des Dauges, est de mesurer les fluctuations des populations de Rhopalocères, et de dresser chaque année un recensement des espèces présentes. Il permet ainsi de suivre de façon régulière, en conservant les mêmes paramètres, les fluctuations de populations d'espèces à enjeux. En outre, il est un outil assez intéressant pour connaître les tendances de chaque espèce et les comparer aux fluctuations nationales.

Méthodologie

La méthode utilisée sur le site est celle de E. POLLARD, utilisée en Grande Bretagne depuis 1976, et appelée « Butterfly Monitoring Scheme ».

Sur le site, le parcours défini fait environ 3 kilomètres, et, est découpé en 15 secteurs, un secteur correspondant à un milieu. Le circuit choisi doit permettre d'échantillonner la diversité des milieux du site, c'est-à-dire aussi bien les milieux présumés pauvres en espèces de papillons, que ceux qui leur sont plus propices.

Les comptages s'effectuent avec des conditions météorologiques pré-définies : $t^{\circ} > 13^{\circ}\text{C}$ avec ensoleillement de plus de 60% ou $>17^{\circ}\text{C}$ avec ou sans soleil, entre 10h45 et 15h45.

Le suivi s'effectue une fois par semaine de début mai à fin septembre lorsque les conditions météorologiques sont favorables. Ainsi, le parcours est effectué à allure régulière, en comptabilisant les Rhopalocères passant dans une bande de 5 mètres autour de soi. L'identification nécessite parfois la capture d'un individu, qui est relâché ensuite.

Les secteurs

Secteur 1 : Prairie naturelle hygrophile et prairie tourbeuse (parcelle 674)

Prairie naturelle traversée par un petit ruisseau bordé d'une petite saulaie. La prairie est entourée de feuillus. La lisière entre ces deux milieux est constituée de *Pteridium aquilinum* et de *Rubus sp.* Différents cortèges assez hétérogènes sont présents : *Juncus effusus*, *Carex laevigata*, *Cirsium palustre*, *Ranunculus repens*, *Cardamines pratensis*. La strate muscinée est également très présente, notamment en début de secteur avec des tapis de *Sphagnum sp.*

Entre la prairie humide et la lisière se trouve une bande de *Nardus stricta*.

La prairie est pâturée par un troupeau bovin en période estivale.

Secteur 2 : Prairie naturelle hygrophile, jonçaie et prairie mésophile en lisière de chânaie (parcelle 667)

Ce secteur est plus dominé par *Juncus effusus* que le précédent, avec ponctuellement quelques *Cirsium palustre*. Les graminées sont présentes également notamment, les Agrostis et *Nardus*. La parcelle est bordée d'une chânaie, avec *Ilex aquifolium* et *Pteridium aquilinum*.

Secteur 3 : Lisières forestières (entre les parcelles 661 et 689)

Cette lisière fait le lien entre différents milieux : un boisement hygrophile (*Betula* et *Salix*) avec *Pteridium aquilinum*, *Rubus sp.*, et *Carex sp.*, une chânaie avec la présence abondante de *Vaccinium myrtillus*. Une prairie humide à *Centaurea sp.*, de landes sèches à *Calluna vulgaris*, *Erica cinerea*, *Ulex minor*, *Galium saxatile* et de nombreuses bryophytes. Il longe également une prairie mésophile à *Succisa pratensis*, plante hôte d'*Euphydryas aurinia*. De petits *Pyrus* et *Ilex aquifolium* prennent place en bordure du chemin par endroits, ainsi qu'une haie le long du chemin composée de *Rubus sp.* Et *Lonicera periclymenum*.

Secteur 4 zone de suintement et rigoles de tourbière et lande tourbeuse (parcelles 691 et 692)

Milieu très ouvert composé dans sa strate muscinée d'un tapis quasi constant de *Sphagnum sp.* La strate herbacée est quant à elle très représentée par *Carex rostrata*, quelques *Juncus acutiflorus*, et de *Eriophorum vaginatum* et *Narthecium ossifragum*. En fin de secteur le cortège floristique tend peu à peu sur la lande tourbeuse, et sont ainsi présentes : *Calluna vulgaris*, *Molinia caerulea*, *Erica tetralix*, *Juncus effusus*, et *Trichophorum cespitosum*.

Secteur 5 : Tourbière haute active et lande tourbeuse (parcelle 694)

Milieu très ouvert constitué de boutons de *Sphagnum sp.*, ou colonisent parfois *Calluna vulgaris*, *Erica tetralix*, et ponctuellement *Narthecium ossifragum*, formant par endroits des taches compactes. *Eriophorum vaginatum* est régulièrement répartie sur le milieu.

Secteur 6 : Lande tourbeuse et tourbière haute à peu près naturelle (Parcelle 690 et 691)

Sur ce secteur *Sphagnum sp.* est très peu représentée. *Molinia caerulea* domine, avec quelques zones de *Erica tetralix*, et quelques taches de *Narthecium ossifragum* et *Eriophorum vaginatum*.

Secteur 7 : Lande mésophile à xérophile parcelles 690 et 691)

Petit secteur de lande qui se referme progressivement. Composé principalement de *Calluna vulgaris*, *Erica cinerea*, et *Ulex minor*, *Pteridium aquilinum* colonise rapidement ce milieu. La strate arbustive est assez présente avec de petits fourrés de *Juniperus communis*. Par endroit se développe *Pinus sylvestris*.

Secteur 8 : Tourbière haute à peu près naturelle (parcelles 690 et 699)

Molinia caerulea domine sur ce milieu, formant de gros touradons. Dans les parties plus sèches on observe la présence de *Calluna vulgaris*. Cependant le milieu est pâturé, et laisse apparaître petit à petit des zones de tourbes à nu, où se développent quelques touffes de *Drosera rotundifolia*.

Secteur 9 : Prairie humide à Molinie (parcelles 660)

Cette parcelle est bordée de boisements hygrophiles de *Salix* et *Betula*. L'effet Lisière est très marqué sur ce milieu de petite surface. *Molinia caerulea* domine la prairie formant de gros touradons, accompagnée de *Juncus effusus*. Quelques *Cirsium palustre* prennent place ponctuellement.

Secteur 10 : Bas marais acides, tremblants à *Carex rostrata*

Secteur situé dans l'exutoire, longeant en partie le ruisseau. Le milieu est gorgé d'eau en permanence, et la végétation s'organise en mosaïque. L'essentiel de la zone est marqué par la présence de *Molinia caerulea* et *Carex rostrata*. Des zones de *Menyanthes trifoliata* forment quelques taches. On rencontre également *Comarum palustre*, et ponctuellement *Narthecium ossifragum*.

Secteur 11 : Zone de transition entre fond tourbeux et lande sèche, avec lande humide (parcelle 705 et 706)

Ce secteur est constitué de *Molinia caerulea*, *Trichophorum cespitosum*, et *Juncus squarrosus*. Quelques *Narthecium ossifragum* se développent dans les zones de suintements. La lande est dominée par les Ericacées et *Ulex minor*.

Secteur 12 : Prairie naturelle mésophile à xérophile (parcelle 707)

La lisière de la prairie constitue une petite haie basse de *Frangula dodonei*, et *Betula pendula*.

Le bas de la prairie est marquée par *Molinia caerulea*, *Calluna vulgaris* et quelques *Ulex minor*. La butte, est quant à elle constituée de graminées comme *Agrostis capillaris*, et par *Nardus stricta*. De petits fourrés de *Rubus sp.* et *Frangula dodonei* prennent place dans la prairie, mais ne s'étendant pas car régulièrement abruties par le troupeau bovin pâturent.

Secteur 13 : Chemin forestier entre forêt de feuillus, lande sèche, prairies naturelles, et zone de lisière à *Salix sp.* (Parcelles 706 à 661)

Grand secteur parcourant divers milieux. Végétation de lande sèche avec *Calluna vulgaris*, *Erica cinerea*, *Ulex minor*, quelques zones de *Cytisus scoparius*, et de *Genista pilosa*. *Rubus sp.* encore assez présente par endroits. *Hyacinthoides non-scripta* et *Centaurea sp.* prennent place sur les landes mésophiles. Une station de *Arnica montana* se développe en lisière de zones à *Calluna vulgaris*. Sur les parties plus humides, *Molinia caerulea* forme de gros touradons. Le secteur traverse des zones boisées de *Castanea sativa*, *Fagus sylvatica*, en sous étage se développe *Ilex aquifolium*. *Deschampsia flexuosa* est omniprésente en sous bois. Dans les zones de lande on retrouve ponctuellement *Pyrus sp.* et *Juniperus communis*. Le secteur se termine près du ruisseau des Dauges, et borde une Saulaie linéaire.

Secteur 14 : Lande humide et Tourbière haute active avec quelques zones de suintements (parcelle 650)

Ce secteur longe en partie le ruisseau des Dauges. *Molinia caerulea* est très présente, accompagnée de *Juncus effusus*, et par endroit *Lysimachia vulgaris*. En remontant la parcelle, quelques zones de *Calluna vulgaris* prennent place, avec *Juncus acutiflorus*, et quelques *Cirsium palustre*.

Secteur 15 : Boisement humide de Bouleaux (Parcelle 650)

Ce secteur est le dernier du circuit, et est composé essentiellement de *Betula pendula*. En strate arbustive, de nombreux *Salix* se développent. En sous étage encore, se développement en fourrés *Rubus sp.* et *Juncus effusus*. La strate muscinée, très présente est essentiellement composée de *Polytrichum communis*.

Analyse globale du peuplement

Le tableau ci-dessous présente les résultats généraux de ce suivi. A chaque année est associé le nombre global d'espèces comptabilisées, le nombre d'individus contactés, et le nombre de relevés. L'indice de la dernière colonne nommé « Nombre d'individus par relevé » permet une interprétation plus juste des chiffres. Il pondère le nombre total d'individus sur l'année au nombre de relevés effectué cette même année.

Année	Nombre d'espèces total	Nombre de relevés	Nombre total d'individus	Indice : moyenne d'individus contactés /relevés
2008	26	14	296	21.1
2009	27	12	336	28
2010	29	11	356	32.4
2011	25	10	324	32.4
2012	18	8	150	18.9

Tableau 1 : Récapitulatif par année du nombre d'espèces observées, du nombre de relevés et d'individus

Ainsi, on observe de nombreuses fluctuations dans chaque colonne. Le nombre d'espèces comptabilisées chaque année doit être corrélé avec le nombre de relevés effectués. Ainsi, il n'est pas judicieux d'après ce tableau, d'émettre la diminution du nombre d'espèces au fil des années.

Cependant, on observe une augmentation du nombre total des individus contactés, malgré une fréquence de relevés plus ténue. La richesse spécifique diminue cependant. Les espèces sont en outre, moins nombreuses qu'en 2008, 2009 et 2010, on peut donc émettre l'hypothèse des certaines populations en augmentation. (Nous n'avons cependant, jusqu'alors aucune donnée sur les espèces présentes, ni sur leur amplitude écologique).

L'indice de pondération permet l'interprétation des chiffres des colonnes précédentes, en corrélant le nombre total d'individus contactés par année, avec le nombre de relevés effectués cette même année. Il souligne ainsi, un nombre de contact en augmentation ces dernières années, hors l'année 2009, qui a comptabilisé peu d'individus et moins de relevés.

Bien que cet indice évite l'interprétation négative de chiffres en baisse, le nombre d'espèces et les enjeux sur ces dernières ne sont pas encore analysés ici. Le nombre d'espèces est en constante diminution, le nombre d'individus contactés stable ou en légère hausse. Il est cependant possible que les populations dont les effectifs augmentent soient des espèces généralistes, ou à large amplitude écologique. Il est donc intéressant d'analyser ces données plus en détail, afin d'affirmer ou d'infirmer le maintien de population de Rhopalocères à enjeu sur le site, ou inféodées à certains types d'habitats.

Abondance et richesse spécifique par secteur

SECTEUR	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
TOTAL individus	156	131	194	48	19	8	19	29	68	70	58	133	302	63	65
Nombre d'espèces	20	13	17	14	8	5	9	12	13	20	18	24	26	13	14

Tableau 2 : Récapitulatif du nombre d'espèces et d'individus contactés par secteur 2008-2012

Le graphique ci-dessus représente l'abondance d'observation par secteur, ainsi que la richesse spécifique de Rhopalocères contactés par secteur. On compte en moyenne un peu plus de 90 contacts par secteurs. La richesse spécifique moyenne est de 15 espèces par transect.

Il illustre ainsi l'abondance importante du secteur 13 (Chemin forestier entre forêt de feuillus, lande sèche, prairies naturelles, et zone de lisière). Le tableau semble avérer l'effet lisière le secteur 3 (lisières forestières) fait également l'objet des observations les plus importantes. En termes de richesse spécifique, le secteur 13 tend à confirmer cet effet lisière, puisqu'il accueille une richesse spécifique de 26 espèces, bien au-dessus de la moyenne calculée.

En revanche, on observe les plus faibles occurrences sur les secteurs 5,6 et 7. Les deux premiers sont des secteurs de tourbière, où dominant *Molinia caerulea* et les Chaméphytes. Le secteur 7 est constitué d'une petite zone de lande plus sèche, mais qui est colonisée par la Fougère aigle, et se referme de plus en plus.

Cependant, il s'agit là d'analyses de données brutes qui ne nous permettent pas de connaître le type d'espèces fréquentant ces milieux. Il est possible que la richesse spécifique soit plus élevée dans certains secteurs avec la présence d'espèces euryèces, qui fréquentent une grande variété de milieux. Et, à l'inverse, que les espèces contactées dans les milieux dont la richesse spécifique est plus pauvre, soient des espèces sténoèces, inféodées à un type de milieu, avec des plantes hôtes moins réparties.

Ces données brutes permettent de présenter les résultats généraux du suivi et de resituer le contexte des résultats détaillés présentés ci-après.

Richesse spécifique et abondance relative

Sur le site des Dauges de 2008 à 2012, 1462 individus ont été observés, regroupant 53 espèces.

Toutes les espèces observées ne feront pas l'objet de l'analyse des résultats, certaines espèces n'ont été contacté qu'une ou deux fois, et représentent un pourcentage infime de présence dans les relevés. Ces chiffres ne sont pas exploitables et l'interprétation serait très certainement partielle voire erronée.

Globalement, l'ensemble des données récoltées permet de classer les espèces les plus « abondantes » c'est-à-dire le nombre brut d'individus comptés.

« Toutefois, ces chiffres ne reflètent pas seulement l'abondance réelle des espèces, mais sont influencés par leur facilité à être observées et identifiées. Nous utiliserons donc les nombres d'individus comptés seulement comme un indice d'abondance relative et non pas comme une mesure de l'abondance réelle directement comparable entre espèces. »

La liste complète des espèces observées sur le site de la Tourbière des Dauges et leur abondance relative est présentée ci-après.

Le total des observations par espèces, ainsi que leur pourcentage de présence lors des relevés pendant 5 ans, souligne certaines tendances. Ces tendances sont regroupées par couleur dans le tableau.

Espèce	2008	2009	2010	2011	2012	total	% d'observations
<i>Aphantopus hyperantus</i>	68	73	165	131	61	498	34,10%
<i>Pyronia tithonus</i>	58	20	35	37	35	185	12,70%
<i>Maniola jurtina</i>	60	38	22	15	9	144	9,80%
<i>Gonepteryx rhamni</i>	20	37	25	31	3	116	7,90%
<i>Ochlodes venatus</i>	17	21	25	14		77	5,30%
<i>Aporia crataegi</i>	17	34	13	5	6	75	5,10%

<i>Cynthia cardui</i>		51				51	3,50%
<i>Brenthis daphne</i>	4	1	14	8	3	30	2,10%
<i>Pieris napi</i>	18	3	1	5	2	29	2,00%
<i>Heteropterus morpheus</i>	5	8	3	6	3	25	1,70%
<i>Inachis io</i>	4	4	6	2	7	23	1,60%
<i>Celastrina argiolus</i>	2	2	2	7	8	21	1,40%
<i>Colias crocea</i>	3	9		4		16	1,10%
<i>Melanargia galathea</i>		4	2	6	4	16	1,10%
<i>Coenonympha pamphilus</i>	2	2	5	5	2	16	1,10%
<i>Everes argiades</i>	2	6	5	1	1	15	1,00%
<i>Anthocharis cardamines</i>	1		11	1		13	0,90%
<i>Clossiana selene</i>	1		1	8	2	12	0,80%
<i>Pieris brassicae</i>		1	4	5		10	0,70%
<i>Mellicta athalia</i>			4	6		10	0,70%
<i>Lycaena phlaeas</i>	1	5	2	1		9	0,60%
<i>Argynnis paphia</i>			1	7		8	0,50%
<i>Pararge aegeria</i>	3	5				8	0,50%
<i>Erebia meolans</i>	2	3		1		6	0,40%
<i>Vanessa atalanta</i>	1	1	1	3		6	0,40%
<i>Carterocephalus palaemon</i>	1		1	3		5	0,30%
<i>Hesperia comma</i>	2	3				5	0,30%
<i>Limenitis camilla</i>		1	2	1		4	0,30%
<i>Issoria lathonia</i>				3		3	0,20%
<i>Polygonia c-album</i>		1	1	1		3	0,20%
<i>Colias hyale</i>		1			1	2	0,10%
<i>Pieris rapae</i>					2	2	0,10%
<i>Clossiana dia</i>			1			1	0,10%
<i>Mellicta parthenoides</i>				1		1	0,10%
<i>Apatura iris</i>				1		1	0,10%
<i>Argynnis aglaja</i>				1		1	0,10%
<i>Brintesia circe</i>					1	1	0,10%
<i>Callophrys rubi</i>				1		1	0,10%
<i>Cinclidia phoebe</i>		1				1	0,10%
<i>Colias PC (hyale / alfacariensis)</i>			1			1	0,10%
<i>Euphydryas aurinia</i>				1		1	0,10%
<i>Hipparchia fagi</i>			1			1	0,10%
<i>Lampides boeticus</i>	1					1	0,10%
<i>Lasiommata megera</i>	1					1	0,10%
<i>Melitaea cinxia</i>	1					1	0,10%
<i>Mesoacidalia aglaja</i>		1				1	0,10%
<i>Nymphalis antiopa</i>	1					1	0,10%
<i>Papilio machaon</i>			1			1	0,10%
<i>Plebejus argus</i>				1		1	0,10%
<i>Polyommatus icarus</i>				1		1	0,10%
<i>Pseudophilotes baton</i>			1			1	0,10%
TOTAL	296	336	356	324	150	1462	100%

Tableau 3 : Espèces et pourcentage de présence des espèces durant le suivi 2008-2012

Ainsi, *Aphantopus hyperantus* est l'espèce la plus contactée lors des relevés. Elle totalise plus du double de contacts que *Pyronia tithonus*, espèce la plus contactée ensuite.

Ensuite, *Pyronia tithonus*, *Maniola jurtina* et *Gonepteryx rhamni* (coloration bleue du tableau) ont une abondance relative moins importante, mais plusieurs observations sont faites chaque années, oscillant entre 20 et 40 observations généralement.

Puis viennent *Ochlodes venatus* et *Aporia crataegi* dont les effectifs sont proches, et le nombre de contacts moins fréquent que les espèces précédentes.

Cynthia cardui est classée seule, car ces effectifs comptabilisés sont particuliers. Si l'espèce comptabilise 51 contacts et tend vers les effectifs des espèces précédemment citées, ceux-ci sont très abondants une année, et aucun contact n'est compté les autres années. Le bilan STERF 2005 – 2012, rassemblant les données de 8 années de suivis sur 215 sites répartis sur le territoire métropolitain, souligne également la recrudescence de l'espèce en 2009. Elle est observée 1359 fois entre 2008 et 2012, dont 1119 contacts en 2009. Cette année là, les observations de l'espèce représentent 82% des observations totales 2008 – 2012.

9 autres espèces sont comptabilisées régulièrement durant ce suivi, chaque année. Leurs abondance lors des suivis reste faible, mais stable avec quelques oscillations, et représentent chacune entre 1 et 5% des observations totales.

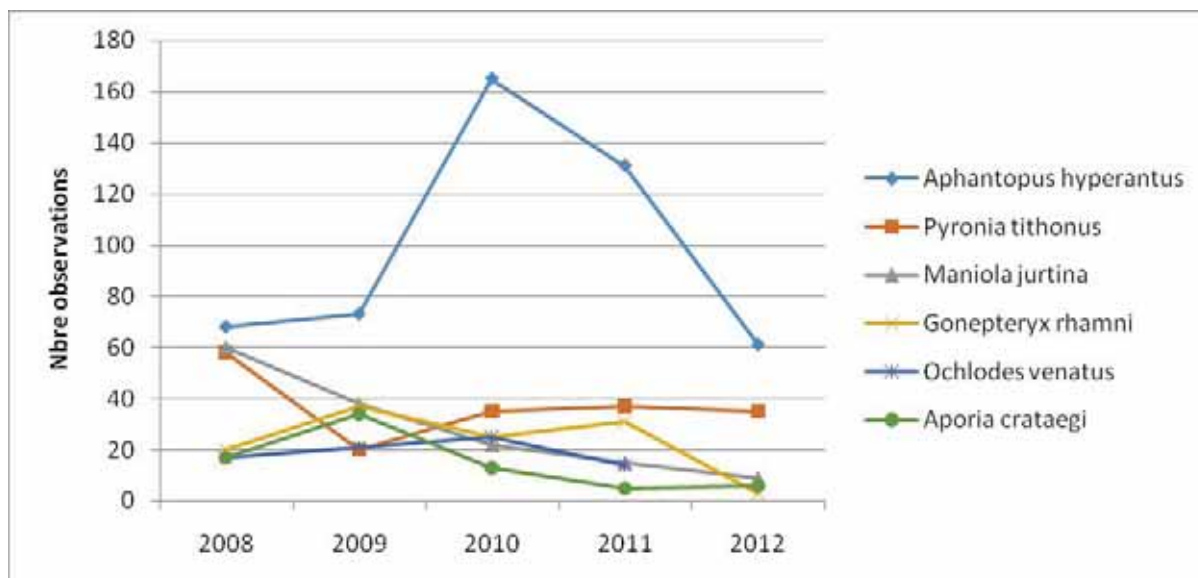
Enfin, les autres espèces du tableau comptabilisent moins de 15 contacts sur les 5 années de suivis, et plus généralement, leur présence est avérée par un unique contact.

Certaines sont observées régulièrement, des observations rares mais régulières chaque année. Beaucoup des espèces du bas du tableau sont tout de même rarement observées. Ainsi, beaucoup ont un pourcentage de présence dans les relevés très faibles, car ne sont observés qu'une fois.

Le tableau ci-dessous présente les espèces dites les plus « abondantes » lors des relevés entre 2008 et 2012. Il s'agit des espèces dont les observations dépassent les 4% du total d'individus contactés. Dans un premier temps les espèces les plus abondantes seront classées par type de groupe écologique. Dans un deuxième temps, pour permettre une brève analyse des types écologiques présents sur le site, des espèces des trois groupes écologiques définis seront analysées. Cette méthodologie est basée sur celle mise en place par Véronique Lucain en 2005, et rappelée ci-après.

	2008	2009	2010	2011	2012	total	% de présence de l'espèce
<i>Aphantopus hyperantus</i>	68	73	165	131	61	498	34.1%
<i>Pyronia tithonus</i>	58	20	35	37	35	185	12.7%
<i>Maniola jurtina</i>	60	38	22	15	9	144	9.8%
<i>Gonepteryx rhamni</i>	20	37	25	31	3	116	7.9%
<i>Ochlodes venatus</i>	17	21	25	14		77	5.3%
<i>Aporia crataegi</i>	17	34	13	5	6	75	5.1%

Tableau 4 : Présentation des espèces les plus abondantes durant le suivi 2008-2012



Graphique 1 : Tendances des effectifs des espèces les plus abondantes par année

Le graphique ci-dessus représente le nombre de contacts relevé chaque année pour chacune des espèces du tableau précédent. On observe de façon générale une diminution des effectifs observés pour chaque espèce au cours du suivi.

On observe la prédominance d'*Aphantopus hyperantus* chaque année dans les relevés. Le graphique souligne bien le nombre de contacts plus accru chez *Aphantopus hyperantus*. On note alors un accroissement du nombre de contacts de l'espèce en 2010, avec une légère baisse en 2011, puis plus prononcée en 2012, mais revenant quasiment aux effectifs de 2008 et 2009.

Contrairement à la courbe nationale de l'espèce, issue du bilan STERF, où l'espèce connaît une chute des observations en 2010, l'espèce connaît une forte croissance cette année-là. En outre, la chute des observations est perceptible sur la courbe du bilan STERF en 2011, mais moins marquée que sur les Duges. En 2012, les contacts sont en baisse sur les Duges, cependant, il faut pondérer cette baisse par le nombre de sorties réduit. En effet, les courbes nationales montrent une recrudescence des individus qui s'opère très vite fin juin, et diminue déjà entre mi-juillet et mi-août. Or, en 2012, la météo a été très pluvieuse. Même si elle a favorisé les espèces plutôt forestières, le suivi Rhopalo initié sur les Duges ne permet pas de le démontrer sur l'espèce, puisqu'aucun secteur ne couvre le milieu forestier.

Les tendances des 5 espèces suivantes sont moins fluctuantes, avec un nombre de contacts moins élevé, mais plus stable. Cependant, en observant les courbes de 3 espèces : *Maniola jurtina*, *Ochlodes venatus* et *Aporia crataegi*, on note la baisse des contacts pendant le suivi à partir de 2009. *Ochlodes venatus* n'est pas observé en 2012.

Après des effectifs en chute en 2009, *Pyronia tithonus* semble retrouver des effectifs plus hauts et plus stables les années suivantes. La fréquence légèrement en déclin les dernières années semble coïncider avec celle évaluée par le bilan STERF.

Tableau de pondération des effectifs de chaque espèce par le nombre de sortie chaque année

Cet indice représente la moyenne du nombre d'individus d'une même espèce contactés chaque année, corrélé au nombre de sorties.

Espèce	2008	2009	2010	2011	2012
<i>Aphantopus hyperantus</i>	4,9	6,1	15	13,1	7,7
<i>Pyronia tithonus</i>	4,14	1,67	3,18	3,70	4,38
<i>Maniola jurtina</i>	4,29	3,17	2,00	1,50	1,13
<i>Gonepteryx rhamni</i>	1,43	3,08	2,27	3,10	0,38
<i>Ochlodes venatus</i>	1,21	1,75	2,27	1,40	0,00
<i>Aporia crataegi</i>	1,21	2,83	1,18	0,50	0,75

Tableau 5 : pondération du nombre d'individus par espèce par le nombre de sorties chaque année

Comme le montre le graphique ci-dessous, l'indice de pondération confirme les courbes des effectifs par année. La tendance détaillée pour les effectifs de chaque espèce par année est donc confirmée.

Analyse des 6 espèces les plus abondantes du suivi Rhopalocères

Comme le souligne Véronique Lucain, dans son mémoire en 2005 « *Les particularités biologiques et comportementales permettent de déterminer des groupes écologiques plus pertinents que ceux des familles car ces particularités spécifiques font du groupe un indicateur de la qualité des milieux [...]. Des espèces sont migratrices, d'autres casanières, certaines sont sténoèces, d'autres euryèces... Les imagos ont des comportements différents ou similaires : certains vont se montrer territorialistes d'autres pas, certains fréquemment assidûment les fleurs d'autres non.* »

Selon les groupes, les chenilles ont un lien trophique plus ou moins étroit avec leur plante hôte, qui elle, a parfois des exigences écologiques particulières. Les imagos ont un lien moins strict avec les plantes nectarifères. Ainsi, le papillon a des habitats de prédilection qui correspondent à ceux des plantes hôtes des chenilles, ou des plantes nectarifères pour l'imago.

Les plantes hôtes ne se trouvent pas nécessairement dans le même habitat que les plantes nectarifères. Il est donc primordial de connaître le milieu, les plantes hôtes et les cycles des espèces pour adapter la gestion.

Les espèces euryèces migratrices

Ce groupe concerne les espèces qui effectuent tous les ans un déplacement sud-nord et qui se reproduisent dans leur aire de migration.

Généralement, ils ne peuvent accomplir le voyage de retour et meurent l'hiver. Ce comportement semble induit par la recherche de nouveaux territoires, conséquence d'éclosions massives (Laffranchis, 2000) comme le laisse supposer la variabilité des flux migratoires d'une année sur l'autre. De ce fait, ces espèces ont une grande faculté d'adaptation, et s'accommodent de différents milieux. Elles sont dites euryèces, ou ubiquistes.

Les espèces euryèces casanières

Ces espèces occupent une grande variété d'habitats, mais ne migrent pas. On les observe dans une grande diversité de milieux. Certaines sont plus mobiles que d'autres.

Les espèces sténoèces

Ces espèces sont électives d'un biotope, c'est-à-dire inféodées à un type de milieu, pour la ou les plantes hôtes de leurs chenilles. Ce sont généralement des espèces vulnérables, puisque leur pouvoir d'accommodation est très réduit.

Classement des espèces les plus abondantes du suivi Rhopalocères selon leur milieu

Les espèces les plus abondantes présentées auparavant sont toutes des espèces euryèces casanières. *Ochlodes venatus* a des préférences pour *Rubus sp.* à l'état d'imago, mais les pontes s'effectuent sur de nombreuses graminées.

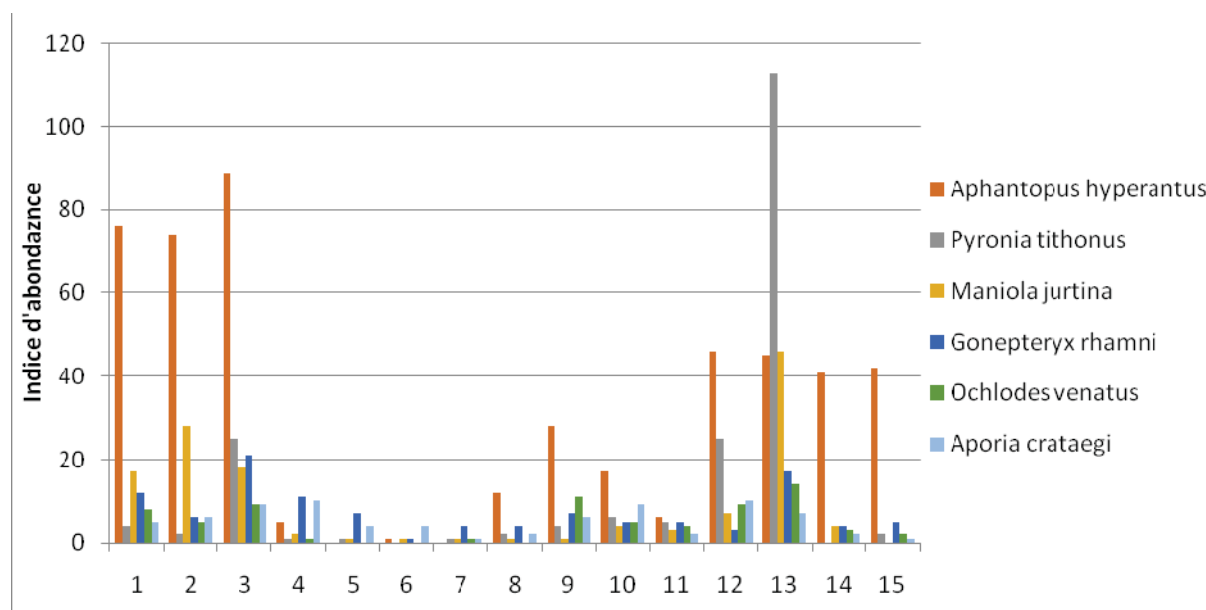
A l'état adulte, ces espèces fréquentent toutes des milieux variés. Il s'agit également pour toutes d'**espèces univoltines**.

Le tableau ci-dessous récapitule les différents effectifs d'observations de chaque espèce en fonction du transect.

SECTEUR	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
<i>Aphantopus hyperantus</i>	76	74	89	5		1		12	28	17	6	46	45	41	42
<i>Pyronia tithonus</i>	4	2	25	1	1		1	2	4	6	5	25	113		2
<i>Maniola jurtina</i>	17	28	18	2	1	1	1	1	1	4	3	7	46	4	
<i>Gonepteryx rhamni</i>	12	6	21	11	7	1	4	4	7	5	5	3	17	4	5
<i>Ochlodes venatus</i>	8	5	9	1			1		11	5	4	9	14	3	2
<i>Aporia crataegi</i>	5	6	9	10	4	4	1	2	6	9	2	10	7	2	1

Tableau 6 : Nombre d'individus par espèce selon les secteurs

La plupart des secteurs a fait l'objet de l'observation de chaque espèce. Ce tableau souligne de façon générale, la capacité des imagos à s'accommoder à de nombreux milieux.



Graphique 2 : Illustration des différentes abondances d'espèces par secteur

Des préférences à certains secteurs pourraient être extraites pour quelques espèces. Toutefois, les occurrences les plus importantes pour la plupart des espèces sont en secteur 3 et/ou 13, c'est-à-dire en zone de lisière, et sont donc très hétérogènes dans leur composition.

L'analyse des espèces les plus abondantes sur ces 5 dernières années ne permettrait pas l'interprétation des résultats, et serait partielle.

Afin de pouvoir tirer une tendance des populations ou des groupes de Rhopalocères présents sur le Dauge, nous avons donc choisi de suivre la même méthodologie que celle établie par Véronique

Lucaïn en 2005. L'analyse similaire permettra la comparaison des données, et l'interprétation d'une tendance plus juste.

Cette analyse permettra la modélisation des espèces moins abondantes (souvent les espèces sténoèces), et la comparaison avec les chiffres de l'étude de 1994 à 2004.

Cette première étude portait donc sur onze espèces (73 alors observées sur 10 ans). Le cortège choisi permettait de traiter les trois grands groupes prédéfinis. Ces onze espèces sont représentatives des trois groupes :

Les espèces euryèces migratrices : *Colias crocea*, *Cynthia cardui*, *Vanessa atalanta*.

Les espèces euryèces « casanières » : *Aphantopus hyperantus*, *Maniola jurtina*, *Pyronia thitonus*

Les espèces sténoèces/ électives d'un biotope : *Clossiana selene*, *Carterocephalus palaemon*, *Euphydryas aurinia*, *Heteropterus morpheus* et *Limenitis camilla*.

Tableau des recensements de 1994 à 2004. Aucun suivi en 1999.

Espèce	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	TOTAL
<i>Aph. hyperantus</i>	88	95	65	167	34	X	71	30	72	36	66	724
<i>Cart. palaemon</i>	4	0	0	1	0	X	1	1	0	1	1	9
<i>Clossiana selene</i>	3	16	28	26	4	X	2	6	12	11	6	114
<i>Colias crocea</i>	46	1	4	2	2	X	0	0	0	31	6	92
<i>Cynthia cardui</i>	3	2	29	0	0	X	0	0	2	2	0	38
<i>Euphydryas aurinia</i>	2	0	1	1	0	X	0	0	2	20	8	34
<i>Heter. morpheus</i>	59	30	45	16	23	X	103	30	41	7	32	386
<i>Limenitis camilla</i>	9	3	1	0	0	X	0	1	2	2	1	19
<i>Maniola jurtina</i>	37	42	54	68	151	X	24	14	17	14	105	526
<i>Pyronia thitonus</i>	83	101	89	30	58	X	36	30	34	82	40	583
<i>Vanessa atalanta</i>	1	2	2	4	0	X	1	0	2	11	1	24
TOTAL	335	292	318	315	272	X	238	112	184	217	266	2549

Tableau 7 : Recensement des individus par espèce chaque année 1994-2004

Espèce	2008	2009	2010	2011	2012	TOTAL
<i>Aphantopus hyperantus</i>	68	73	165	131	61	498
<i>Carterocephalus palaemon</i>	1		1	3		5
<i>Clossiana selene</i>	1		1	8	2	12
<i>Colias crocea</i>	3	9		4		16
<i>Cynthia cardui</i>		51				51
<i>Euphydryas aurinia</i>				1		1
<i>Heteropterus morpheus</i>	5	8	3	6	3	25
<i>Limenitis camilla</i>		1	2	1		4
<i>Maniola jurtina</i>	60	38	22	15	9	144
<i>Pyronia thitonus</i>	58	20	35	37	35	185
<i>Vanessa atalanta</i>	1	1	1	3		6
TOTAL	197	193	230	209	110	947

Tableau 8 : Recensements de 2008 à 2012

Groupe/Espèce	Effectifs	% à l'intérieur des groupes	% par rapport à l'effectif total
Espèces migratrices	73	100%	7,7%
<i>Colias crocea</i>	16	21,9%	1,7%
<i>Cynthia cardui</i>	51	69,9%	5,4%
<i>Vanessa atalanta</i>	6	8,2%	0,6%
Espèces casanières	827	100%	87,3%
<i>Aphantopus hyperantus</i>	498	60,2%	52,6%
<i>Maniola jurtina</i>	144	17,4%	15,2%
<i>, Pyronia thitonus</i>	185	22,3%	19,5%
Espèces sténoèces	47	100%	5,0%
<i>Carterocephalus palaemon</i>	5	10,6%	0,5%
<i>Clossiana selene</i>	12	25,5%	1,3%
<i>Euphydryas aurinia</i>	1	2,1%	0,1%
<i>Heteropterus morpheus</i>	25	53,2%	2,6%
<i>Limenitis camilla</i>	4	8,5%	0,4%
TOTAL	947		100,0%

Tableau 9 : Détails des espèces de chaque groupe écologique et effectifs associés

Selon les groupes et les espèces, les effectifs sont très inégaux ces cinq dernières années de suivis.

Les espèces les plus fréquemment observées sont les espèces euryèces casanières, qui représentent plus de 83% des observations des onze espèces.

Le groupe des espèces sténoèces représente quant à lui 5% des observations des différentes espèces, bien qu'il soit constitué de 5 espèces.

Au sein de chaque groupe, une espèce prédomine tout de même. Il s'agit de *Cynthia cardui* pour les euryèces migratrices, représentant presque 70% des observations du groupe. Chez les espèces casanières, *Aphantopus hyperantus* représente 60% des observations, soit plus du double des deux autres espèces du groupe ensemble.

Enfin, *Heteropterus morpheus* représente l'espèce la plus contactée du groupe des sténoèces, comptabilisant plus de la moitié des observations.

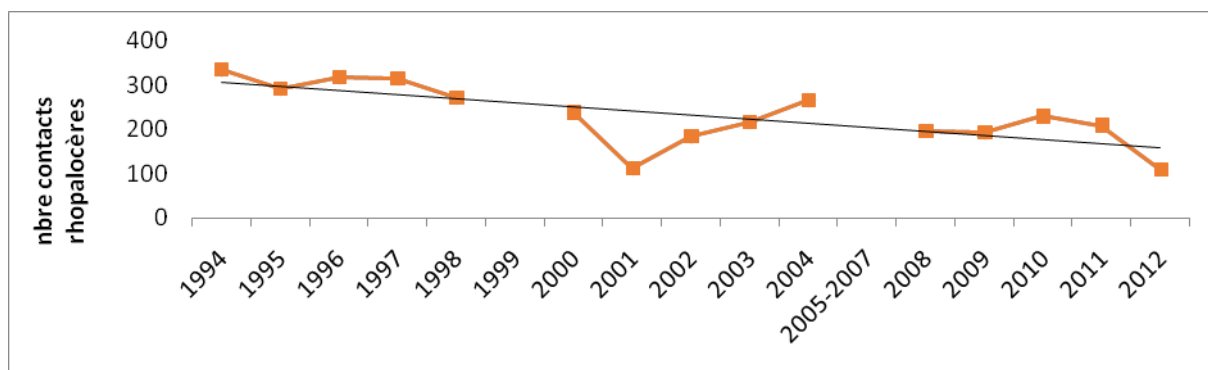
En comparaison : Lors des suivis de 1994 à 2004, les euryèces migratrices occupaient 6% des observations des trois groupes, avec *Colias crocea* comptabilisant presque 60% des observations du groupe.

Les casanières représentaient 72% des observations, les trois espèces observées oscillaient entre 29 et 32% de présence dans le groupe. Aucune espèce ne dominait en termes de présence.

Les sténoèces représentaient alors 22% des effectifs totaux des trois groupes. A l'instar des dernières périodes de suivis, *Heteropterus morpheus* détenait plus de 68% des observations du groupe. Cependant, les occurrences des autres espèces étaient plus importantes qu'aujourd'hui.

Evolution des populations

Evolution générale



Graphique 3 : Illustration de l'évolution générale des effectifs entre 1994 et 2012 sur 3 périodes

Le graphique ci-dessus représente la tendance générale d'évolution des espèces entre 1994 et 2012, avec des années de carences pour le traitement des données (1999, et 2005-2007). Il est ainsi découpé en 3 périodes de suivis de 5 années chacune.

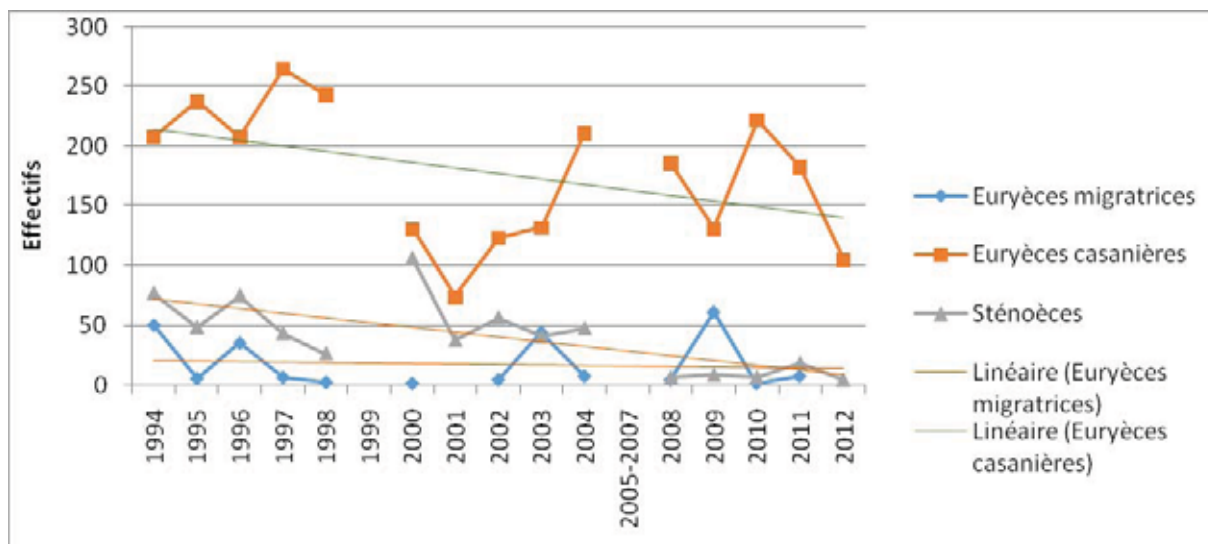
La courbe des tendances (trait noir) confirme cette tendance à la régression en nombre d'individus observés. L'effectif total observé le plus élevé concerne l'année 1994, avec 335 individus. Les années 2001 et 2012 représentent les plus faibles effectifs d'observations avec respectivement 111 et 110 individus contactés.

A partir de 2002, les effectifs observés sont en hausse. Entre 2008 et 2009, les effectifs sont plutôt stables. Ils augmentent légèrement en 2010, puis amorcent de nouveau une chute en 2011, qui s'accroît en 2012.

La courbes des tendances lisse ces données annuelles, et montre la chute des individus contactés en plus de 15 ans de suivis.

On observe sur le graphique des cadences différentes, et le graphique peut être découpé en deux ou trois parties. L'évolution entre 1994-1998 et 2008-2012 suivent le même schéma. Toutes deux observent une légère chute avant une petite augmentation, puis les effectifs chutent de nouveau, de manière plus franche. La deuxième partie 2000- 2004 est moins lisse dans les variations d'effectifs et chute de manière très prononcée, avant d'effectuer une augmentation très marquée sur 3 ans.

En outre, ces trois phases successives soulignent la chute des effectifs observés, avec à l'appui la courbe des tendances qui atteste d'une régression importante en 15 ans.



Graphique 4 : Evolution des effectifs de chaque groupe écologique entre 1994 et 2012

Le graphique ci-dessus synthétise l'évolution des effectifs pour les trois groupes définis. Il se découpe en 3 parties, représentant les suivis quinquennaux.

Les trois groupes opèrent une évolution en dent de scie pour chaque période. Les profils de chaque groupe diffèrent cependant.

On observe une présence bien plus marquée du groupe des espèces euryèces casanières, qui sont malgré tout en chute drastique depuis 2010.

Les espèces euryèces migratrices sont observées de façon très irrégulière, avec de faibles effectifs généralement. La dernière période des suivis 2008-2012 montre une chute des effectifs très marquée à partir de 2010.

Les espèces sténoèces fluctuent durant les deux premières périodes de suivis, et se cantonnent durant la dernière période à des effectifs très bas.

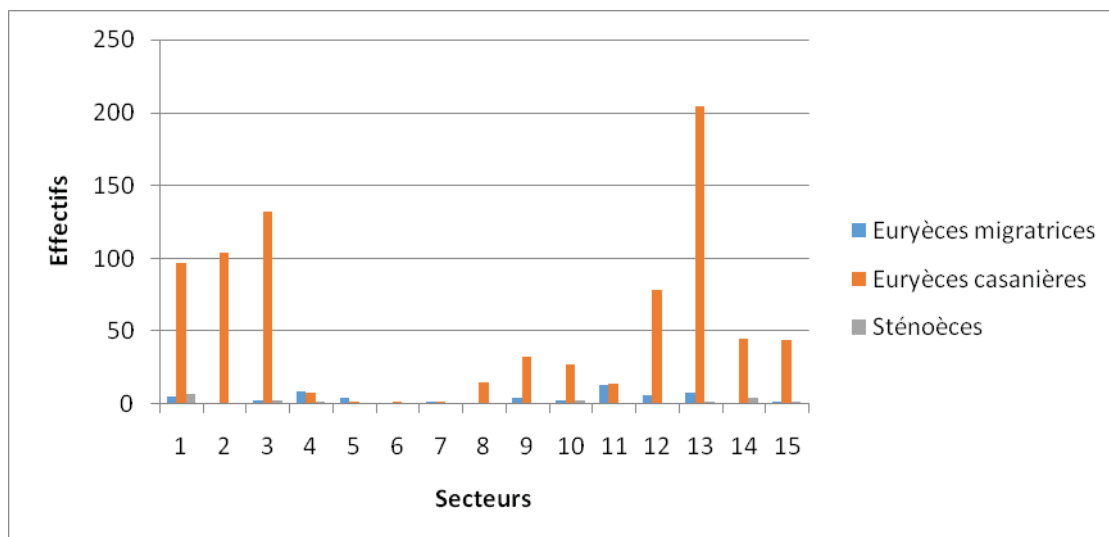
Ainsi les courbes de tendances pour chaque groupe (coloration orange) accusent une chute des effectifs. Le lissage des effectifs par année permet d'appréhender la chute des observations de chaque groupe. Les euryèces casanières, espèces les plus observées, accusent la régression des effectifs la plus intense, avec la pente la plus prononcée. En effet, leurs effectifs très fluctuants d'une année à l'autre accentuent cette courbe.

Les espèces euryèces migratrices, aux effectifs très faibles sont très fluctuantes et irrégulières sténoèces. La courbe des tendances suit un linéaire en légère diminution, pourtant plus horizontal, donc plus stable que les autres groupes. Ceci s'explique par l'irrégularité de leurs observations, et leurs effectifs, donc, très fluctuant.

Le groupe des espèces sténoèces est bien moins observé. La courbe des tendances du groupe suit quasi parallèlement celle des casanières et croise celle des migratrices. Ces effectifs plus élevés cependant que celle des migratrices s'explique aussi par le nombre d'espèces du groupe (5 pour les sténoèces, 3 pour les migratrices). Cependant, la courbe des tendances du groupe coupe celle des migratrices, attestant d'une chute des effectifs plus marquée.

Evolution des effectifs par espèce

Fréquentation des différents secteurs pour chaque groupe



Graphique 5 : Répartition des groupes écologiques par secteur

Le graphique ci-dessus illustre l'abondance de chaque groupe selon les secteurs.

D'une part il confirme l'abondance marquée du groupe des casanières, bien plus représentée que les autres groupes, et de leur amplitude écologique.

D'autre part, il met en exergue le caractère électif des espèces sténoèces concernant leur biotope.

De façon plus détaillée, on observe la présence des trois groupes sur les secteurs 3 et 13, qui sont définis comme des lisières. Ce sont donc des écotones susceptibles d'accueillir un nombre d'espèces plus élevé, car potentiellement fréquenté par les espèces des deux milieux.

On note également le peu d'attraction des secteurs 5, 6 et 7. Les deux premiers sont des milieux très particuliers, avec une flore vasculaire très spécifique, et peu de plantes nectarifères. Le secteur 7 relève en lande subit la colonisation de la Fougère aigle et des Genévriers, espèces arbustives, refermant petit à petit le milieu. Le peu de fréquentation de ce milieu s'explique d'une part par la dynamique actuelle de ce secteur et d'autre part par sa position géographique. Il prend place sur un petit bouton de granite dans la tourbière. Les corridors de déplacements pour les espèces sont ici peu présents, et le milieu d'une petite superficie.

Le groupe des espèces sténoèces est fréquemment contacté dans les secteurs 1, 10 et 14. Ces trois milieux sont des milieux humides voire tourbeux, où la diversité d'espèces est plus étendue que sur les autres milieux ouverts tourbeux, et les plantes nectarifères plus abondantes. Ceux-ci sont entourés de différents milieux arbustifs ou arborés, constituant des corridors de déplacements propices. L'occurrence la plus importante pour le groupe se trouve en secteur 1, un des milieux où la flore vasculaire est la plus diversifiée, et composée de graminées, poacées, Brassicacées, Cypéracées...

Les espèces euryèces migratrices sont fréquemment observées sur 9 secteurs, très variés. Elles sont plus abondantes dans les secteurs 4 et 11, qui sont respectivement des zones de tourbières en mosaïque et des zones de transition entre le fond tourbeux et les landes.

	1994-2004			2008-2012		
Groupe/Espèce	Effectifs	% à l'intérieur des groupes	% par rapport à l'effectif total	Effectifs	% à l'intérieur des groupes	% par rapport à l'effectif total
Espèces migratrices	154	100%	6%	73	100%	7,7%
<i>Colias crocea</i>	92	59.7%	3.6%	16	21,9%	1,7%
<i>Cynthia cardui</i>	38	25%	1.5%	51	69,9%	5,4%
<i>Vanessa atalanta</i>	24	15.6%	0.9%	6	8,2%	0,6%
Espèces casanières	1833	100%	72%	827	100%	87,3%
<i>Aph. hyperantus</i>	724	39.5%	28.4%	498	60,2%	52,6%
<i>Maniola jurtina</i>	526	28.7%	20.7%	144	17,4%	15,2%
<i>, Pyronia thitonus</i>	583	31.8%	22.9%	185	22,3%	19,5%
Espèces sténoèces	562	100%	22%	47	100%	5,0%
<i>Cart. palaemon</i>	9	1.6%	0.4%	5	10,6%	0,5%
<i>Clossiana selene</i>	114	20.3%	4.5%	12	25,5%	1,3%
<i>Euphydryas aurinia</i>	34	6%	1.3%	1	2,1%	0,1%
<i>Heter. morpheus</i>	386	68.7%	15.1%	25	53,2%	2,6%
<i>Limenitis camilla</i>	19	3.4%	0.7%	4	8,5%	0,4%
TOTAL	2549	100%	100%	947	100%	100%

Tableau 10 : récapitulatif et comparaison des pourcentages de présence chez les trois groupes écologiques pour deux périodes

Le tableau ci-dessus récapitule le pourcentage de présence de chaque groupe par rapport au total, et les pourcentages de présence de chaque espèce des groupes pour les suivis 1994-2004 et 2008-2012.

Bien que la première période soit décennale, le nombre d'observations totales est de 2549 individus. Sur les 5 dernières années, le nombre d'observation est divisé par plus de 2.5. Ce tableau fait état de façon générale d'une baisse des observations.

On observe une inversion des occurrences de certaines espèces à l'intérieur des groupes. *Colias crocea*, espèce la plus abondante du groupe entre 1994 et 2004 avec 92 observations, a subi une très forte chute de contacts. *Cynthia cardui* a été contacté 51 fois en 5 ans ces dernières années, et 38 fois les dix années précédentes. Cependant, pour rappel, les forts effectifs de l'espèce ont été contactés sur une seule année, puis plus ré-observée les années suivantes. On ne peut donc pas dire que les effectifs de l'espèce augmentent.

Constat alarmant des espèces sténoèces, qui ont véritablement régressé des dernières années avec 10 fois moins d'observations du groupe. Les effectifs par espèce subissent également une chute importante, et certaines ne font l'objet que d'une observation unique pendant ces 5 dernières années.

Concernant les espèces casanières, les chiffres interpellent aussi. Les trois espèces constituant le groupe étaient durant la première période en effectifs se rapprochant les uns des autres, et chaque espèce à plus de 500 observations. D'une part on observe moins d'observations ces cinq dernières années de l'ensemble du groupe (bien que majoritaire). Mais on observe surtout l'acsension

d'*Aphantopus hyperantus*, et la régression des deux autres espèces. La première constitue l'essentiel des observations de ces cinq dernières années creusant l'écart avec les deux autres espèces, auparavant assez proches en nombre d'observations.

Synthèse et réflexion

Le suivi 1994-2004 avait permis de recenser 73 espèces. Le suivi 2008-2012 a recensé quant à lui 53 espèces.

Pour les onze espèces étudiées, les deux premières périodes avaient mis en exergue l'observation de 2549 individus, pour la période 2008-2012 les observations concernent 947 individus.

Les trois groupes écologiques présentent de grandes disparités, accentuées ces dernières années. Les espèces euryèces casanières sont très représentées, contrairement aux espèces des deux autres groupes.

Entre les périodes 1994-2004 et 2008-2012 ; les espèces euryèces casanières passent de 72% des observations totales à 87%. Les espèces migratrices passent de 6% d'observation à 7.7%. A l'inverse les sténoèces passent de 22% d'observations à 5%. La légère augmentation du pourcentage des observations d'espèces migratrices ne signifie pas leur augmentation en termes de contacts, comme l'ont montré les précédents graphiques. Cette légère augmentation s'explique par la chute des contacts des espèces sténoèces qui ont été divisé par plus de 4.

Les espèces euryèces casanières prennent le pas sur les deux autres groupes mais leurs effectifs sont tout de même en régression. On note l'ascension d'*Aphantopus hyperantus* et la régression des deux autres espèces du groupe.

La tendance générale est à la baisse, avec une chute du nombre général d'observations ces dernières années, et du nombre d'espèces et d'individus par relevés en 2012.

L'impact de la gestion sur les populations ne peut pas être démontré. De nombreux autres facteurs jouent un rôle essentiel dans la dynamique des papillons. Ainsi, la météorologie impacte fortement les populations et peut expliquer certaines tendances. En effet, les années 2001 et 2002 ont eu des météorologies peu propices au vol des papillons, avec des températures moyennes annuelles plus basses, et de fortes précipitations. L'été 2003 a aussi été classé en canicule, avec de très fortes chaleurs enregistrées.

Enfin, l'analyse de ce suivi constitue un bilan de 5 années, et dresse un état des lieux de la situation actuelle avec les grandes tendances des populations. Elle ne peut corrélérer les causes et conséquences des fluctuations de Rhopalocères, et n'émettre que des hypothèses.

L'étude de onze espèces appartenant à trois groupes écologiques distincts a permis de mettre en exergue l'abondance de chaque groupe sur la tourbière des Duges, la vulnérabilité de certains. Elle souligne aussi la difficulté d'exploiter les données recueillies. Les différents observateurs depuis le lancement du suivi, le nombre de relevés effectué chaque année, la non prise en compte directe de la gestion sur les secteurs et aux abords sont autant de biais pour évaluer l'évolution des populations.

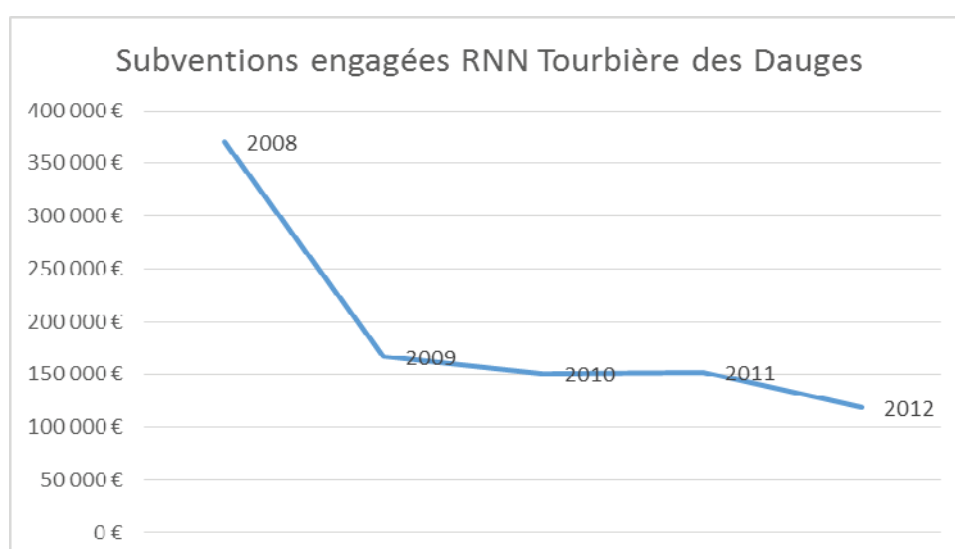
La difficulté d'évaluer l'impact de la gestion menée sur le site réside également dans les conditions météorologiques annuelles. Les 5 premières années de suivis ont connu de bonnes conditions pour le

suivi. Les années succédant au classement en Réserve Naturelle Nationale ont quant à elles subi des mois d'été très pluvieux, des températures basses ou à l'inverse de très fortes chaleurs (2003).

L'analyse des périodes de vol de chaque espèce avec la centralisation des travaux de restauration et d'entretien opérés chaque année sur le site devrait d'une part éliminer quelques biais et souligner des facteurs influant sur l'évolution des effectifs.

C.2.4 : évaluation des moyens financiers, matériels et humains

Concernant les subventions engagées sur les Duges, tous budgets confondus, la vitesse de croisière semble être aux alentours des 150 k€. L'année 2008 fait également état des dépenses liées à la deuxième phase de travaux de la maison de la réserve. Au cours de l'année 2012, la baisse est due à une concordance de l'année budgétaire avec l'année civile, un décalage historique de 3 mois existant jusqu'alors.



La nouveauté pécuniaire de ce quinquennat est la participation de GDF SUEZ qui alloue depuis 2012 au Conservatoire 10 k€ par an pour une durée de 5 ans, dont une partie est dévolue à l'accueil du public sur la réserve naturelle.

Le « gros » matériel acquis durant ces années est le suivant :

- Ordinateur fixe acer, écran (2009)
- Licence arc view (2009)
- Fendeur de bûches (2009)
- Compresseur (2010)
- Caméscope HD panasonic (2011)
- Gyrobroyeur (2011)
- Vidéoprojecteur HD Optoma (2012)
- Lecteur multimédia et barre de son (2012)
- Malette pédagogique « traces » (2012)
- Microscope (2012)
- Platine cd (2012)

- 2 tables extérieures (2012)
- 4 casques audio sans fil (2012)
- Ordinateur fixe (2013)
- Vestiaires (2013)
- 4 tentes malaises (2013)
- Ordinateur portable (2013)

Concernant les moyens humains, le personnel alloué à la réserve naturelle était fin 2012 composé d'un conservateur à plein temps (Philippe DUREPAIRE), d'une responsable pédagogique à plein temps (Murielle LENCROZ), d'une chargée de suivis scientifiques à mi-temps (Anaïs LEBRUN) et d'une animatrice à **quart**-temps (Véronique LUCAIN).

C.2.5 : Conclusion et perspectives

Le plan de gestion 2008-2012 a été dans l'ensemble assez bien suivi, hormis quelques aléas concernant :

- Pâturage ovin des landes sèches. L'absence à proximité d'éleveurs de races rustiques est le facteur déterminant. Il faudrait générer un budget spécifique, concernant un partenariat avec un éleveur plus lointain, entraînant de facto des frais supplémentaires.
- Gestion du ruisseau des Duges. L'étude hydro-géologique de l'Université de Lyon II n'ayant pas mis en évidence de caractère drainant de ce ruisseau, sa gestion future se fera sur d'autres critères.
- la restauration de lande des parcelles 784, 785 et 786. Ces travaux lourds nécessitant l'intervention d'entreprises extérieures, obligent le Conservatoire à une avance de trésorerie qui n'était plus compatible avec celles des 2 gros contrats Natura 2000 des « Côtes de la Ribière » et du « Puy long » réalisés dans ce quinquennat.
- Muséographie de la maison de la réserve. La réactualisation de son approche permet de partir sur des bases plus réalistes quant aux demandes de financement futures. Nonobstant, inutile de vouloir s'enticher d'une dispendieuse scénographie, sans personnel pour la faire vivre !

Le futur plan de travail se devra de respecter la nouvelle architecture qui est en train de se mettre en place à « Réserves naturelles de France ».

Plus localement, quelques axes majeurs semblent se dessiner pour les 5 années à venir :

- Les plus gros des travaux de restauration de milieux naturels ont été d'ores et déjà réalisés ces 15 dernières années sur la Tourbière des Duges. Des travaux d'entretien divers seront programmés, en n'oubliant pas les travaux non effectués : restauration lande sèche parcelles 748, 785 et 786, gestion du ruisseau des Duges.
- La mise en place d'une charte forestière sur le Pays de l'Occitane et des monts d'Ambazac, va inévitablement entraîner une exploitation forestière plus massive dans les Monts d'Ambazac. Il conviendrait de s'attarder un peu plus sur le potentiel forestier en termes de biodiversité du bassin versant de la réserve et de la pérennité des vieilles forêts.
- Les financements liés à l'accueil du public s'étiolent : en 2014, plus d'animatrice et le CEN Limousin a demandé à la commune de Saint-Léger-la Montagne la gratuité du loyer de la maison de la réserve, pour équilibrer le budget de

fonctionnement. La maison ne sera ouverte les weekends qu'en juillet et août. La fréquentation diminue, plus de choses nouvelles à proposer. Faut-il continuer à accueillir du public sur ce site ?

- La mise en place du suivi « Syrphes » a donné un nouvel élan dans l'amélioration des connaissances de la biodiversité spécifique du site et mis en exergue certaines lacunes en particuliers sur des secteurs forestiers historiquement délaissés (par l'urgence de la gestion des milieux ouverts). Ce nouveau plan de gestion pourrait faire la part belle à cette acquisition de nouvelles connaissances.
- Le déroulement de l'étude hydrologique et les premiers résultats étonnants qui en découlent, nous incitent à réfléchir à la mise en place de futurs suivis hydrologiques.
- Des travaux de restauration conséquents pourraient être envisagés sur des sites périphériques des Duges : restauration de tourbière, de lande sèches, préservation de forêt séculaire... sise le site Natura 2000 étendu, à des fins d'échanges entre sites bordiers (trames).
- Il faut également mettre l'accent sur l'acquisition du foncier. Le décret de création de la réserve naturelle ne permet pas, dans certains cas de figure de sauvegarder des habitats patrimoniaux sur le site : une hêtraie à houx avec des fûts plus que centenaire devrait être prochainement abattue dans l'exutoire de la réserve naturelle.

C.3 : Nouvelle version du plan de gestion et du plan de travail

OBJECTIFS A LONG TERME RELATIFS A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE

- I.1 : Ralentir la dynamique de fermeture des milieux tourbeux, tout en maintenant une certaine diversité de ses habitats.
- I.2 : Assurer la restauration et l'entretien des habitats de lande sèche, prairies et pelouses.
- I.3 : Maîtrise foncière du site.
- I.4 : Intervenir ponctuellement pour préserver les populations des espèces à fort enjeu de conservation (protégées, liste rouge ou à faible effectif sur le site).
- I.5 : Préserver l'équilibre et la diversité actuelle des essences forestières du bassin versant.
- I.6 : Réaliser le suivi des espèces et habitats à fort enjeu de conservation de la réserve.
- I.7 : Restaurer et conserver le petit patrimoine bâti.
- I.8 : Contribuer au bon état de sauvegarde des milieux à fort enjeu de conservation en connexion avec la réserve naturelle.

L'objectif I.8 concernant la gestion du ruisseau des Dauges est supprimé. Les travaux sur l'hydrologie de la tourbière (DURANEL à paraître) ont montré que le ruisseau des Dauges n'avait aucun effet drainant sur la tourbière. D'autre part, la partie linéaire (qu'il était prévu de « descendre » et reméandrer) se trouve être en contre-haut de la partie tourbeuse et la recharge en eau en été.

- I.9 : Sensibiliser et éduquer à la nature pour une appropriation et donc une conservation à long terme du patrimoine naturel.

L'objectif 1.9 est nouveau en tant qu'objectif à long terme mais il recouvre des objectifs opérationnels déjà existants. Suite aux travaux sur le lien des réserves naturelles à leur territoire, (Therville, 2013) menés avec le CEFE-CNRS de Montpellier et l'université de Bretagne Occidentale-Institut de Géoarchitecture de Brest ainsi que le bilan des 10 ans de décentralisation de la compétence réserves naturelles aux Régions (loi Demoprox), il ressort le rôle primordial de l'éducation à l'environnement dans les réserves naturelles comme clé de voûte incontournable à la conservation de patrimoine naturel. L'éducation à l'environnement ancre la réserve sur son territoire, permettant une appropriation et acceptation de ces lieux et de leurs enjeux de protection et de conservation. Cette éducation permet aussi de consolider les évolutions culturelles sans lesquelles les mesures réglementaires n'ont aucune pérennité. Il s'agit bien d'actions civiles au service de l'intérêt général, pour la gestion durable d'un territoire. Nous avons donc voulu officialiser cet enjeu crucial en l'inscrivant comme objectif à long terme.

OBJECTIFS OPERATIONNELS D'ACCUEIL DU PUBLIC, DE PEDAGOGIE ET DE RECHERCHE.

- II.1 : Susciter le développement d'études scientifiques sur la réserve, en collaborant étroitement avec le secteur universitaire (accueil et formation d'étudiants) et les associations naturalistes régionales.
- II.2 : Mettre en place la muséographie de la maison de la réserve.
- II.3 : Minimiser le dérangement sur la réserve, en particulier sur les zones sensibles (cf carte des zones sensibles)
- II.4 : Favoriser les actions d'éducation et d'information liées à la protection des milieux naturels. Contacts avec les établissements scolaires locaux.
- II.5 : Pérenniser les postes liés à la réserve naturelle pour assurer les missions de suivi écologique, gestion, administration, accueil du public... en demandant une meilleure prise en compte par le Ministère chargé de l'Environnement et en s'assurant du concours d'autres partenaires financiers.
- II.6 : Intégrer la réserve naturelle au sein de la vie locale économique et socio-culturelle.

OBJECTIFS RELATIFS A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE

I.1 : Ralentir la dynamique de fermeture des milieux tourbeux, tout en maintenant une certaine diversité de ses habitats.

I.11 : Maintenir ouvert par le pâturage une majorité des parcelles tourbeuses.

Cet objectif vise le maintien des formations ouvertes et actives de tourbière. Globalement atteint sur 2012-2015, il est bien évidemment toujours d'actualité dans le prochain plan de gestion. La vigilance est de mise, car désormais, un seul agriculteur fait pâturer l'ensemble du fond tourbeux, des prairies et des landes sèches avoisinantes.

I.12 : Entretenir par gyrobroyage automnal les parcelles ayant fait l'objet de refus par le bétail.

Cette opération concourt au maintien des milieux ouverts en complément du pâturage. Il faut cependant veiller au maintien des zones à Succise (I.4), pour la préservation des zones de ponte du Damier de la Succise. Cette action a été réalisée ponctuellement sur 2008-2012, et peut concourir aussi à réaliser l'objectif I.47 (pour le *Spiranthe* d'été notamment). En raison des mesures (MAEC) contractualisées par la gérance agricole, ces travaux leur sont dévolus.

I.13 : Limiter la progression forestière par arrachage des arbres et arbustes implantés au sein du fond tourbeux (éclaircissement des haies) et entretien des lisières.

Une zone reste encore à traiter sur la tourbière ; une action prévue au plan de gestion précédent et non encore réalisée à ce jour : parcelles 660 et 690, abattage de bouleaux dont le contrat Natura 2000 a été déposé en décembre 2013. Attention toutefois à laisser en arbre isolé, des bouleaux pubescents habitat pour *altica aenescens*.

I.14 : Préserver les formations de boulaie à sphaignes présentes sur le site.

Il vise le maintien de ces formations car ce sont des habitats d'intérêt communautaire prioritaires de la Directive Habitats. Ces zones se rencontrent très ponctuellement sur le site. Leur maintien passe par la non intervention et l'exclusion de la dent bovine. Ces milieux naturels craignent le piétinement, l'eutrophisation et le drainage. Ces zones étant les seuls bosquets ombragés de la zone tourbeuse, les vaches s'y complairaient forcément en été, entraînant à terme la disparition de cet habitat.

I.2 : Assurer la restauration et l'entretien des habitats de lande sèche, prairies et pelouses.

I.21 : Maintenir ces milieux ouverts par pâturage ou coupe avec exportation.

Toujours d'actualité, cet objectif concourt à la préservation d'espèces à enjeu de conservation liées aux milieux ouverts (cf partie A du plan de gestion). Le CEN Limousin est toujours à la recherche d'ovins, dont le travail d'abrouissement est plus en accord avec le maintien de cette végétation ligneuse, les vaches s'acquittant pour aujourd'hui de cette tâche.

I.22 : Restaurer par bûcheronnage, les grandes entités de landes sèches qui abritaient autrefois des espèces à fort enjeu de conservation (Bruant fou, Lycopode en massue ...cf partie A du plan de gestion).

Cet objectif court encore sur 2015-2019 notamment pour la restauration de lande des parcelles 784, 785 et 786, non effectuée dans le plan de gestion précédent, pour des raisons de décalage de contrats Natura 2000 et budgétaires.

I.23 : Réaliser des coupes bisannuelles de Fougère aigle, pour accélérer la régénération des zones en lande, ou la restauration des prairies de pente.

Cette action demeure encore indispensable sur les zones de lande du site récemment restaurées, le pâturage ne pouvant pour l'instant limiter cette espèce. Ces coupes sont mécaniques selon la topographie, mais le plus souvent manuelles.

I.3 : Maîtrise foncière du site.

I.31 : Mise en place d'une animation foncière, pour permettre l'acquisition, par le Conseil départemental de la Haute-Vienne ou par le CEN Limousin, de parcelles à haute valeur écologique sur la réserve naturelle.

Cet objectif reste toujours d'actualité. Le CEN arrive en complément car il a déjà procédé par le passé à des acquisitions, notamment via des crédits de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. Les parcelles considérées, à l'origine, comme n'ayant pas de haute valeur écologique, comme les parcelles forestières du bassin versant, commencent à être mieux connues et concourent grandement au bon fonctionnement hydrologique du site (DURANEL, à paraître). Sur les 200 hectares de la réserve, un peu plus de la moitié sont la propriété soit du Conseil départemental de la Haute-Vienne, soit de la commune, soit du CEN Limousin.

I.32 : Contacts avec les propriétaires privés pour conventionnement.

Cet objectif est important car il permet la mise en œuvre des travaux et suivis scientifiques sur les parcelles d'autrui. Il contribue aussi à une meilleure intégration de l'entité « réserve » localement.

I.33 : Partenariats avec les agriculteurs locaux pour la mise en place de MAEC ou la signature de nouveaux contrats.

Sébastien MORICHON est désormais le seul agriculteur à faire pâturer les prairies et landes du site. A ce titre, il bénéficie annuellement d'aides communautaires, MAEC (Mesures agro-environnementales et climatiques). Ce partenariat pourrait être proposé à M. ROUX, agriculteur à Jammeyrat et faisant pâturer des parcelles de l'exutoire. Pour l'instant, la recherche de nouveaux agriculteurs n'est pas à l'ordre du jour, mais il faut toujours garder à l'esprit cet équilibre précaire.

I.34 : Informations auprès des propriétaires privés, dans le cadre de la mise en place de la gestion de leurs parcelles.

Lorsqu'une convention de gestion est signée, il convient d'informer systématiquement les propriétaires privés de ce qui se passe chez eux.

I.4 : Maintenir les habitats spécifiques pour préserver les populations des espèces patrimoniales sensibles.

I.41 : Rouvrir les micro-stations des espèces de la flore à fort enjeu de conservation et menacées par la fermeture naturelle des milieux.

Cet objectif est toujours d'actualité notamment pour *Spiranthes aestivalis*. Cette parcelle nécessite tous les 2 à 3 ans (en fonction de la pression de pâturage) une fauche manuelle.

I.42 : Maintenir l'existence de zones de tourbe nue (pâturage, étrépage).

Entrepris pour le maintien de *Lycopodiella inundata*, son action a été inefficace pour l'instant. Le pâturage de la majorité du fond tourbeux génère quant à lui naturellement, par le piétinement ce type de zones de tourbe à nue. Attention toutefois, le pas de temps de la recolonisation de cette espèce peut être de 15 ans, d'où le maintien de cet objectif et de notre vigilance.

I.43 : Maintenir la présence sur la tourbière, de sites favorables au développement larvaire de Somatochlora actica, S. flavomaculata et Coenagrion mercuriale.

Cet objectif vise le maintien des zones de dépressions tourbeuses, de bas marais tourbeux et de rigoles superficielles dans certains endroits qui peuvent le supporter.

I.44 : Maintenir et favoriser l'habitat d'espèces saproxyliques patrimoniales par le repérage d'arbres à cavités ou ceux pouvant potentiellement assurer le renouvellement de ces micro-habitats. Maintenir et favoriser l'habitat des espèces forestières à fort enjeu de conservation

Cet objectif passe forcément par une politique véhémente d'achats de parcelles forestières. Le pas de temps lié à la forêt et son vieillissement n'est pas le nôtre et seule l'acquisition progressive du bassin versant le permettra.

L'étape préalable à ces acquisitions passe par l'étude des espèces qui s'y développent. Ainsi, le présent plan de gestion s'attachera, dans sa partie suivis, à mieux connaître le fonctionnement et les espèces de ces entités (protocole de suivi). En outre, habitats favorables ou présentant un intérêt évident pour les espèces saproxyliques bénéficient d'un recensement préalable à la mise en place des contrats forestiers dans le cadre de Natura 2000.

I.45 : Restauration et maintien des stations (prairies) à Succise (Damier de la Succise), notamment par le repérage et la mise en exclos temporaire des zones à nids.

Poursuite de la stratégie de mise en place d'exclos temporaires sur les zones où des nids sont présents, afin de les préserver du pâturage et des actions de gyrobroyage.

I.46 : Assurer, le cas échéant, la micro-gestion des autres espèces patrimoniales sensibles.

Cet objectif est reconduit pour le prochain plan. Il laisse la latitude au gestionnaire d'intervenir sur des habitats d'espèces non connues.

I.5 : Préserver l'équilibre et la diversité actuelle des essences forestières du bassin versant.

I.51 : Mise en place d'une gestion forestière des peuplements existants, afin de reconstituer une forêt adaptée aux sols et climat (régénération naturelle, coupe d'éclaircies...).

L'enjeu est de pouvoir encore et toujours motiver les propriétaires et gestionnaires du site à gérer leurs parcelles forestières afin de tendre vers des forêts à caractère naturel (ceci évidemment si le peuplement le permet. C'est le cas dernièrement de la propriété FANNECHERE (10 hectares), qui a fait l'objet d'une gestion « douce » (abattage d'un arbre sur quatre) via les Comptoirs de Bois de Brive.

I.52 : Inclure dans la gestion forestière des parcelles, l'évolution spontanée (chablis, chandelles, arbres creux pour diversification des habitats) et respecter la mixité des peuplements.

C'est un grand principe de gestion pour favoriser le bois mort, indispensable à la vie de la forêt. Le respect de la mixité des peuplements garantira le maintien d'une faune et d'une flore riches, dont certaines espèces patrimoniales qui en sont dépendantes. Cet objectif est d'autant plus d'actualité que la charte forestière mise en place sur les Monts d'Ambazac vise clairement à développer l'économie liée au bois.

I.53 : Eviter tout défrichement ou coupe rase de surface importante (> à 4 ha).

C'est un des articles du décret de création de la réserve, reconduit pour le prochain plan. Ce type de défrichement ou coupe rase nécessite une autorisation préfectorale. Sur la réserve naturelle, des actions de défrichement prévues au plan de gestion et validées par le Préfet, ne dérogent pas à l'autorisation de le DDT.

I.6 : Poursuivre l'inventaire et réaliser le suivi des espèces et habitats patrimoniaux de la réserve.

Les suivis permettent de mieux connaître la richesse biologique du site et son évolution, notamment par rapport aux travaux de restauration et de gestion qui y sont menés.

Deux nouveaux documents seront à prendre en compte pour ces 5 années : la liste rouge des oiseaux du Limousin et la liste rouge des coléoptères saproxyliques du Limousin (en annexe).

I.61 : Réaliser annuellement un suivi quantitatif des stations de plantes protégées et à fort enjeu de conservation.

Cet objectif est reconduit. Le comptage est la plupart du temps exhaustif.

I.62 : Assurer le suivi périodique des espèces de la faune à fort enjeu de conservation.

Via les différents protocoles de suivis annuels : campagnol amphibie, rhopalocères, odonates, engoulevent, pop amphibien, pop reptiles...

I.63 : Assurer la continuité du suivi des populations de Rhopalocères.

La tourbière des Dauges est le seul site en France à avoir un tel recul. L'ensemble des données doivent faire l'objet d'une analyse.

I.64 : Réaliser une informatisation des données sur la cartographie informatique des habitats et espèces patrimoniales.

Via serena (base de données RNF) et la cartographie informatique du CEN, en intégrant des précisions sur l'état de conservation.

I.65 : Compléter les inventaires et connaissances sur le fonctionnement écologique du site.

Cet objectif est reconduit et mis en avant dans ce plan de gestion, faisant partie des axes majeurs découlant de l'évaluation du plan de gestion précédent. Il serait intéressant, plutôt que compléter tout azimuth, de se concentrer sur des groupes fonctionnels, permettant ainsi d'utiliser ces données pour quantifier l'intégrité écologique des milieux naturels ou les effets des actions de gestion. L'inventaire des mollusques, aujourd'hui inexistant, sera à envisager.

I.66 : Mettre en place des protocoles diversifiés de suivi écologique (habitats, associations phytosociologiques, espèces) pour évaluer localement l'impact des actions de gestion.

Protocole « forêt » de RNF, suivi des Syrphes, suivi Lichens, micromammifères...

I.67 : Inventaire et suivi des arbres à cavités.

Le protocole de suivi « forêt » de RNF prend en compte ce type de critères. En outre, un recensement des arbres à cavité et présentant un intérêt certain pour la faune saproxylique a été effectué en 2013 sur le bois du rocher.

I.68 : Surveiller les espèces introduites potentiellement envahissantes

Ce nouvel objectif a pour but de suivre l'évolution des espèces introduites telles que *Impatiens balfouri* et *Aster lanceolatus* (formant rapidement des peuplements

monospécifiques denses qui vont concurrencer la flore indigène) dont la progression peut être à l'avenir problématique.

I.7 : Restaurer et conserver le petit patrimoine bâti.

I.71 : Restauration et entretien des chemins

Toujours d'actualité. L'abattage régulier des arbres morts en bordure des sentiers est indispensable pour des raisons de sécurité évidentes.

I.72 : Assurer la restauration et la fonctionnalité des pêcheries (21) réparties sur l'ensemble du site.

Cet objectif est reconduit et va permettre de renforcer notamment les populations d'amphibiens à fort enjeu de conservation. Précisons que l'entretien régulier de ces points d'eaux et de leur système hydraulique est nécessaire si l'on veut assurer la fonctionnalité de ces aménagements. Cette activité prend beaucoup de temps et nécessite de se remettre souvent à l'ouvrage. Ne pas oublier la conformité liée à la loi sur l'eau.

I.73 : Restaurer ou recréer et entretenir d'anciens aqueducs et autres systèmes permettant l'acheminement de l'eau aux lavoirs ou la traversée des chemins (diminution de l'érosion).

Il a été en partie réalisé sur 2008-2012 mais il reste encore des systèmes hydrauliques qui doivent être restaurés. L'entretien, consistant à assurer l'écoulement hivernal de l'eau, doit être mentionné car il est obligatoire pour le maintien de la fonctionnalité des ouvrages. Ne pas oublier la conformité liée à la loi sur l'eau.

I.74 : Restaurer et entretenir les anciennes huttes de bergers.

Une hutte de berger a fait l'objet d'une restauration durant le plan de gestion précédent. Il en reste encore quelques-unes (2 connues à ce jour).

I.75 : Restaurer et entretenir les aqueducs permettant au ruisseau la traversée du chemin.

Objectif toujours d'actualité, avec rajout de l'entretien.

I.76 : Remonter, autant que possible, les anciens murets de pierre sèche bordant les chemins et consolider les importants murets de soutènement.

Objectif toujours d'actualité.

I.8 : Contribuer au bon état des milieux naturels à fort enjeu de conservation en connexion avec la réserve naturelle

La réserve naturelle ne pouvant survivre à la sanctuarisation, il est important de participer à la préservation et au bon état de conservation des milieux naturels pouvant influencer celui de la Tourbière des Duges. Ainsi le Conservatoire doit se porter acquéreur de zones humides autour de la Tourbière des Duges. Un partenariat naissant entre le CEN et la commune d'Ambazac prend forme pour la gestion d'une entité de 12 ha de zones humides. Le projet de Réserve naturelle régionale des Sauvages est dans sa phase administrative de création. Enfin, la gestion de zones naturelles via la politique communautaire sur le site Natura 2000 de la Tourbière des Duges est encore un atout important.

En outre, l'intégration du CEN Limousin en tant que maître d'ouvrage au contrat Rivière Gartempe ouvre de nouvelles opportunités d'acquisition et de gestion sur des zones humides en connexion avec la réserve naturelle.

OBJECTIFS RELATIFS A L'ACCUEIL DU PUBLIC ET A LA PEDAGOGIE

II.2 : Faire vivre la maison de la réserve, pour développer et faciliter l'accueil et l'information du public, autour d'équipements pédagogiques de qualité.

II.21 : Mettre en place de la muséographie de la maison de la réserve et résoudre les problèmes de stationnement des véhicules à Sauvagnac.

Ces dernières années, la fréquentation se fait moindre sur le site ; ainsi les problèmes de stationnement sont moins prégnants, si ce n'est pour les cars des scolaires. Concernant la muséographie, il devrait être opportun de l'installer en plusieurs tranches (3), afin de régulièrement amener du renouveau et respecter les contraintes pécuniaires des financeurs.

II.22 : Assurer une bonne intégration ainsi qu'un renouvellement périodique de l'information du public sur le site.

Les 2 panneaux d'information doivent être renouvelés au moins tous les 3 ans. Une vérification annuelle des balisages, ressorts et autres petits panneaux

II.23 : Assurer la maintenance, la gestion et le renouvellement de l'information des GPS proposés au public pour la découverte du site.

Ce média d'interprétation, très prisé du grand public, doit être un objectif à part entière, pour rester de qualité. Il doit être renouvelé très régulièrement. Une version « randonneurs », en illustrant un cheminement déjà existant (15 km) sortant de la réserve naturelle pourrait être intéressant et comblerait un manque (pas d'installations en dehors du site, mais une interprétation via les GPS). Les sentiers existant ne sont pas assez long, pour des gens qui viennent aussi pour une activité physique de marche.

II.3 : Minimiser le dérangement sur la réserve, en particulier sur les zones sensibles.

II.31 : Inciter les randonneurs et visiteurs à ne pas s'écarter des sentiers balisés.

L'information, le balisage et les GPS prêtés aux visiteurs doivent toujours tendre vers cet objectif.

II.32 : Concourir à la pérennité du statut de « Réserve de chasse », de la zone centrale de la tourbière, avec l'ACCA de St-Léger-la-Montagne.

La quiétude des promenades dominicales et la prévention d'accidents potentiels (au vu du nombre de visiteurs du site) sont à ce prix.

II.33 : Surveiller la fréquentation de la réserve, maraudage et faire appliquer la réglementation de la réserve.

Mettre en place des tournées spécifiques, à la rencontre in situ des visiteurs. Favoriser les relations des agents commissionnés du CEN avec le Procureur de la République, l'ONCFS, la gendarmerie nationale... Les actions de police de la nature doivent se dérouler au minimum en binôme.

II.4 : Favoriser les actions d'éducation et d'information liées à la protection des milieux naturels

II.41 : Réaliser une gamme de produits de vulgarisation de qualité : gazette trimestrielle, plaquette officielle, livre...

Il faut prévoir de refaire la plaquette officielle, 2 gazettes par an, le livre de la réserve qui n'a pas pu être fait lors du dernier plan de gestion, une plaquette de vulgarisation sur la réglementation et un document à l'attention du grand public présentant le plan de gestion dans ses grandes lignes.

II.42 : Développer les animations de qualité à destination des scolaires.

Un programme scolaire annuel pour l'instant distribué à une centaine d'écoles primaires. La baisse de financements liée à cette activité ne permet pas, à l'heure actuelle de la développer.

II.43 : Réaliser chaque année, un programmes de sorties grand public à thèmes.

Réalisé chaque année sous forme papier, il se doit également d'être disponible en téléchargement sur le site internet du CEN en fin d'hiver.

II.44 : Réalisation d'un sentier d'interprétation accessible à tous.

Non mis en place lors du quinquennat précédent, faute d'acquisition de milieux idoines et de disette pécuniaire. A réitérer sur un site proche, très proche de la Tourbière des Dauges.

II.5 : Intégrer la réserve naturelle au sein de la vie locale économique et socio-culturelle.

II.51 : Favoriser les animations envers la population locale et les scolaires des écoles des communes riveraines.

Partenariat futur avec la commune d'Ambazac

II.52 : Participation à la vie d'associations ou de structures locales de développement, de tourisme, de protection ou valorisation de la nature (Pays de l'occitane et des monts d'Ambazac, offices de tourisme, « Nature et patrimoine », ...)

La réserve naturelle joue un rôle important localement, non pas en termes de réservoir de biodiversité, mais par le tourisme nature qu'elle génère. Elle s'inscrit également dans un contexte et son acceptation locale passe par cette présence au sein des monts d'Ambazac. La réserve naturelle compte, doit être une figure de proue et concourir à la préservation connexe d'autres milieux naturels, sans lesquels la tourbière des Dauges n'existerait pas. Cette activité concerne quelques réunions par an : Pays, Charte forestière, maires...

AUTRES OBJECTIFS

II.1 : Susciter le développement d'études scientifiques sur la réserve.

II.11 : Accueillir des étudiants en stage sur la réserve.

II.12 : Accroître les échanges avec les universités.

Partenariat avec le GRESE ; l'Université de Limoges

II.13 : Susciter l'investissement des membres du Conseil scientifique du Conservatoire.

3 membres du Conseil scientifiques du CEN participent à l'élaboration de ce plan de gestion.

II.14 : Développer les échanges avec les associations naturalistes locales.

La maison de la réserve pourrait devenir, via quelques menus aménagements, un centre de ressources locales, où pourraient être mis à disposition et consultation les documentations spécifiques concernant la réserve naturelle.

II.6 : Accroissement et pérennisation des emplois liés à la réserve naturelle.

II.61 : Recherche de financements supplémentaires pour la réserve.

II.62 : Pérennité des postes liés à l'accueil du public.

Depuis 2013, Véronique LUCAIN est en congé sans solde sur son poste d'animatrice à la réserve (1/4 temps), demandé par le CEN, faute de financements liés à cette activité. L'ouverture de la maison de la réserve s'en trouve réduite et on ne peut plus accueillir 2 classes en même temps. Les postes nécessaires à un accueil du public pérenne et professionnel sont un plein temps de responsable pédagogique et un quart temps d'animatrice.

II.63 : Assurer la formation du personnel.

Dans le cadre du plan de formation du CEN Limousin.

ACTIONS NOUVELLES PREVUES pour la période 2015 - 2019

2015 :

Restauration de milieux tourbeux : parcelles 660 et 690 (Yvette BONNAUD) : objectif I.1

Version automne du GPtO : objectif I.9

Fin de l'étude Syrphes et publication des résultats : objectif I.6

Suivi forestier, campagnol amphibie, SPOL grimpereau : objectif 1.6

Plaquette réglementation : objectif I.9

2016 :

Restauration (gyrobroyage) de la lande sèche du puy rond : objectif I.2

Une partie de la muséographie de la maison de la réserve : objectif I.9

Amphicapt (protocole amphibien RNF) : objectif I.6

Pêche électrique du ruisseau des Duges : objectif I.6

Mesures physico-chimiques de la qualité de l'eau du ruisseau des Duges : objectif II.1

Vulgarisation plan de gestion : objectif I.9

2017 :

Restauration de landes sèches sur les parcelles 784, 785 et 786 : objectif I.2

Accessibilité handicapés de la réserve (joelette) et éco-compteur ; accessibilité maison de la réserve : objectif I.9

Réalisation du livre de la réserve : objectif I.9

2018 :

Restauration de petit patrimoine bâti : objectif I.7

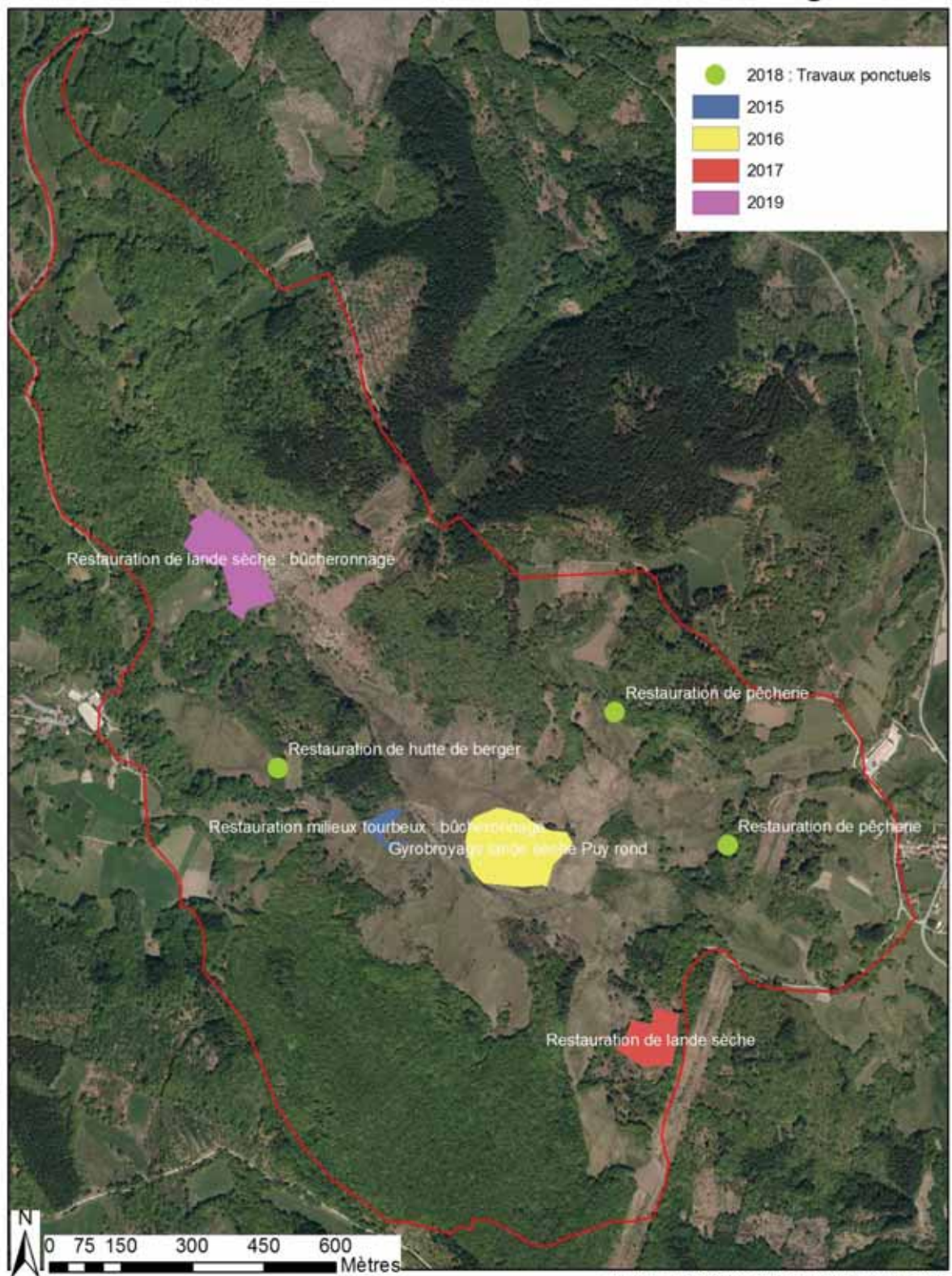
Nouvelle interprétation via GPtO : sentier de 15 km : objectif I.8

2019 :

Bûcheronnage parcelles 619, 620 et 621 pour restauration de landes sèches : objectif I.2

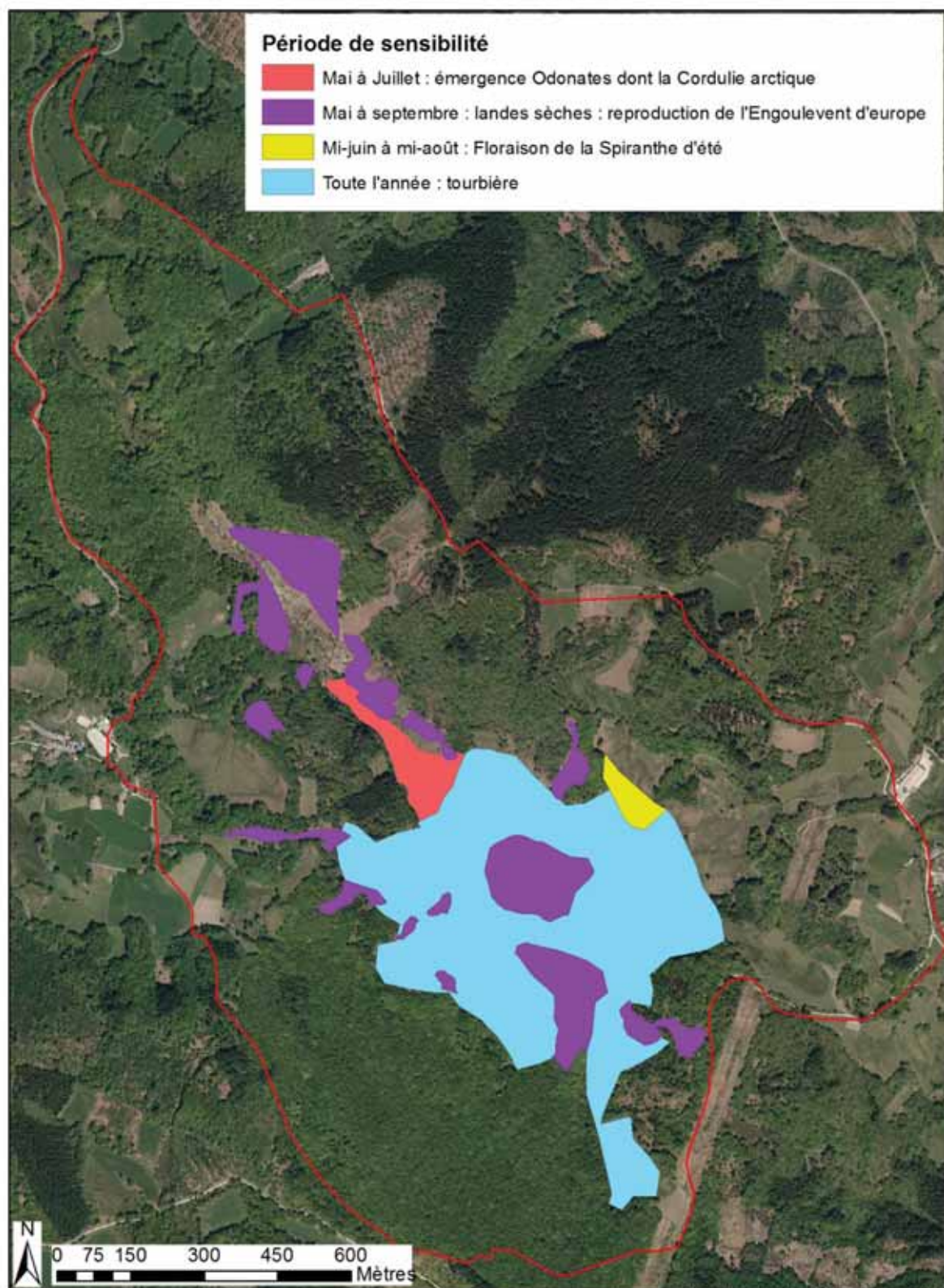
Sentier accessibilité à tous hors RN : objectif I.9

Travaux majeurs de restauration et d'entretien 2015 - 2019 - RNN Tourbière des Duges



ANNEXE 2

Zones sensibles



Sources : BD Ortho 2010 ; CEN Limousin 2015

ANNEXE 3

Nouvelles codifications des opérations du plan de travail

Code	Administration (AD)	AU LIEU DE
AD1	Poste de Conservateur	
AD2	Poste de chargé de mission	
AD3	Formation du personnel	
AD4	Animation foncière pour achat de parcelles par le Conseil Général 87	
AD5	Animation foncière pour conventions de gestion ou achat par le CEN	Animation foncière pour conventions de gestion ou achat par le CREN
AD6	Mise en place d'aides agricoles	Mise en place de CAD sur la réserve ou autres aides agricoles
AD7	Demande et suivi des subventions	
AD8	Suivi de la comptabilité	Suivi de la comptabilité sur EBP compta
AD9	Tâches de secrétariat - LOGEPROJ	Tâches de secrétariat
AD10	Préparation et tenue du Comité consultatif	
AD11	Edition du plan de gestion 2015 - 2019 et adoption par le CSRPN	Edition du plan de gestion 2008 - 2012 et adoption par le CSRPN
AD12	Rédaction et édition du rapport d'activités annuel	
AD13	Recherche de nouveaux partenaires financiers	
AD14	Participation et animation du Conseil scientifique du Conservatoire	
AD15	Organisation du travail de l'équipe	
AD16	Assemblée Générale du Conservatoire	
AD17	Participation et représentation à "Réserves Naturelles de France"	
AD18	Evaluation du plan de gestion 2015 - 2019 et préparation du suivant	Evaluation du plan de gestion 2008 - 2012 et préparation du suivant
AD19	Réunion d'équipe	
AD20	Plan de formation du personnel	
AD21	Fonctionnement de la Maison de la réserve	
AD22	Responsable pédagogique	Animatrice, hôtesse d'accueil à la maison de la réserve
AD23	Mise en place de Contrat Natura 2000	
AD24	Contribution à la conservation des milieux patrimoniaux en connexion avec la réserve	
AD25	Animatrice, hôtesse d'accueil à la maison de la réserve	
Code	Fréquentation, accueil du public	
FA1	Accueil du public à la maison de la réserve	
FA2	Suivi du chantier de la maison de la réserve	
FA3	Signalétique de la réserve	
FA4	Service iconographique	
FA5	Muséographie de la salle d'exposition de la maison de la réserve	
FA6	Sentier de découverte tout public hors réserve	
FA7	Articles de presse et contacts avec les médias	
FA8	Réalisation de la gazette trimestrielle	
FA9	Réalisation de la plaquette "officielle"	
FA10	Programme de sorties et animations organisées pour les scolaires	
FA11	tourisme...	
FA12	Tournée de surveillance et maraudage	
FA13	Edition et vente de cartes postales	
FA14	Exposition, stand et boutique de la réserve	
FA15	Réalisation et édition du livre de la Réserve	
FA16	Création et édition du CD audio de la réserve	
FA17	Site internet de la réserve et réactualisation	
FA18	Réalisation d'un calendrier des sorties grand public sur la réserve	
FA19	Sorties grand public	
FA20	Sorties groupes constitués	
FA21	Intervention et formation des étudiants	
FA22	Guide portable GPS de découverte, GPO	
Code	Gestion des Habitats et des espèces (GH)	
GH1	Partenariat avec agriculteurs locaux pour le pâturage et autres actions de gestion	
GH2	Pâturage ovin des landes sèches	
GH3	Fauche avec exportation (litière) pour restauration de prairies tourbeuses	
GH4	Coupe et/ou arrachage de ligneux dans le fond tourbeux et entretien des lisières	
GH5	Bûcheronnage et autres travaux pour restauration de lande sèche, prairies, pelouses	
GH6	Fauches bisannuelles de Fougère aigle	
GH7	Opérations de gestion des micro-habitats patrimoniaux	
GH8	Gestion du ruisseau des Dauges	
GH9	Réfection et entretien des chemins	
GH10	Gyrobroyage de refus	
GH11	Réfection et entretien du petit patrimoine bâti	
GH12	Réfection et entretien des rigoles superficielles	
GH13	Exclos temporaires sur des zones écologiquement sensibles	
GH14	Gestion forestière écologique des peuplements existants	
GH15	Restauration et maintien des Châtaigneraies fruit	

Code	Infrastructure et outils (IO)
IO1	Maintenance des outils de gestion
IO2	Entretien du parking de la réserve et des abords de la maison de la réserve
IO3	Entretien régulier du chemin de découverte
IO4	Ménage et entretien de la maison de la réserve
IO5	Maintenance du matériel bureautique et scientifique
IO6	Nettoyage des autres chemins fréquentés par le public
IO7	Renouvellement de la signalisation et du bornage
IO8	Gestion de la bibliothèque de la réserve
IO9	Acquisition d'engins pour certains travaux liés à la gestion, à la surveillance, ...
Code	Suivi Ecologique (SE)
SE1	Suivi physico-chimique du ruisseau des Dauges
SE2	Etude et suivi des populations piscicoles du ruisseau des Dauges
SE3	Suivi et cartographie des stations de Flore patrimoniale et/ou remarquables
SE4	Suivi des espèces patrimoniales de faune
SE5	Suivi inter-réserves Rhopalocères,
SE6	Compléments d'inventaire et suivis ornithologiques (Quadrats, IKA...)
SE7	Evaluation patrimoniale des habitats et des espèces
SE8	Cartographie habitats bassin versant et recensement des arbres creux
SE9	Mise en place suivi de l'eau : station météo, débit du ruisseau, piezomètres
SE10	Compléments d'inventaires
SE11	Suivi de la végétation par relevés phytosociologiques (suivi gestion)
SE12	Suivi simplifié de l'impact du pâturage sur les milieux
SE13	Base de données SERENA
SE14	Etude et complément d'inventaire des Orthoptères
SE15	Mise à jour de la base de données Faune/Flore
SE16	Compléments d'inventaire des mollusques
SE17	Compléments d'inventaire des Champignons
SE18	Etude des populations d'Odonates
SE19	Etude des populations de Reptiles
SE20	Etude des populations d'Arachnides
SE21	Suivi des populations des micro et petits mammifères
SE22	Compléments d'inventaire et suivi des Mousses et Lichens
SE23	Etude et compléments d'inventaires des insectes terrestres
SE24	Compléments d'inventaire des Chiroptères
SE25	Etude des populations des Amphibiens
SE26	Accueil et encadrement des étudiants en stage
SE27	Rédaction de la partie "Suivi écologique" du rapport d'activité
SE28	Cartographie informatique sous SIG de la gestion, espèces et habitats patrimoniaux
SE29	Publication d'articles au sein de revues naturalistes
SE30	Etude du bilan de l'impact des modes de gestion
SE31	Etude et suivi des populations de plantes invasives
SE32	Suivi Azuré du Serpolet, Damier de la Succise et autres Rhopalocères patrimoniaux
SE33	Suivi des Syrphes et utilisation de la méthode "Syrph the net"
SE34	Suivi forestier RNF
SE35	Suivi des pêcheries de la réserve
Code	Police de la Nature (PO)
PO1	Renouvellement périodique de l'uniforme
PO2	Actions de prévention auprès du public (Moto verte, 4X4...)
PO3	Missions de police des gardes du CSP
PO4	Missions de police des gardes de l'ONCFS
PO5	Missions de police et de surveillance du personnel de la réserve
PO6	Coordination des missions de police de la nature
Code	Recherche (RE)
RE1	Travaux de recherche avec le GRESE
RE2	Bibliographie et synthèse des documents historiques

ANNEXE 4 : Liste rouge des oiseaux du Limousin (SEPOL, 2015)

ORDRE DES GALLIFORMES

Famille	Nom scientifique	Nom français	Catégorie Liste rouge régionale		
			Nicheur	De passage	Hivernant
Phasianidae	<i>Coturnix coturnix</i> (Linné, 1758)	Caille des blés	NT	NAd	
Phasianidae	<i>Alectoris rufa</i> (Linné, 1758)	Perdrix rouge	DD		
Phasianidae	<i>Phasianus colchicus</i> (Linné, 1758)	Faisan de Colchide	DD		
Phasianidae	<i>Syrnaticus reevesii</i> (Gray, 1829)	Faisan vénéré	NAA		
Phasianidae	<i>Perdix perdix</i> (Linné, 1758)	Perdrix grise	DD		
Phasianidae	<i>Lyrurus tetrix</i> (Linné, 1758)	Tétras lyre	RE		

ORDRE DES ANSERIFORMES

Famille	Nom scientifique	Nom français	Catégorie Liste rouge régionale		
			Nicheur	De passage	Hivernant
Anatidae	<i>Oxyura leucocephala</i> (Scopoli, 1769)	Erismature à tête blanche			NAb
Anatidae	<i>Cygnus olor</i> (Gmelin, 1789)	Cygne tuberculé	NAA		
Anatidae	<i>Branta leucopsis</i> (Bechstein, 1803)	Bernache nonnette		NAb	
Anatidae	<i>Branta canadensis</i> (Linné, 1758)	Bernache du Canada	NAA		NAA
Anatidae	<i>Anser anser</i> (Linné, 1758)	Oie cendrée		NAd	
Anatidae	<i>Anser albifrons</i> (Scopoli, 1769)	Oie rieuse		NAb	NAb
Anatidae	<i>Clangula hyemalis</i> (Linné, 1758)	Harelde boréale			NAb
Anatidae	<i>Somateria mollissima</i> (Linné, 1758)	Eider à duvet			NAb
Anatidae	<i>Melanitta fusca</i> (Linné, 1758)	Macreuse brune			NAb
Anatidae	<i>Melanitta nigra</i> (Linné, 1758)	Macreuse noire			NAb
Anatidae	<i>Bucephala clangula</i> (Linné, 1758)	Garrot à œil d'or		NAC	NAC
Anatidae	<i>Mergellus albellus</i> (Linné, 1758)	Harle piette			NAb
Anatidae	<i>Mergus merganser</i> (Linné, 1758)	Harle bièvre			CR
Anatidae	<i>Mergus serrator</i> (Linné, 1758)	Harle huppé			NAC

Anatidae	<i>Alopochen aegyptiaca</i> (Linné, 1766)	Ouette d'Egypte	NAa		NAa
Anatidae	<i>Tadorna tadorna</i> (Linné, 1758)	Tadorne de Belon		NAd	NAC
Anatidae	<i>Tadorna ferruginea</i> (Pallas, 1764)	Tadorne casarca	NAa		NAa
Anatidae	<i>Aix galericulata</i> (Linné, 1758)	Canard mandarin	NAa		NAa
Anatidae	<i>Netta rufina</i> (Pallas, 1773)	Nette rousse		NAd	NAb
Anatidae	<i>Aythya ferina</i> (Linné, 1758)	Fuligule milouin	CR	NAd	VU
Anatidae	<i>Aythya nyroca</i> (Güldenstädt, 1770)	Fuligule nyroca		NAb	
Anatidae	<i>Aythya fuligula</i> (Linné, 1758)	Fuligule morillon	NAb	NAd	NAC
Anatidae	<i>Aythya marila</i> (Linné, 1761)	Fuligule milouinan		NAb	NAb
Anatidae	<i>Anas querquedula</i> (Linné, 1758)	Sarcelle d'été	CR	NAd	
Anatidae	<i>Anas clypeata</i> (Linné, 1758)	Canard souchet	NAb	NAd	EN
Anatidae	<i>Anas strepera</i> (Linné, 1758)	Canard chipeau	CR	DD	NAd
Anatidae	<i>Anas penelope</i> (Linné, 1758)	Canard siffleur		DD	VU
Anatidae	<i>Anas platyrhynchos</i> (Linné, 1758)	Canard colvert	LC	NAd	NAd
Anatidae	<i>Anas acuta</i> (Linné, 1758)	Canard pilet		DD	NAC
Anatidae	<i>Anas crecca</i> (Linné, 1758)	Sarcelle d'hiver	CR	NAd	NAd

ORDRE DES PODICIPEDIFORMES

Famille	Nom scientifique	Nom français	Catégorie Liste rouge régionale		
			Nicheur	De passage	Hivernant
Podicipedidae	<i>Tachybaptus ruficollis</i> (Pallas, 1764)	Grèbe castagneux	VU	DD	NAd
Podicipedidae	<i>Podiceps grisegena</i> (Boddaert, 1783)	Grèbe jougris			NAb
Podicipedidae	<i>Podiceps cristatus</i> (Linné, 1758)	Grèbe huppé	VU	DD	NAd
Podicipedidae	<i>Podiceps auritus</i> (Linné, 1758)	Grèbe esclavon			NAb
Podicipedidae	<i>Podiceps nigricollis</i> (C. L. Brehm, 1831)	Grèbe à cou noir		EN	NAb

ORDRE DES COLUMBIFORMES

Famille	Nom scientifique	Nom français	Catégorie Liste rouge régionale		
			Nicheur	De passage	Hivernant
Columbidae	<i>Columba livia</i> (Gmelin, 1789)	Pigeon biset	NAa		

Columbidae	<i>Columba oenas</i> (Linné, 1758)	Pigeon colombin	VU	LC	NAb
Columbidae	<i>Columba palumbus</i> (Linné, 1758)	Pigeon ramier	LC	LC	NAd
Columbidae	<i>Streptopelia turtur</i> (Linné, 1758)	Tourterelle des bois	VU	Nad	
Columbidae	<i>Streptopelia decaocto</i> (Frivaldsky, 1838)	Tourterelle turque	LC		

ORDRE DES CAPRIMULGIFORMES

Famille	Nom scientifique	Nom français	Catégorie Liste rouge régionale		
			Nicheur	De passage	Hivernant
Caprimulgidae	<i>Caprimulgus europaeus</i> (Linné, 1758)	Engoulevent d'Europe	LC	NAd	
Apodidae	<i>Apus apus</i> (Linné, 1758)	Martinet noir	LC	NAd	
Apodidae	<i>Apus melba</i> (Linné, 1758)	Martinet à ventre blanc		NAb	

ORDRE DES CUCULIFORMES

Famille	Nom scientifique	Nom français	Catégorie Liste rouge régionale		
			Nicheur	De passage	Hivernant
Cuculidae	<i>Clamator glandarius</i> (Linné, 1758)	Coucou geai		NAb	
Cuculidae	<i>Cuculus canorus</i> (Linné, 1758)	Coucou gris	LC	NAd	

ORDRE DES GRUIFORMES

Famille	Nom scientifique	Nom français	Catégorie Liste rouge régionale		
			Nicheur	De passage	Hivernant
Rallidae	<i>Rallus aquaticus</i> (Linné, 1758)	Râle d'eau	EN	DD	NAd
Rallidae	<i>Crex crex</i> (Linné, 1758)	Râle des genêts		NAb	
Rallidae	<i>Gallinula chloropus</i> (Linné, 1758)	Gallinule poule-d'eau	NT	DD	NAd
Rallidae	<i>Fulica atra</i> (Linné, 1758)	Foulque macroule	VU	DD	EN
Rallidae	<i>Porzana porzana</i> (Linné, 1766)	Marouette ponctuée	CR	DD	
Rallidae	<i>Porzana parva</i> (Scopoli, 1769)	Marouette poussin	RE		
Rallidae	<i>Porzana pusilla</i> (Pallas, 1776)	Marouette de Baillon	RE		
Gruidae	<i>Grus grus</i> (Linné, 1758)	Grue cendrée		LC	NAb

ORDRE DES GAVIIFORMES

Famille	Nom scientifique	Nom français	Catégorie Liste rouge régionale		
			Nicheur	De passage	Hivernant
Gaviidae	<i>Gavia stellata</i> (Pontoppidan, 1763)	Plongeon catmarin			NAb
Gaviidae	<i>Gavia arctica</i> (Linné, 1758)	Plongeon arctique			NAb
Gaviidae	<i>Gavia immer</i> (Brünnich, 1764)	Plongeon imbrin			CR

ORDRE DES CICONIIFORMES

Famille	Nom scientifique	Nom français	Catégorie Liste rouge régionale		
			Nicheur	De passage	Hivernant
Ciconiidae	<i>Ciconia nigra</i> (Linné, 1758)	Cigogne noire	CR	EN	
Ciconiidae	<i>Ciconia ciconia</i> (Linné, 1758)	Cigogne blanche		VU	NAb

ORDRE DES PELECANIFORMES

Famille	Nom scientifique	Nom français	Catégorie Liste rouge régionale		
			Nicheur	De passage	Hivernant
Threskiornithidae	<i>Platalea leucorodia</i> (Linné, 1758)	Spatule blanche		NAb	
Threskiornithidae	<i>Threskiornis aethiopicus</i> (Latham, 1790)	Ibis sacré			NAa
Ardeidae	<i>Botaurus stellaris</i> (Linné, 1758)	Butor étoilé	RE	NAb	NAb
Ardeidae	<i>Ixobrychus minutus</i> (Linné, 1766)	Blongios nain	RE	RE	
Ardeidae	<i>Nycticorax nycticorax</i> (Linné, 1758)	Bihoreau gris	CR	NAd	NAb
Ardeidae	<i>Ardeola ralloides</i> (Scopoli, 1769)	Crabier chevelu	NAb	NAb	
Ardeidae	<i>Bubulcus ibis</i> (Linné, 1758)	Héron garde-bœufs	EN	NAd	
Ardeidae	<i>Ardea cinerea</i> (Linné, 1758)	Héron cendré	LC	NAd	LC
Ardeidae	<i>Ardea purpurea</i> (Linné, 1766)	Héron pourpré	CR	NAb	
Ardeidae	<i>Casmerodius albus</i> (Linné, 1758)	Grande Aigrette		NAd	VU
Ardeidae	<i>Egretta garzetta</i> (Linné, 1766)	Aigrette garzette	CR	NAd	NAc
Pelecanidae	<i>Pelecanus onocrotalus</i> (Linné, 1758)	Pélican blanc		NAb	

ORDRE DES SULIFORMES

Famille	Nom scientifique	Nom français	Catégorie Liste rouge régionale		
			Nicheur	De passage	Hivernant
Sulidae	<i>Morus bassanus</i> (Linné, 1758)	Fou de Bassan		NAb	
Phalacrocoracidae	<i>Phalacrocorax pygmaeus</i> (Pallas, 1773)	Cormoran pygmée		NAb	
Phalacrocoracidae	<i>Phalacrocorax carbo</i> (Linné, 1758)	Grand Cormoran	NAb	LC	LC

ORDRE DES CHARADRIIFORMES

Famille	Nom scientifique	Nom français	Catégorie Liste rouge régionale		
			Nicheur	De passage	Hivernant
Burhinidae	<i>Burhinus oedicnemus</i> (Linné, 1758)	Œdicnème criard	EN	NAd	
Haematopodidae	<i>Haematopus ostralegus</i> (Linné, 1758)	Huîtrier pie		NAb	
Recurvirostridae	<i>Recurvirostra avosetta</i> (Linné, 1758)	Avocette élégante		NAd	NAb
Recurvirostridae	<i>Himantopus himantopus</i> (Linné, 1758)	Echasse blanche		NAd	
Charadriidae	<i>Pluvialis squatarola</i> (Linné, 1758)	Pluvier argenté		NAb	
Charadriidae	<i>Pluvialis apricaria</i> (Linné, 1758)	Pluvier doré		NAd	NAb
Charadriidae	<i>Charadrius hiaticula</i> (Linné, 1758)	Grand Gravelot		NAc	
Charadriidae	<i>Charadrius dubius</i> (Scopoli, 1786)	Petit Gravelot	EN	NAd	
Charadriidae	<i>Charadrius alexandrinus</i> (Linné, 1758)	Gravelot à collier interrompu		NAb	
Charadriidae	<i>Vanellus vanellus</i> (Linné, 1758)	Vanneau huppé	EN	LC	NAd
Charadriidae	<i>Vanellus gregarius</i> (Pallas, 1771)	Vanneau sociable		NAb	
Scolopacidae	<i>Numenius phaeopus</i> (Linné, 1758)	Courlis corlieu		NAb	
Scolopacidae	<i>Numenius arquata</i> (Linné, 1758)	Courlis cendré	CR	NAd	NAc
Scolopacidae	<i>Limosa lapponica</i> (Linné, 1758)	Barge rousse		NAb	
Scolopacidae	<i>Limosa limosa</i> (Linné, 1758)	Barge à queue noire		NAc	
Scolopacidae	<i>Arenaria interpres</i> (Linné, 1758)	Tournepierre à collier		NAb	
Scolopacidae	<i>Calidris canutus</i> (Linné, 1758)	Bécasseau maubèche		NAb	

ORDRE DES CHARADRIIFORMES (suite)

Famille	Nom scientifique	Nom français	Catégorie Liste rouge régionale		
---------	------------------	--------------	---------------------------------	--	--

			Nicheur	De passage	Hivernant
Scolopacidae	<i>Philomachus pugnax</i> (Linné, 1758)	Combattant varié		NAC	
Scolopacidae	<i>Calidris ferruginea</i> (Pontoppidan, 1763)	Bécasseau cocorli		NAC	
Scolopacidae	<i>Calidris temminckii</i> (Leisler, 1812)	Bécasseau de Temminck		NAb	
Scolopacidae	<i>Calidris alba</i> (Pallas, 1764)	Bécasseau sanderling		NAb	
Scolopacidae	<i>Calidris alpina</i> (Linné, 1758)	Bécasseau variable		NAC	
Scolopacidae	<i>Calidris minuta</i> (Leisler, 1812)	Bécasseau minute		NAC	
Scolopacidae	<i>Calidris melanotos</i> (Vieillot, 1819)	Bécasseau tacheté		NAb	
Scolopacidae	<i>Scolopax rusticola</i> (Linné, 1758)	Bécasse des bois	DD	DD	DD
Scolopacidae	<i>Gallinago media</i> (Latham, 1787)	Bécassine double			NAb
Scolopacidae	<i>Gallinago gallinago</i> (Linné, 1758)	Bécassine des marais	RE		DD
Scolopacidae	<i>Lymnocyptes minimus</i> (Brünnich, 1764)	Bécassine sourde			DD
Scolopacidae	<i>Phalaropus lobatus</i> (Linné, 1758)	Phalarope à bec étroit		NAb	
Scolopacidae	<i>Phalaropus fulicarius</i> (Linné, 1758)	Phalarope à bec large		NAb	
Scolopacidae	<i>Actitis hypoleucos</i> (Linné, 1758)	Chevalier guignette		NAd	NAC
Scolopacidae	<i>Tringa ochropus</i> (Linné, 1758)	Chevalier culblanc		VU	CR
Scolopacidae	<i>Tringa erythropus</i> (Pallas, 1764)	Chevalier arlequin		NAC	
Scolopacidae	<i>Tringa nebularia</i> (Gunnerus, 1767)	Chevalier aboyeur		EN	
Scolopacidae	<i>Tringa totanus</i> (Linné, 1758)	Chevalier gambette		NAd	
Scolopacidae	<i>Tringa glareola</i> (Linné, 1758)	Chevalier sylvain		EN	
Scolopacidae	<i>Tringa stagnatilis</i> (Bechstein, 1803)	Chevalier stagnatile		NAb	
Glareolidae	<i>Glareola pratincola</i> (Linné, 1766)	Glaréole à collier		NAb	
Laridae	<i>Hydrocoloeus minutus</i> (Pallas, 1776)	Mouette pygmée		NAd	NAb
Laridae	<i>Rissa tridactyla</i> (Linné, 1758)	Mouette tridactyle		NAb	
Laridae	<i>Larus genei</i> (Brème, 1839)	Goéland railleur		NAb	
Laridae	<i>Larus ridibundus</i> (Linné, 1766)	Mouette rieuse	NAb	NAd	NAC
Laridae	<i>Larus melanocephalus</i> (Temminck, 1820)	Mouette mélanocéphale		NAb	
Laridae	<i>Larus canus</i> (Linné, 1758)	Goéland cendré		NAd	

Laridae	<i>Larus fuscus</i> (Linné, 1758)	Goéland brun		NAd	
Laridae	<i>Larus argentatus</i> (Pontoppidan, 1763)	Goéland argenté		NAd	
Laridae	<i>Larus michahellis</i> (Naumann, 1740)	Goéland leucophée		NAd	NAC
Laridae	<i>Larus marinus</i> (Linné, 1758)	Goéland marin		NAb	
Laridae	<i>Sternula albifrons</i> (Pallas, 1764)	Sterne naine		NAb	
Laridae	<i>Hydroprogne caspia</i> (Pallas, 1770)	Sterne caspienne		NAb	
Laridae	<i>Chlidonias hybrida</i> (Pallas, 1811)	Guifette moustac		CR	
Laridae	<i>Chlidonias leucopterus</i> (Temminck, 1815)	Guifette leucoptère		NAb	
Laridae	<i>Chlidonias niger</i> (Linné, 1758)	Guifette noire		NAC	
Laridae	<i>Sterna hirundo</i> (Linné, 1758)	Sterne pierregarin		NAC	
Laridae	<i>Sterna nilotica</i> (Gmelin, 1789)	Sterne hansel		NAb	
Laridae	<i>Sterna sandvicensis</i> (Latham, 1787)	Sterne caugek		NAb	
Stercorariidae	<i>Stercorarius longicaudus</i> (Viellot, 1819)	Labbe à longue queue		NAb	

ORDRE DES STRIGIFORMES

Famille	Nom scientifique	Nom français	Catégorie Liste rouge régionale		
			Nicheur	De passage	Hivernant
Tytonidae	<i>Tyto alba</i> (Scopoli, 1769)	Effraie des clochers	NT		
Strigidae	<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Chevêche d'Athéna	LC		
Strigidae	<i>Aegolius funereus</i> (Linné, 1758)	Chouette de Tengmalm	CR		
Strigidae	<i>Otus scops</i> (Linné, 1758)	Petit-duc scops	NAb		
Strigidae	<i>Asio otus</i> (Linné, 1758)	Hibou moyen-duc	VU		
Strigidae	<i>Asio flammeus</i> (Pontoppidan, 1763)	Hibou des marais		NAd	NAb
Strigidae	<i>Strix aluco</i> (Linné, 1758)	Chouette hulotte	LC		
Strigidae	<i>Bubo bubo</i> (Linné, 1758)	Grand-duc d'Europe	CR		

ORDRE DES ACCIPITRIFORMES

Famille	Nom scientifique	Nom français	Catégorie Liste rouge régionale		
			Nicheur	De passage	Hivernant
Pandionidae	<i>Pandion haliaetus</i> (Linné, 1758)	Balbuzard pêcheur		EN	

Accipitridae	<i>Elanus caeruleus</i> (Desfontaines, 1789)	Elanion blanc			NAb
Accipitridae	<i>Pernis apivorus</i> (Linné, 1758)	Bondrée apivore	LC		LC
Accipitridae	<i>Neophron percnopterus</i> (Linné, 1758)	Vautour percnoptère			NAb
Accipitridae	<i>Circetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-blanc	EN		DD
Accipitridae	<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	Vautour fauve			NAb

ORDRE DES ACCIPITRIFORMES (suite)

Famille	Nom scientifique	Nom français	Catégorie Liste rouge régionale		
			Nicheur	De passage	Hivernant
Accipitridae	<i>Aegyptius monachus</i> (Linné, 1766)	Vautour moine		NAb	
Accipitridae	<i>Aquila clanga</i> (Pallas, 1811)	Aigle criard			NAb
Accipitridae	<i>Aquila chrysaetos</i> (Linné, 1758)	Aigle royal		NAb	
Accipitridae	<i>Aquila pennata</i> (Gmelin, 1788)	Aigle botté	EN	NAd	
Accipitridae	<i>Circus aeruginosus</i> (Linné, 1758)	Busard des roseaux	NAb	NAd	
Accipitridae	<i>Circus cyaneus</i> (Linné, 1766)	Busard Saint-Martin	CR	NAd	CR
Accipitridae	<i>Circus pygargus</i> (Linné, 1758)	Busard cendré	RE	NAd	
Accipitridae	<i>Accipiter nisus</i> (Linné, 1758)	Epervier d'Europe	LC	NAd	
Accipitridae	<i>Accipiter gentilis</i> (Linné, 1758)	Autour des palombes	VU		
Accipitridae	<i>Haliaeetus albicilla</i> (Linné, 1758)	Pygargue à queue blanche		NAb	NAb
Accipitridae	<i>Milvus milvus</i> (Linné, 1758)	Milan royal	EN	VU	EN
Accipitridae	<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	LC	LC	
Accipitridae	<i>Buteo lagopus</i> (Pontoppidan, 1763)	Buse pattue		NAb	NAb
Accipitridae	<i>Buteo buteo</i> (Linné, 1758)	Buse variable	LC	NAd	

ORDRE DES BUCEROTIFORMES

Famille	Nom scientifique	Nom français	Catégorie Liste rouge régionale		
			Nicheur	De passage	Hivernant
Upupidae	<i>Upupa epops</i> (Linné, 1758)	Huppe fasciée	LC	NAd	

ORDRE DES CORACIIFORMES

Famille	Nom scientifique	Nom français	Catégorie Liste rouge régionale		

			Nicheur	De passage	Hivernant
Meropidae	<i>Merops apiaster</i> (Linné, 1758)	Guêpier d'Europe	CR	NAd	
Coraciidae	<i>Coracias garrulus</i> (Linné, 1758)	Rollier d'Europe		NAb	
Alcedinidae	<i>Alcedo atthis</i> (Linné, 1758)	Martin-pêcheur d'Europe	NT		

ORDRE DES PICIFORMES

Famille	Nom scientifique	Nom français	Catégorie Liste rouge régionale		
			Nicheur	De passage	Hivernant
Picidae	<i>Jynx torquilla</i> (Linné, 1758)	Torcol fourmilier	EN	DD	
Picidae	<i>Picus canus</i> (Gmelin, 1788)	Pic cendré	NAb		
Picidae	<i>Picus viridis</i> (Linné, 1758)	Pic vert	LC		
Picidae	<i>Dryocopus martius</i> (Linné, 1758)	Pic noir	LC		
Picidae	<i>Dendrocopos medius</i> (Linné, 1758)	Pic mar	LC		
Picidae	<i>Dendrocopos minor</i> (Linné, 1758)	Pic épeichette	LC		
Picidae	<i>Dendrocopos major</i> (Linné, 1758)	Pic épeiche	LC	NAd	NAd

ORDRE DES FALCONIFORMES

Famille	Nom scientifique	Nom français	Catégorie Liste rouge régionale		
			Nicheur	De passage	Hivernant
Falconidae	<i>Falco naumanni</i> (Fleischer, 1818)	Faucon crécerellette		NAb	
Falconidae	<i>Falco tinnunculus</i> (Linné, 1758)	Faucon crécerelle	LC	NAd	NAd
Falconidae	<i>Falco vespertinus</i> (Linné, 1766)	Faucon kobez		NAb	
Falconidae	<i>Falco eleonorae</i> (Gené, 1839)	Faucon d'Éléonore		NAb	
Falconidae	<i>Falco columbarius</i> (Linné, 1758)	Faucon émerillon		NAd	CR
Falconidae	<i>Falco subbuteo</i> (Linné, 1758)	Faucon hobereau	VU	NAd	
Falconidae	<i>Falco peregrinus</i> (Tunstall, 1771)	Faucon pèlerin	VU°	NAd	NAd

ORDRE DES PSITTACIFORMES

Famille	Nom scientifique	Nom français	Catégorie Liste rouge régionale		
			Nicheur	De	Hivernant

					passage	
Psittacidae	<i>Psittacula krameri</i> (Scopoli, 1769)		Perruche à collier		NAA	
ORDRE DES PASSERIFORMES						
Famille	Nom scientifique	Nom français	Catégorie Liste rouge régionale			
			Nicheur	De passage	Hivernant	
Laniidae	<i>Lanius collurio</i> (Linné, 1758)	Pie-grièche écorcheur	LC	DD		
Laniidae	<i>Lanius minor</i> (Gmelin, 1788)	Pie-grièche à poitrine rose	RE			
Laniidae	<i>Lanius senator</i> (Linné, 1758)	Pie-grièche à tête rousse	EN	DD		
Laniidae	<i>Lanius excubitor</i> (Linné, 1758)	Pie-grièche grise	EN			
Oriolidae	<i>Oriolus oriolus</i> (Linné, 1758)	Loriot d'Europe	LC	NAd		
Corvidae	<i>Garrulus glandarius</i> (Linné, 1758)	Geai des chênes	LC	NAd	NAd	
Corvidae	<i>Pica pica</i> (Linné, 1758)	Pie bavarde	LC			
Corvidae	<i>Corvus monedula</i> (Linné, 1758)	Choucas des tours	LC	NAd		
Corvidae	<i>Corvus frugilegus</i> (Linné, 1758)	Corbeau freux	LC	NAd	NAd	
Corvidae	<i>Corvus corone</i> (Linné, 1758)	Cornille noire	LC	NAb	NAd	
Corvidae	<i>Corvus corax</i> (Linné, 1758)	Grand Corbeau	VU			
Bombycillidae	<i>Bombycilla garrulus</i> (Linné, 1758)	Jaseur boréal		NAb		
Paridae	<i>Poecile palustris</i> (Linné, 1758)	Mésange nonnette	LC			
Paridae	<i>Poecile montanus</i> (Conrad von Baldenstein, 1827)	Mésange boréale	VU			
Paridae	<i>Periparus ater</i> (Linné, 1758)	Mésange noire	LC	NAb		
Paridae	<i>Lophophanes cristatus</i> (Linné, 1758)	Mésange huppée	LC			
Paridae	<i>Parus major</i> (Linné, 1758)	Mésange charbonnière	LC	DD	NAd	
Paridae	<i>Cyanistes caeruleus</i> (Linné, 1758)	Mésange bleue	LC	DD	NAd	
Remizidae	<i>Remiz pendulinus</i> (Linné, 1758)	Rémiz penduline		NAd		
Hirundinidae	<i>Riparia riparia</i> (Linné, 1758)	Hirondelle de rivage	VU	NAd		
Hirundinidae	<i>Ptyonoprogne rupestris</i> (Scopoli, 1769)	Hirondelle de rochers	EN		NAb	
Hirundinidae	<i>Hirundo rustica</i> (Linné, 1758)	Hirondelle rustique	LC	NAd		

Hirundinidae	<i>Delichon urbicum</i> (Linné, 1758)	Hirondelle de fenêtre	VU	NAd	
Aegithalidae	<i>Aegithalos caudatus</i> (Linné, 1758)	Mésange à longue queue	LC		
Alaudidae	<i>Galerida cristata</i> (Linné, 1758)	Cochevis huppé	RE	NAb	
Alaudidae	<i>Lullula arborea</i> (Linné, 1758)	Alouette lulu	VU	NAd	NAd
Alaudidae	<i>Alauda arvensis</i> (Linné, 1758)	Alouette des champs	LC	NAd	NAd
Cisticolidae	<i>Cisticola juncidis</i> (Rafinesque, 1810)	Cisticole des joncs	NAb		
Sylviidae	<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	Bouscarle de Cetti		NAb	
Sylviidae	<i>Locustella naevia</i> (Boddaert, 1783)	Locustelle tachetée	EN	NAd	
Sylviidae	<i>Locustella luscinioides</i> (Savi, 1824)	Locustelle luscinoïde	RE	NAb	
Sylviidae	<i>Acrocephalus paludicola</i> (Vieillot, 1817)	Phragmite aquatique		NAb	
Sylviidae	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i> (Linné, 1758)	Phragmite des joncs	CR	NAd	
Sylviidae	<i>Acrocephalus scirpaceus</i> (Hermann, 1804)	Rousserolle effarvatte	EN	NAd	
Sylviidae	<i>Acrocephalus palustris</i> (Bechstein, 1798)	Rousserolle verderolle	RE		
Sylviidae	<i>Acrocephalus arundinaceus</i> (Linné, 1758)	Rousserolle turdoïde	RE		
Sylviidae	<i>Hippolais polyglotta</i> (Vieillot, 1817)	Hypolais polyglotte	LC	NAd	
Sylviidae	<i>Hippolais icterina</i> (Vieillot, 1817)	Hypolais icterine	RE		
Sylviidae	<i>Phylloscopus trochilus</i> (Linné, 1758)	Pouillot fitis	VU	NAd	
Sylviidae	<i>Phylloscopus collybita</i> (Vieillot, 1817)	Pouillot véloce	LC	NAd	NAd
Sylviidae	<i>Phylloscopus bonelli</i> (Vieillot, 1819)	Pouillot de Bonelli	LC	NAd	
Sylviidae	<i>Phylloscopus sibilatrix</i> (Bechstein, 1793)	Pouillot siffleur	LC	NAd	
Sylviidae	<i>Sylvia atricapilla</i> (Linné, 1758)	Fauvette à tête noire	LC	NAd	NAd
Sylviidae	<i>Sylvia borin</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette des jardins	LC	NAd	
Sylviidae	<i>Sylvia communis</i> (Latham, 1787)	Fauvette grisette	LC	NAd	
Sylviidae	<i>Sylvia curruca</i> (Linné, 1758)	Fauvette babillarde	RE	NAb	
Sylviidae	<i>Sylvia leucomelaena</i> (ehrenberg, 1833)	Fauvette orphée		NAb	
Sylviidae	<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	CR		
Regulidae	<i>Regulus regulus</i> (Linné, 1758)	Roitelet huppé	VU°	NAd	NAd
Regulidae	<i>Regulus ignicapilla</i> (Temminck, 1820)	Roitelet à triple bandeau	LC	NAd	NAd

Troglodytidae	<i>Troglodytes troglodytes</i> (Linné, 1758)	Troglodyte mignon	LC°	NAd	NAd
Sittidae	<i>Sitta europaea</i> (Linné, 1758)	Sittelle torchepot	LC		
Sittidae	<i>Tichodroma muraria</i> (Linné, 1766)	Tichodrome échelette		DD	NAd
Certhiidae	<i>Certhia familiaris</i> (Linné, 1758)	Grimpereau des bois	LC		-
Certhiidae	<i>Certhia brachydactyla</i> (C. L. Brehm, 1820)	Grimpereau des jardins	LC		-
Sturnidae	<i>Sturnus vulgaris</i> (Linné, 1758)	Étourneau sansonnet	LC°	NAd	NAd
Sturnidae	<i>Sturnus roseus</i> (Linné, 1758)	Étourneau roselin		NAb	
Turdidae	<i>Turdus torquatus</i> (Linné, 1758)	Merle à plastron		NAd	
Turdidae	<i>Turdus merula</i> (Linné, 1758)	Merle noir	LC	NAd	NAd
Turdidae	<i>Turdus pilaris</i> (Linné, 1758)	Grive litorne	NAb	NAd	LC
Turdidae	<i>Turdus iliacus</i> (Linné, 1758)	Grive mauvis		NAd	LC
Turdidae	<i>Turdus philomelos</i> (C. L. Brehm, 1831)	Grive musicienne	LC	NAd	Nad
Turdidae	<i>Turdus viscivorus</i> (Linné, 1758)	Grive draine	LC	NAd	NAd
Muscicapidae	<i>Erithacus rubecula</i> (Linné, 1758)	Rougegorge familier	LC°	NAd	NAd
Muscicapidae	<i>Luscinia megarhynchos</i> (C. L. Brehm, 1831)	Rossignol philomèle	LC	NAd	
Muscicapidae	<i>Luscinia svecica</i> (Linné, 1758)	Gorgebleue à miroir		NAd	
Muscicapidae	<i>Phoenicurus ochruros</i> (S. G. Gmelin, 1774)	Rougequeue noir	LC	NAd	NAC
Muscicapidae	<i>Phoenicurus phoenicurus</i> (Linné, 1758)	Rougequeue à front blanc	LC	NAd	
Muscicapidae	<i>Saxicola rubetra</i> (Linné, 1758)	Tarier des prés	CR*	NAd	
Muscicapidae	<i>Saxicola torquatus</i> (Linné, 1766)	Tarier pâtre	LC	NAd	NAd
Muscicapidae	<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linné, 1758)	Traquet motteux	RE	NAd	
Muscicapidae	<i>Monticola saxatilis</i> (Linné, 1766)	Monticole de roche		NAb	
Muscicapidae	<i>Muscicapa striata</i> (Pallas, 1764)	Gobemouche gris	LC	NAd	
Muscicapidae	<i>Ficedula hypoleuca</i> (Pallas, 1764)	Gobemouche noir	NAb	NAd	
Muscicapidae	<i>Ficedula albicollis</i> (Temminck, 1815)	Gobemouche à collier		NAb	
Cinclidae	<i>Cinclus cinclus</i> (Linné, 1758)	Cincle plongeur	VU		
Passeridae	<i>Passer domesticus</i> (Linné, 1758)	Moineau domestique	LC		

Passeridae	<i>Passer montanus</i> (Linné, 1758)	Moineau friquet	CR	
Passeridae	<i>Petronia petronia</i> (Linné, 1766)	Moineau soulcie	CR	
Prunellidae	<i>Prunella collaris</i> (Scopoli, 1769)	Accenteur alpin		NAd
Prunellidae	<i>Prunella modularis</i> (Linné, 1758)	Accenteur mouchet	LC	NAd
Motacillidae	<i>Motacilla alba</i> (Linné, 1758)	Bergeronnette grise	LC	NAd
Motacillidae	<i>Motacilla citreola</i> (Pallas, 1776)	Bergeronnette citrine		NAb
Motacillidae	<i>Motacilla flava</i> (Linné, 1758)	Bergeronnette printanière	EN	NAd
Motacillidae	<i>Motacilla cinerea</i> (Tunstall, 1771)	Bergeronnette des ruisseaux	LC	NAd
Motacillidae	<i>Anthus campestris</i> (Linné, 1758)	Pipit rousseline	NAb	NAd
Motacillidae	<i>Anthus trivialis</i> (Linné, 1758)	Pipit des arbres	LC	NAd
Motacillidae	<i>Anthus pratensis</i> (Linné, 1758)	Pipit farlouse	EN	NAd
Motacillidae	<i>Anthus cervinus</i> (Pallas, 1811)	Pipit à gorge rousse		NAb
Motacillidae	<i>Anthus spinoletta</i> (Linné, 1758)	Pipit spioncelle		NAd
Fringillidae	<i>Fringilla coelebs</i> (Linné, 1758)	Pinson des arbres	LC	NAd
Fringillidae	<i>Fringilla montifringilla</i> (Linné, 1758)	Pinson du Nord		NAd
Fringillidae	<i>Serinus serinus</i> (Linné, 1766)	Serin cini	EN	NAd
Fringillidae	<i>Carduelis chloris</i> (Linné)	Verdier d'Europe	LC	NAd
Fringillidae	<i>Carduelis spinus</i> (Linné, 1758)	Tarin des aulnes	NAb	LC
Fringillidae	<i>Carduelis carduelis</i> (Linné, 1758)	Chardonneret élégant	VU	NAd
Fringillidae	<i>Carduelis citrinella</i> (Pallas, 1764)	Venturon montagnard		NAb
Fringillidae	<i>Carduelis flammea</i> (Linné, 1758)	Sizerin flammé		NAb
Fringillidae	<i>Carduelis cannabina</i> (Linné, 1758)	Linotte mélodieuse	LC	NAd
Fringillidae	<i>Loxia curvirostra</i> (Linné, 1758)	Bec-croisé des sapins	NAb	NAd
Fringillidae	<i>Pyrrhula pyrrhula</i> (Linné, 1758)	Bouvreuil pivoine	LC	NAb
Fringillidae	<i>Coccothraustes coccothraustes</i> (Linné, 1758)	Grosbec casse-noyaux	LC	NAd
Emberizidae	<i>Emberiza calandra</i> (Linné, 1758)	Bruant proyer	LC	NAb
Emberizidae	<i>Emberiza citrinella</i> (Linné, 1758)	Bruant jaune	LC	NAd

Emberizidae	<i>Emberiza cirilus</i> (Linné, 1766)	Bruant zizi	LC	NAb	NAd
Emberizidae	<i>Emberiza cia</i> (Linné, 1766)	Bruant fou	EN	-	
Emberizidae	<i>Emberiza hortulana</i> (Linné, 1758)	Bruant ortolan	RE	NAb	
Emberizidae	<i>Emberiza schoeniclus</i> (Linné, 1758)	Bruant des roseaux	EN	NAd	NAd
Emberizidae	<i>Plectrophenax nivalis</i> (Linné, 1758)	Bruant des neiges		NAb	

ANNEXE 5 : Liste rouges des coléoptères saproxyliques du limousin (SEL, 2015)

Non scientifique rouge	Famille	Catégorie	Critères	Liste
		UICN	Europe	
CERAMBYCIDAE	<i>Iberodorcadion fuliginator</i> (Linnaeus, 1758)	CR B2ab(iii)		
CHRYSOMELIDAE	<i>Chrysolina rufoaenea</i> (Suffrian, 1851)	CR B2ab(iii)		
CURCULIONIDAE	<i>Bagous rufimanus</i> Péricart, 1989	CR B2ab(iii)		
CHRYSOMELIDAE	<i>Phratora atrovirens</i> (Cornelius, 1857)	CR B2ab(iii)		
CHRYSOMELIDAE	<i>Donacia cinerea</i> Herbst, 1784	EN B2ab(iii)		
CHRYSOMELIDAE	<i>Donacia impressa</i> Paykull, 1799	EN B2ab(iii)		
CHRYSOMELIDAE	<i>Galeruca dahlia</i> (Joannis, 1865)	EN B2ab(iii)		
CHRYSOMELIDAE	<i>Longitarsus nigerrimus</i> (Gyllenhal, 1827)	EN B2ab(iii)		
CLERIDAE	<i>Dermestoides sanguinicollis</i> (Fabricius, 1782)	EN B2ab(iii)		
ELATERIDAE	<i>Podeonius acuticornis</i> (Germar, 1824)	EN B2ab(iii)	EN	
ATTELABIDAE	<i>Apoderus erythropterus</i> (Gmelin, 1790)	VU D2		
CERAMBYCIDAE	<i>Rosalia alpina</i> (Linnaeus, 1758)	VU B2ab(iii)	LC	
CERAMBYCIDAE	<i>Stictoleptura erythroptera</i> (Hagenbach, 1822)	VU B2ab(iii)		
CETONIIDAE	<i>Osmoderma eremita</i> (Scopoli, 1763)	VU B2ab(iii)	NT	
CHRYSOMELIDAE	<i>Arrhenocoela lineata</i> (Rossi, 1790)	VU B2ab(iii)		
CHRYSOMELIDAE	<i>Chrysomela lapponica</i> Linnaeus, 1758	VU D2		
CHRYSOMELIDAE	<i>Dibolia foersteri</i> Bach, 1859	VU B2ab(iii)		
CHRYSOMELIDAE	<i>Gonioctena linnaeana</i> (Schränk, 1781)	VU D2		
CHRYSOMELIDAE	<i>Gonioctena pallida</i> (Linnaeus, 1758)	VU D2		
CURCULIONIDAE	<i>Bagous frit</i> (Herbst, 1795)	VU B2ab(iii)		
CURCULIONIDAE	<i>Bagous lutosus</i> (Gyllenhal, 1813)	VU B2ab(iii)		
CURCULIONIDAE	<i>Bagous puncticollis</i> Boheman, 1845	VU B2ab(iii)		
CURCULIONIDAE	<i>Camptorhinus statua</i> (Rossi, 1790)	VU B2ab(iii)		
ELATERIDAE	<i>Ampedus cardinalis</i> (Schiodte, 1865)	VU B2ab(iii)	NT	
ELATERIDAE	<i>Ampedus elegantulus</i> (Schönherr, 1817)	VU B2ab(iii)	LC	
ELATERIDAE	<i>Brachygonus dubius</i> (Platja & Cate, 1990)	VU B2ab(iii)	DD	
ELATERIDAE	<i>Brachygonus megerlei</i> (Lacordaire, 1835)	VU B2ab(iii)	NT	
ELATERIDAE	<i>Ischnodes sanguinicollis</i> (Panzer, 1793)	VU B2ab(iii)	VU	
ELATERIDAE	<i>Micrelus ferrugatus</i> (Perris, 1847)	VU B2ab(iii)		
LUCANIDAE	<i>Aesalus scarabaeoides</i> (Panzer, 1794)	VU B2ab(iii)	NT	
NANOPHYIDAE	<i>Ctenomeropsis nigra</i> (Waltl, 1835)	VU B2ab(iii)		
TROGOSITIDAE	<i>Ostoma ferruginea</i> (Linnaeus, 1758)	VU B2ab(iii)	LC	

ANNEXE 6 : Liste mammifères RNN Tourbière des Duges

Mammifères									
Nom vernaculaire	Nom latin	Localisation	Contact	Fr	AnII	AnIV	LR	Lim	
Barbastelle	<i>Barbastella barbastellus</i> (Schreber, 1774)	D,S	O,D	X	X	X	V	X	
Belette	<i>Mustela nivalis</i> Linnaeus, 1766	D	O				S		
Campagnol agreste	<i>Microtus agrestis</i> (Linnaeus, 1761)	D,P	O,P						
Campagnol des champs	<i>Microtus arvalis</i> Pallas 1778	P							
Campagnol amphibie	<i>Arvicola sapidus</i> Miller, 1908	D	I,O				I		
Campagnol roussâtre	<i>Clethrionomys glareolus</i> (Schreber, 1780)	D	P						
Cerf élaphe	<i>Cervus elaphus</i> Linnaeus, 1758	D	I						
Chevreuil	<i>Capreolus capreolus</i> (Linnaeus, 1758)	D	I,O						
Crossope aquatique	<i>Neomys fodiens</i> (Pennant, 1771)	D	P	X			I	X	
Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i> Linnaeus, 1758	D	I,O	X			S		
Grand Murin	<i>Myotis myotis</i> (Borkhausen, 1797)	S	O	X	X	X	V		
Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (Schreber, 1774)	S	O	X	X	X	V	X	
Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i> (Linnaeus, 1758)	D	O	X					
Hermine	<i>Mustela erminea</i> (Linnaeus, 1758)	D	Crottoir				S		
Lapin de Garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	D, S	O I						
Lièvre d'Europe	<i>Lepus europaeus</i> Pallas, 1778	D	I				I		
Loir	<i>Glis glis</i> (Linnaeus, 1766)	D	O						
Loutre	<i>Lutra lutra</i> (Linnaeus, 1758)	D	I	X	X	X	E	X	
Martre	<i>Martes martes</i> (Linnaeus, 1758)	D	I				S		
Mulot à collier	<i>Apodemus flavicollis</i> (Melchior, 1834)	D	P						
Mulot sylvestre	<i>Apodemus sylvaticus</i> (Linnaeus, 1758)	D,P	P						
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i> (Kuhl, 1819)	D,S	O,D	X		X	S	X	
Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteini</i> (Kuhl, 1818)	D, S	D, O	X	X	X	V	X	
Murin de Brandt	<i>Myotis brandtii</i> (Eversmann, 1845)	D, S	O						
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i> (Kuhl, 1819)	D	D	X		X	S		
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i> (Kuhl, 1818)	D,S	O,D	X		X	S		
Musaraigne couronnée	<i>Sorex coronatus</i> Miller, 1928	D,P	P						
Musaraigne musette	<i>Crocidura russula</i> (Hermann, 1780)	D,P	P						
Musaraigne pygmée	<i>Sorex minutus</i> Linnaeus, 1758	D,P	P						
Muscardin	<i>Muscardinus avellanarius</i> (Linnaeus, 1758)	D	O			X	Nt	X	
Oreillard	<i>Plecotus sp.</i>	D,S	D	X		X	S		
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i> Fischer, 1829	S	O	X		X	S	X	
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)	D	D	X		X	S		
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i> (Kuhl, 1819)	D	D	X		X	S		
Ragondin	<i>Myocastor coypus</i> (Molina 1782)	D	Crâne						
Rat des moissons	<i>Micromys minutus</i> (Pallas, 1771)	D	I						
Rat musqué	<i>Ondatra zibethicus</i> (Linnaeus, 1766)	D	I						
Renard	<i>Vulpes vulpes</i> (Linnaeus, 1758)	D	I,O						
Sanglier	<i>Sus scrofa</i> Linnaeus, 1758	D	I						
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i> (Schreber, 1774)	D	D	X		X	S		
Souris grise	<i>Mus musculus</i> Linnaeus, 1758	D	O						
Taupe d'Europe	<i>Talpa europaea</i> Linnaeus, 1758	D	I						
Localisation : D : Réserve		Contact : P : Pelotes de rejection							
S : Sauvagnac, caves		I : Indices							
Fr : Espèce protégée en France		P : Pièges INRA							
AnII : Inscrite à l'annexe II de la Directive Habitats		O : Observation directe							
AnIV : Inscrite à l'annexe IV de la Directive Habitats		D : Détecteur							
LR : Liste Rouge (Livre rouge, Nathan, 1994)		Lim : espèce jugée rare en Limousin							
I : statut indéterminé		(GMHL, 2000)							
E : espèce en danger									
V : espèce vulnérable									
R : espèce rare									
S : espèce à surveiller									
Nt : quasi-menacé									

ANNEXE 7 : Liste des oiseaux RNN Tourbière des Dauges

Oiseaux

Nom vernaculaire	Nom latin	DO	Fr	Ch	LR	Statut sur RN
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i> (Linnaeus, 1758)		X			Nicheur
Aigle botté	<i>Hieraeteus pennatus</i> (Gmelin, 1788)	X	X		Vu	Accidentel
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758			X	Su	Migrateur
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	X	X		Su	Nicheur
Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i> (Linnaeus, 1758)		X		Vu	A déterminer
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i> Linnaeus, 1758			X	Ra	Nicheur
Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i> (Linnaeus, 1758)			X	Ex	Migrateur
Bécassine sourde	<i>Lymnocyptes minimus</i> (Brünn., 1764)			X		Migrateur
Bec-croisé des sapins	<i>Loxia curvirostra</i> Linnaeus, 1758		X		Vu	A déterminer
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i> Tunstall, 1771		X			A déterminer
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i> Linnaeus, 1758		X			A déterminer
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i> Linnaeus, 1758		X		Da	Migrateur
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	X	X			Nicheur
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i> (Linnaeus, 1758)		X			Nicheur
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i> (Linnaeus, 1758)		X			Migrateur
Bruant fou	<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766		X		Ra	Migrateur
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i> Linnaeus, 1758		X			Nicheur
Bruant zizi	<i>Emberiza cirlus</i> Linnaeus, 1758		X			Nicheur
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i> (Linnaeus, 1758)	X	X		Da	Migrateur
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i> (Linnaeus, 1758)	X	X		Da	Migrateur
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i> (Linnaeus, 1766)	X	X		De	Migrateur
Buse variable	<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)		X			Nicheur
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i> Linnaeus, 1758			X		Nicheur
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)		X			Nicheur
Chevalier Cul-blanc	<i>Tringa ochropus</i> Linnaeus, 1758					Accidentel
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i> Linnaeus, 1758		X			Nicheur
Cigogne noire	<i>Ciconia ciconia</i> (Linnaeus, 1758)	X	X			Migrateur
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	X	X		Vu	Accidentel
Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i> (Rafin., 1810)		X		Da	Accidentel
Corneille noire	<i>Corvus corone</i> Linnaeus, 1758			Nu		Nicheur
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i> Linnaeus, 1758		X			Nicheur
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i> (Scopoli, 1769)		X		Su	Nicheur
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	X	X		De	Nicheur
Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i> (Linnaeus, 1758)		X			Nicheur
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i> Linnaeus, 1758			Nu		Nicheur
Faisan de colchide	<i>Phasianus colchicus</i> Linnaeus, 1758			X		Nicheur
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758		X		Su	A déterminer
Faucon hobereau	<i>Falco subutteo</i> Linnaeus, 1758		X			Occasionnel
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i> (Linnaeus, 1758)		X			Nicheur
Fauvette babillarde	<i>Sylvia curruca</i> (Linnaeus, 1758)		X			Accidentel
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i> (Boddaert, 1883)		X			Nicheur
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787		X			Nicheur
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i> (Linnaeus, 1758)			Nu		Nicheur
Gobe-mouche gris	<i>Muscicapa striata</i> (Pallas, 1764)		X		Su	Nicheur
Gobe-mouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i> (Pallas, 1764)		X		Da	Migrateur

Grand Corbeau	<i>Corvus corax</i> Linnaeus, 1758		X		Vu	A déterminer
Grimpereau des bois	<i>Certhia familiaris</i> (Linnaeus, 1758)		X		Vu	A déterminer
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla brehm</i> , 1820		X			Nicheur
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i> Linnaeus, 1758			X		Nicheur
Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i> Linnaeus, 1758			X	Da	Migrateur
Grive mauvis	<i>Turdus iliacus</i> Linnaeus, 1766			X		Migrateur
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i> Brehm, 1831			X		Nicheur
Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i> (Linnaeus, 1758)		X			Nicheur
Grue cendrée	<i>Grus grus</i> (Linnaeus, 1758)	X	X			Migrateur
Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758		X			Accidentel
Guifette noire	<i>Chlidonias niger</i> (Linnaeus, 1758)	X	X			Accidentel
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i> Linnaeus, 1758		X			Nicheur
Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i> (Linnaeus, 1758)		X			Nicheur
Hirondelle de cheminée	<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758		X		Su	Nicheur
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbica</i> (Linnaeus, 1758)		X		De	Nicheur
Hypolais polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i> (Vieillot, 1817)		X			Nicheur
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)		X			Nicheur
Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i> (Boddaert, 1883)		X		Da	A déterminer
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i> (Linnaeus, 1758)		X			Nicheur
Martinet noir	<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)		X			Nicheur
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	X	X		Su	A déterminer
Merle à plastron	<i>Turdus torquatus</i> Linnaeus, 1758		X			Migrateur
Merle noir	<i>Turdus merula</i> Linnaeus, 1758			X		Nicheur
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i> (Linnaeus, 1758)		X			Nicheur
Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i> Linnaeus, 1758		X			Nicheur
Mésange boréale	<i>Parus montanus</i> Baldenst., 1827		X		Vu	A déterminer
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i> Linnaeus, 1758		X			Nicheur
Mésange huppée	<i>Parus cristatus</i> Linnaeus, 1758		X			Nicheur
Mésange noire	<i>Parus ater</i> Linnaeus, 1758		X			Nicheur
Mésange nonette	<i>Parus palustris</i> Linnaeus, 1758		X			Nicheur
Milan noir	<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	X	X		Su	Migrateur
Milan royal	<i>Milvus milvus</i> (Linnaeus, 1758)	X	X		Ra	Migrateur
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)					Nicheur
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i> (Linnaeus, 1758)		X			Nicheur
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i> (Linnaeus, 1758)		X			Nicheur
Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i> (Linnaeus, 1758)	X	X		De	A déterminer
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i> (Linnaeus, 1758)	X	X		Ra	Nicheur
Pic vert	<i>Picus viridis</i> Linnaeus, 1758		X		Su	Nicheur
Pie bavarde	<i>Pica pica</i> (Linnaeus, 1758)			Nu		Nicheur
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	X	X		Su	Nicheur
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i> Linnaeus, 1758			X	Da	Migrateur
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i> Linnaeus, 1758			Nu		Nicheur
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i> Linnaeus, 1758		X			Nicheur
Pinson du nord	<i>Fringilla montifringilla</i> Linnaeus, 1758		X			Migrateur
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i> (Linnaeus, 1758)		X		De	Nicheur
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)		X			Migrateur
Pouillot de Bonelli	<i>Phylloscopus bonelli</i> (Vieillot, 1819)		X			Nicheur
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i> (Linnaeus, 1758)		X			Nicheur
Pouillot siffleur	<i>Phylloscopus sibilatrix</i> (Bechst., 1793)		X			Nicheur
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i> (Vieillot, 1817)		X			Nicheur
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i> (Linnaeus, 1758)		X			Nicheur

Roitelet triple bandeau	<i>Regulus ignicapillus</i> (Temminck, 1820)		X			Nicheur
Rouge-gorge familier	<i>Erithacus rubecula</i> (Linnaeus, 1758)		X			Nicheur
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i> (Linnaeus, 1758)		X		Su	Nicheur
Rouge-queue noir	<i>Phoenicus ochruros</i> (Gmelin, 1774)		X			Nicheur
Serin cini	<i>Serinus serinus</i> (Linnaeus, 1766)		X			Nicheur
Sitelle torchepot	<i>Sitta europaea</i> (Linnaeus, 1758)		X			Nicheur
Tarier pâtre	<i>Saxicola torquata</i> (Linnaeus, 1766)		X		Su	Nicheur
Tarin des aulnes	<i>Carduelis spinus</i> (Linnaeus, 1758)		X		Da	Migrateur
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i> Linnaeus, 1758		X		Vu	A déterminer
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)			X	De	A déterminer
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i> (Frivald, 1838)			X		Nicheur
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)		X		Da	Migrateur
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i> (Linnaeus, 1758)		X			Nicheur
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)		X			Nicheur

DO : Inscription à l'annexe I de la Directive Oiseaux

Fr : Espèce protégée en France

Ch : Espèce chassable (Nu : Nuisible)

LR : Liste Rouge Régionale des espèces nicheuses (SEPOL, 2000)

Ex : Disparue

Da : En danger

Vu : Vulnérable

Ra : Rare

De : En déclin, à surveiller prioritairement

Su : A surveiller

ANNEXE 8 : liste des poissons RNN Tourbière des Duges

Poissons

	Nom latin	Nom vernaculaire
	<i>Phoxinus phoxinus</i>	Vairon
	<i>Salmo trutta f. fario</i>	Truite fario

ANNEXE 9 : liste des amphibiens et reptiles RNN Tourbière des Duges

Amphibiens

Nom vernaculaire	Nom latin	DH	Fr	LR	Lim
Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)	IV	X	I	
Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i> (Linnaeus, 1758)		X	S	
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i> Bonaparte, 1840	IV	X	S	
Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i> Linnaeus, 1758	V			
Grenouille verte	<i>Rana kl. esculenta</i> Linnaeus, 1758	V			
Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)		X	S	
Sonneur à ventre jaune	<i>Bombina variegata</i> (Linnaeus, 1758)	II,IV	X	V	X
Triton marbré	<i>Triturus marmoratus</i> (Latreille, 1800)	IV	X	V	
Triton palmé	<i>Triturus helveticus</i> (Razoumowsky, 1789)		X	S	

Reptiles

Nom vernaculaire	Nom latin	DH	Fr	LR	Lim
Coronelle lisse	<i>Coronella austriaca</i> Laurenti, 1768	IV	X	S	
Couleuvre à collier	<i>Natrix natrix</i> (Linnaeus, 1758)		X	S	
Couleuvre verte et jaune	<i>Coluber viridiflavus</i> Lacepède, 1789	IV	X	S	
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i> (Laurenti, 1768)	IV	X	S	
Lézard des souches	<i>Lacerta agilis</i> Linnaeus 1758	IV	X	I	X
Lézard vert	<i>Lacerta bilineata</i> (Laurenti, 1768)	IV	X	S	
Lézard vivipare	<i>Zootoca vivipara</i> (Jacquin, 1787)		X	S	
Orvet	<i>Anguis fragilis</i> Linnaeus, 1758		X	S	
Vipère aspic	<i>Vipera aspis</i> (Linnaeus, 1758)		X		

DH : II : Annexe II de la Directive Habitats

IV : Annexe IV de la Directive Habitats

V : Annexe V de la Directive Habitats

Fr : Espèce protégée en France

LR : Liste Rouge Nationale

I : espèce au statut indéterminé

V : espèce vulnérable

S : espèce à surveiller

Lim : Espèce jugée rare en Limousin (GMHL, 2000)

ANNEXE 10 : liste des mollusques RNN Tourbière des Duges

Mollusques

Nom latin	Famille
<i>Deroceras laeve</i> (O.F. Müller, 1774)	Agriolimacidae
<i>Deroceras agreste</i> (Linnaeus, 1758)	Agriolimacidae
<i>Cochlicopa lubrica</i> (O.F. Müller, 1774)	Cochlicopidae
<i>Discus rotundatus</i> (O.F. Müller, 1774)	Discidae
<i>Perpolita hammonis</i> (Ström, 1765)	Zonitidae
<i>Vallonia pulchella</i> (O.F. Müller, 1774)	Valloniidae
<i>Vitrea crystallina</i> (O.F. Müller, 1774)	Zonitidae
<i>Cepaea hortensis</i> (O.F. Müller) 1774	Helicidae
<i>Cryptomphalus aspersus</i> (O.F. Müller, 1774)	Helicidae
<i>Arion rufus</i> (Linnaeus, 1758)	Arionidae

ANNEXE 11 : Liste des arachnides RNN Tourbière des Dauges

Arachnides

Nom latin	Nom commun
<i>Acanthocreagris gallica</i> (Beier) (*)	
<i>Aculepeira ceropegia</i> (Walckenaer, 1802)	
<i>Agalenatea redii</i> (Scopoli, 1763)	
<i>Agrocea brunnea</i> (Blackwall, 1833)	
<i>Agroeca proxima</i> (O.P.-Cambridge, 1871)	
<i>Agyneta affinis</i> (Kulczyński, 1898)	
<i>Agyneta mollis</i> (O.P.-Cambridge, 1871)	
<i>Agyneta rurestris</i> (C.L. Koch, 1836)	
<i>Agyneta saxatilis</i> (Blackwall, 1834)	
<i>Alopecosa cuneata</i> (Clerck, 1759)	
<i>Alopecosa pulverulenta</i> Clerk, 1757	
<i>Anelosimus vittatus</i> (C.L. Koch, 1836)	
<i>Anyphaena accentuata</i> (Walckenaer, 1802)	
<i>Aphileta misera</i> (O.P.-Cambridge, 1882)	
<i>Araeoncus humilis</i> (Blackwall, 1841)	
<i>Araneus diadematus</i> Clerk, 1757	Epeire diadème
<i>Araneus angulatus</i> Clerk, 1757	
<i>Araneus quadratus</i> Clerk, 1757	Epeire à quatre points
<i>Araneus sturmi</i> (Hahn, 1831)	
<i>Araneus triguttatus</i> (Fabricius, 1793)	
<i>Araniella cucurbitina</i> (Clerck, 1757)	Epeire concombre
<i>Araniella opisthographa</i> (Kulczyński, 1905)	
<i>Arctosa leopardus</i> (Sundevall, 1833)	
<i>Arctosa lutetiana</i> (Simon, 1876)	
<i>Argenna subnigra</i> (O. P.-Cambridge, 1861)	
<i>Argiope bruennichi</i> (Scopoli)	Argiope frelon
<i>Atypus affinis</i> Eichwald, 1830	
<i>Aulonia albimana</i> (Walckenaer, 1825)	
<i>Ballus chalybeius</i> (Walckenaer, 1802)	
<i>Centromerita concinna</i> Thorell, 1875	
<i>Centromerus dilutus</i> (O.P.-Cambridge, 1875)	
<i>Ceratinella wideri</i> Thorell, 1871	
<i>Cheiracanthium erraticum</i> (Walckenaer, 1802)	
<i>Cheiracanthium pennyi</i> O. P.-Cambridge, 1873	
<i>Cheiracanthium punctorium</i> (Villers, 1789)	
<i>Cheiracanthium virescens</i> (Sundevall, 1833)	
<i>Clubiona compta</i> C.L. Koch, 1839	
<i>Clubiona pallidula</i> (Clerck, 1757)	

<i>Clubiona phragmitis</i> C.L. Koch, 1813	
<i>Clubiona terrestris</i> Westring, 1851	
<i>Clubiona trivialis</i> C.L. Koch, 1841	
<i>Cnephalocotes obscurus</i> (Blackwall, 1834)	
<i>Coelotes terrestris</i> (Wider, 1834)	
<i>Crustulina guttata</i> (Wider, 1834)	
<i>Diaea dorsata</i> (Fabricius, 1777)	
<i>Dictyna arundinacea</i> (Linné, 1758)	
<i>Dictyna latens</i> (Fabricius, 1775)	
<i>Dictyna uncinata</i> Thorell, 1856	
<i>Dicymbium nigrum</i> (Blackwall, 1834)	
<i>Diplostyla concolor</i> (Wider, 1834)	
<i>Dismodicus elevatus</i> (C.L. Koch, 1838)	
<i>Dolomedes fimbriatus</i> (Clerck, 1757)	
<i>Drapetisca socialis</i> (Sundevall, 1832)	
<i>Drassodes cupreus</i> (Blackwall, 1834)	
<i>Drassodes lapidosus</i> (Walckenaer, 1802)	
<i>Drassodes pubescens</i> (Thorell, 1856)	
<i>Drassyllus praeficus</i> (L. Koch, 1866)	
<i>Drassyllus pusillus</i> (C.L. Koch, 1833)	
<i>Enoplognatha ovata</i> (Clerck, 1757)	
<i>Entelecara congenera</i> (O. P.-Cambridge, 1879)	
<i>Entelecara flavipes</i> (Blackwall, 1834)	
<i>Episinus maculipes</i> Cavanaugh 1876	
<i>Episinus truncatus</i> Latreille, 1809	
<i>Eratigena picta</i> Simon, 1870	
<i>Erigone dentipalpis</i> (Wider, 1830)	
<i>Erigonella ignobilis</i> (O. P.-Cambridge, 1871)	
<i>Euophrys frontalis</i> (Walckenaer, 1802)	
<i>Euophrys herbigrada</i> (Simon, 1871)	
<i>Evarcha arcuata</i> (Clerck, 1757)	
<i>Evarcha falcata</i> (Clerck, 1757)	
<i>Frontinellina frutetorum</i> (C.L. Koch, 1834)	
<i>Gibbaranea bituberculata</i> (Walckenaer, 1802)	
<i>Gibbaranea gibbosa</i> (Walckenaer, 1802)	
<i>Gnathonarium dentatum</i> (Wider, 1834)	
<i>Gonatium rubens</i> (Blackwall, 1833)	
<i>Gongylidiellum vivum</i> (O.P.-Cambridge, 1875)	
<i>Gongylidium rufipes</i> (Linné, 1758)	
<i>Hahnina nava</i> C.L. Koch, 1841	
<i>Hahnina pusilla</i> (C.L. Koch, 1841)	
<i>Heliophanus cupreus</i> (Walckenaer, 1802)	
<i>Heliophanus flavipes</i> (Hahn, 1832)	
<i>Hylyphantes nigrinus</i>	
<i>Hypomma bituberculatum</i> (Wider, 1834)	

<i>Hyposinga heri</i> (Hahn, 1831)	
<i>Hypsosinga pygmaea</i> (Sundevall, 1831)	
<i>Hypsosinga sanguinea</i> (C.L. Koch, 1844)	
<i>Iberina montana</i> (Blackwall, 1841)	
<i>Inermocoeletes inermis</i> (L. Koch, 1855)	
<i>Kochiura aulicus</i> (C.L. Koch, 1838)	
<i>Labulla thoracica</i> (Wider, 1834)	
<i>Larinioides cornutus</i> (Clerck, 1757)	
<i>Lepthyphantes minutus</i> (Blackwall, 1833)	
<i>Linyphia hortensis</i> Sundevall, 1830	
<i>Linyphia triangularis</i> Clerck, 1757	
<i>Mangora acalypha</i> (Walckenaer, 1802)	
<i>Marpissa muscosa</i> (Clerck, 1757)	
<i>Mermessus trilobatus</i> (Emerton, 1882)	
<i>Metellina mengei</i> (Blackwall, 1869)	
<i>Metellina segmentata</i> (Clerck, 1757)	
<i>Micaria pulicaria</i> (Sundevall, 1832)	
<i>Micrargus herbigradus</i> (Blackwall, 1854)	
<i>Microlinyphia pusilla</i> Sundewall, 1830	
<i>Micrommata virescens</i> (Clerck, 1757)	
<i>Minicia marginella</i> (Wider, 1834)	
<i>Misumena vatia</i> (Clerck, 1757)	
<i>Myrmarachne formicaria</i> (De Geer, 1778)	
<i>Neobisium simile</i> (L. Koch, 1866) (*)	
<i>Neon reticulatus</i> (Blackwall, 1853)	
<i>Neoscona adianta</i> (Walckenaer, 1802)	
<i>Neriere emphana</i> Walckenaer, 1837	
<i>Neriere furtiva</i> O.P.-Cambridge, 1871	
<i>Neriere peltata</i> (Wider, 1834)	
<i>Neriere radiata</i> (Walckenaer, 1841)	
<i>Nigma flavescens</i> (Walckenaer, 1830)	
<i>Nigma puella</i> (Simon, 1870)	
<i>Nuctenea umbratica</i> (Clerck)	
<i>Obscuriphantes obscurus</i> (Blackwall, 1841)	
<i>Oedothorax agrestis</i> (Blackwall, 1853)	
<i>Oedothorax gibbosus</i> (Blackwall, 1841)	
<i>Oxyopes heterophtalmus</i> Latreille, 1804	
<i>Ozyptila atomaria</i> (Panzer, 1801)	
<i>Ozyptila trux</i> (Blackwall, 1846)	
<i>Pachygnatha degeeri</i> Sundevall, 1830	
<i>Paidiscura pallens</i>	
<i>Parasteatoda lunata</i> (Clerck, 1757)	
<i>Pardosa agrestis</i> (Westring, 1861)	
<i>Pardosa amentata</i> (Clerck, 1757)	
<i>Pardosa hortensis</i> Thorell, 1872	

<i>Pardosa lugubris</i> (Walckenaer, 1802)	
<i>Pardosa nigriceps</i> (Thorell, 1856)	
<i>Pardosa paludicola</i> (Clerck, 1757)	
<i>Pardosa palustris</i> (Linné, 1758)	
<i>Pardosa prativaga</i> (L. Koch, 1810)	
<i>Pardosa proxima</i> (C.L. Koch)	
<i>Pardosa pullata</i> (Clerck, 1757)	
<i>Pardosa saltans</i> Töpfer-Hofmann & Von Helversen	
<i>Peponocranium ludicrum</i> (O.P.-Cambridge, 1861)	
<i>Phaeocedus braccatus</i> (L. Koch, 1866)	
<i>Philodromus aureolus</i> (Clerck, 1757)	
<i>Philodromus cespitum</i> (Walckenaer, 1802)	
<i>Philodromus collinus</i> C. L. Koch, 1835	
<i>Philodromus dispar</i> Walckenaer, 1825	
<i>Phrurolithus festivus</i> (C.L. Koch, 1835)	
<i>Phrurolithus minimus</i> C.L. Koch, 1839	
<i>Phylloneta impressa</i> (C.L. Koch, 1881)	
<i>Phylloneta sisypia</i> (Clerck, 1757)	
<i>Pirata tenuitarsis</i> Simon, 1876	
<i>Pirata uliginosus</i> Thorell, 1856	
<i>Pirattula latitans</i> (Blackwall, 1841)	
<i>Pirattula hygrophila</i> (Thorell, 1872)	
<i>Pisaura mirabilis</i> (Clerck, 1757)	
<i>Pityohyphantes phrygianus</i> (C. L. Koch, 1836)	
<i>Platnickina tinctoria</i> (Walckenaer, 1802)	
<i>Pocadicnemis juncea</i> Locket & Millidge, 1953	
<i>Pocadicnemis pumila</i> (Blackwall, 1841)	
<i>Primerigone vagans</i> Audouin, 1826	
<i>Pseudeuophrys erratica</i> (Walckenaer, 1825)	
<i>Robertus lividus</i> (Blackwall, 1836)	
<i>Rugathodes instabilis</i> (O. P.-Cambridge, 1871)	
<i>Saaristoa abnormis</i> (Blackwall, 1841)	
<i>Salticus scenicus</i> (Clerck, 1757)	
<i>Silometopus reussi</i> (Thorell, 1871)	
<i>Simitidion simile</i> (C.L. Koch, 1836)	
<i>Sitticus caricis</i> (Westring, 1861)	
<i>Synema globosum</i> (Fabricius, 1775)	
<i>Talavera aequipes</i> (O.P.-Cambridge, 1871)	
<i>Tegenaria silvestris</i> L. Koch, 1872	
<i>Tenuiphantes cristatus</i> (Menge, 1866)	
<i>Tenuiphantes flavipes</i> (Blackwall, 1854)	
<i>Tenuiphantes menzei</i>	
<i>Tenuiphantes tenebricola</i> (Wider, 1834)	
<i>Tenuiphantes tenuis</i> (Blackwall, 1852)	
<i>Tenuiphantes zimmermanni</i> Bertkau, 1890	

<i>Tetragnatha extensa</i> (Linné, 1758)	
<i>Tetragnatha montana</i> Simon, 1874	
<i>Theonoe minutissima</i> (O.P.-Cambridge, 1879)	
<i>Theridion familiare</i> O. P.-Cambridge, 1871	
<i>Theridion varians</i> Hahn, 1831	
<i>Theridiosoma gemmosum</i> (L. Koch, 1877)	
<i>Tibellus oblongus</i> (Walckenaer, 1802)	
<i>Trichoncus affinis</i> Kulczyński, 1894	
<i>Trochosa robusta</i> (Simon, 1876)	
<i>Trochosa terricola</i> (Thorell, 1856)	
<i>Walckenaeria acuminata</i> Blackwall, 1833	
<i>Walckenaeria atrotibialis</i> (O. P.-Cambridge, 1878)	
<i>Walckenaeria cucullata</i> (C.L. Koch, 1836)	
<i>Walckenaeria furcillata</i> (Menge, 1869)	
<i>Walckenaeria nodosa</i> O. P.-Cambridge, 1873	
<i>Xerolycosa nemoralis</i> (Westring, 1861)	
<i>Xysticus audax</i> (Schrank, 1803)	
<i>Xysticus bifasciatus</i> C.L. Koch, 1857	
<i>Xysticus cristatus</i> (Clerck, 1757)	
<i>Xysticus erraticus</i> (Blackwall, 1834)	
<i>Xysticus kempeleni</i> Thorell, 1872	
<i>Xysticus ulmi</i> (Hahn, 1831)	
<i>Zelotes erebeus</i> (Thorell, 1871)	
<i>Zelotes latreillei</i> (Simon, 1878)	
<i>Zelotes petrensis</i> (C.L. Koch, 1839)	
<i>Zelotes subterraneus</i> (C.L. Koch, 1833)	
<i>Zilla diodia</i> (Walckenaer, 1802)	
<i>Zora manicata</i> Simon, 1878	
<i>Zora spinimana</i> (Sundevall, 1833)	

ANNEXE 12 : liste des orthoptères RNN Tourbière des Dauges

Orthoptères

Nom scientifique	Nom commun	LRR
<i>Chorthippus albomarginatus</i> (De Geer, 1773)	Criquet marginé	
<i>Chorthippus biguttulus</i> (Linné, 1758)	Criquet mélodieux	
<i>Chorthippus binotatus</i> (Charpentier, 1825)	Criquet des ajoncs	Ex
<i>Chorthippus brunneus</i> (thunberg, 1815)	Criquet duettiste	
<i>Chorthippus dorsatus</i> (Zetterstedt, 1821)	Criquet vert-échine	
<i>Chorthippus montanus</i> (Charpentier, 1825)	Criquet palustre	Su
<i>Chorthippus parallelus</i> (Zetterstedt, 1821)	Criquet des pâtures	
<i>Chorthippus vagans</i> (Eversmann, 1848)	Criquet des pins	
<i>Chrysochraon dispar</i> (Germar, 1835)	Criquet des clairières	
<i>Conocephalus discolor</i> Thunberg, 1815	Conocéphale bigarré	
<i>Conocephalus fuscus</i> (Thunberg, 1815)	Conocéphale bigarré	
<i>Decticus verrucivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Dectique verrucivore	
<i>Euchorthippus declivus</i> (Brisout, 1848)	Criquet des mouillères	
<i>Gryllotalpa gryllotalpa</i> (Linné, 1758)	Courtillière commune	
<i>Gryllus campestris</i> Linné, 1758	Grillon champêtre	
<i>Leptophyes punctatissima</i> (Bosc, 1792)	Sauterelle ponctuée	
<i>Meconema thalassinum</i> (De Geer, 1773)	Méconème varié	
<i>Metrioptera brachyptera</i> (Linné, 1761)	Decticelle des bruyères	Su
<i>Metrioptera roeselii</i> (Hagenbach, 1822)	Decticelle bariolée	
<i>Nemobius sylvestris</i> (Bosc, 1792)	Grillon des bois	
<i>Oedipoda caerulea</i> (Linné, 1758)	Oedipode turquoise	
<i>Omocestus haemorrhoidalis</i> (Charpentier, 1825)	Criquet rouge-queue	
<i>Omocestus rufipes</i> (Zetterstedt, 1821)	Criquet noir-ébène	
<i>Omocestus viridulus</i> (Linné, 1758)	Criquet verdelet	
<i>Phaneroptera falcata</i> (Poda, 1761)	Phanéroptère commun	Su
<i>Pholidoptera griseoaptera</i> (De Geer, 1773)	Decticelle cendrée	
<i>Platycleis albopunctata</i> (Goeze, 1778)	Decticelle chagrinée	
<i>Pteronemobius heydeni</i> (Fischer, 1853)	Grillon des marais	Su
<i>Stenobothrus lineatus</i> (Panzer, 1796)	Criquet de la Palène	
<i>Stenobothrus stigmaticus</i> (Rambus, 1839)	Sténobothre nain	
<i>Stetophyma grossum</i> (Linné, 1758)	Criquet ensanglanté	
<i>Tetrix subulata</i> (Linné, 1758)	Tétrix riverain	
<i>Tetrix tenuicornis</i> Sahlberg, 1893	Tétrix des sablières	
<i>Tetrix undulata</i> (Sowerby, 1806)	Tétrix des clairières	
<i>Tettigonia viridissima</i> / Linné, 1758	Grande sauterelle verte	

Liste Rouge Régionale (S.E.L.,
LRR : 2005)

Ex : Extinction proche

Su : A surveiller

ANNEXE 13 : liste des odonates RNN Tourbière des Dauges

Odonates						
Nom scientifique	Nom commun	LRR	PN	DH	Statut sur le site	Dernière obs
<i>Aeshna affinis</i> Vander Linden, 1820	Aeschne affine	EN			Occasionnel	2007
<i>Aeshna cyanea</i> (Müller, 1764)	Aeschne bleue				Reproducteur	2009
<i>Aeshna grandis</i> (Linné, 1758)	Grande Aeschne	NT			Occasionnel	2003
<i>Anax imperator</i> Leach, 1815	Anax empereur				Occasionnel	2014
<i>Boyeria irene</i> (Fonscolombe, 1838)	Aeschne paisible				Occasionnel	?, à confirmer
<i>Calopteryx splendens</i> (Harris, 1782)	Caloptéryx éclatant				Occasionnel	1994
<i>Calopteryx virgo meridionalis</i> Sélys, 1873	Caloptéryx vierge				Reproducteur	2014
<i>Calopteryx xanthostoma</i> (Charpentier, 1825)	Caloptéryx ouest-méditerranéen	NT			Accidentel	1999
<i>Cercion lindenii</i> (Sélys, 1840)	Agrion de Vander Linden				Accidentel	1999
<i>Ceriatodon tenellum</i> (Villers, 1789)	Agrion délicat				Reproducteur	2009
<i>Coenagrion mercuriale</i> (Charpentier, 1840)	Agrion de Mercure	VU	X	X	Reproducteur	2014
<i>Coenagrion puella</i> (Linné, 1758)	Agrion jouvencelle				Reproducteur	2013
<i>Coenagrion scitulum</i> (Rambur, 1842)	Agrion mignon	VU			Accidentel	2006
<i>Cordulegaster boltoni</i> (Donovan, 1807)	Cordulégastre annelé				Reproducteur	2014
<i>Cordulia aenea</i> (Sélys, 1843)	Cordulie bronzée	LC			Accidentel	2011
<i>Enallagma cyathigerum</i> (Charpentier, 1840)	Agrion porte-coupe				Reproducteur	2007
<i>Epitheca bimaculata</i>	Cordulie à deux tâches	CR			Accidentel	2006
<i>Gomphus pulchellus</i> Sélys, 1840	Gomphe gentil				Occasionnel	2007
<i>Gomphus simillimus</i> Sélys, 1840	Gomphe semblable	CR			Accidentel	2006
<i>Ischnura elegans</i> (Vander Linden, 1820)	Agrion élégant	LC			Reproducteur	2010
<i>Ischnura pumilio</i> (Charpentier, 1825)	Agrion nain	LC			Occasionnel	2012
<i>Lestes barbarus</i> (Fabricius, 1798)	Leste sauvage	EN			Accidentel	2007
<i>Lestes dryas</i> Kirby, 1890	Leste dryade	VU			Accidentel	2007
<i>Lestes sponsa</i> (Hansemann, 1823)	Leste fiancé				Accidentel	2002
<i>Libellula depressa</i> Linné, 1758	Libellule déprimée				Reproducteur	2014
<i>Libellula quadrimaculata</i> Linné, 1758	Libellule à 4 taches				Reproducteur	2014
<i>Onychogomphus forcipatus</i> (Linné, 1758)	Gomphe à pinces				Occasionnel	?, à confirmer
<i>Onychogomphus uncatus</i> (Charpentier, 1840)	Gomphe à crochets				Occasionnel	2007
<i>Orthetrum brunneum</i> (Fonscolombe, 1837)	Orthétrum brun				Reproducteur	2014
<i>Orthetrum cancellatum</i> (Linné, 1758)	Orthétrum réticulé				Occasionnel	2014
<i>Orthetrum coerulescens</i> (Fabricius, 1798)	Orthétrum bleuissant				Reproducteur	2014
<i>Platynemis pennipes</i> (Pallas, 1771)	Agrion à larges pattes				Occasionnel	2007
<i>Pyrrosoma nymphula</i> (Sulzer, 1776)	Petite nymphe à corps de feu				Reproducteur	2014
<i>Somatochlora arctica</i> (Zetterstedt, 1840)	Cordulie arctique	EN			Reproducteur	2014
<i>Somatochlora flavomaculata</i> (Vander Linden, 1825)	Cordulie à tâches jaunes	EN			Reproducteur	2014
<i>Somatochlora metallica</i> (Vander Linden, 1825)	Cordulie métallique				Reproducteur	2007
<i>Sympecma fusca</i> (Vander Linden, 1820)	Leste brun				Occasionnel	2014
<i>Sympetrum danae</i> (Sulzer, 1776)	Sympétrum noir	VU			Accidentel	2003
<i>Sympetrum fonscolombi</i> (Sélys, 1840)	Sympétrum à nervures rouges				Accidentel	2003
<i>Sympetrum meridionale</i> (Sélys, 1841)	Sympétrum méridional	EN			Accidentel	2008
<i>Sympetrum sanguineum</i> (Müller, 1764)	Sympétrum sanguin				Occasionnel	2003
<i>Sympetrum striolatum</i> (Charpentier, 1840)	Sympétrum strié				Reproducteur	2013
<i>Sympetrum vulgatum</i> (Linné, 1758)	Sympétrum commun	VU			Accidentel	2008
LRR : Liste Rouge Régionale (S.L.O., 2005)						
CR : En danger critique d'extinction						
EN : En danger						
NT : Quasi menacé						
VU : Vulnérable						
PN : Espèce protégée en France						
DH : Espèce protégée en Europe (Annexe II directive Habitats)						

ANNEXE 14 : liste des trichopteres et neuroptères RNN Tourbière des Dauges

Trichoptères

Famille	Nom scientifique	Nom commun
	<i>Odontocerum albicorne</i>	

Neuroptères

Famille	Nom scientifique	Nom commun
Chrysopidae	<i>Chrysopa perla</i> (L.)	Chrysope
Chrysopidae	<i>Dichochrysa ventralis</i> (Curtis)	
Myrmeleontidae	<i>Myrmeleon formicarius</i>	Fourmilion commun

ANNEXE 15 : Liste des diptères RNN Tourbière des Dauges

Famille	Nom scientifique	Nom commun
Asilidae	<i>Asilus crabroniformis</i> L.	Asile frelon
Limoniidae	<i>Dicranomyia autumnalis</i>	
Cecidomyiidae	<i>Hartigiola annulipes</i> (Hartig.)	
Cecidomyiidae	<i>Iteomyia major</i> (Kieffer)	
Cecidomyiidae	<i>Lasioptera rubi</i> (Schrk.)	
Microdontidae	<i>Microdon analis</i> (Macquart, 1842)	
Microdontidae	<i>Microdon myrmicae</i> S., B., W., N., G., B., E. & T., 2002	
Cecidomyiidae	<i>Mikiola fagi</i> (Hartig.)	
Pediciidae	<i>Pedicia rivosa</i>	
Agromyzidae	<i>Phytomyza ilicis</i> Curtis	
Tipulidae	<i>Tipula maxima</i>	
Trichoceridae	<i>Trichocera annulata</i>	
Trichoceridae	<i>Trichocera hiemalis</i>	
Syrphidae	<i>Arctophila superbiens</i> (Müller, 1776)*	
Syrphidae	<i>Brachyopa dorsata</i> Zetterstedt, 1837*	
Syrphidae	<i>Brachypalpus laphriformis</i> (Fallén, 1816)*	
Syrphidae	<i>Brachypalpus valgus</i> (Panzer, 1798)*	
Syrphidae	<i>Caliprobola speciosa</i> (Rossi, 1790)*	
Syrphidae	<i>Chalcosyrphus eunotus</i> (Loew, 1873)*	
Syrphidae	<i>Chalcosyrphus nemorum</i> (Fabricius, 1805)*	
Syrphidae	<i>Chalcosyrphus piger</i> (Fabricius, 1794)*	
Syrphidae	<i>Chalcosyrphus valgus</i> (Gmelin, 1790)*	
Syrphidae	<i>Cheilosia antiqua</i> (Meigen, 1822)*	
Syrphidae	<i>Cheilosia bergenstammi</i> (Becker, 1894)*	
Syrphidae	<i>Cheilosia carbonaria</i> Egger, 1860*	
Syrphidae	<i>Cheilosia cynocephala</i> Loew, 1840*	
Syrphidae	<i>Cheilosia fraterna</i> (Meigen, 1830)*	
Syrphidae	<i>Cheilosia impressa</i> Loew, 1840*	
Syrphidae	<i>Cheilosia lasiopa</i> (Kowarz, 1885)*	
Syrphidae	<i>Cheilosia laticornis</i> Rondani, 1857*	
Syrphidae	<i>Cheilosia latifrons</i> (Zetterstedt, 1843)*	
Syrphidae	<i>Cheilosia mutabilis</i> (Fallén, 1817)*	
Syrphidae	<i>Cheilosia nebulosa</i> (Verrall, 1871)*	
Syrphidae	<i>Cheilosia ranunculi</i> Doczkal, 2000*	
Syrphidae	<i>Cheilosia rufimana</i> (Becker, 1894)*	
Syrphidae	<i>Cheilosia uviformis</i> (Becker, 1894)*	
Syrphidae	<i>Cheilosia vernalis</i> (Fallén, 1817)*	
Syrphidae	<i>Chrysogaster basalis</i> Loew, 1857*	
Syrphidae	<i>Chrysogaster virescens</i> Loew, 1854*	
Syrphidae	<i>Chrysotoxum bicinctum</i> (Linnaeus, 1758)*	
Syrphidae	<i>Chrysotoxum cautum</i> (Harris, 1776)*	
Syrphidae	<i>Chrysotoxum intermedium</i> (Meigen, 1822)*	
Syrphidae	<i>Chrysotoxum vernale</i> Loew, 1841*	
Syrphidae	<i>Chrysotoxum verralli</i> Collin, 1940*	
Syrphidae	<i>Criorhina berberina</i> (Fabricius, 1805)*	

Syrphidae	Dasysyrphus albostratus (Fallén, 1817)*	
Syrphidae	Dasysyrphus friuliensis (van der Goot, 1960)*	
Syrphidae	Dasysyrphus lenensis Bagatshanova, 1980*	
Syrphidae	Dasysyrphus pinastri (De Geer, 1776)*	
Syrphidae	Dasysyrphus tricinctus (Fallén, 1817)*	
Syrphidae	Epistrophe grossulariae (Meigen, 1822)*	
Syrphidae	Epistrophe nitidicollis (Meigen, 1822)*	
Syrphidae	Episyrphus balteatus (De Geer, 1776)	
Syrphidae	Eristalinus sepulchralis (Linnaeus, 1758)*	
Syrphidae	Eristalis horticola (DeGeer, 1776)*	
Syrphidae	Eristalis nemorum (Linnaeus, 1758)*	
Syrphidae	Eristalis pertinax (Scopoli, 1763)*	
Syrphidae	Eristalis picea (Fallén, 1817)*	
Syrphidae	Eristalis rupium Fabricius, 1805*	
Syrphidae	Eristalis similis (Fallén, 1817)*	
Syrphidae	Eristalis tenax (Linnaeus, 1758)	
Syrphidae	Eumerus funeralis Meigen, 1822*	
Syrphidae	Eumerus sabulorum (Fallén, 1817)*	
Syrphidae	Eupeodes bucculatus (Rondani, 1857)*	
Syrphidae	Eupeodes corollae (Fabricius, 1794)	
Syrphidae	Eupeodes latifasciatus (Macquart, 1829)*	
Syrphidae	Eupeodes lucasi (Garcia & Láska, 1983)*	
Syrphidae	Eupeodes luniger (Meigen, 1822)*	
Syrphidae	Eupeodes nitens (Zetterstedt, 1843)*	
Syrphidae	Ferdinandea cuprea (Scopoli, 1763)	
Syrphidae	Ferdinandea ruficornis (Fabricius, 1775)*	
Syrphidae	Helophilus pendulus (Linnaeus, 1758)	
Syrphidae	Helophilus trivittatus (Fabricius, 1805)*	
Syrphidae	Lapposyrphus lapponicus (Zetterstedt, 1838)*	
Syrphidae	Lejogaster metallina (Fabricius, 1781)*	
Syrphidae	Leucozona lucorum (Linnaeus, 1758)*	
Syrphidae	Melanogaster aerea (Loew, 1843)	
Syrphidae	Melanogaster hirtella (Loew, 1843)	
Syrphidae	Melanogaster nuda (Macquart, 1829)*	
Syrphidae	Melanostoma mellinum (Linnaeus, 1758)	
Syrphidae	Melanostoma scalare (Fabricius, 1794)*	
Syrphidae	Meligramma cincta (Fallén, 1817)*	
Syrphidae	Meligramma cingulata (Egger, 1860)*	
Syrphidae	Meligramma triangulifera (Zetterstedt, 1843)*	
Syrphidae	Meliscaeva auricollis (Meigen, 1822)*	
Syrphidae	Meliscaeva cinctella (Zetterstedt, 1843)*	
Syrphidae	Merodon equestris (Fabricius, 1794)*	
Syrphidae	Microdon analis (Macquart, 1842)*	
Syrphidae	Microdon myrmicae Schönrogge, 2002*	
Syrphidae	Myathropa florea (Linnaeus, 1758)	
Syrphidae	Neoascia meticulosa (Scopoli, 1763)*	
Syrphidae	Neoascia podagrica (Fabricius, 1775)	
Syrphidae	Neoascia tenur (Harris, 1780)*	
Syrphidae	Orthonevra nobilis (Fallén, 1817)*	
Syrphidae	Orthonevra plumbago (Loew, 1840)*	

Syrphidae	Paragus finitimus Goeldlin, 1971*	
Syrphidae	Paragus haemorrhous Meigen, 1822*	
Syrphidae	Paragus pecchiolii Rondani, 1857*	
Syrphidae	Paragus punctulatus Zetterstedt, 1838*	
Syrphidae	Paragus tibialis (Fallén, 1817)*	
Syrphidae	Parasyrphus nigritarsis (Zetterstedt, 1843)*	
Syrphidae	Parasyrphus punctulatus (Verrall, 1873)*	
Syrphidae	Pipiza austriaca Meigen, 1822*	
Syrphidae	Pipiza lugubris (Fabricius, 1775)*	
Syrphidae	Pipiza noctiluca (Linnaeus, 1758)*	
Syrphidae	Pipizella zenegenensis (Goeldlin, 1974)*	
Syrphidae	Platycheirus albimanus (Fabricius, 1781)*	
Syrphidae	Platycheirus angustatus (Zetterstedt, 1843)*	
Syrphidae	Platycheirus clypeatus (Meigen, 1822)	
Syrphidae	Platycheirus europaeus Goeldlin, Maibach & Speight, 1990*	
Syrphidae	Platycheirus immaculatus Ohara, 1980*	
Syrphidae	Platycheirus occultus Goeldlin, Maibach & Speight, 1990*	
Syrphidae	Platycheirus peltatus (Meigen, 1822)*	
Syrphidae	Platycheirus podagratus (Zetterstedt, 1838)*	
Syrphidae	Platycheirus scambus (Staeger, 1843)*	
Syrphidae	Platycheirus scutatus (Meigen, 1822)*	
Syrphidae	Psilota atra (Loew, 1817)*	
Syrphidae	Rhingia campestris Meigen, 1822*	
Syrphidae	Rhingia rostrata (Linnaeus, 1758)*	
Syrphidae	Riponnensia splendens (Meigen, 1822)*	
Syrphidae	Scaeva pyrastris (Linnaeus, 1758)	
Syrphidae	Sericomyia silentis (Harris, 1776)*	
Syrphidae	Sphaerophoria scripta (Linnaeus, 1758)	
Syrphidae	Sphegina sibirica Stackelberg, 1953*	
Syrphidae	Syrpita pipiens (Linnaeus, 1758)	
Syrphidae	Syrphus ribesii (Linnaeus, 1758)*	
Syrphidae	Syrphus torvus Osten-Sacken, 1875*	
Syrphidae	Syrphus vitripennis Meigen, 1822*	
Syrphidae	Temnostoma vespiforme (Linnaeus, 1758)*	
Syrphidae	Trichopsomyia flavitarsis (Meigen, 1822)*	
Syrphidae	Trichopsomyia lucida (Meigen, 1822)*	
Syrphidae	Tropidia fasciata Meigen, 1822*	
Syrphidae	Volucella bombylans (Linnaeus, 1758)*	
Syrphidae	Volucella inflata (Fabricius, 1794)*	
Syrphidae	Volucella pellucens (Linnaeus, 1758)*	
Syrphidae	Xanthandrus comtus (Harris, 1780)*	
Syrphidae	Xanthogramma citrofasciatum (De Geer, 1776)*	
Syrphidae	Xanthogramma dives (Rondani, 1857)*	
Syrphidae	Xanthogramma pedissequum (Harris, 1776)	
Syrphidae	Xylota abiens Meigen, 1822*	
Syrphidae	Xylota segnis (Linnaeus, 1758)	
Syrphidae	Xylota sylvarum (Linnaeus, 1758)	
Syrphidae	Xylota tarda Meigen, 1822*	
Syrphidae	Xylota triangularis Zetterstedt, 1838*	

ANNEXE 16 : liste des hyménoptères RNN Tourbière des Dauges

Hyménoptères

Famille	Nom scientifique	Nom commun
Cynipidae	<i>Andriscus anthracina</i> Curtis	
Cynipidae	<i>Andriscus foecundatrix</i> (Hartig.)	
Argidae Symphyta	<i>Arge ustulata</i> L.	
Bombininae	<i>Bombus bohemicus</i> Seidl	
Bombininae	<i>Bombus hortorum</i> (L.)	
Bombininae	<i>Bombus humilis quasimuscorum</i> Vogt	Bourdon variable
Bombininae	<i>Bombus jonellus martens</i> Kriechbaumer	
Bombininae	<i>Bombus lapidarius lapidarius</i> (L.)	Bourdon des pierres
Bombininae	<i>Bombus lucorum</i> (L.)	
Bombininae	<i>Bombus magnus</i> Vogt	Grand Bourdon
Bombininae	<i>Bombus pascuorum floralis</i> (Gmelin)	
Bombininae	<i>Bombus pascuorum maculatus</i> Vogt	
Bombininae	<i>Bombus pratorum</i> (L.)	
Bombininae	<i>Bombus rupestris rupestris</i> (Fabricius)	Bourdon rupetre
Bombininae	<i>Bombus sylvestris</i> (Lepelletier)	Bourdon parasite
Bombininae	<i>Bombus terrestris terrestris</i> (L.)	Bourdon terrestre
Conopidae	<i>Conops scutatus</i>	
Chrysididae	<i>Chrysis ignita</i> (Linnaeus, 1758)	Chryside commune
Vespidae	<i>Dolichovespula sylvestris</i> (Scopoli)	Guêpe des forêts
Ichneumonidae	<i>Ephialtes manifestator</i> (Linnaeus, 1758)	
Formicidae	<i>Formica polyctena</i> Förster	Fourmi
Formicidae	<i>Formica pratensis</i> Retzius	Fourmi des prés
Formicidae	<i>Formica sanguinea</i> Latreille	Fourmi sanguine
Formicidae	<i>Lasius fuliginosus</i> Latreille	Fourmi noire des bois
Formicidae	<i>Lasius niger</i> L.	Fourmi brune
Mutillidae	<i>Mutilla europaea</i> L.	Mutille européenne
Formicidae	<i>Myrmica ruginodis</i> Nylander	
Cynipidae	<i>Neuroterus quercusbaccarum</i> L.	
Cynipidae	<i>Neuterus numismalis</i> Olivier	
Vespidae	<i>Polistes nimpha</i> Christ	Poliste
Formicidae	<i>Tertramorium caespitum</i> L.	Fourmi des gazons
Vespidae	<i>Vespa crabro</i> L.	Frelon d'Europe
Vespidae	<i>Vespula germanica</i> (Fabricius)	Guêpe germanique
Vespidae	<i>Vespula vulgaris</i> (L.)	Guêpe commune

ANNEXE 17 : Liste des lépidoptères RNN Tourbière des Duges

Lépidoptères

Ss Ordre	Nom scientifique	Nom commun	LRR	PN	AnII	AnIV
Hétérocères	<i>Abraxas grossulariata</i> L.	Zérène du groseillier				
Hétérocères	<i>Acherontia atropos</i> L.	Sphinx à tête de mort				
Hétérocères	<i>Acronicta aceris</i> L.	Noctuelle de l'Erable				
Hétérocères	<i>Acronicta alni</i> L.	Aunette				
Hétérocères	<i>Acronicta auricoma</i> D. et S.	Chevelure dorée				
Hétérocères	<i>Acronicta euphorbiae</i> D. et S.	Noctuelle de l'Euphorbe				
Hétérocères	<i>Acronicta leoporina</i> L.	Noctuelle-Lièvre				
Hétérocères	<i>Acronicta psi</i> L.	Psi				
Hétérocères	<i>Acronicta rumicis</i> L.	Noctuelle de la patience				
Hétérocères	<i>Acronicta strigosa</i> D. et S.	Noctuelle grisette				
Hétérocères	<i>Adscita statices</i> L.	Turquoise de la Sarcille				
Hétérocères	<i>Agapeta zoegana</i> L.					
Hétérocères	<i>Aglia tau</i> L.	Hachette				
Hétérocères	<i>Agriphila selasella</i> Hübner					
Hétérocères	<i>Agriphila straminella</i> D. et S.					
Hétérocères	<i>Agriphila tristella</i> D. et S.					
Hétérocères	<i>Agrotis exclamationis</i> L.					
Hétérocères	<i>Agrotis ipsilon</i> Hfn.					
Hétérocères	<i>Alcis repandata</i> L.					
Hétérocères	<i>Ammoconia caecimaculata</i> D. et S.					
Hétérocères	<i>Ammoconia senex</i> Geyer					
Hétérocères	<i>Amphipoea oculea</i> L.					
Hétérocères	<i>Amphipyra pyramidea</i> L.					
Hétérocères	<i>Amphipyra tragopogynis</i> Cl.					
Hétérocères	<i>Anaplectoides prasina</i> D. et S.					
Hétérocères	<i>Ancylolomia tentaculella</i> Hb.					
Hétérocères	<i>Angerona prunaria</i> L.					
	<i>Anthophila fabriciana</i> L.					
Hétérocères	<i>Apamea anceps</i> D. et S.	Double feston				
Hétérocères	<i>Apamea crenata</i> Hfn.					
Hétérocères	<i>Apamea moniglypha</i> Hfn.					
Hétérocères	<i>Apamea scolopacina</i> Esp.					
Hétérocères	<i>Apocheima hispidaria</i> D. et S.					
Hétérocères	<i>Apoda limacodes</i> Hfn.					
Hétérocères	<i>Apotomis betuletana</i> Hw.					
Hétérocères	<i>Archips podana</i> Scop.					
Hétérocères	<i>Arctia caja</i> L.					
Hétérocères	<i>Arctia villica</i> L.					
Hétérocères	<i>Arctornis l-nigrum</i> O. F. Müller					
Hétérocères	<i>Aspitates gilvaria</i> D. et S.					
Hétérocères	<i>Atolmis rubricollis</i> L.					
Hétérocères	<i>Autographa gamma</i> L.					
Hétérocères	<i>Axylia putris</i> L.					

Hétérocères	<i>Bena prasinana</i> L.					
Hétérocères	<i>Biston betularia</i> L.					
Hétérocères	<i>Biston strataria</i> Hfn.					
Hétérocères	<i>Boarmia roboraria</i> D. et S.					
Hétérocères	<i>Bupalus piniaria</i>					
Hétérocères	<i>Cabera exanthemata</i>					
Hétérocères	<i>Cabera pusaria</i> L.					
Hétérocères	<i>Calliteara pudibunda</i>					
Hétérocères	<i>Calloplistria juvenina</i> Stoll.					
Hétérocères	<i>Campaea margaritata</i> L.					
	<i>Camptogramma bilineata</i> L.	Brocatelle dorée				
	<i>Carcina quercana</i> F.	Oecophore rosée				
Hétérocères	<i>Cataclysmus rigata</i> Hb.					
Hétérocères	<i>Catocala promissa</i> D. et S.					
Hétérocères	<i>Cepphis advenaria</i>					
Hétérocères	<i>Cerastis rubricosa</i> D. et S.					
Hétérocères	<i>Charanyca trigammica</i> Hfn.					
Hétérocères	<i>Chersotis cuprea</i> D. et S.					
Hétérocères	<i>Chesias legatella</i> D. et S.					
Hétérocères	<i>Chlorissa cloraria</i> Hb.					
Hétérocères	<i>Chloroclysta truncata</i> Hfn.					
Hétérocères	<i>Chloroclystis v. ata</i> Hw.					
Hétérocères	<i>Choristoneura hebenstreitella</i> Müller					
Hétérocères	<i>Cilix glaucata</i> Scop.					
Hétérocères	<i>Cleorodes lichenaria</i> Hfn.					
Hétérocères	<i>Clostera anachoreta</i> D. et S.					
Hétérocères	<i>Colocasia coryli</i> L.					
Hétérocères	<i>Colostygia pectinataria</i> Knoch					
Hétérocères	<i>Comibaena bajularia</i> D. et S.					
Hétérocères	<i>Cosmia pyralina</i> D. et S.					
Hétérocères	<i>Cosmia trapezina</i> L.					
Hétérocères	<i>Cosmorhoe ocellata</i> L.					
	<i>Crambus lathoniellus</i> Z.					
	<i>Crambus pascuella</i> L.					
	<i>Crambus uliginosellus</i> Z.					
Hétérocères	<i>Craniophora ligustri</i> D. et S.					
Hétérocères	<i>Crocallis elinguaris</i> L.					
Hétérocères	<i>Cryphia domestica</i> Hfn.					
Hétérocères	<i>Cucullia umbratica</i> L.					
Hétérocères	<i>Cybiosa mesomella</i> L.					
Hétérocères	<i>Cyclophora punctaria</i> L.					
Hétérocères	<i>Deilephila elpenor</i> L.					
Hétérocères	<i>Deilephila porcellus</i> L.					
Hétérocères	<i>Dendrolimus pini</i> L.					
Hétérocères	<i>Diachrysis chrysis</i> L.					
Hétérocères	<i>Diacrisia sannio</i> L.					
Hétérocères	<i>Diarsia brunnea</i> D. et S.					
Hétérocères	<i>Diarsia mendica</i> F.					
Hétérocères	<i>Dioryctria abietella</i> D. et S.					
Hétérocères	<i>Dioryctria sylvestrella</i> Ratzburg					
Hétérocères	<i>Drepana binaria</i> Hfn.					
Hétérocères	<i>Drepana cultraria</i> F.					

Hétérocères	<i>Drymonia dodonaea</i> D. et S.					
Hétérocères	<i>Drymonia querna</i> D. et S.					
Hétérocères	<i>Drymonia ruficornis</i> Hfn.					
Hétérocères	<i>Dyptergia scabriuscula</i> L.					
Hétérocères	<i>Ecliptopera silaceata</i> D. et S.					
Hétérocères	<i>Ectropis bistortata</i> Gze.					
Hétérocères	<i>Ectropis consonaria</i> Hb.					
Hétérocères	<i>Ectropis crepuscularia</i> D. et S.					
Hétérocères	<i>Ectropis extersaria</i> Hb.					
Hétérocères	<i>Eilema complana</i> L.					
Hétérocères	<i>Eilema griseola</i> Hb.					
Hétérocères	<i>Eilema lurideola</i> Zck.					
	<i>Eilema sorocula</i> H	Manteau jaune				
Hétérocères	<i>Electrophaes corylata</i> Thnbg.					
Hétérocères	<i>Notodonta ziczac</i> L.					
Hétérocères	<i>Elkneria pudibunda</i> L.					
Hétérocères	<i>Ematurga atomaria</i> L.					
Hétérocères	<i>Endotricha flammealis</i> D. et S.					
Hétérocères	<i>Ennomos alniaria</i> L.					
Hétérocères	<i>Ennomos erosaria</i> D. et S.					
Hétérocères	<i>Epiblema foenella</i> L.					
Hétérocères	<i>Epirrhoe alternata</i> O. F. Müller					
	<i>Epirrhoe galiata</i> D. et S.					
Hétérocères	<i>Euclidia glyphica</i> L.					
Hétérocères	<i>Eudia pavonia</i> L.					
Hétérocères	<i>Eupithecia centaureata</i> D. et S.					
Hétérocères	<i>Eupithecia icterata</i> Vill.					
Hétérocères	<i>Eupithecia linariata</i> D. et S.					
Hétérocères	<i>Eupithecia pusillata</i> D. et S.					
Hétérocères	<i>Eupithecia vulgata</i> Hw.					
	<i>Euplagia quadripunctaria</i> P.	Ecaille chinée				
Hétérocères	<i>Euplexia lucipara</i> L.					
Hétérocères	<i>Euproctis similis</i> Fueslly					
Hétérocères	<i>Euxoa tritici</i> L.					
Hétérocères	<i>Evergestis forficalis</i> L.					
Hétérocères	<i>Fagivorina arenaria</i> Hfn.					
Hétérocères	<i>Falcaria lacertinaria</i> L.					
Hétérocères	<i>Furcula bicuspis</i> Bkh.					
Hétérocères	<i>Geometra papilionaria</i> L.					
	<i>Glyphipterix thasonella</i> S.					
Hétérocères	<i>Gnophos furvatus</i> D. Et S.					
Hétérocères	<i>Gnophos obscuratus</i> D. et S.					
Hétérocères	<i>Habrosyne pyritoides</i> Hfn.					
Hétérocères	<i>Hada nana</i> Hfn.					
Hétérocères	<i>Hadena bicruris</i> Hfn.					
Hétérocères	<i>Harpya milhauseri</i> F.					
Hétérocères	<i>Hedya salicella</i> L.					
	<i>Hemistola fuciformis</i> L.	Sphinx fuciforme				
	<i>Hemistola chryprasaria</i> E.	Hémitée printannière				
Hétérocères	<i>Hemithea aestivaria</i> Hb.					
Hétérocères	<i>Hoplodryna alsines</i> Brahm					
Hétérocères	<i>Hoplodryna ambigua</i> D. et S.					

Hétérocères	<i>Hydriomena furcata</i> Thnbg.					
Hétérocères	<i>Hylaea fasciaria</i> L.					
Hétérocères	<i>Hypena crassalis</i> F.					
Hétérocères	<i>Hypena proboscidalis</i> L.					
Hétérocères	<i>Hypomecis punctinalis</i>					
Hétérocères	<i>Hyponomeuta vigintipunctata</i> Retz.					
Hétérocères	<i>Idaea aversata</i> L.					
Hétérocères	<i>Idaea biselata</i> Hfn.					
Hétérocères	<i>Idaea deversaria</i> H. S.					
Hétérocères	<i>Isturgia limbaria</i> F.					
Hétérocères	<i>Jodis lactearia</i> L.					
Hétérocères	<i>Korscheltellus lupulinus</i> L.					
	<i>Lacanobia oleracea</i> L.	Noctuelle potagère				
Hétérocères	<i>Laothoe populi</i> L.					
Hétérocères	<i>Lasiocampa quercus</i> L.					
Hétérocères	<i>Laspeyria flexula</i> D. et S.					
Hétérocères	<i>Leucodontia bicoloria</i> D. et S.					
Hétérocères	<i>Lithacodia pygarga</i> Hfn.					
Hétérocères	<i>Lithosia quadra</i> L.					
Hétérocères	<i>Lomaspilis marginata</i> L.					
Hétérocères	<i>Lomographa temerata</i> D. et S.					
Hétérocères	<i>Luperina testacea</i> D. et S.					
Hétérocères	<i>Lycia hirtaria</i> Cl.					
Hétérocères	<i>Lycophotia porphyrea</i> D. et S.					
Hétérocères	<i>Lymantria dispar</i> L.					
Hétérocères	<i>Lymantria monacha</i> L.					
Hétérocères	<i>Macdunnoughia confusa</i> Steph.					
Hétérocères	<i>Macroglossum stellatarum</i> L.					
Hétérocères	<i>Macrothylacia rubi</i> L.					
Hétérocères	<i>Malacosoma neustria</i> L.					
Hétérocères	<i>Mamestra brassicae</i> L.					
Hétérocères	<i>Mamestra oleracea</i> L.					
Hétérocères	<i>Mamestra persicariae</i> L.					
Hétérocères	<i>Mamestra pisi</i> L.					
Hétérocères	<i>Mamestra thalassina</i> Hfn.					
Hétérocères	<i>Mesapamea secalis</i> L.					
Hétérocères	<i>Miltochrista miniata</i> Forst.					
Hétérocères	<i>Moma alpium</i> Osbeck					
Hétérocères	<i>Mythimna albipuncta</i> D. et S.					
Hétérocères	<i>Mythimna conigera</i> D. et S.					
Hétérocères	<i>Mythimna ferrago</i> F.					
Hétérocères	<i>Mythimna impura</i> Hb.					
Hétérocères	<i>Mythimna pallens</i> L.					
Hétérocères	<i>Mythimna turca</i> L.					
	<i>Nemophora degeerella</i> L.	Coquille d'or				
Hétérocères	<i>Noctua comes</i> Hb.					
Hétérocères	<i>Noctua fimbriata</i> Schreber					
Hétérocères	<i>Noctua interjecta</i> Hb.					
Hétérocères	<i>Noctua janthina</i> D. et S.					
Hétérocères	<i>Noctua pronuba</i> L.					
Hétérocères	<i>Notodonta dromedarius</i> L.					
Hétérocères	<i>Ochropacha duplaris</i> L.					

Hétérocères	<i>Ochroleuca plecta</i> L.					
Hétérocères	<i>Odontopera bidentata</i> Cl.					
Hétérocères	<i>Oligia strigilis</i> L.					
Hétérocères	<i>Opisthographis luteolata</i> L.					
	<i>Orgyia antiqua</i> L.	Etoilée				
Hétérocères	<i>Orthosia gothica</i> L.					
Hétérocères	<i>Orthosia incerta</i> Hfn.					
Hétérocères	<i>Orthosia miniosa</i> D. et S.					
Hétérocères	<i>Orthosia munda</i> D. et S.					
Hétérocères	<i>Orthosia stabilis</i> D. et S.					
Hétérocères	<i>Ourapteryx sambucaria</i> L.					
Hétérocères	<i>Pachycnemia hippocastanaria</i> Hb.					
Hétérocères	<i>Pandemis corylana</i> F.					
Hétérocères	<i>Panolis flammea</i> D. et S.					
Hétérocères	<i>Parascotia fuliginaria</i> L.					
Hétérocères	<i>Parectropis similaria</i>					
Hétérocères	<i>Pempelia palumbella</i> D. et S.					
Hétérocères	<i>Perconia strigillaria</i> Hb.					
Hétérocères	<i>Peribatodes rhomboidaria</i> D. et S.					
Hétérocères	<i>Peribatodes secundaria</i> Esp.					
Hétérocères	<i>Peridea anceps</i> Gze.					
Hétérocères	<i>Peridroma saucia</i> Hb.					
Hétérocères	<i>Perizoma albulata</i> D. et S.					
Hétérocères	<i>Petrophora chlorosata</i> Scop.					
Hétérocères	<i>Phalera bucephala</i> L.					
Hétérocères	<i>Pheosia gnoma</i> F.					
Hétérocères	<i>Pheosia tremula</i> Cl.					
Hétérocères	<i>Philudoria potatoria</i> L.					
Hétérocères	<i>Phlogophora meticulosa</i> L.					
Hétérocères	<i>Phragmatobia fuliginosa</i> L.					
Hétérocères	<i>Phyllodesma tremulifolia</i> Hb.					
Hétérocères	<i>Plagodis dolabraria</i> L.					
Hétérocères	<i>Pleuroptya ruralis</i> Scop.					
Hétérocères	<i>Plusia festucae</i> L.					
Hétérocères	<i>Polia nebulosa</i> Hfn.					
Hétérocères	<i>Polyphaenis sericata</i> Esp.					
Hétérocères	<i>Pseudoips fagana</i> F.					
Hétérocères	<i>Pseudopanthera macularia</i> L.					
Hétérocères	<i>Pseudoterpna coronillaria</i> Hb.					
Hétérocères	<i>Pterapherapteryx sexalata</i> Retz.					
Hétérocères	<i>Pterostoma palpina</i> Cl.					
Hétérocères	<i>Ptilodon capucina</i> L.					
Hétérocères	<i>Ptycholoma lecheana</i> L.	Tordeuse de lèche				
Hétérocères	<i>Puengelera capreolaria</i> D. et S.					
Hétérocères	<i>Rheumaptera hastata</i> L.					
Hétérocères	<i>Rheumaptera undulata</i> L.					
Hétérocères	<i>Rivula sericealis</i> S.	Soyeuse				
Hétérocères	<i>Rusina ferruginea</i> Esp.					
Hétérocères	<i>Sabra harpagula</i> Esp.					
Hétérocères	<i>Scopula floslactata</i> H.	Acidalie laiteuse				
Hétérocères	<i>Scopula ornata</i> Scop.					
Hétérocères	<i>Scotopteryx moeniata</i> Scop.					

Hétérocères	<i>Selenia dentaria</i> F.				
Hétérocères	<i>Semiothisa alternaria</i> Hb.				
Hétérocères	<i>Semiothisa liturata</i> Cl.				
Hétérocères	<i>Semiothisa notata</i> L.				
Hétérocères	<i>Sphinx ligustri</i>				
Hétérocères	<i>Spilosoma lubricipeda</i> L.				
Hétérocères	<i>Spilosoma luteum</i> Hfn.				
Hétérocères	<i>Stauropus fagi</i> L.				
Hétérocères	<i>Thaumetopoea processionea</i> L.				
Hétérocères	<i>Thera firmata</i> Hb.				
Hétérocères	<i>Thera obeliscata</i> Hb.				
Hétérocères	<i>Thera variata</i> D. et S.				
Hétérocères	<i>Tholera decimalis</i> Poda.				
Hétérocères	<i>Thyatira batis</i> L.				
Hétérocères	<i>Timandra griseata</i> W. Pet.				
Hétérocères	<i>Titanio pollinalis</i> D. et S.				
Hétérocères	<i>Trachea atriplicis</i> L.				
Hétérocères	<i>Triodia sylvina</i> L.				
Hétérocères	<i>Xanthia aurago</i> D. et S.				
Hétérocères	<i>Xanthorhoe designata</i> Hfn.				
Hétérocères	<i>Xanthorhoe ferrugata</i> Cl.				
Hétérocères	<i>Xanthorhoe fluctuata</i> L.				
Hétérocères	<i>Xestia baja</i> D. et S.				
Hétérocères	<i>Xestia c-nigrum</i> L.				
Hétérocères	<i>Xestia ditrapezium</i> D. et S.				
Hétérocères	<i>Xestia rhomboidea</i> Esp.				
Hétérocères	<i>Xestia triangulatum</i> Hfn.				
Hétérocères	<i>Xestia xanthographa</i> D. et S.				
Hétérocères	<i>Zeuzera pyrina</i> L.				
Hétérocères	<i>Zygaena trifolii</i> Esp.				
Rhopalocères	<i>Aglais urticae</i> Linnaeus, 1758	Petite Tortue			
Rhopalocères	<i>Anthocharis cardamines</i> Linnaeus, 1758	Aurore			
Rhopalocères	<i>Apatura ilia</i> Denis & Schiffermüller, 1775	Petit Mars changeant			
Rhopalocères	<i>Apatura iris</i> Linnaeus, 1758	Grand Mars changeant			
Rhopalocères	<i>Aphantopus hyperantus</i> Linnaeus, 1758	Tristan			
Rhopalocères	<i>Aporia crataegi</i> Linnaeus, 1758	Gazé			
Rhopalocères	<i>Araschnia levana</i> Linnaeus, 1758	Carte géographique			
Rhopalocères	<i>Argynnis paphia</i> Linnaeus, 1758	Tabac d'Espagne			
Rhopalocères	<i>Azuritis reducta</i> Staudinger, 1901	Sylvain azuré			
Rhopalocères	<i>Brenthis daphne</i> Denis & Schiffermüller, 1775	Nacré de la Ronce			
Rhopalocères	<i>Brenthis ino</i> Linnaeus, 1758	Nacré de la Sanguisorbe			
Rhopalocères	<i>Brintesia circe</i> Fabricius, 1775	Silène			
Rhopalocères	<i>Callophrys rubi</i> Linnaeus, 1758	Thécla de la ronce			
Rhopalocères	<i>Carterocephalus palaemon</i> Pallas, 1771	Hespérie du Brome	Ra		
Rhopalocères	<i>Celastrina argiolus</i> Linnaeus, 1758	Azuré des Nerpruns			
Rhopalocères	<i>Cinclidia phoebe</i> Denis & Schiffermüller, 1775	Mélitée des Centaurées			
Rhopalocères	<i>Clossiana dia</i> Linnaeus, 1767	Petite Violette			
Rhopalocères	<i>Clossiana euphrosyne</i> Linnaeus, 1758	Grand Collier argenté			
Rhopalocères	<i>Clossiana selene</i> Denis & Schiffermüller, 1775	Petit Collier argenté			
Rhopalocères	<i>Coenonympha arcania</i> Linnaeus, 1761	Céphale			

Rhopalocères	<i>Coenonympha pamphilus</i> Linnaeus, 1758	Fadet commun				
Rhopalocères	<i>Colias crocea</i> Fourcroy, 1785	Souci				
Rhopalocères	<i>Colias hyale</i> (Linnaeus, 1758)	Soufré	Ra			
Rhopalocères	<i>Cupido minimus</i> Fuessly, 1775	Argus frêle	Ra			
Rhopalocères	<i>Cyaniris semiargus</i> Rottemburg, 1775	Azuré des Anthyllides				
Rhopalocères	<i>Cynthia cardui</i> Linnaeus, 1758	Vanesse des Chardons				
Rhopalocères	<i>Didymaeformia didyma</i> Esper, 1778	Mélitée orangée				
Rhopalocères	<i>Erebia meolans</i> Prunner, 1798	Moiré des Fétuques				
Rhopalocères	<i>Erynnis tages</i> Linnaeus, 1758	Point-de-Hongrie				
Rhopalocères	<i>Euphydryas aurinia</i> Rottemburg, 1775	Damier de la Succise		X	X	
Rhopalocères	<i>Everes argiades</i> Pallas, 1771	Azuré du trèfle				
Rhopalocères	<i>Gonepteryx rhamni</i> Linnaeus, 1758	Citron				
Rhopalocères	<i>Heodes tityrus</i> Poda, 1761	Cuivré fuligineux				
Rhopalocères	<i>Hesperia comma</i> Linnaeus, 1758	Virgule				
Rhopalocères	<i>Heteropterus morpheus</i> Pallas, 1771	Miroir				
Rhopalocères	<i>Inachis io</i> Linnaeus, 1758	Paon-du-jour				
Rhopalocères	<i>Iphiclides podalirius</i> Linnaeus, 1758	Flambé				
Rhopalocères	<i>Issoria lathonia</i> Linnaeus, 1758	Petit Nacré				
Rhopalocères	<i>Ladoga camilla</i> Linnaeus, 1764	Petit Sylvain				
Rhopalocères	<i>Lasiommata maera</i> Linnaeus, 1758	Némusien - Ariane				
Rhopalocères	<i>Lasiommata megera</i> Linnaeus, 1767	Satyre - Mégère				
Rhopalocères	<i>Leptidea sinapis</i> Linnaeus, 1758	Piérade du Lotier				
Rhopalocères	<i>Lycaena phlaeas</i> Linnaeus, 1761	Cuivré commun				
Rhopalocères	<i>Maniola jurtina</i> Linnaeus, 1758	Myrtil				
Rhopalocères	<i>Melanargia galathea</i> Linnaeus, 1758	Demi-Deuil				
Rhopalocères	<i>Melitaea cinxia</i> Linnaeus, 1758	Mélitée du Plantain				
Rhopalocères	<i>Melitaea diamina</i> Lang, 1789	Mélitée noirâtre				
Rhopalocères	<i>Melicta athalia</i> Rottemburg, 1775	Mélitée du Mélampyre				
Rhopalocères	<i>Melicta parthenoides</i> Keferstein, 1851	Mélitée de la Lancéole				
Rhopalocères	<i>Neozephyrus quercus</i> Linnaeus, 1758	Thécla du Chêne				
Rhopalocères	<i>Nymphalis antiopa</i> Linnaeus, 1758	Morio				
Rhopalocères	<i>Nymphalis polychloros</i> Linnaeus, 1758	Grande Tortue				
Rhopalocères	<i>Ochlodes venatus</i> Bremer & Gray, 1853	Sylvaine				
Rhopalocères	<i>Papilio machaon</i> Linnaeus, 1758	Machaon				
Rhopalocères	<i>Pararge aegeria</i> Linnaeus, 1758	Tircis				
Rhopalocères	<i>Pieris brassicae</i> Linnaeus, 1758	Piérade du Chou				
Rhopalocères	<i>Pieris napi</i> Linnaeus, 1758	Piérade du Navet				
Rhopalocères	<i>Pieris rapae</i> Linnaeus, 1758	Piérade de la Rave				
Rhopalocères	<i>Plebejus argus</i> Linnaeus, 1758	Azuré de l'Ajonc	Ra			
Rhopalocères	<i>Plebejus idas</i> Linnaeus, 1761	Azuré du Genêt				
Rhopalocères	<i>Polygonia c-album</i> Linnaeus, 1758	Gamma				
Rhopalocères	<i>Polymmatius icarus</i> Rottemburg, 1775	Azuré de la Bugrane				
Rhopalocères	<i>Pseudophilotes baton</i> Bergsträsser, 1779	Azuré du Thym	Ra			
Rhopalocères	<i>Pyrgus malvae</i> Linnaeus, 1758	Hespérie de la Mauve				
Rhopalocères	<i>Pyronia tithonus</i> Linnaeus, 1771	Amryllis				
Rhopalocères	<i>Satyrion ilicis</i> Esper, 1779	Thécla de l'Yeuse				
Rhopalocères	<i>Speyeria aglaja</i> Linnaeus, 1758	Grand Nacré				
Rhopalocères	<i>Thecla betulae</i> Linnaeus, 1758	Thécla du bouleau				
Rhopalocères	<i>Thersamolycaena alciphron</i> Rottemburg, 1775	Cuivré flamboyant	Ra			
Rhopalocères	<i>Thymelicus lineolus</i> Ochsenheimer, 1808	Hespérie du Dactyle				
Rhopalocères	<i>Thymelicus sylvestris</i> Poda, 1761	Hespérie de la Houque				

Rhopalocères	<i>Vanessa atalanta</i> Linnaeus, 1758	Vulcain				
--------------	--	---------	--	--	--	--

LRR : Liste Rouge Régionale (S.E.L., 2005)

Ra : rare

Vu : Vulnérable

PN : Espèce protégée en France

AnII : inscrite à l'Annexe II de la Directive Habitats

AnIV : inscrite à l'Annexe IV de la Directive Habitats

ANNEXE 18 : liste des mécoptères et hétéroptères RNN Tourbière des Dauges

Mécoptères

Famille	Nom scientifique	Nom commun
Panorpidae	<i>Panorpa communis</i> L.	Mouche scorpion

Hétéroptères

Famille	Nom scientifique	Nom commun
Miridae	<i>Atractotomus mali</i>	
Acanthosomatidae	<i>Cyphosthetus tristriatus</i>	
Acanthosomatidae	<i>Elasmucha grisea</i>	
Miridae	<i>Miris striatus</i>	
Pentatomidae	<i>Pentatoma rufipes</i>	
Pentatomidae	<i>Piezodorus lituratus</i>	
Pentatomidae	<i>Zicrona coerulea</i>	

ANNEXE 19 : Liste des coléoptères RNN Tourbière des Dauges

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Fr	AnII	AnIV
Aphodidae	<i>Aphodius erraticus</i> L.				
Aphodidae	<i>Aphodius fimetarius</i> L.				
Aphodidae	<i>Aphodius fossor</i> L.				
Aphodidae	<i>Aphodius granarius</i> L.				
Aphodidae	<i>Aphodius merdarius</i> F.				
Aphodidae	<i>Aphodius prodromus</i> Brahm.				
Aphodidae	<i>Aphodius subterraneus</i> L.				
Apionidae	<i>Apion miniatum</i> Germ.				
Apionidae	<i>Apion simile</i> Kirb.				
Apionidae	<i>Apion urticarium</i> Herbst.				
Attelabidae	<i>Apoderus coryli</i> L.				
Attelabidae	<i>Attelabus nitens</i> Scop.				
Bostrichidae	<i>Bostrichus capucinus</i> L.				
Buprestidae	<i>Trachys minutus</i> L.				
Cantharidae	<i>Cantharis fusca</i> L.				
Cantharidae	<i>Cantharis livida</i> L.				
Cantharidae	<i>Cantharis nigricans</i>				
Cantharidae	<i>Cantharis pallida</i>				
Cantharidae	<i>Cantharis pellucida</i>				
Cantharidae	<i>Cantharis rufa</i>				
Cantharidae	<i>Malthodes minimus</i> L.				
Cantharidae	<i>Rhagonycha femoralis</i>				
Cantharidae	<i>Rhagonycha fulva</i> Scop.				
Cantharidae	<i>Rhagonycha lignosa</i>				
Cantharidae	<i>Rhagonycha nigriceps</i>				
Cantharidae	<i>Rhagonycha nigriventris</i>				
Cantharidae	<i>Rhagonycha testacea</i>				
Carabidae	<i>Abax ater</i> Villiers				
Carabidae	<i>Acupalpus dubius</i> Schill.				
Carabidae	<i>Acupalpus luteatus</i> Duft.				
Carabidae	<i>Agonum sexpunctatum</i> L.				
Carabidae	<i>Amara fulvipes</i> Serv.				
Carabidae	<i>Anisodactylus binotatus</i> F.				
Carabidae	<i>Argutor diligens</i> Sturm.				
Carabidae	<i>Bembidion ustulatum</i> L.				
Carabidae	<i>Calathus melanocephalus</i> L.				
Carabidae	<i>Carabus auronitens</i> Gehin.				
Carabidae	<i>Carabus cancellatus</i> Ill.				
Carabidae	<i>Carabus granulatus</i> L.				
Carabidae	<i>Carabus intricatus</i> L.				
Carabidae	<i>Carabus nemoralis</i> O.F. Mull.				
Carabidae	<i>Carabus purpurascens</i> F.				
Carabidae	<i>Cicindela campestris</i> L.				
Carabidae	<i>Cychrus attenuatus</i> F.				
Carabidae	<i>Cychrus caraboides</i> L.				
Carabidae	<i>Diachromus germanus</i> L.				

Carabidae	<i>Dromius linearis</i> Ol.			
Carabidae	<i>Elaphrus riparius</i> L.			
Carabidae	<i>Harpalus aeneus</i> F.			
Carabidae	<i>Lebia chlorocephala</i> Hoffm.			
Carabidae	<i>Lebia marginata</i> *			
Carabidae	<i>Leistus ferrugineus</i> L.			
Carabidae	<i>Leistus spinibarbis</i> F.			
Carabidae	<i>Loricera pilicornis</i> F.			
Carabidae	<i>Molops piceus</i> Panz.			
Carabidae	<i>Nebria brevicollis</i> F.			
Carabidae	<i>Notiophilus biguttatus</i> F.			
Carabidae	<i>Ophonus rufipes</i> De Geer			
Carabidae	<i>Panagaeus major</i> L.			
Carabidae	<i>Platysma nigrum</i> Schall	Pterostique noir		
Carabidae	<i>Procrustes coriaceus</i> L.	Procruste coriacé		
Carabidae	<i>Pterostichus femoratus</i> Dej.			
Carabidae	<i>Stenolophus teutonus</i> Schrank.			
Cerambycidae	<i>Acanthoderes clavipes</i> (Schrank, 1781)	Acanthodère à fémurs renflés		
Cerambycidae	<i>Agapanthia cardui</i> L.	Agapanthie du chardon		
Cerambycidae	<i>Agapanthia villosoviridescens</i> De Geer	Agapanthie à pilosité verdâtre		
Cerambycidae	<i>Anaerea carcharias</i> L.	Saperde chagrinée		
Cerambycidae	<i>Anoplopera sexguttata</i> (Fab. 1775)	Lepture à six taches		
Cerambycidae	<i>Aromia moschata</i> L.	Aromie musquée		
Cerambycidae	<i>Asenum striatum</i> C.			
Cerambycidae	<i>Brachyleptura fulva</i> Degeer	Lepture fauve		
Cerambycidae	<i>Cerambyx scopolii</i> Fuess.	Capricorne de Scopoli		
Cerambycidae	<i>Clytus arietis</i> L.	Clyte béliet		
Cerambycidae	<i>Dinoptera collaris</i> L.	Acnéops à thorax rouge		
Cerambycidae	<i>Grammoptera ruficornis</i>			
Cerambycidae	<i>Leptura aurulenta</i> F.	Lepture couleur d'or		
Cerambycidae	<i>Leptura maculata</i> Poda.	Lepture tahetée		
Cerambycidae	<i>Morimus asper</i> Sulzer	Morime rugueux		
Cerambycidae	<i>Pachytodes cerambyciformis</i> Schrank.	Lepture en forme de capricorne		
Cerambycidae	<i>Prionus coriarius</i> L.	Prione coriace		
Cerambycidae	<i>Pyrhridium sanguineum</i> L.	Callidie rouge sang		
Cerambycidae	<i>Rhagium bifasciatum</i> F.	Rhagie bifasciée		
Cerambycidae	<i>Rhagium mordax</i> De Geer	Rhagie mordante		
Cerambycidae	<i>Stenurella melanura</i> L.	Lepture à suture noire		
Cerambycidae	<i>Stenurella nigra</i> L.	Lepture noire		
Cerambycidae	<i>Tetrops praeusta</i> L.	Tétrops brûlé		
Cetoniidae	<i>Cetonia aurata</i> L.			
Cetoniidae	<i>Gnorimus nobilis</i> L.			
Cetoniidae	<i>Gnorimus variabilis</i> L.			
Cetoniidae	<i>Oxythyrea funesta</i> Poda			
Cetoniidae	<i>Trichius fasciatus</i> L.			
Cetoniidae	<i>Valgus hemipterus</i> L.			
Chrysomelidae	<i>Agelastica alni</i> L.			
Chrysomelidae	<i>Altica aenescens</i> Weise.			
Chrysomelidae	<i>Altica brevicollis</i> Foud.			
Chrysomelidae	<i>Altica oleracea</i> L.			
Chrysomelidae	<i>Apteropeda orbiculata</i> Marsh			

Chrysomelidae	<i>Asorestia transversa</i> Mannh.			
Chrysomelidae	<i>Calomicrus circumfusus</i> Marsh.			
Chrysomelidae	<i>Cassida azurea</i> Fab.			
Chrysomelidae	<i>Cassida hemisphaerica</i> Herbst.			
Chrysomelidae	<i>Cassida nebulosa</i> L.			
Chrysomelidae	<i>Cassida panzeri</i> Weise			
Chrysomelidae	<i>Cassida rubiginosa</i> Müller			
Chrysomelidae	<i>Cassida vibex</i> L.			
Chrysomelidae	<i>Cassida viridis</i> L.			
Chrysomelidae	<i>Chaetocnema arida</i> Foud.			
Chrysomelidae	<i>Chaetocnema subcoerulea</i> Kust.			
Chrysomelidae	<i>Chrysolina fastuosa</i> Scop.			
Chrysomelidae	<i>Chrysolina herbacea</i> Suffr.			
Chrysomelidae	<i>Chrysolina staphylaea</i>			
Chrysomelidae	<i>Chysolina varians</i> (Schaller)			
Chrysomelidae	<i>Chrysomela populi</i> L.			
Chrysomelidae	<i>Clytra laeviscula</i> Ratz.			
Chrysomelidae	<i>Crepidodera aurata</i> Mannh.			
Chrysomelidae	<i>Crepidodera fulvicornis</i> F.			
Chrysomelidae	<i>Cryptocephalus aureolus</i> Suffr.			
Chrysomelidae	<i>Cryptocephalus biguttatus</i> Scp.			
Chrysomelidae	<i>Cryptocephalus bipunctatus</i> L.			
Chrysomelidae	<i>Cryptocephalus decemmaculatus</i> L.			
Chrysomelidae	<i>Cryptocephalus labiatus</i> L.			
Chrysomelidae	<i>Cryptocephalus moraei</i> L.			
Chrysomelidae	<i>Cryptocephalus nitidus</i> L.			
Chrysomelidae	<i>Cryptocephalus octopunctatus</i> Scop.			
Chrysomelidae	<i>Cryptocephalus parvulus</i> L.			
Chrysomelidae	<i>Cryptocephalus pusillus</i> L.			
Chrysomelidae	<i>Donacia marginata</i> Hope			
Chrysomelidae	<i>Galeruca tanacetii</i> L.			
Chrysomelidae	<i>Galeruca pomonae</i>			
Chrysomelidae	<i>Goniotema olivacea</i> Forst.			
Chrysomelidae	<i>Goniotema viminalis</i> L.			
Chrysomelidae	<i>Hippuriphila modeeri</i> L.			
Chrysomelidae	<i>Hispella atra</i> L.			
Chrysomelidae	<i>Hydrotassa aucta</i> F.			
Chrysomelidae	<i>Hydrothassa marginella</i> L.			
Chrysomelidae	<i>Lema gallaeciana</i> Hyed.			
Chrysomelidae	<i>Lema melanopa</i> L.			
Chrysomelidae	<i>Leptinotarsa decemlineata</i>			
Chrysomelidae	<i>Lochmaea capreae</i> L.			
Chrysomelidae	<i>Lochmaea suturalis</i> Thoms.			
Chrysomelidae	<i>Longitarsus holsaticus</i> L.			
Chrysomelidae	<i>Longitarsus luridus</i> Scop.			
Chrysomelidae	<i>Longitarsus membranaceus</i> Foudr.			
Chrysomelidae	<i>Longitarsus pratensis</i> Panz.			
Chrysomelidae	<i>Luperus flavipes</i> L.			
Chrysomelidae	<i>Luperus longicornis</i> F.			
Chrysomelidae	<i>Phyllobrotica quadrimaculata</i>			
Chrysomelidae	<i>Phyllotreta aerea</i> All.			
Chrysomelidae	<i>Phyllotreta nemorum</i> L.			

Chrysomelidae	<i>Phyllotreta nigripes</i> F.			
Chrysomelidae	<i>Phyllotreta striolata</i> F.			
Chrysomelidae	<i>Plagiodera versicolora</i> Laich.			
Chrysomelidae	<i>Plateumaris consimilis</i> Panz.			
Chrysomelidae	<i>Plateumaris sericea</i> L.			
Chrysomelidae	<i>Podagrica fuscipes</i> L.			
Chrysomelidae	<i>Timarcha goettingensis</i> L.			
Chrysomelidae	<i>Timarcha tenebricosa</i> F.			
Cleridae	<i>Thanasimus formicarius</i> L.			
Cleridae	<i>Trichodes alvearius</i> F.			
Coccinellidae	<i>Adalia bipunctata</i> L.			
Coccinellidae	<i>Adalia decempunctata</i> L.	Coccinelle à 10 points		
Coccinellidae	<i>Anatis ocelata</i> L.			
Coccinellidae	<i>Anisoticta novemdecimpunctata</i> L.			
Coccinellidae	<i>Aphidecta oblitterata</i>			
Coccinellidae	<i>Calvia decemguttata</i>			
Coccinellidae	<i>Calvia quatuordecimpunctata</i> L.			
Coccinellidae	<i>Chilocorus bipustulatus</i>			
Coccinellidae	<i>Chilocorus renipustulatus</i>			
Coccinellidae	<i>Coccidula scutella</i> Herbst.			
Coccinellidae	<i>Coccinella hieroglyphica</i>			
Coccinellidae	<i>Coccinella septempunctata</i> L.			
Coccinellidae	<i>Exochomus nigromaculatus</i>			
Coccinellidae	<i>Exochomus quadripustulatus</i>			
Coccinellidae	<i>Halyzia sedecimguttata</i>			
Coccinellidae	<i>Harmonia axyridis</i>			
Coccinellidae	<i>Hyperaspis campestris</i>			
Coccinellidae	<i>Oenopia conglobata</i>			
Coccinellidae	<i>Platynaspis luteorubra</i>			
Coccinellidae	<i>Propylea quatuordecimpunctata</i> L.			
Coccinellidae	<i>Psyllobora vigintiduopunctata</i>			
Coccinellidae	<i>Rhyzobius chrysomeloides</i>			
Coccinellidae	<i>Rhyzobius litura</i>			
Coccinellidae	<i>Scymnus apetzi</i>			
Coccinellidae	<i>Scymnus fraxini</i>			
Coccinellidae	<i>Scymnus frontalis</i> F.			
Coccinellidae	<i>Scymnus rubromaculatus</i>			
Coccinellidae	<i>Scymnus suturalis</i>			
Coccinellidae	<i>Stethorus punctillum</i>			
Coccinellidae	<i>Subcoccinella vigintiquatuorpunctata</i>			
Coccinellidae	<i>Thea vigintiduopunctata</i> L.			
Coccinellidae	<i>Tytthapsis sedecimpunctata</i> L.			
Cryptophagidae	<i>Cryptophagus lycoperdi</i> Herbst.			
Curculionidae	<i>Acalles ptinoides</i> Marsh.			
Curculionidae	<i>Anchonidium unguiculare</i> Aubé			
Curculionidae	<i>Caenopsis waltoni</i> Bohem.			
Curculionidae	<i>Cionus scrophulariae</i> L.			
Curculionidae	<i>Coeliodes rubicundus</i> Herbst.			
Curculionidae	<i>Erirrhinus scirpi</i> F.			
Curculionidae	<i>Hylastes ater</i> Payk.			
Curculionidae	<i>Ips sexdentatus</i> Born.			
Curculionidae	<i>Ips typographus</i> L.			

Curculionidae	<i>Lepyrus palustris</i> Scop.			
Curculionidae	<i>Orobtytis cyanea</i> L.			
Curculionidae	<i>Orthotomicus erosus</i> Woll			
Curculionidae	<i>Otiorhynchus lugdunensis</i> Boh.			
Curculionidae	<i>Peritelus sphaeroides</i> Germ.			
Curculionidae	<i>Phyllobus urticae</i> Dej.			
Curculionidae	<i>Pityogenes chalcographus</i> L.			
Curculionidae	<i>Plinthus caliginosus</i> F.			
Curculionidae	<i>Rhinocyllus conicus</i> Frolich.			
Curculionidae	<i>Strophosoma capitatum</i> De Geer			
Curculionidae	<i>Strophosoma melanogrammum</i> Först			
Curculionidae	<i>Tapinotus sellatus</i> F.			
Curculionidae	<i>Trachyploeus scabriculus</i> L.			
Curculionidae	<i>Trypodendron domesticum</i> L.			
Curculionidae	<i>Tychius venustus</i> F.			
Dasytidae	<i>Psilothrix viridicoeruleus</i> Geoffr.			
Dermestidae	<i>Megatoma undata</i> L.			
Dynastidae	<i>Oryctes nasicornis</i> L.			
Curculionidae	<i>Balanobius crux</i> F.	-		
Dytiscidae	<i>Deronectes halensis</i> F.			
Dytiscidae	<i>Dytiscus marginalis</i> L.			
Dytiscidae	<i>Dytiscus semisulcatus</i> Mull.			
Dytiscidae	<i>Laccophilus hyalinus</i> Dej.			
Elateridae	<i>Adelocera murina</i> L.			
Elateridae	<i>Agriotes sputator</i> L.			
Elateridae	<i>Agripnus murinus</i>			
Elateridae	<i>Ampedus cinnabarinus</i> Esch.			
Elateridae	<i>Athous bicolor</i> Goeze			
Elateridae	<i>Athous niger</i> L.			
Elateridae	<i>Athous vittatus</i> L.			
Elateridae	<i>Denticollis linearis</i>			
Elateridae	<i>Sericus brunneus</i> L.			
Elateridae	<i>Stonagostus rhombeus</i> L.			
Geotrupidae	<i>Anoplotrupes stercorosus</i> Scriba.			
Geotrupidae	<i>Geotrupes niger</i> Marsh.			
Geotrupidae	<i>Geotrupes niger subvirescens</i> Muls.			
Geotrupidae	<i>Geotrupes spiniger</i> Marsh.			
Geotrupidae	<i>Geotrupes stercorarius</i> L.			
Geotrupidae	<i>Trypocopris vernalis</i> L.			
Geotrupidae	<i>Typhoeus typhoeus</i> L.			
Gyrinidae	<i>Gyrinus substriatus</i> Steph.			
Histeridae	<i>Hister purpurascens</i> Herbst.			
Histeridae	<i>Hister quadrimaculatus</i> L.			
Histeridae	<i>Margarinotus merdarius</i> (Hoffmann)			
Hydrophilidae	<i>Cercyon melanocephalus</i> L.			
Hydrophilidae	<i>Sphaeridium scarabeoides</i> L.			
Lampyridae	<i>Lampyris noctiluca</i> L.			
Lampyridae	<i>Phosphaenus hemipterus</i> Geof.			
Lucanidae	<i>Dorcus parallelipipedus</i> L.			
Lucanidae	<i>Lucanus cervus</i> L.	Lucane Cerf-volant		X
Lucanidae	<i>Platycerus caraboides</i> Panz.			
Lucanidae	<i>Sinodendron cylindricum</i> L.			

Malachiidae	<i>Axinotarsus marginalis</i> Lap.			
Malachiidae	<i>Charopus pallides</i> Ol.			
Malachiidae	<i>Malachius aeneus</i> L.			
Malachiidae	<i>Malachius bipustulatus</i> L.			
Meloidae	<i>Lytta vesicatoria</i> L.			
Meloidae	<i>Meloe proscarabaeus</i> L.			
Melolonthidae	<i>Amphimallon solstitialis</i> L.			
Melolonthidae	<i>Melolontha melolontha</i> L.			
Melolonthidae	<i>Rhizotrogus aestivus</i> Ol.			
Melolonthidae	<i>Rhizotrogus marginipes</i> Mulsant			
Mordellidae	<i>Mordella fasciata</i> F.			
Mordellidae	<i>Toxomia biguttata</i> Gyll.			
Mycetophagidae	<i>Mycetophagus quadripustulatus</i> L.			
Nanophyidae	<i>Nanophyes marmoratus</i> Goeze			
Oedememelidae	<i>Oedemera nobilis</i>			
Omalisidae	<i>Omalisus fontisballaquaei</i>			
Pyrochroidae	<i>Pyrochroa coccinea</i> L.			
Pyrochroidae	<i>Pyrochroa serraticornis</i> Scop.			
Rhynchitidae	<i>Byctiscus betulae</i> L.			
Rhynchitidae	<i>Rhynchites aeneovirens</i> Marsh.			
Rhynchitidae	<i>Rhynchites cavifrons</i> Gyll.			
Rutelidae	<i>Hoplia farinosa</i> L.			
Rutelidae	<i>Phyllopertha horticola</i> L.			
Scarabaeidae	<i>Caccobius schreberi</i> L.			
Scarabaeidae	<i>Copris lunaris</i> L.			
Scarabaeidae	<i>Onthophagus furcatus</i> F.			
Scarabaeidae	<i>Onthophagus joannae</i> Goli.			
Scarabaeidae	<i>Onthophagus ovatus</i> L.			
Scarabaeidae	<i>Onthophagus similis</i> Scriba.			
Scarabaeidae	<i>Onthophagus taurus</i> Schreb.			
Scarabaeidae	<i>Onthophagus vacca</i> L.			
Scydmaenidae	<i>Euconnus pubicollis</i> Müll.			
Silphidae	<i>Blitophaga opaca</i> L.			
Silphidae	<i>Necrophorus fossor</i> Er.			
Silphidae	<i>Necrophorus humator</i> Goeze			
Silphidae	<i>Necrophorus vespillo</i> L.			
Silphidae	<i>Necrophorus vespilloides</i> Herbst.			
Silphidae	<i>Necrophorus vestigator</i> Hersh			
Silphidae	<i>Phosphuga atrata</i> L.			
Silphidae	<i>Silpha carinata</i> Herbst.			
Silphidae	<i>Silpha obscura</i> L.			
Silphidae	<i>Thanatophilus rugosus</i> L.			
Silphidae	<i>Thanatophilus sinuatus</i> L.			
Staphylinidae	<i>Aleochara bipustulata</i> L.			
Staphylinidae	<i>Atheta elongatula</i> Grav.			
Staphylinidae	<i>Atheta gagatina</i>			
Staphylinidae	<i>Atheta parvula</i>			
Staphylinidae	<i>Atheta ravilla</i> Er.			
Staphylinidae	<i>Atheta sodalis</i> Er.			
Staphylinidae	<i>Autalia impressa</i> Ol.			
Staphylinidae	<i>Bolitobius exoletus</i> Erich.			
Staphylinidae	<i>Bolitobius thoracicus</i> F.			

Staphylinidae	<i>Bolitochara obliqua</i> Er.				
Staphylinidae	<i>Brachygluta fossulata</i> Reich.				
Staphylinidae	<i>Coprophilus striatulus</i> F.				
Staphylinidae	<i>Cryptobium fracticorne</i> Payk.				
Staphylinidae	<i>Drusilla canaliculata</i> F.				
Staphylinidae	<i>Emus hirtus</i> L.				
Staphylinidae	<i>Euaesthetus ruficapillus</i> Boisd. & Lac.				
Staphylinidae	<i>Gyrophypnus fracticornis</i> Mull.				
Staphylinidae	<i>Homalium rivulare</i> Payk.				
Staphylinidae	<i>Mycetoporus splendens</i> Marsh.				
Staphylinidae	<i>Myllaena elongata</i> Matt.				
Staphylinidae	<i>Myllaena kraatzi</i> Sharp.				
Staphylinidae	<i>Ontholestes murinus</i> L.				
Staphylinidae	<i>Ontholestes tessellatus</i>				
Staphylinidae	<i>Othius punctulatus</i> Goeze				
Staphylinidae	<i>Oxypoda opaca</i> Grav.				
Staphylinidae	<i>Paederus riparius</i> L.				
Staphylinidae	<i>Parabemus fossor</i> Scop.				
Staphylinidae	<i>Philonthus cognatus</i> Steph.				
Staphylinidae	<i>Philonthus fimetarius</i>				
Staphylinidae	<i>Philonthus marginalis</i>				
Staphylinidae	<i>Philonthus politus</i>				
Staphylinidae	<i>Philonthus splendens</i>				
Staphylinidae	<i>Philonthus succicola</i>				
Staphylinidae	<i>Philonthus varians</i>				
Staphylinidae	<i>Platysthetus cornutus</i> Grav.				
Staphylinidae	<i>Proteinus brachypterus</i> F.				
Staphylinidae	<i>Pselaphus heisei</i> Herbst.				
Staphylinidae	<i>Quedius cinctus</i> Payk.				
Staphylinidae	<i>Quedius curtipennis</i> Bernh.				
Staphylinidae	<i>Quedius lateralis</i> Grav.				
Staphylinidae	<i>Quedius simplicifrons</i> Fairm				
Staphylinidae	<i>Quedius xanthopus</i> Er.				
Staphylinidae	<i>Reichenbachia juncorum</i> Leach.				
Staphylinidae	<i>Scaphidium quadrimaculatum</i> Ol.				
Staphylinidae	<i>Scopaeus sulcicollis</i>				
Staphylinidae	<i>Sepedophilus littoreus</i>				
Staphylinidae	<i>Sepedophilus marshami</i> Steph.				
Staphylinidae	<i>Sepedophilus testaceus</i> F.				
Staphylinidae	<i>Staphylinus caesareus</i> Ced.				
Staphylinidae	<i>Staphylinus olens</i> Mull.				
Staphylinidae	<i>Stenus brunnipes</i> Steph.				
Staphylinidae	<i>Stenus europaeus</i> Puthz.				
Staphylinidae	<i>Stenus flavipes</i> Steph.				
Staphylinidae	<i>Stenus providus</i> Er.				
Staphylinidae	<i>Stenus similis</i> Herbst.				
Staphylinidae	<i>Tachinus laticollis</i>				
Staphylinidae	<i>Tachinus pallipes</i> Grav.				
Staphylinidae	<i>Tachinus rufipes</i>				
Staphylinidae	<i>Tachinus subterraneus</i> L.				
Staphylinidae	<i>Tachyporus dispar</i> Paykull				
Staphylinidae	<i>Tachyporus hypnorum</i> L.				

Staphylinidae	<i>Tachyporus solutus</i> Er.				
Staphylinidae	<i>Tetartopeus terminatus</i> Grav.				
Staphylinidae	<i>Trogophloeus bilineatus</i> Steph.				
Staphylinidae	<i>Xantholinus glabratus</i> Grav.				
Tenebrionidae	<i>Lagria hirta</i> L.				
Tenebrionidae	<i>Melasia culinaris</i> L.				
	<i>Plararaea nigracula</i> F.				

Fr : espèce protégée en France

AnII : inscrite à l'Annexe II de la Directive Habitats

AnIV : inscrite à l'Annexe IV de la Directive Habitats

ANNEXE 20 : liste des champignons RNN Tourbière des Dauges

Champignons

Date	Nom latin	Nom vernaculaire
	<i>Agaricus arvensis</i>	Agaric des jachères
2003	<i>Agaricus aestivalis</i> (Möll) Pilat	
2006	<i>Agaricus campestris</i>	
2004	<i>Agaricus impudicus</i> (Rea) Pilat	
	<i>Agrocybe praecox</i> (Pers.:Fr.) Fayod	Pholiote précoce
2004	<i>Alnicola scolecina</i> (Fries) Romagnesi	
	<i>Amanita battarae</i> (Boud.) Bon	Amanite brun-jaune
	<i>Amanita citrina</i>	Amanite citrine
2006	<i>Amanita crocea</i>	
	<i>Amanita fulva</i> (Sch.:Fr.) Big. & Gille	Amanite fauve
	<i>Amanita gemmata</i>	
	<i>Amanita jonquillea</i> Qué.	Amanite jonquille
	<i>Amanita muscaria</i>	Amanite tue-mouche
	<i>Amanita pantherina</i>	Amanite panthère
2004	<i>Amanita porphyria</i> A & S.: Fries	
	<i>Amanita phalloides</i>	Amanite phalloïde
	<i>Amanita rubescens</i> Pers.:Fr.	Amanite rougissante
	<i>Amanita spissa</i>	Amanite épaisse
2003	<i>Amanita spissa</i> v. <i>excelsa</i>	
	<i>Amanita vaginata</i>	
2014	<i>Armillaria ectypa</i>	Armillaire des tourbières
	<i>Armillaria mellea</i> (Vahl:Fr.) Kumm.	Armillaire couleur de miel
	<i>Armillaria ostoyae</i> Romagn.	
2004	<i>Auricularia mesenterica</i> (Dicks.:Fr.) Persoon	
2004	<i>Baeospora myosira</i> (Fr.:Fr.) Singer	
	<i>Bisporella citrina</i>	
	<i>Bjerkandera adusta</i> (Wild.:Fr.) P. Karst.	Leptopore brûlé
2006	<i>Boletus calopus</i>	
	<i>Boletus edulis</i>	Bolet comestible
	<i>Boletus erythropus</i>	Bolet à pied rouge
	<i>Boletus pinophilus</i> Pilat Dermek in Pilat	
2006	<i>Bulgaria inquinans</i>	
2004	<i>Calocera cornea</i> (Batsch.:Fr.) Fries	
	<i>Calocera viscosa</i>	Calocère visqueuse
	<i>Cantharellula umbonata</i> (Gmel.:Fr.) Singer	
	<i>Cantharellus cibarius</i>	Chanterelle commune
	<i>Cantharellus tubaeformis</i>	Chanterelle en tube
	<i>Chlorociboria aeruginascens</i> (Nyl.) Kan.in Ramamurthi	
2004	<i>Chondrostereum purpureum</i> (Pers.:Fr.) Pouzar	
2004	<i>Clavulina cristata</i> (Holmsk.:Fr.) Schroeter	
	<i>Clitocybe clavipes</i>	Clitocybe à pied en massue
	<i>Clitocybe gibba</i>	
	<i>Clitocybe odora</i>	
	<i>Clitopilus prunulus</i>	Clitopile petite prune, meunier
	<i>Collybia butyracea</i> (Bull.:Fr.) Kummer	Collybie beurrée
2004	<i>Collybia confluens</i> (Pers.:Fr.) Kummer	
	<i>Collybia distorta</i>	Collybie à pied tordu
2004	<i>Collybia fusipes</i> (Bull.:Fr.) Quélet	
2006	<i>Collybia dryophila</i> (Bull.:Fr.) Kummer	Collybie des chênes
2006	<i>Collybia kuehneriana</i>	

	<i>Collybia maculata</i> (A.& S.) Kummer	Collybie tachée
	<i>Collybia peronata</i>	Marasme brûlant
2004	<i>Coltricia perennis</i> (L.:Fr.) Murrill	
2004	<i>Conocybe tenera</i> (Schaeffer :Fr.) Fayod	
	<i>Coprinus atramentarius</i> (Bull.:Fr.) Fries	Coprin noir d'encre
	<i>Coprinus micaceus</i>	Coprin micacé
2004	<i>Cordyceps militaris</i> (L.:Fr.) Link	
	<i>Cortinarius albobolaceus</i>	Cortinaire blanc-violet
	<i>Cortinarius anomalus</i>	Cortinaire irrégulier
	<i>Cortinarius armillatus</i>	Cortinaire à colliers
	<i>Cortinarius bolaris</i>	Cortinaire ocre rouge
2006	<i>Cortinarius cinnamomeus</i>	
	<i>Cortinarius delibutus</i> Fries	Cortinaire enduit
2004	<i>Cortinarius diabolicus</i> Fr.	
2006	<i>Cortinarius lebretonii</i>	
2006	<i>Cortinarius ochropallidus</i>	
	<i>Cortinarius paleaceus</i> (Fr. in Weinm.) Fries	
2006	<i>Cortinarius pholideus</i>	
	<i>Cortinarius semi-sanguineus</i>	Cortinaire semi-sanguin
2004	<i>Cortinarius tophaceus</i> Fr.	
	<i>Cortinarius torvus</i>	Cortinaire à pied courbe
2004	<i>Cortinarius uliginosus</i> Berkeley	
2004	<i>Cortinarius venetus</i> (Fr.:Fr.) Fr.	
2004	<i>Cortinarius vibratilis</i> Fries	
2004	<i>Cortinarius violaceus</i> (L.:Fr.) Fries	
2004	<i>Crepidotus variabilis</i> (Pers. Fr.) S.F. Gray	
	<i>Cystoderma amianthinum</i> (Pers.) Fayod	
2004	<i>Daedaleops confragosa</i> (Bolt.:Fr.) Schroeter	
	<i>Entoloma conferendum</i> (Britz.) Noordelos	
	<i>Entoloma conferendum</i> var. <i>platyphyllum</i> J. Favre	
	<i>Entoloma sericeum</i>	Entolome soyeux
	<i>Exidia glandulosa</i>	Exidie glanduleuse
	<i>Exidia truncata</i> Fr.:Fr.	
	<i>Fomes fomentarius</i> (L.:Fr.) Fries	Amandouvier
2004	<i>Fuligo septica</i> (L.) Wigg.	
2004	<i>Galerina paludosa</i> (Fr.) Kühner	
2006	<i>Galerina sphagnum</i>	
2004	<i>Ganoderma lipsiense</i> (Batsch) Atkinson	
2004	<i>Gloeophyllum sepiarium</i> (Wulf:Fr.) P. Karst	
2006	<i>Gomphidius glutinosus</i>	
2006	<i>Gomphidius roseus</i>	
	<i>Gymnopilus fulgens</i>	
	<i>Gymnopilus penetrans</i>	Gymnopile pénétrant
	<i>Gyroporus cyanescens</i>	Bolet bleuisant
2004	<i>Hebeloma anthracophilum</i> Maire	
	<i>Hebeloma crustuliniforme</i>	Hébélome échaudé
	<i>Hebeloma mesophaeum</i>	
	<i>Hydnum repandum</i>	Hydne pied de mouton
	<i>Hygrocybe chlorophana</i> (Fr.:Fr.) Wünsche	
	<i>Hygrocybe coccinea</i>	Hygrophore écarlate
	<i>Hygrocybe psittacina</i>	Hygrophore perroquet
	<i>Hygrophoropsis aurantiaca</i> (Wulf.:Fr.) Maire	Clytocybe orangé
2006	<i>Hygrophorus arbustivus</i>	
2006	<i>Hypholoma elongatum</i>	
	<i>Hypholoma sublateritium</i> (Fries) Quélet	Hypholome couleur de brique
	<i>Hypholoma fasciculare</i>	Hypholome en touffes
	<i>Hypholoma udum</i> (Pers.:Fr.) Kühner	
2004	<i>Inocybe asterospora</i> Quélet	
2004	<i>Inocybe maculata</i> Boud.	

	<i>Inocybe napipes</i> Lange	
2004	<i>Inocybe umbrina</i> Bres.	
	<i>Laccaria amethystea</i>	Clitocybe améthyste
	<i>Laccaria laccata</i> (Scop.:Fr.) Berk. & Br.	Laccaire laqué
	<i>Laccaria laccata</i> v.moelleri Singer	
	<i>Lactarius blennius</i> (Fr.:Fr.) Fries	Lactaire muqueux
	<i>Lactarius camphoratus</i>	Lactaire camphré
	<i>Lactarius chrysorrheus</i> Fries	Lactaire à lait jaune
	<i>Lactarius cismicarius</i>	Lactaire à odeur de punaise
2004	<i>Lactarius deliciosus</i> (L.:Fr.) S.F. Gray	
	<i>Lactarius hepaticus</i> Plouwright ap.Boudier	Lactaire hépatique
2006	<i>Lactarius lacunarum</i>	
2006	<i>Lactarius necator</i>	
	<i>Lactarius plumbeus</i> (Bull.:Fr.) S.F.Gray	Lactaire plombé
2004	<i>Lactarius pyrogalus</i> (Bull.:Fr.) Fries	
	<i>Lactarius quietus</i>	Lactaire tranquille
	<i>Lactarius rufus</i> (Scop.:Fr.) Fries	Lactaire roux
2006	<i>Lactarius subdulcis</i>	
	<i>Lactarius tabidus</i> Fries	
	<i>Lactarius vellereus</i> (Fr.:Fr.) Fries	Lactaire velouté
	<i>Lactarius vietus</i>	Lactaire fané
	<i>Leccinum aurantiacum</i> (Bulliard) S.F.Gray	Bolet orangé
2004	<i>Leccinum brunneogriseolum</i> Lannoy & Estades	
	<i>Leccinum duriusculum</i>	Bolet des peupliers
2006	<i>Leccinum molle</i>	
2006	<i>Leccinum quercinum</i>	
2006	<i>Leccinum scabrum</i>	
2006	<i>Leccinum variicolor</i>	
2004	<i>Leccinum versipelle</i> (Fr.:Hök.) Snell in S.&S	
	<i>Leotia lubrica</i>	Léotie visqueuse
	<i>Lycoperdon perlatum</i> Pers.:Pers.	Vesce de loup perlée
	<i>Lycoperdon umbrinum</i>	Vesce de loup foncée
	<i>Macrolepiota procera</i>	Lépiote élevée
	<i>Marasmius androsaceus</i> (L.Fr.)Fr.	
2004	<i>Marasmius bulliardii</i> Quélet	
2004	<i>Marasmius oreades</i> (Bolt.:Fr.) Fries	
	<i>Megacollybia platyphylla</i> (Pers.:Fr.) Kotl & Pouz.	
	<i>Meripilus giganteus</i>	Polypore géant
2006	<i>Merulius tremellosus</i>	
2004	<i>Mitrula paludosa</i> Fr.:Fr.	
	<i>Mutinus caninus</i>	Phalle de chien
2006	<i>Mycena epipterygia</i>	
	<i>Mycena galericulata</i>	Mycène en casque
	<i>Mycena galopus</i>	Mycène à lait blanc
	<i>Mycena inclinata</i>	Mycène incliné
	<i>Mycena pelianthina</i> (Fr.:Fr.) Quélet	
	<i>Mycena polygramma</i>	
2004	<i>Mycena rorida</i> (Scop.:Fr.) Quélet	
2006	<i>Mycena rosea</i>	
2006	<i>Mycena vitilis</i>	
	<i>Mycena sanguinolenta</i>	Mycène sanguinolente
	<i>Oligoporus caesius</i> (Schr.:Fr.)David	Polypore bleuté
2004	<i>Oligoporus stypticus</i> (Pers.:Fr) David	
2006	<i>Oligoporus tephroleucus</i>	
	<i>Omphalina sphagnicola</i>	
	<i>Oudemansiella mucida</i> (Schr.:Fr.) Höhnell	Mucidule visqueuse
	<i>Oudemansiella radicata</i>	Collybie radicante
2004	<i>Oudemansiella radicata</i> v. <i>marginata</i> (K.&M.) Bon & Dennis	

	<i>Panellus stypticus</i>	Panelle styptique
	<i>Paneolus sphinctrinus</i> (Fr.)Quél.	Panéole papilionacée
	<i>Paxillus involutus</i>	Paxille enroulé
	<i>Phaeoscypha cladii</i> (NR et WBK)	
	<i>Phallus impudicus</i>	Phalle impudique
	<i>Pholiota aurivella</i> (Batsch:Fr.) Kummer	Pholiote dorée
	<i>Pholiota lenta</i> Pers.:Fr.)Singer	Pholiote visqueuse
	<i>Piptoporus betulinus</i> (Bull.:Fr.) Karsten	Polypore du Bouleau
	<i>Pluteus cervinus</i> (Sch.J.C.)Kummer	Plutée couleur de Cerf
2004	<i>Polyporus ciliatus</i> (Fr.:Fr.) Fries	
	<i>Psathyrella piluliformis</i>	Psathyrelle hydrophile
2006	<i>Psilocybe semilanceata</i>	Psilocube semilancéolé
2006	<i>Pycnoporus cinnabarinus</i>	
2004	<i>Rickenella fibula</i> (Bull.:Fr.) Raithelhuber	
	<i>Rickenella swartzii</i> (Fr.) Kuyper	
	<i>Russula aeruginea</i>	Russule vert-de-gris
	<i>Russula amoena</i> Quélet	
	<i>Russula amoenicolor</i> Romagnesi	
2004	<i>Russula aquosa</i> Lecl.	
	<i>Russula betularum</i> Hora	
	<i>Russula brunneoviolacea</i> Crawsh	
2006	<i>Russula claroflava</i>	
	<i>Russula cyanoxantha</i>	Russule charbonnière
	<i>Russula cyanoxantha</i> v. <i>pelteraeui</i> Fries	
	<i>Russula drimeia</i> Cooke	
2004	<i>Russula emetica</i> (Sch.:Fr.) Persoon	
	<i>Russula emetica</i> var. <i>sylvestris</i>	Russule émétique
	<i>Russula fageticola</i>	Russule du hêtre
	<i>Russula fellea</i>	Russule de fiel
	<i>Russula fragilis</i> (Pers.)Fries	
	<i>Russula graveolens</i>	Russule malodorante
	<i>Russula grisea</i>	Russule grise
	<i>Russula krombholzii</i>	Russule pourpre et noire
2006	<i>Russula langei</i>	
	<i>Russula laurocerasi</i> Melzer	
	<i>Russula nigricans</i>	Russule noircissante
2004	<i>Russula nitida</i> (Pers.:Fr.) Fries	
2004	<i>Russula nobilis</i> Velenovsky	
	<i>Russula ochroleuca</i>	Russule blanc et ocre
2006	<i>Russula parazurea</i>	
2006	<i>Russula pectinatoides</i>	
	<i>Russula sororia</i>	Russule sœur
	<i>Russula turci</i>	Russule améthyste
2003	<i>Russula versicolor</i> J. Schaeff.	
	<i>Russula vesca</i> Fries	Russule comestible
2006	<i>Russula violeipes</i>	
	<i>Sarcodon imbricatus</i>	Hydne imbriqué
	<i>Schizophyllum commune</i> L.:Fr.	Schizophylle commun
	<i>Scleroderma citrinum</i>	Scléroderme commun
2004	<i>Sepedonium chrysospermum</i> (Bull.) Fr.	
2004	<i>Simocybe sumptuosus</i> (P.D. Ort.) Sing.	
	<i>Stereum hirsutum</i>	Stérée hirsute
	<i>Stropharia semiglobata</i>	Strophaire hémisphérique
2004	<i>Stropharia semiglobata</i> v. <i>stercoraria</i> (Schum.:Fr.) Lge	
	<i>Suillus bovinus</i>	Bollet des bouviers
2006	<i>Suillus luteus</i>	
2006	<i>Suillus variegatus</i>	
	<i>Tephrocycbe palustris</i> (Peck) Donk	
2003	<i>Trametes hirsuta</i> (Wulf.:Fr.) Pilat	

	<i>Trametes versicolor</i>	Polypore versicolore
	<i>Tremella mesenterica</i>	Trémelle mésentérique
2014	<i>Trichoglossum hirsutum</i>	
2006	<i>Tricholoma album</i>	
	<i>Tricholoma sciodes</i> f.virgatoïdes Bon	
	<i>Tricholoma ustale</i> (Fr.:Fr.) Kummer	Tricholome brûlé
	<i>Tricholoma columbetta</i>	Tricholome colombette
	<i>Tricholoma fulvum</i>	Tricholome fauve
2004	<i>Tricholoma saponaceum</i> (Fr.:Fr.) Kummer	
	<i>Tricholoma ustaloides</i>	Tricholome comme brûlé
	<i>Tricholoma virgatum</i>	Tricholome vergeté
2004	<i>Tricholomopsis decora</i> (Fr.:Fr.) Fries	
	<i>Tricholomopsis rutilans</i> (Sch.J.C.:Fr.) Singer	Tricholome rutilant
	<i>Tylopilus felleus</i> (Bull.:Fr.) Karsten	
	<i>Xerocomus badius</i> (Fr.:Fr.) Gilbert	Bolet bai
	<i>Xerocomus ferrugineus</i>	
2004	<i>Xerocomus parasiticus</i> (Bull.:Fr.) Quélet	
	<i>Xerocomus porosporus</i> Imler	
2004	<i>Xerocomus pruinatus</i> (Fr. in Fr.&Hök.) Quélet	
2006	<i>Xerocomus subtomentosus</i>	
	<i>Xerocomus chrysenteron</i>	Bolet à chair jaune
	<i>Xylaria hypoxylon</i> (L.:Fr.) Greville	Xylaire du bois

ANNEXE 21 : Liste des bryophytes RNN Tourbière des Dauges

Bryophytes

Taxon\Référence	JELENC, 1973	JELENC, 1979	BRUZEAU <i>et al.</i> , 1998	ROYAUD, 1998	HUGONNOT, 2000	HUGONNOT, 2007	DH	RDB	LR	PR	I
<i>Andreaea rothii</i> subsp. <i>rothii</i>						X					X
<i>Aneura pinguis</i>		X	X		X	X					
<i>Anomodon viticulosus</i>				X							
<i>Antitrichia curtipendula</i>			X			X					
<i>Atrichum undulatum</i>				X		X					
<i>Aulacomnium palustre</i>	X	X	X	X	X	X					
<i>Barbilophozia attenuata</i>						X					X
<i>Barbula convoluta</i>						X					
<i>Bartramia pomiformis</i>	X	X	X			X					
<i>Bazzania trilobata</i>						X					X
<i>Blepharostoma trichophyllum</i>						X					X
<i>Brachydontium trichodes</i>						X		Ra	X		
<i>Brachytheciastrum velutinum</i>						X					
<i>Brachythecium albicans</i>						X					
<i>Brachythecium rivulare</i>						X					
<i>Brachythecium rutabulum</i>		X	X		X	X					
<i>Bruchia vogesiaca</i>						X	II	En	X	X	
<i>Bryum argenteum</i>						X					
<i>Bryum capillare</i>	X	X	X		X	X					
<i>Bryum pseudotriquetrum</i>						X					
<i>Bryum tenuisetum</i>						X		In			
<i>Bucklandiella heterosticha</i>		X	X			X					
<i>Calliergonella cuspidata</i>		X	X			X					
<i>Calliergon cordifolium</i>				X							
<i>Calypogeia arguta</i>				X		X					
<i>Calypogeia fissa</i>	X	X	X	X	X	X					
<i>Calypogeia muelleriana</i>						X				X	
<i>Campylopus flexuosus</i>		X	X			X					
<i>Campylopus fragilis</i>				X							
<i>Campylopus introflexus</i>				X		X					
<i>Campylopus pyriformis</i>						X					
<i>Cephalozia bicuspidata</i>						X					
<i>Cephalozia connivens</i>	X	X	X	X	X	X					
<i>Cephalozia lunulifolia</i>						X					X
<i>Cephalozia macrostachya</i> subsp. <i>macrostachya</i>						X					X
<i>Cephaloziella divaricata</i>			X			X					
<i>Cephaloziella hampeana</i>						X					X
<i>Cephaloziella subdentata</i>					X						

<i>Ceratodon purpureus</i>				X		X					
Chyloscyphus polyanthos						X					
Cladopodiella fluitans		X				X				X	
<i>Climacium dendroides</i>		X	X	X		X					
<i>Codriophorus acicularis</i>						X					
<i>Codriophorus aquaticus</i>			X			X					
<i>Cryphaea heteromalla</i>						X					
<i>Dicranella heteromalla</i>	X	X	X	X		X					
<i>Dicranella rufescens</i>						X					
<i>Dicranodontium denudatum</i>					X						
<i>Dicranoweisia cirrata</i>			X			X					
<i>Dicranum bonjeani</i>		X	X		X	X					
<i>Dicranum montanum</i>						X					
<i>Dicranum scoparium</i>	X	X	X	X	X	X					
<i>Dicranum spurium</i>						X					X
<i>Diphyscium foliosum</i>			X			X					
Diplophyllum albicans	X	X	X	X		X					
<i>Eurhynchium striatum</i>			X	X		X					
<i>Fissidens taxifolius</i>				X							
<i>Fontinalis antipyretica</i>						X					
Frullania dilatata				X		X					
Frullania fragilifolia			X			X					
Frullania tamarisci		X	X	X		X					
<i>Funaria hygrometrica</i>				X		X					
<i>Grimmia decipiens</i>		X	X			X					
<i>Grimmia ovalis</i>						X					
<i>Grimmia pulvinata</i>						X					
<i>Grimmia trichophylla</i>						X					
Gymnocolea inflata						X				X	
<i>Hedwigia stellata</i>	?	X	?	?		X					
<i>Heterocladium heteropterum</i>						X					
<i>Homalothecium lutescens</i>				X							
<i>Homalothecium sericeum</i>			X	X		X					
<i>Hylocomiastrum brevirostre</i>						X					
<i>Hylocomium splendens</i>	X	X	X	X	X	X					
<i>Hypnum cupressiforme</i> var. <i>cupressiforme</i>			X	X		X					
<i>Hypnum jutlandicum</i>	X	X	X			X					
<i>Hypnum andoi</i>	X	X	X			X					
<i>Isoetecium alopecuroides</i>			X	X		X					
<i>Isoetecium myosuroides</i>			X			X					
Jamesoniella undulifolia					X			Cr	X		
Jungermannia gracillima		X	X			X					
<i>Kindbergia praelonga</i>		X	X	X		X					
Kurzia pauciflora	X	X	X		X	X					X
Lejeunea cavifolia						X					
Lepidozia reptans						X					
<i>Leucobryum glaucum</i>	X	X	X	X		X	V				
<i>Leucodon sciuroides</i>				X		X					
Lophocolea bidentata	X	X	X	X		X					
Lophocolea heterophylla				X		X					

Lophozia silvicola						X					X
Marsupella emarginata						X					
Metzgeria furcata			X	X		X					
Metzgeria violacea						X					X
Microlejeunea ulicina			X			X					
<i>Mnium hornum</i>	X	X	X			X					
Nardia scalaris			X								
<i>Neckera complanata</i>				X		X					
<i>Neckera pumila</i>			X			X					
<i>Niphotrichum elongatum</i>				?		X					
Odontoschisma sphagni	X	X	X		X	X					X
<i>Oreoweisia bruntonii</i>						X					
<i>Orthotrichum affine</i>						X					
<i>Orthotrichum lyellii</i>				X		X					
<i>Orthotrichum stramineum</i>						X					
<i>Orthotrichum striatum</i>						X					
<i>Paraleucobryum longifolium</i>						X					
Pellia epiphylla		X	X	X	X	X					
Pellia neesiana						X					X
<i>Philonotis caespitosa</i>						X					X
Plagiochila asplenoides				X							
Plagiochila porelloides						X					
<i>Plagiomnium affine</i>				X		X					
<i>Plagiomnium undulatum</i>				X							
<i>Plagiothecium curvifolium</i>						X					
<i>Plagiothecium denticulatum</i>			X			X					
<i>Plagiothecium laetum</i>						X					
<i>Plagiothecium nemorale</i>				X		X					
<i>Pleuridium acuminatum</i>						X					
<i>Pleurozium schreberi</i>	X	X	X	X	X	X					
<i>Pogonatum aloides</i>						X					
<i>Pohlia campototrachela</i>						X					X
<i>Pohlia lutescens</i>						X					X
<i>Pohlia nutans</i>						X					
<i>Polytrichastrum formosum</i>	X	X	X	X		X					
<i>Polytrichum commune</i>			X		X	X					
<i>Polytrichum juniperinum</i>				X							
<i>Polytrichum piliferum</i>				X		X					
<i>Polytrichum strictum</i>				X							
Porella platyphylla				X		X					
<i>Pseudephemerum nitidum</i>						X					
<i>Pseudoscleropodium purum</i>	X	X	X	X	X	X					
<i>Pseudotaxiphyllum elegans</i>						X					
<i>Pterogonium gracile</i>						X					
<i>Racomitrium lanuginosum</i>			X	X		X					
Radula complanata				X		X					
<i>Rhizomnium punctatum</i>			X	X		X					
<i>Rhytidiadelphus loreus</i>	X	X	X	X		X					
<i>Rhytidiadelphus squarrosus</i>	X	X	X	X	X	X					
<i>Rhytidiadelphus triquetrus</i>	X	X	X	X		X					

<i>Scapania compacta</i>						X					X
<i>Scapania gracilis</i>						X					X
<i>Scapania nemorea</i>				X		X					
<i>Scapania undulata</i>				X		X					
<i>Schistidium crassipilum</i>						X					
<i>Schistostega pennata</i>	X	X	X		X						
<i>Sphagnum auriculatum</i>	X	X	X	X	X	X	V				
<i>Sphagnum capillifolium</i>	X	X	X				V				
<i>Sphagnum compactum</i>	X	X	X	X	X	X	V				
<i>Sphagnum cuspidatum</i>	X	X	X	X	X	X	V				
<i>Sphagnum fallax</i>	X	X	X	X	X	X	V				
<i>Sphagnum flexuosum</i>	X	X	X		X	X	V				
<i>Sphagnum inundatum</i>	X	X	X	X			V				
<i>Sphagnum palustre</i>	X	X	X		X	X	V				
<i>Sphagnum papillosum</i>	X	X	X	X	X	X	V				
<i>Sphagnum rubellum</i>	X	X	X	X	X	X	V				
<i>Sphagnum subnitens</i>				X		X	V				
<i>Sphagnum subsecundum</i>						X	V				
<i>Sphagnum tenellum</i>	X	X	X	X	X	X	V				
<i>Splachnum ampullaceum</i>	X	Non revu	Non revu							X	
<i>Straminergon stramineum</i>		X	X		X	X					
<i>Tetraphis pellucida</i>						X					
<i>Thuidium delicatulum</i>						X					
<i>Thuidium tamariscinum</i>	X	X	X	X		X					
<i>Tortula muralis</i>						X					
<i>Trichodon cylindricus</i>						X					
<i>Tritomaria exsectiformis</i>						X					
<i>Ulota bruchii</i>						X					
<i>Ulota crispa</i>			X	X		X					
<i>Warnstorfia exannulata</i>	X										
<i>Zygodon rupestris</i>						X					

Données
bibliographiques

Statuts

DH : Directive Habitats

II : Annexe II de la Directive Habitats

V : Annexe V de la Directive Habitats

Red Data

RDB : Book

Cr : En Danger Critique d'Extinction

Ra : Rare

En : En Danger

In : Données insuffisantes

Livre Rouge

LR : (projet)

protégé en

PR : Limousin

I : intérêt patrimonial

ANNEXE 22 : liste des lichens RNN Tourbière des Dauges

Lichens

Nom latin
<i>Arthonia radiata</i>
<i>Aspicillia cinerea</i>
<i>Baeomyces rufus</i>
<i>Caloplaca holocarpa</i>
<i>Candellaria vitellina</i>
<i>Cetraria chlorophylla</i>
<i>Chaenotheca ferruginea</i>
<i>Chrysothrix candelaris</i>
<i>Cladonia anomaea</i>
<i>Cladonia bacillaris</i>
<i>Cladonia botrytes</i>
<i>Cladonia chlorophaea</i>
<i>Cladonia ciliata tenuis</i>
<i>Cladonia coccifera</i>
<i>Cladonia coniocraea</i>
<i>Cladonia digitata</i>
<i>Cladonia fimbriata</i>
<i>Cladonia floerkana</i>
<i>Cladonia furcata</i>
<i>Cladonia gracilis</i>
<i>Cladonia grayi</i>
<i>Cladonia macilenta</i>
<i>Cladonia mitis</i>
<i>Cladonia nemoxyna</i>
<i>Cladonia polydactyla</i>
<i>Cladonia portentosa</i>
<i>Cladonia pyxidata</i>
<i>Cladonia squamosa</i>
<i>Cladonia subulata</i>
<i>Cladonia uncialis</i>
<i>Cetraria aculeata</i>
<i>Cyphelium inquinans</i>
<i>Cystocoleus niger</i>
<i>Diplochistes scruposus</i>
<i>Evernia prunastri</i>
<i>Flavoparmelia caperata</i>
<i>Graphis elegans</i>
<i>Graphis scripta</i>
<i>Hypogymnia physodes</i>

Nom latin
<i>Mycoblastus sterilis</i>
<i>Nephroma laevigatum</i>
<i>Nephroma parile</i>
<i>Normandina pulchella</i>
<i>Ochrolechia subviridis</i>
<i>Parmelia revoluta</i>
<i>Parmelia saxatilis</i>
<i>Parmelia sulcata</i>
<i>Parmotrema perlatum</i>
<i>Peltigera canina</i>
<i>Peltigera collina</i>
<i>Peltigera membranacea</i>
<i>Peltigera polydactyla</i>
<i>Pertusaria albescens</i>
<i>Pertusaria amara</i>
<i>Pertusaria coccodes</i>
<i>Pertusaria corallina</i>
<i>pertusaria flavida</i>
<i>Pertusaria hemisphaerica</i>
<i>Pertusaria lactea</i>
<i>Pertusaria leioplaca</i>
<i>Pertusaria monogama</i>
<i>Pertusaria pertusa</i>
<i>Pertusaria pseudocorallina</i>
<i>Pertusaria wulfenii</i>
<i>Phlyctis argena</i>
<i>Physcia dubia</i>
<i>Platismacia glauca fallax</i>
<i>platismacia glauca glauca</i>
<i>Pseudevernia furfuracea</i>
<i>Pyrrhospora queneana</i>
<i>Ramalina farinacea</i>
<i>Ramanila fastigiata</i>
<i>Ramalina pollinaria</i>
<i>Rhizocarpon gr. Geographicum</i>
<i>Sphaerophorus globosus</i>
<i>Sticta fuliginosa</i>
<i>Sticta limbata</i>
<i>Sticta sylvatica</i>

<i>Hypogymnia tubulosa</i>
<i>Lassalia pustulata</i>
<i>Lecanora allophana</i>
<i>Lecanora chlarotera</i>
<i>Lecanora muralis</i>
<i>Lecidea cinereoatra</i>
<i>Lecidella elaeochroma</i>
<i>Lepraria incana</i>
<i>Lepraria membranacea</i>
<i>Lepraria neglecta</i>
<i>lobaria pulmonaria</i>
<i>Lobaria scrobiculata</i>
<i>Melanelia panniformis</i>
<i>Melanelia stygia</i>
<i>Melanelixia fuliginosa</i>
<i>Melanelixia glabratula</i>

<i>Tephromela atra</i>
<i>Thelotrema lepadinum</i>
<i>Umbilicaria polyphylla</i>
<i>Umbilicaria polyrrhiza</i>
<i>Usnea ceratina</i>
<i>Usnea comosa</i>
<i>Usnea filipendula</i>
<i>Usnea Florida</i>
<i>Usnea glabrescens</i>
<i>Usnea hirta</i>
<i>Usnea intexta</i>
<i>Usnea mollis</i>
<i>Usnea rubicunda</i>
<i>Usnea subfloridana</i>
<i>Xanthoparmelia conspersa</i>
<i>Xanthoparmelia loxodes</i>
<i>Xanthoparmelia pulla</i> subsp. <i>pulla</i> var. <i>delisei</i>
<i>Xanthoparmelia pulla</i> subsp. <i>pulla</i> var. <i>perrugata</i>
<i>Xanthoparmelia verruculifera</i>
<i>Xanthoria aureola</i>

ANNEXE 23 : liste de la flore vasculaire RNN Tourbière des Dauges

	Nom latin	Nom latin	Nom vernaculaire	Famille
	<i>Abies alba</i> Mill.	<i>Abies alba</i> Mill.	Sapin pectiné	Pinacées
	<i>Achillea millefolium</i> L.	<i>Achillea millefolium</i> L.	Achillée millefeuille	Astéracées
	<i>Agrostis canina</i> L.	<i>Agrostis canina</i> L.	Agrostis des chiens	Poacées
	<i>Agrostis capillaris</i> L.	<i>Agrostis capillaris</i> L.	Agrostis commun	Poacées
2002	<i>Agrostis stolonifera</i> L.	<i>Agrostis stolonifera</i> L.	Traînasse	Poacées
	<i>Aira caryophyllea</i> L.	<i>Aira caryophyllea</i> L.	Canche caryophyllée	Poacées
	<i>Aira praecox</i> L.	<i>Aira praecox</i> L.	Canche printannière	Poacées
	<i>Ajuga reptans</i> L.	<i>Ajuga reptans</i> L.	Bugle rampante	Lamiacées
	<i>Alnus glutinosa</i> (L.) Gaertn.	<i>Alnus glutinosa</i> (L.) Gaertn.	Aulne glutineux	Bétulacées
2006	<i>Amaranthus gr. retroflexus</i> L.	<i>Amaranthus gr. retroflexus</i> L.	Amaranthe réfléchie	Amaranthacées
	<i>Anagallis tenella</i> (L.) L.	<i>Anagallis tenella</i> (L.) L.	Mouron délicat	Primulacées
2003	<i>Andryala integrifolia</i> L.	<i>Andryala integrifolia</i> L.	Andryala sinuée	Astéracées
	<i>Angelica sylvestris</i> L.	<i>Angelica sylvestris</i> L.	Angélique sauvage	Apiacées
	<i>Anthoxantum odoratum</i> L.	<i>Anthoxantum odoratum</i> L.	Flouve odorante	Poacées
	<i>Aphanes arvensis</i> L.	<i>Aphanes arvensis</i> L.	Aphane des champs	Rosacées
	<i>Aquilegia vulgaris</i> L.	<i>Aquilegia vulgaris</i> L.	Ancolie vulgaire	Renonculacées
2005	<i>Arabidopsis thaliana</i> (L.) Heynh. In Holl & Heynh.	<i>Arabidopsis thaliana</i> (L.) Heynh.	Arabette des dames	Brassicacées
	<i>Arnica montana</i> L.	<i>Arnica montana</i> L.	Arnica des montagnes	Astéracées
	<i>Arnoseris minima</i>	<i>Arnoseris minima</i>	Arnoséris naine	Astéracées
	<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) Beauv.	<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) Beauv.	Fromental	Poacées
2002	<i>Asplenium adiantum-nigrum</i> L.	<i>Asplenium adiantum-nigrum</i> L.	Capillaire noir	Aspléniacées
2002	<i>Asplenium septentrionale</i> (L.) Hoffm.	<i>Asplenium septentrionale</i> (L.) Hoffm.	Doradille du Nord	Aspléniacées
2002	<i>Asplenium trichomanes</i> L.	<i>Asplenium trichomanes</i> L.	Capillaire des murailles	Aspléniacées
2002	<i>Asplenium x alternifolium</i> Wulfen in Jacq.	<i>Asplenium x alternifolium</i> Wulfen	A. trichomanes x A. septentrionale	Aspléniacées
2006	<i>Aster lanceolatus</i> Willd.	<i>Aster lanceolatus</i> Willd.	Aster lancéolé	Astéracées
	<i>Athyrium filix-femina</i> (L.) Roth	<i>Athyrium filix-femina</i> (L.) Roth	Athyrium fougère femelle	Woodsiacées
2007	<i>Avena sativa</i> L.	<i>Avena sativa</i> L.	Avoine cultivée	Poacées
	<i>Bellis perennis</i> L.	<i>Bellis perennis</i> L.	Pâquerette vivace	Astéracées
	<i>Betula alba</i> L.	<i>Betula alba</i> L.	Bouleau pubescent	Bétulacées
	<i>Betula pendula</i> Roth	<i>Betula pendula</i> Roth	Bouleau verruqueux	Bétulacées
	<i>Betula x rhombifolia</i> Tausch	<i>Betula x rhombifolia</i> Tausch	<i>B. alba</i> x <i>B. pendula</i>	Bétulacées
	<i>Blechnum spicant</i> (L.) Roth	<i>Blechnum spicant</i> (L.) Roth	Blechnum en épi	Blechnacées
	<i>Briza media</i> L.	<i>Briza media</i> L.	Briza intermédiaire	Poacées
	<i>Bromus hordeaceus</i> L. subsp. <i>hordeaceus</i>	<i>Bromus hordeaceus</i> L. subsp. <i>hordeaceus</i>	Brome mou	Poacées
	<i>Callitriche stagnalis</i> Scop.	<i>Callitriche stagnalis</i> Scop.	Callitriche des eaux stagnantes	Callitrichacées
	<i>Calluna vulgaris</i> (L.) Hull	<i>Calluna vulgaris</i> (L.) Hull	Callune vulgaire	Ericacées
	<i>Caltha palustris</i> L.	<i>Caltha palustris</i> L.	Populage des marais	Renonculacées

2003	<i>Capsella gr. bursa-pastoris</i> (L.) Medik.	<i>Capsella gr. bursa-pastoris</i> (L.) Medik.	Capselle bourse-à-pasteur	Brassicacées
2006	<i>Cardamine hirsuta</i> L.	<i>Cardamine hirsuta</i> L.	Cardamine hérissée	Brassicacées
	<i>Cardamine pratensis</i> L.	<i>Cardamine pratensis</i> L.	Cardamine des prés	Brassicacées
	<i>Carex caryophyllea</i> Latourr.	<i>Carex caryophyllea</i> Latourr.	Laîche printannière	Cypéracées
2006	<i>Carex pairae</i> F.W. Schultz	<i>Carex pairae</i> F.W. Schultz	Laîche de Paira	Cypéracées
	<i>Carex viridula</i> Michaux subsp. <i>oedocarpa</i> (N.J. Andersson) B. Schmid	<i>Carex viridula</i> Michaux subsp. <i>oedocarpa</i> (N.J. Andersson) B. Schmid	Laîche vert jaunâtre	Cypéracées
	<i>Carex echinata</i> Murray	<i>Carex echinata</i> Murray	Laîche étoilée	Cypéracées
	<i>Carex hirta</i> L.	<i>Carex hirta</i> L.	Laîche hérissée	Cypéracées
	<i>Carex laevigata</i> Smith	<i>Carex laevigata</i> Smith	Laîche lisse	Cypéracées
	<i>Carex nigra</i> (L.) Reichard	<i>Carex nigra</i> (L.) Reichard	Laîche noire	Cypéracées
	<i>Carex ovalis</i> Good.	<i>Carex ovalis</i> Good.	Laîche des lièvres	Cypéracées
	<i>Carex pallescens</i> L.	<i>Carex pallescens</i> L.	Laîche pâle	Cypéracées
	<i>Carex panicea</i> L.	<i>Carex panicea</i> L.	Laîche faux-panicum	Cypéracées
	<i>Carex paniculata</i> L.	<i>Carex paniculata</i> L.	Laîche paniculé	Cypéracées
	<i>Carex pilulifera</i> L.	<i>Carex pilulifera</i> L.	Laîche à pilules	Cypéracées
	<i>Carex pulicaris</i> L.	<i>Carex pulicaris</i> L.	Laîche puce	Cypéracées
	<i>Carex rostrata</i> Stokes	<i>Carex rostrata</i> Stokes	Laîche à bec	Cypéracées
	<i>Carum verticillatum</i> (L.) Koch	<i>Carum verticillatum</i> (L.) Koch	Carum verticillé	Apiacées
	<i>Castanea sativa</i> Mill.	<i>Castanea sativa</i> Mill.	Châtaignier	Fagacées
	<i>Centaurea jacea</i> L.	<i>Centaurea jacea</i> L.	Centauree jacée	Astéracées
	<i>Centaurea nigra</i> L.	<i>Centaurea nigra</i> L.	Centauree noire	Astéracées
	<i>Cerastium fontanum</i> Baumg. subsp. <i>vulgare</i> (Hartman) Greuter & Burdet in Greuter & Raus	<i>Cerastium fontanum</i> Baumg. subsp. <i>vulgare</i> (Hartman) Greuter & Burdet in Greuter & Raus	Céraiste commun	Caryophyllacées
	<i>Cerastium glomeratum</i> Thuill.	<i>Cerastium glomeratum</i> Thuill.	Céraiste aggloméré	Caryophyllacées
2002	<i>Chamaecyparis lawsoniana</i> (A. Murray) Parl.	<i>Chamaecyparis lawsoniana</i> (A. Murr.) Parl.	Cyprès de Lawson	Cupressacées
2003	<i>Chenopodium album</i> L.	<i>Chenopodium album</i> L.	Ansérine blanche	Chénopodiacées
2003	<i>Chenopodium polyspermum</i> L.	<i>Chenopodium polyspermum</i> L.	Chénopode à nombreuses graines	Chénopodiacées
2006	<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop.	<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop.	Cirse des champs	Astéracées
	<i>Cirsium dissectum</i> (L.) Hill	<i>Cirsium dissectum</i> (L.) Hill	Cirse anglais	Astéracées
	<i>Cirsium palustre</i> (L.) Scop.	<i>Cirsium palustre</i> (L.) Scop.	Cirse des marais	Astéracées
2006	<i>Cirsium vulgare</i> (Savi) Ten.	<i>Cirsium vulgare</i> (Savi) Ten.	Cirse vulgaire	Astéracées
	<i>Comarum palustre</i> L.	<i>Comarum palustre</i> L.	Comaret	Rosacées
	<i>Conopodium majus</i> (Gouan) Loret	<i>Conopodium majus</i> (Gouan) Loret	Conopode dénudé	Apiacées
2006	<i>Convolvulus arvensis</i> L.	<i>Convolvulus arvensis</i> L.	Liseron des champs	Convolvulacées
	<i>Conyza canadensis</i> (L.) Cronq.	<i>Conyza canadensis</i> (L.) Cronq.	Erigéron du Canada	Astéracées
2006	<i>Corrigiola littoralis</i> L.	<i>Corrigiola littoralis</i> L.	Corrigiole des rives	Caryophyllacées
	<i>Corydallis claviculata</i> (L.) DC.	<i>Corydallis claviculata</i> (L.) DC.	Corydalle à vrilles	Papavéracées

	<i>Corylus avellana</i> L.	<i>Corylus avellana</i> L.	Noisetier	Corylacées
2006	<i>Crataegus monogyna</i> Jacq.	<i>Crataegus monogyna</i> Jacq.	Aubépine épineuse	Rosacées
	<i>Cynosurus cristatus</i> L.	<i>Cynosurus cristatus</i> L.	Crételle	Poacées
	<i>Cytisus scoparius</i> (L.) Link	<i>Cytisus scoparius</i> (L.) Link	Genêt à balais	Fabacées
	<i>Dactylis glomerata</i> L.	<i>Dactylis glomerata</i> L.	Dactyle vulgaire	Poacées
	<i>Dactylorhiza maculata</i> (L.) Soo	<i>Dactylorhiza maculata</i> (L.) Soo	Orchis tacheté	Orchidacées
	<i>Danthonia decumbens</i> (L.) DC.	<i>Danthonia decumbens</i> (L.) DC.	Danthonie décombante	Poacées
2006	<i>Daucus carota</i> L.	<i>Daucus carota</i> L.	Carotte sauvage	Apiacées
	<i>Deschampsia flexuosa</i> (L.) Trin.	<i>Deschampsia flexuosa</i> (L.) Trin.	Canche flexueuse	Poacées
2006	<i>Dianthus sylvaticus</i> Hoppe ex Willd.	<i>Dianthus sylvaticus</i> Hoppe ex Willd.	Œillet des bois	Caryophyllacées
	<i>Digitalis purpurea</i> L.	<i>Digitalis purpurea</i> L.	Digitale pourpre	Scrophulariacées
2005	<i>Doronicum austriacum</i> Jacq.	<i>Doronicum austriacum</i> Jacq.	Doronic d'Autriche	Astéracées
	<i>Drosera intermedia</i> Hayne	<i>Drosera intermedia</i> Hayne	Rossolis à feuilles intermédiaires	Droséracées
	<i>Drosera rotundifolia</i> L.	<i>Drosera rotundifolia</i> L.	Rossolis à feuilles rondes	Droséracées
	<i>Dryopteris carthusiana</i> (Vill.) H. P. Fuchs	<i>Dryopteris carthusiana</i> (Vill.) H.P.Fuchs	Dryoptéris des chartreux	Dryoptéridacées
	<i>Dryopteris dilatata</i> (Hoffm.) A. Gray	<i>Dryopteris dilatata</i> (Hoffm.) A. Gray	Dryoptéris dilaté	Dryoptéridacées
	<i>Dryopteris filix-mas</i> (L.) Schott	<i>Dryopteris filix-mas</i> (L.) Schott	Fougère mâle	Dryoptéridacées
2007	<i>Dryopteris x deweveri</i> (Jan.) Jan. & W. in Heukels & W.	<i>Dryopteris x deweveri</i> (Jan.) Jan. & W.		Dryoptéridacées
	<i>Eleocharis multicaulis</i> (Smith) Desv.	<i>Eleocharis multicaulis</i> (Smith) Desv.	Scirpe à tiges nombreuses	Cypéracées
2006	<i>Epilobium montanum</i> L.	<i>Epilobium montanum</i> L.	Epilobe des montagnes	Onagracées
	<i>Epilobium palustre</i> L.	<i>Epilobium palustre</i> L.	Epilobe des marais	Onagracées
	<i>Epilobium parviflorum</i> Schreb.	<i>Epilobium parviflorum</i> Schreb.	Epilobe à petites fleurs	Onagracées
	<i>Epilobium tetragonum</i> L.	<i>Epilobium tetragonum</i> L.	Epilobe à tige carrée	Onagracées
	<i>Erica cinerea</i> L.	<i>Erica cinerea</i> L.	Bruyère cendrée	Ericacées
	<i>Erica tetralix</i> L.	<i>Erica tetralix</i> L.	Bruyère à 4 angles	Ericacées
	<i>Eriophorum angustifolium</i> Honck.	<i>Eriophorum angustifolium</i> Honck.	Linaigrette à feuilles étroites	Cypéracées
	<i>Eriophorum vaginatum</i> L.	<i>Eriophorum vaginatum</i> L.	Linaigrette vaginée	Cypéracées
2005	<i>Erophila verna</i> (L.) Chevall.	<i>Erophila verna</i> (L.) Chevall.	Drave printanière	Brassicacées
	<i>Fagus sylvatica</i> L.	<i>Fagus sylvatica</i> L.	Hêtre des bois	Fagacées
	<i>Festuca ovina</i> L.	<i>Festuca ovina</i> L.	Fétuque ovine	Poacées
2007	<i>Festuca ovina</i> subsp. <i>guestfalica</i> (Reichenb.) K. Richter	<i>Festuca ovina</i> subsp. <i>guestfalica</i> (Rchb.) K.Richt	Fétuque de Westphalie	Poacées
	<i>Festuca pratensis</i> Huds.	<i>Festuca pratensis</i> Huds.	Fétuque des prés	Poacées
	<i>Festuca rubra</i> L.	<i>Festuca rubra</i> L.	Fétuque rouge	Poacées
	<i>Frangula dodonei</i> Ard.	<i>Frangula dodonei</i> Ard.	Bourdaine	Rhamnacées
	<i>Fraxinus excelsior</i> L.	<i>Fraxinus excelsior</i> L.	Frêne commun	Oléacées
2003	<i>Galanthus nivalis</i> L.	<i>Galanthus nivalis</i> L.	Perce-neige	Amaryllidacées
	<i>Galeopsis tetrahit</i> L.	<i>Galeopsis tetrahit</i> L.	Ortie royale	Lamiacées
	<i>Galinsoga quadriradiata</i>	<i>Galinsoga quadriradiata</i> Ruiz &	Galinsoga à quatre	Astéracées

	Ruiz & Pavon	Pavon	rayons	
2006	<i>Galium aparine</i> L.	<i>Galium aparine</i> L.	Gaillet grateron	Rubiacées
	<i>Galium mollugo</i> L.	<i>Galium mollugo</i> L.	Caille-lait blanc	Rubiacées
	<i>Galium palustre</i> L.	<i>Galium palustre</i> L.	Gaillet des marais	Rubiacées
	<i>Galium saxatile</i> L.	<i>Galium saxatile</i> L.	Gaillet des rochers	Rubiacées
	<i>Genista pilosa</i> L.	<i>Genista pilosa</i> L.	Genêt poilu	Fabacées
2006	<i>Geranium pusillum</i> L.	<i>Geranium pusillum</i> L.	Geranium fluet	Géraniacées
	<i>Geranium robertianum</i> L.	<i>Geranium robertianum</i> L.	Herbe à Robert	Géraniacées
	<i>Glyceria fluitans</i> (L.) R. Brown	<i>Glyceria fluitans</i> (L.) R. Brown	Glycérie flottante	Poacées
2006	<i>Gnaphalium uliginosum</i> L.	<i>Gnaphalium uliginosum</i> L.	Gnaphale des marais	Astéracées
	<i>Hedera helix</i> L.	<i>Hedera helix</i> L.	Lierre grimpant	Araliacées
	<i>Hieracium gr. murorum</i> L.	<i>Hieracium gr. murorum</i> L.	Epervière des murs	Astéracées
	<i>Hieracium gr. sabaudum</i> L.	<i>Hieracium gr. sabaudum</i> L.	Epervière de Savoie	Astéracées
2003	<i>Hieracium gr. vulgatum</i>	<i>Hieracium gr. vulgatum</i>	Epervière vulgaire	Astéracées
2006	<i>Hieracium lactucella</i> Wallr.	<i>Hieracium lactucella</i> Wallr.	Epervière petite-laitue	Astéracées
	<i>Hieracium pilosella</i> L.	<i>Hieracium pilosella</i> L.	Epervière piloselle	Astéracées
	<i>Holcus lanatus</i> L.	<i>Holcus lanatus</i> L.	Houque laineuse	Poacées
	<i>Holcus mollis</i> L.	<i>Holcus mollis</i> L.	Houque molle	Poacées
	<i>Hyacinthoides non-scripta</i> (L.) houard ex Rothm.C	<i>Hyacinthoides non-scripta</i> (L.) Chouard ex Rothm	Jacinthe des bois	Hyacinthacées
	<i>Hydrocotyle vulgaris</i> L.	<i>Hydrocotyle vulgaris</i> L.	Ecuelle d'eau	Apiacées
	<i>Hypericum elodes</i> L.	<i>Hypericum elodes</i> L.	Millepertuis des marais	Hypéricacées
	<i>Hypericum humifusum</i> L.	<i>Hypericum humifusum</i> L.	Millepertuis couché	Hypéricacées
	<i>Hypericum perforatum</i> L.	<i>Hypericum perforatum</i> L.	Millepertuis commun	Hypéricacées
2006	<i>Hypericum pulchrum</i> L.	<i>Hypericum pulchrum</i> L.	Millepertuis élégant	Hypéricacées
2006	<i>Hypericum tetrapterum</i> Fries	<i>Hypericum tetrapterum</i> Fries	Millepertuis à quatre ailes	Hypéricacées
	<i>Hypochaeris radicata</i> L.	<i>Hypochaeris radicata</i> L.	Porcelle enracinée	Astéracées
	<i>Ilex aquifolium</i> L.	<i>Ilex aquifolium</i> L.	Houx à feuilles épineuses	Aquifoliacées
2003	<i>Impatientes balfourii</i> Hooker fil.	<i>Impatientes balfourii</i> Hook.f.	Balsamine des jardins	Balsaminacées
2002	<i>Jasione laevis</i> Lam.	<i>Jasione laevis</i> Lam.	Jasione vivace	Campanulacées
	<i>Jasione montana</i> L.	<i>Jasione montana</i> L.	Jasione des montagnes	Campanulacées
	<i>Juncus acutiflorus</i> Ehrh. Ex Hoffman	<i>Juncus acutiflorus</i> Ehrh. ex Hoffm.	Jonc à tépales aigus	Joncacées
2006	<i>Juncus bufonius</i> L.	<i>Juncus bufonius</i> L.	Jonc des crapauds	Joncacées
	<i>Juncus bulbosus</i> L.	<i>Juncus bulbosus</i> L.	Jonc couché	Joncacées
	<i>Juncus effusus</i> L.	<i>Juncus effusus</i> L.	Jonc épars	Joncacées
	<i>Juncus squarrosus</i> L.	<i>Juncus squarrosus</i> L.	Jonc raide	Joncacées
2006	<i>Juncus tenuis</i> Willd.	<i>Juncus tenuis</i> Willd.	Jonc grêle	Joncacées
	<i>Juniperus communis</i> L.	<i>Juniperus communis</i> L.	Genévrier commun	Cupressacées
2005	<i>Lactuca serriola</i> L.	<i>Lactuca serriola</i> L.	Laitue scarolle	Astéracées
2006	<i>Lapsana communis</i> L.	<i>Lapsana communis</i> L.	Lampsane commune	Astéracées
	<i>Larix decidua</i> Mill.	<i>Larix decidua</i> Mill.	Mélèze d'Europe	Pinacées
	<i>Leontodon hispidus</i> L.	<i>Leontodon hispidus</i> L.	Léontodon variable	Astéracées
	<i>Leucanthemum vulgare</i> Lam.	<i>Leucanthemum vulgare</i> Lam.	Grande maguerite	Astéracées

2003	<i>Linaria repens</i> (L.) Mill.	<i>Linaria repens</i> (L.) Mill.	Linaire striée	Scrophulariacées
	<i>Lolium multiflorum</i> Lam.	<i>Lolium multiflorum</i> Lam.	Ray-Grass d'Italie	Poacées
	<i>Lolium perenne</i> L.	<i>Lolium perenne</i> L.	Ivraie vivace	Poacées
	<i>Lonicera periclymenum</i> L.	<i>Lonicera periclymenum</i> L.	Lonicéra périclymène	Caprifoliacées
	<i>Lotus corniculatus</i> L.	<i>Lotus corniculatus</i> L.	Lotier corniculé	Fabacées
	<i>Lotus pedunculatus</i> Cav.	<i>Lotus pedunculatus</i> Cav.	Lotier des marais	Fabacées
2005	<i>Lunaria annua</i> L.	<i>Lunaria annua</i> L.	Monnaie du Pape	Brassicacées
	<i>Luzula campestris</i> (L.) DC.	<i>Luzula campestris</i> (L.) DC.	Luzule champêtre	Joncacées
	<i>Luzula multiflora</i> (Ehrh.) Lej.	<i>Luzula multiflora</i> (Ehrh.) Lej.	Luzule multiflore	Joncacées
	<i>Luzula pilosa</i> (L.) Willd.	<i>Luzula pilosa</i> (L.) Willd.	Luzule printannière	Joncacées
	<i>Luzula sylvatica</i> (Hudson) Gaudin	<i>Luzula sylvatica</i> (Huds.) Gaudin	Grande Luzule	Joncacées
	<i>Lycopodiella inundata</i> L. Holub	<i>Lycopodiella inundata</i> L. Holub	Lycopode inondé	Lycopodiacees
2003	<i>Lycopodium clavatum</i> L.	<i>Lycopodium clavatum</i> L.	Lycopode en massue	Lycopodiacees
	<i>Lysimachia nemorum</i> L.	<i>Lysimachia nemorum</i> L.	Lysimaque des bois	Primulacées
	<i>Lysimachia vulgaris</i> L.	<i>Lysimachia vulgaris</i> L.	Lysimaque vulgaire	Primulacées
2003	<i>Lythrum portula</i> (L.) D.A. Webb	<i>Lythrum portula</i> (L.) D.A. Webb	Pourpier des marais	Lythracées
2005	<i>Maianthemum bifolium</i> (L.) F.W. Schmidt	<i>Maianthemum bifolium</i> (L.) F.W. Schmidt	Maïanthème à deux feuilles	Liliacées
	<i>Malva moschata</i> L.	<i>Malva moschata</i> L.	Mauve musquée	Malvacées
2006	<i>Matricaria discoidea</i> DC.	<i>Matricaria discoidea</i> DC.	Matricaire suave	Astéracées
2003	<i>Matricaria recutita</i> L.	<i>Matricaria recutita</i> L.	Matricaire camomille	Astéracées
	<i>Medicago lupulina</i> L.	<i>Medicago lupulina</i> L.	Luzerne lupuline	Fabacées
	<i>Melampyrum pratense</i> L.	<i>Melampyrum pratense</i> L.	Mélampyre des prés	Scrophulariacées
	<i>Menyanthes trifoliata</i> L.	<i>Menyanthes trifoliata</i> L.	Trèfle d'eau	Menyanthacées
	<i>Moehringia trinervia</i> (L.) Clairv.	<i>Moehringia trinervia</i> (L.) Clairv.	Sabline à trois nervures	Caryophyllacées
2007	<i>Molinia caerulea</i> (L.) Moench	<i>Molinia caerulea</i> (L.) Moench	Molinie bleutée	Poacées
	<i>Monotropa hypopitys</i> L.	<i>Monotropa hypopitys</i> L.	Monotrope sucepin	Monotropacées
	<i>Montia fontana</i> L.	<i>Montia fontana</i> L.	Montie des sources	Portulacacées
2006	<i>Mycelis muralis</i> (L.) Dumort.	<i>Mycelis muralis</i> (L.) Dumort.	Laitue des murailles	Astéracées
	<i>Myosotis arvensis</i> Hill	<i>Myosotis arvensis</i> Hill	Myosotis des champs	Boraginacées
2011	<i>Myosotis scorpioides</i> L.	<i>Myosotis scorpioides</i> L.	Myosotis des marais	Boraginacées
	<i>Narcissus pseudonarcissus</i> L.	<i>Narcissus pseudonarcissus</i> L.	Jeannette jaune	Amaryllidacées
	<i>Nardus stricta</i> L.	<i>Nardus stricta</i> L.	Nard raide	Poacées
	<i>Narthecium ossifragum</i> (L.) Huds.	<i>Narthecium ossifragum</i> (L.) Huds.	Nathécie ossifrage	Mélanthiacées
	<i>Oreopteris limbosperma</i> (Bellardi ex All.) Holub	<i>Oreopteris limbosperma</i> (Bellardi ex All.) Holub	Fougère des Montagnes	Thélyptéridacées
	<i>Ornithopus perpusillus</i> L.	<i>Ornithopus perpusillus</i> L.	Ornithope délicat	Fabacées
2006	<i>Orobanche minor</i> Sm. in Sowerby	<i>Orobanche minor</i> Sm.	Orobanche du trèfle	Scrophulariacées
	<i>Orobanche rapum-genistae</i> Thuill.	<i>Orobanche rapum-genistae</i> Thuill.	Orobanche du Genêt	Scrophulariacées
2006	<i>Oxalis acetosella</i> L.	<i>Oxalis acetosella</i> L.	Oxalis petite oseille	Oxalidées
2002	<i>Parnassia palustris</i> L.	<i>Parnassia palustris</i> L.	Gazon du Parnasse	Parnassiacées
	<i>Pedicularis sylvatica</i> L.	<i>Pedicularis sylvatica</i> L.	Pédiculaire des bois	Scrophulariacées

2007	<i>Petroselinum crispum</i> (Miller) Fuss	<i>Petroselinum crispum</i> (Mill.) Fuss	Persil cultivé	Apiacées
2003	<i>Phegopteris connectilis</i> (Michaux) Watt	<i>Phegopteris connectilis</i> (Michx.) Watt	Phégoptéris vulgaire	Woodsiacées
	<i>Phleum pratense</i> L.	<i>Phleum pratense</i> L.	Fléole des prés	Poacées
	<i>Picea abies</i> (L.) Karst.	<i>Picea abies</i> (L.) H.Karst.	Épicéa commun	Pinacées
2002	<i>Picea sitchensis</i> (Bongard) Carrière	<i>Picea sitchensis</i> (Bong.) Carrière	Épinette de Sitka	Pinacées
	<i>Pimpinella saxifraga</i> L.	<i>Pimpinella saxifraga</i> L.	Boucage saxifrage	Apiacées
2007	<i>Pinus nigra</i> subsp. laricio Maire	<i>Pinus nigra</i> Arnold subsp. <i>laricio</i> Maire	Pin laricio	Pinacées
2002	<i>Pinus pinaster</i> Aiton	<i>Pinus pinaster</i> Aiton	Pin maritime	Pinacées
2002	<i>Pinus strobus</i> L.	<i>Pinus strobus</i> L.	Pin Weymouth	Pinacées
	<i>Pinus sylvestris</i> L.	<i>Pinus sylvestris</i> L.	Pin sylvestre	Pinacées
	<i>Plantago lanceolata</i> L.	<i>Plantago lanceolata</i> L.	Plantain lancéolé	Plantaginacées
2006	<i>Plantago major</i> L.	<i>Plantago major</i> L.	Grand Plantain	Plantaginacées
2006	<i>Poa annua</i> L.	<i>Poa annua</i> L.	Pâturin annuel	Poacées
2006	<i>Poa nemoralis</i> L.	<i>Poa nemoralis</i> L.	Pâturin des bois	Poacées
	<i>Poa pratensis</i> L.	<i>Poa pratensis</i> L.	Paturin des prés	Poacées
	<i>Poa trivialis</i> L.	<i>Poa trivialis</i> L.	Paturin commun	Poacées
	<i>Polygala serpyllifolia</i> Hose	<i>Polygala serpyllifolia</i> Hose	Polygale à feuilles de serpolet	Polygalacées
	<i>Polygala vulgaris</i> L.	<i>Polygala vulgaris</i> L.	Polygale vulgaire	Polygalacées
2006	<i>Polygonum aviculare</i> L.	<i>Polygonum aviculare</i> L.	Renouée des oiseaux	Polygonacées
2003	<i>Polygonum lapathifolium</i> L.	<i>Polygonum lapathifolium</i> L.	Renouée à feuilles de Patience	Polygonacées
	<i>Polygonum persicaria</i> L.	<i>Polygonum persicaria</i> L.	Renouée persicaire	Polygonacées
	<i>Polypodium vulgare</i> L.	<i>Polypodium vulgare</i> L.	Polypode vulgaire	Polypodiacees
2006	<i>Populus tremula</i> L.	<i>Populus tremula</i> L.	Tremble	Salicacées
	<i>Potamogeton polygonifolius</i> Pourr.	<i>Potamogeton polygonifolius</i> Pourr.	Potamot à feuilles de renouée	Potamogetonacées
	<i>Potentilla erecta</i> (L.) Räuschel	<i>Potentilla erecta</i> (L.) Räusch.	Potentille droite	Rosacées
2006	<i>Prunella vulgaris</i> L.	<i>Prunella vulgaris</i> L.	Brunelle commune	Lamiacées
	<i>Prunus avium</i> L.	<i>Prunus avium</i> L.	Merisier	Rosacées
	<i>Prunus laurocerasus</i> L.	<i>Prunus laurocerasus</i> L.	Laurier-cerise	Rosacées
	<i>Prunus spinosa</i> L.	<i>Prunus spinosa</i> L.	Prunellier	Rosacées
	<i>Pseudotsuga menziesii</i> (Mirb.) Franco	<i>Pseudotsuga menziesii</i> (Mirb.) Franco	Sapin de Douglas	Pinacées
	<i>Pteridium aquilinum</i> (L.) Kuhn	<i>Pteridium aquilinum</i> (L.) Kuhn	Fougère aigle	Dennstaedtiacées
	<i>Pyrus communis</i> L.	<i>Pyrus communis</i> L.	Poirier cultivé	Rosacées
	<i>Pyrus pyraeaster</i> L.	<i>Pyrus pyraeaster</i> L.	Poirier sauvage	Rosacées
	<i>Quercus petraea</i> (Mattuschka) Lieblein	<i>Quercus petraea</i> Liebl.	Chêne sessile	Fagacées
	<i>Quercus robur</i> L.	<i>Quercus robur</i> L.	Chêne pédonculé	Fagacées
2006	<i>Quercus rubra</i> L.	<i>Quercus rubra</i> L.	Chêne rouge d'Amérique	Fagacées
	<i>Ranunculus acris</i> L.	<i>Ranunculus acris</i> L.	Renoncule âcre	Renonculacées
	<i>Ranunculus bulbosus</i> L.	<i>Ranunculus bulbosus</i> L.	Renoncule bulbeuse	Renonculacées
	<i>Ranunculus flammula</i> L.	<i>Ranunculus flammula</i> L.	Renoncule flammette	Renonculacées
	<i>Ranunculus hederaceus</i> L.	<i>Ranunculus hederaceus</i> L.	Renoncule à feuilles de lierre	Renonculacées
	<i>Ranunculus omiophyllus</i> Ten.	<i>Ranunculus omiophyllus</i> Ten.	Renoncule de Lenormand	Renonculacées
	<i>Ranunculus repens</i> L.	<i>Ranunculus repens</i> L.	Renoncule rampante	Renonculacées

	<i>Rhinanthus alectorolophus</i> (Scop.) Pollich	<i>Rhinanthus alectorolophus</i> (Scop.) Pollich	Rhinanthe velu	Scrophulariacées
	<i>Rhinanthus minor</i> L.	<i>Rhinanthus minor</i> L.	Rhinanthe à petites fleurs	Scrophulariacées
	<i>Rhynchospora alba</i> (L.) Vahl	<i>Rhynchospora alba</i> (L.) Vahl	Rhynchospore blanc	Cypéracées
	<i>Rhynchospora fusca</i> (L.) ait. F.	<i>Rhynchospora fusca</i> (L.) W.T.Aiton	Rhynchospore brun	Cypéracées
2005	<i>Rosa canina</i> L.	<i>Rosa canina</i> L.	Eglantier	Rosacées
	<i>Rubus idaeus</i> L.	<i>Rubus idaeus</i> L.	Framboisier	Rosacées
	<i>Rubus section rubus</i>	<i>Rubus sect. Rubus</i>	Ronces	Rosacées
	<i>Rumex acetosa</i> L.	<i>Rumex acetosa</i> L.	Oseille sauvage	Polygonacées
	<i>Rumex acetosella</i> L.	<i>Rumex acetosella</i> L.	Surelle	Polygonacées
2002	<i>Rumex obtusifolius</i> L.	<i>Rumex obtusifolius</i> L.	Patience sauvage	Polygonacées
	<i>Salix atrocinerea</i> Brot.	<i>Salix atrocinerea</i> Brot.	Saule roux	Salicacées
	<i>Salix aurita</i> L.	<i>Salix aurita</i> L.	Saule à oreillette	Salicacées
	<i>Salix caprea</i> L.	<i>Salix caprea</i> L.	Saule marsault	Salicacées
	<i>Sambucus nigra</i> L.	<i>Sambucus nigra</i> L.	Sureau noir	Caprifoliacées
2006	<i>Sambucus racemosa</i> L.	<i>Sambucus racemosa</i> L.	Sureau à grappes	Caprifoliacées
	<i>Scirpus coespitosus</i> L.	<i>Scirpus coespitosus</i> L.	Scirpe gazonnant	Cypéracées
2005	<i>Scleranthus annuus</i> L.	<i>Scleranthus annuus</i> L.	Scléranthe annuel	Caryophyllacées
	<i>Scleranthus perennis</i> L.	<i>Scleranthus perennis</i> L.	Scléranthe vivace	Caryophyllacées
	<i>Scorzonera humilis</i> L.	<i>Scorzonera humilis</i> L.	Scorzonère humble	Astéracées
2006	<i>Scrophularia nodosa</i> L.	<i>Scrophularia nodosa</i> L.	Scrofulaire noueuse	Scrophulariacées
	<i>Scutellaria minor</i> Huds.	<i>Scutellaria minor</i> Huds.	Scutellaire naine	Lamiacées
	<i>Senecio jacobaea</i> L.	<i>Senecio jacobaea</i> L.	Séneçon jacobée	Astéracées
	<i>Senecio sylvaticus</i> L.	<i>Senecio sylvaticus</i> L.	Séneçon des bois	Astéracées
2003	<i>Senecio vulgaris</i> L.	<i>Senecio vulgaris</i> L.	Séneçon vulgaire	Astéracées
2009	<i>Sibthorpia europaea</i> L.	<i>Sibthorpia europaea</i> L.	Sibthorpie d'Europe	Scrophulariacées
2008	<i>Silene coronaria</i> (L.) Clairv.	<i>Silene coronaria</i> (L.) Clairv.	Coquelourde des jardins	Caryophyllacées
	<i>Silene flos-cuculi</i> (L.) Greuter & Burdet in Greuter & Raus	<i>Silene flos-cuculi</i> (L.) Clairv.	Lychnis fleur de coucou	Caryophyllacées
	<i>Silene vulgaris</i> (Moench) Garcke	<i>Silene vulgaris</i> (Moench) Garcke	Silène enflée	Caryophyllacées
	<i>Silene nutans</i> L.	<i>Silene nutans</i> L.	Silène penchée	Caryophyllacées
2007	<i>Sisymbrium officinale</i> (L.) Scop.	<i>Sisymbrium officinale</i> (L.) Scop.	Herbe aux chantres	Brassicacées
2006	<i>Sonchus asper</i> (L.) J. Hill	<i>Sonchus asper</i> (L.) Hill	Laiteron épineux	Astéracées
	<i>Sorbus aucuparia</i> L.	<i>Sorbus aucuparia</i> L.	Sorbier des oiseleurs	Rosacées
2006	<i>Sparganium erectum</i> L.	<i>Sparganium erectum</i> L.	Rubaniér rameux	Sparganiacées
2006	<i>Spergularia rubra</i> (L.) J. & C. Presl	<i>Spergularia rubra</i> (L.) J.Presl & C.Presl	Spergulaire rouge	Caryophyllacées
2004	<i>Spiraea salicifolia</i> L.	<i>Spiraea salicifolia</i> L.	Spirée à feuilles de Saule	Rosacées
	<i>Spiranthes aestivalis</i> (Poiret) L.C.M. Rich.	<i>Spiranthes aestivalis</i> (Poir.) Rich.	Spiranthe d'été	Orchidacées
	<i>Stachys officinalis</i> (L.) Trev.	<i>Stachys officinalis</i> (L.) Trev.	Epiaire officinale	Lamiacées
2006	<i>Stachys sylvatica</i> L.	<i>Stachys sylvatica</i> L.	Epiaire des bois	Lamiacées
	<i>Stellaria alsine</i> Grimm	<i>Stellaria alsine</i> Grimm	Stellaire aquatique	Caryophyllacées
	<i>Stellaria graminea</i> L.	<i>Stellaria graminea</i> L.	Stellaire graminée	Caryophyllacées
	<i>Stellaria holostea</i> L.	<i>Stellaria holostea</i> L.	Stellaire holostée	Caryophyllacées
	<i>Succisa pratensis</i> Moench	<i>Succisa pratensis</i> Moench	Succise des prés	Dipsacacées

	<i>Taraxacum</i> section <i>Ruderalia</i> Kirschner, Öllgard & Stepanek	<i>Taraxacum</i> sect. <i>Ruderalia</i> Kirschner, H. Öllg. & Stepanek	Pissenlit	Astéracées
2004	<i>Taxus baccata</i> L.	<i>Taxus baccata</i> L.	If commun	Taxacées
	<i>Teesdalia nudicaulis</i> (L.) R. Brown	<i>Teesdalia nudicaulis</i> (L.) R. Brown	Téedalie à tige nue	Brassicacées
	<i>Teucrium scorodonia</i> L.	<i>Teucrium scorodonia</i> L.	Germandrée scorodoine	Lamiacées
	<i>Thymus serpyllum</i> L.	<i>Thymus serpyllum</i> L.	Thym serpolet	Lamiacées
	<i>Trifolium campestre</i> Schreb.	<i>Trifolium campestre</i> Schreb.	Trèfle des champs	Fabacées
	<i>Trifolium dubium</i> Sibth.	<i>Trifolium dubium</i> Sibth.	Petit trèfle jaune	Fabacées
2006	<i>Trifolium hybridum</i> L.	<i>Trifolium hybridum</i> L.	Trèfle hybride	Fabacées
	<i>Trifolium pratense</i> L.	<i>Trifolium pratense</i> L.	Trèfle des prés	Fabacées
	<i>Trifolium repens</i> L.	<i>Trifolium repens</i> L.	Trèfle rampant	Fabacées
	<i>Trisetum flavescens</i> (L.) Beauv.	<i>Trisetum flavescens</i> (L.) P. Beauv.	Avoine dorée	Poacées
2002	<i>Tsuga heterophylla</i> (Rafin.) Sargent	<i>Tsuga heterophylla</i> (Raf.) Sarg.	Pruche de l'Ouest	Abiétacées
	<i>Ulex europaeus</i> L.	<i>Ulex europaeus</i> L.	Ajonc d'Europe	Fabacées
	<i>Ulex minor</i> Roth	<i>Ulex minor</i> Roth	Ajonc nain	Fabacées
2006	<i>Urtica dioica</i> L.	<i>Urtica dioica</i> L.	Grande Ortie	Urticacées
	<i>Vaccinium myrtillus</i> L.	<i>Vaccinium myrtillus</i> L.	Airelle myrtille	Ericacées
	<i>Valeriana dioica</i> L.	<i>Valeriana dioica</i> L.	Valériane dioïque	Valérianacées
2011	<i>Valerianella carinata</i> Loisel.	<i>Valerianella carinata</i> Loisel.	Valerianelle carénée	Valérianacées
2006	<i>Verbena officinalis</i> L.	<i>Verbena officinalis</i> L.	Verveine officinale	Verbénacées
	<i>Veronica agrestis</i> L.	<i>Veronica agrestis</i> L.	Véronique des campagnes	Scrophulariacées
2011	<i>Veronica arvensis</i> L.	<i>Veronica arvensis</i> L.	Véronique des champs	Scrophulariacées
	<i>Veronica chamaedrys</i> L.	<i>Veronica chamaedrys</i> L.	Véronique petit- chêne	Scrophulariacées
	<i>Veronica officinalis</i> L.	<i>Veronica officinalis</i> L.	Véronique officinale	Scrophulariacées
	<i>Veronica serpyllifolia</i> L.	<i>Veronica serpyllifolia</i> L.	Véronique à feuilles de Serpolet	Scrophulariacées
	<i>Veronica scutellata</i> L.	<i>Veronica scutellata</i> L.	Véronique à écussons	Scrophulariacées
2004	<i>Viburnum opulus</i> L.	<i>Viburnum opulus</i> L.	Viorne obier	Caprifoliacées
	<i>Vicia hirsuta</i> (L.) S.F. Gray	<i>Vicia hirsuta</i> (L.) Gray	Vesce hérissée	Fabacées
2006	<i>Vicia sativa</i> L.	<i>Vicia sativa</i> L.	Jarosse	Fabacées
2011	<i>Viola arvensis</i> Murray	<i>Viola arvensis</i> Murray	Pensée des champs	Violacées
	<i>Viola palustris</i> L.	<i>Viola palustris</i> L.	Violette des marais	Violacées
	<i>Viola riviniana</i> Reichenb.	<i>Viola riviniana</i> Rchb.	Violette de Rivin	Violacées
	<i>Wahlenbergia hederacea</i> (L.) Reichenb.	<i>Wahlenbergia hederacea</i> (L.) Rchb.	Campanille à feuilles de lierre	Campanulacées



Avec le soutien
financier de :



Crédit photos : CEN Limousin
Rédaction : Philippe Durepaire,
Anaïs Lebrun et Murielle Lencroz

Réserve Naturelle Nationale de la
Tourbière des Dauges
Sauvagnac
87340 Saint-Léger-la-Montagne

